

Matrice d'évaluation CPE10_UNFPA/TUNISIE

Question d'évaluation 1: QE1 [PERTINENCE] Dans quelle mesure le programme pays de l'UNFPA est-il aligné avec :

- (a) les besoins des différentes populations, y compris les groupes vulnérables et marginalisés (femmes jeunes/du rural, personnes handicapées nécessitant une forme d'assistance humanitaire LNOB, etc) .) ;
- (b) les questions transversales (droits humains, égalité de genre, inclusion/
- (c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement ;
- (d) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ; et
- (e) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD?
- (d) à l'évolution contextuelle et aux changements dans les besoins des différentes catégories de populations et les priorités nationales, pour maintenir d'une part le renforcement pertinent des systèmes de santé reproductive, de protection/promotion sociale et de planification basée sur des données fiables et d'autre part l'accès/utilisation des services ? [ex. QE2-Pertinence]

Hypothèses à vérifier	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils de collecte de données
Hypothèse 1 (H1): Le programme pays de l'UNFPA répond aux besoins de différentes populations cibles , y compris les groupes vulnérables et marginalisés telle que défini par l'approche LNOB ¹ .	Indicateur 1_H1 (I1_H1) Eléments d'études réalisées ou de réflexion menées préalablement pour évaluer les besoins des bénéficiaires afin d'élaborer des interventions pertinentes (liste des besoins de développement identifiés de la population cible , pris en compte par le CP10) I2_H1 : Perception des acteurs clés, des parties prenantes et des bénéficiaires de	Documents : ●Bilan commun de pays 2020 ; CPD10 Document de projet (particulièrement la partie justificative de l'intervention) ● Document d'évaluation et de suivi. ●Bénéficiaires (population générale ; groupes défavorisés ;	●Revue documentaire via grille de revue documentaire ●Observation de site via sChecklist d'observation

¹'Leave No One Behind (LNOB)' est une approche au coeur de l'agenda 2030 consistant à porter une attention particulière aux personnes qui font partie d'une ou plusieurs de ses catégories 1. Discriminées 2. Eloignées géographiquement 3. Qui subissent des défaillances institutionnelles 4. Qui sont dans une situation socio-économique fragile 5. qui subissent des chocs et fragilité (climatiques, sanitaires...).

	l'adéquation des services offerts par l'UNFPA à leurs besoins - mener cette identification par groupes vulnérables et marginalisés (femmes jeunes/du rural, personnes en situation de handicap, d'urgence ou humanitaire, etc). I3_H1 Disponibilité de statistiques et données désagrégés selon les besoins et interventions liés aux différents groupes cibles par	acteurs & leaders communautaires) ● Etudes de référence nationales (MICS, EDS,...) ; ● PTA2021-2023 ; ● Documents de projets du CP10 et des projets conjoints (UN & Autres) ; ● Rapports Annuels CP10. Points de prestation des services ● Liste des services disponibles des PPS (points de prestation de services) Bénéficiaires/Parties prenantes : ● Bénéficiaires (population générale ; groupes défavorisés ; acteurs & leaders communautaires) ● Institutionnels : Prestataires, officiels de district, communaux, de gouvernorat et centraux ● Statistiques désagrégées disponible au niveau national.	● FGD via guide de focus group discussion ● Entretiens individuel ou de groupe semi-structurés (ESS) via guide d'ESS
DONNEES COLLECTEES : <i>Insérer toutes les données et l'information pertinentes recueillies pendant la phase de terrain et qui correspondent strictement aux hypothèses et aux indicateurs ci-dessus. Sources la revue documentaire, entretiens, discussions de groupe, Observation de PPS.</i> <i>Annexer au rapport final d'évaluation,</i> <i>Critères de vérification des données/info (par chef/fe d'équipe et gestionnaire d'évaluation): (1-Lien direct aux indicateurs ;2-Rédigé clair et compréhensible ;3-Triangulation effectuée ;4-Références/sources indiquées) ;</i> Evidences Favorable à la vérification de l'hypothèse/Indicateur			

- **Composante SSR**
 - **RD**
 - **Entretien/Parties prenantes**
 - **FGD bénéficiaires**
 - **OD des PPS**

- **Composante GEWE**
 - **RD**
 - **Entretien/Parties prenantes**
 - **FGD bénéficiaires**
 - **OD des PPS**

- **Composante A&I**
 - **RD**
 - **Entretien/Parties prenantes**
 - **FGD bénéficiaires**
 - **OD des PPS**

- **Composante P&D**
 - **RD**
 - **Entretien/Parties prenantes**
 - **FGD bénéficiaires**
 - **OD des PPS**

Evidences défavorables à la vérification de l'hypothèse/indicateur

- **Composante SSR**
 - **RD**
 - **Entretien/Parties prenantes**
 - **FGD bénéficiaires**
 - **OD des PPS**

• Composante GEWE - o RD - o Entretien/Parties prenantes - o FGD bénéficiaires - o OD des PPS • Composante A&I - o RD - o Entretien/Parties prenantes - o FGD bénéficiaires - o OD des PPS • Composante P&D - o RD - o Entretien/Parties prenantes - o FGD bénéficiaires - o OD des PPS			
Hypothèse 2 : Le programme pays de l'UNFPA est aligné avec (b) Les questions transversales (droits humains, égalité de genre, inclusion/ L NOB) et (c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement, y compris en cas de survenance des éventuelles évolutions contextuelles dû à des changements externes.	I1-H2 : Eléments démontrant l'alignement des interventions des 4 axes du CP10 aux effets de UNDSCF2021-2025 qui couvrent de façon transversale les aspects de droits humains et d'inclusion . I2_H2 : (c) Caractéristiques et particularité des interventions et de l'offre de	Documents : ●CPD2021-2025; ●transversal thematic approaches documents: <i>UNFPA 2010, A Human Rights-Based Approach to Programming</i> ; <i>UNFPA Gender Transformative Approaches</i> ² ; UNSDG Leave No One Behind . Théorie du changement	●Revue documentaire via grille de revue documentaire ●Entretiens individuel ou de groupe semi-structurés (ESS) via guide d'ESS

² UNFPA [Gender Transformative Approaches to Achieve Gender Equality and Sexual and Reproductive Health and Rights](#)

	service démontrant la prise en compte conforme des priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement, permettant un renforcement pertinent et suffisant des systèmes nationaux en lien avec la SSR, A&J, GEWE et la dynamique des populations I3_H2 : Éléments démontrant que le renforcement des systèmes de santé sexuelle et reproductive, de protection/promotion sociale et de planification au travers les domaines d’actions prioritaires du CP10 est basé sur des données fiables produites par les institutions nationales en particulier ? I4_H2 : Éléments démontrant que la réponse programmatique de l’UNFPA est flexible et adaptative, c’est-à-dire qu’elle peut être rapidement redirigée et que les ressources peuvent être réallouées en fonction de l’émergence de nouvelles contraintes.,	●Notes de réflexion collectives en réunion sur les mise programme de la stratégie globale. ●PTA2021-2023 ; ●Documents de projets du CP10 et des projets conjoints (UN & Autres) ; ●Rapports Annuels et de projets CP10. rapports et études nationales sur les besoins des populations ●rapport d’évaluation concernant la réponse au COVID en 2021. Points de prestation des services ●Liste des services disponibles des PPS (points de prestation de services) Bénéficiaires/parties prenantes : ●Institutionnels : Prestataires, officiels de district, communaux, de gouvernorat et centraux	●Observation de site via Checklist d’observation [sur la configuration des sites pour assurer l’accès pour les handicapés, le respect de l’ordre d’arrivée, la confidentialité, la disponibilité et l’utilisation des POS...]
DONNEES COLLECTEES :			

Hypothèse 3 : Le programme pays de l'UNFPA a pris en compte : —l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-:2025) ; —les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD?	I1_H3 : Inclusion d'interventions, d'approches, d'outils, de pratiques aux différentes phases (conception, mise en œuvre, suivi/coordination) et de résultats contribuant aux orientations stratégiques et objectifs des plans stratégiques de l'UNFPA 2018-2021 et 2022-:2025 dans le CPD, le cadre des résultats et la matrice de leur suivi. I2_H3 : Inclusion d'interventions, d'approches, d'outils, de pratiques aux différentes phases (conception, mise en œuvre, suivi/coordination) et de résultats contribuant aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD	Documents : ●Documents de projets du CP10 et des projets conjoints (UN & Autres) ; ●Etudes de référence nationales (MICS, EDS,...) et thématiques (SR, Genre, A&J) ; ●PS UNFPA 2018-2021 et 2022-2025 ●Documents cadres et accords internationaux (CIPD, CEDAW, CDH, ODD ; CIDE³ ; Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse 2030. ●PTA2021-2023 ; ●Rapports Annuels CP10. Points de prestation des services ●SOPs disponibles dans les PPS Bénéficiaires/Parties prenantes : ● Institutionnels : Prestataires, officiels des parties prenantes du niveau stratégique (SNU, IPs, Coordination nationale)	●Revue documentaire via grille de revue documentaire ●Observation de site via Checklist d'observation ●FGD via guide de focus group discussion ●Entretiens individuel ou de groupe semi-structurés (ESS) via guide d'ESS
DONNEES COLLECTEES :			

QE2 : [Cohérence] Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Tunisie a-t-il capitalisé dans le concept et la mise en œuvre du programme de pays :

³ [La Convention Internationale des Droits de l'Enfant \(CIDE\)](#)

(a)- les accélérateurs d'intervention (1. Approches transformatrices fondées sur les droits de l'homme et le genre ; 2. Innovation et numérisation ; 3. Partenariats, financement et coopération sud-sud et triangulaire (CSST) ; 4. Données et preuves ; 5. Ne laisser personne de côté et les plus à la traîne en premier ; 6. Résilience et adaptation)

(b)-La cohérence interne (entre interventions du CP10) et externe (entre interventions CP10 et celles des autres acteurs : UN, OING et autres dans le pays)

Hypothèses à vérifier	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils de collecte de données
Hypothèse 1 : UNFPA/Tunisie a pu intégrer les 6 accélérateurs de développements dans la conception et la mise en œuvre du programme de pays, notamment : 1. Les approches transformatrices fondées sur les droits de l'homme et le genre ; 2. L'innovation et la numérisation ; 3. Les partenariats, le financement et la coopération sud-sud et triangulaire (CSST) ; 4. Les données et preuves ; 5. Le principe « Ne laisser personne de côté et les plus à la traîne en premier » ; 6. La résilience et l'adaptation	I1_H1 : Interventions du CP10 dont la conception et mise œuvre intègrent les 6 accélérateurs de développement 1. Approches transformatrices fondées sur les droits de l'homme et le genre ; 2. Innovation et numérisation ; 3. Partenariats, financement et coopération sud-sud et triangulaire (CSST) ; 4. Données et preuves ; 5. Ne laisser personne de côté et les plus à la traîne en premier ; 6. Résilience et adaptation I2_H1 Apports de l'application des accélérateurs d'intervention à l'optimisation de la réponse aux besoins, demandes et priorités des bénéficiaires et parties prenantes	● Documents de projets du CP10 ; ● PS UNFPA 2022-2025 ● PTA2021-2023 ; ● Rapports Annuels CP10. Informateurs/trices : ● Personnel UNFPA ; ● Personnel SNU/UNCT ; ● Partenaires nationaux (Ministères/ ONG/OSC, Société Universitaires). ● Partenaires internationaux (Bailleurs, ONGI)	● Revue documentaire via grille de revue documentaire Entretien individuel ou de groupe via guide d'entretien

DONNEES COLLECTEES :

Hypothèse 1 : UNFPA/Tunisie a pu intégrer les 6 accélérateurs de développements dans la conception et la mise en œuvre du programme de pays, notamment : 1. Les approches transformatrices fondées sur les droits de l'homme et le genre ; 2. L'innovation et la numérisation ; 3. Les partenariats, le financement et la coopération sud-sud et triangulaire (CSST) ; 4. Les données et preuves ; 5. Le principe « Ne laisser personne de côté et les plus à la traîne en premier » ; 6. La résilience et l'adaptation .

I1_H1 : Interventions du CP10 dont la conception et mise œuvre intègrent les 6 accélérateurs de développement que sont : 1. Approches transformatrices fondées sur les droits de l'homme et le genre ; 2. Innovation et numérisation ; 3. Partenariats, financement et coopération sud-sud et triangulaire (CSST) ; 4. Données et preuves ; 5. Ne laisser personne de côté et les plus à la traîne en premier ; 6. Résilience et adaptation

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

I2_H1 Apports de l'application des accélérateurs d'intervention à l'optimisation de la réponse aux besoins, demandes et priorités des bénéficiaires et parties prenantes

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

H2-Cohérence interne-complémentarité : Les interventions prévues dans une composante du CP10 (SR, GEWE, J&A ou P&D) couvrent chacune un besoin différent des groupes cibles dans une localité donnée et les 4 composantes du CP10 adressent chacune des besoins différents et complémentaires par rapport aux 3 autres composantes.	I1_H2 : Groupes cibles couverts par les interventions/ services adressant l'ensemble de leurs besoins à travers la complémentarité de l'offre d'une composante à l'autre. I2_H2: Groupes cibles couverts par le même service venant de composantes différentes dans la même localité	Documents : ● Documents de projets du CP10 ; ● PTA2021-2023 ; ● Rapports Annuels CP10. ● Documents de politiques nationales (Politiques, stratégies, plans en lien avec les interventions du CP10) ; Informateurs/trices : ● Personnel UNFPA ; ● Partenaires nationaux (Ministères/ ONG/OSC, Société Universitaires). ● Partenaires internationaux (Bailleurs, ONGI). ● Prestataires de service ● Bénéficiaires Points de prestation des services	● Revue documentaire via grille de revue documentaire ● Entretiens individuels semi-structurés (ESS) via guide d'ESS ● FGD via Guide de FGD ● OD via Guide OD
--	---	---	---

DONNEES COLLECTEES :

H2-Cohérence interne (complémentarité) : Les interventions prévues dans une composante du CP10 (SR, GEWE, J&A ou P&D) couvrent chacune un besoin différent des groupes cibles dans une localité donnée et les 4 composantes du CP10 adressent chacune des besoins différents et complémentaires par rapport aux 3 autres composantes.

I1_H2 : Groupes cibles couverts par les interventions/ services adressant l'ensemble de leurs besoins à travers la complémentarité de l'offre d'une composante à l'autre.

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

I2_H2: Groupes cibles couverts par le même service venant de composantes différentes dans la même localité

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

H3-Cohérence interne/ Synergie -intégration-compatibilité : Les 4 composantes du CP10 (a)-contribuent chacune au processus et aux résultats de l'autre et (Harmonisation) et les interventions prévues dans les composantes (SR, GEWE, J&A ou P&D) (b)- appliquent les orientations stratégiques globales de l'UNFPA et les ODD/SNU chacune les approches transversales (DH, Genre, inclusion, bonne gouvernance). (b)- Interagissent à travers les interventions possibles entre elles.	I1_H3 : Eléments démontrant la conception différentes interventions selon une approche intégrée par projet/programme, composantes et entre eux/elles I2_H3 Preuves d'existence de mécanismes de coordination internes entre les axes (réunion, notes, mécanisme de transfert de fond entre les axes, coordination des actions sur le terrain etc.) I3_H3 : Mécanismes et effets de contribution mutuelle entre les interventions et composantes au niveau de la mise en œuvre et des résultats	Documents : ●CPD et Documents de projets du CP10 ; arbres à problèmes/solutions ; ●PTA2021-2023 ; ●Rapports : Annuels CP10., d'évaluation à mi-parcours et de suivi ●PV des réunions de coordination du CP10 ●Documents de politiques nationales (Politiques, stratégies, plans en lien avec les interventions du CP10) ; Informateurs/trices : ●Personnel UNFPA ; ●Partenaires nationaux (Ministères/ ONG/OSC, Société Universitaires). ●Partenaires internationaux (Bailleurs, ONGI). ●Prestataires de service ●Bénéficiaires Points de prestation des services	●Revue documentaire via grille de revue documentaire ●Entretiens individuels semi-structurés (ESS) via guide d'ESS ●FGD via Guide de FGD ●OD via Guide OD
--	--	---	---

DONNEES COLLECTEES

H3-Cohérence interne (Synergie -intégration-compatibilité) : Les 4 composantes du CP10 : (a)-contribuent chacune au processus et aux résultats de l'autre et (Harmonisation) et les interventions prévues dans les composantes (SR, GEWE, J&A ou P&D) ; (b)- appliquent les orientations stratégiques globales de l'UNFPA et les ODD/SNU chacune les approches transversales (DH, Genre, inclusion, bonne gouvernance) ; (b)- Interagissent à travers les interventions possibles entre elles.

I1_H3 : Eléments démontrant la conception différentes interventions selon une approche intégrée par projet/programme, composantes et entre eux/elles

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

I2-H3 Preuves d'existence de mécanismes de coordination internes entre les axes (réunion, notes, mécanisme de transfert de fond entre les axes, coordination des actions sur le terrain etc.)

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

I3-H3 : Mécanismes et effets de contribution mutuelle entre les interventions et composantes au niveau de la mise en œuvre et des résultats

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

Hypothèse 4 : la cohérence externe des interventions du CP10 est garantie et maintenue pour chaque axe selon les directives internationales (OCDE) sur l'aide au développement grâce à :
(a)- l'exploitation des effets de synergie, des partenariats avec d'autres agences, dans le cadre de la coordination UNCT, de l'UNSDCF et des autres acteurs
(d)- des partenariats avec des institutions nationales et internationales,

I1_H4 : Evidence d'une participation active aux groupes de travail des NU et/ou de la coordination des groupes dans le cadre de l'UNSDCF

I2_H4 : Evidences d'un rôle de leadership de l'UNFPA dans les groupes de travail ou les initiatives conjointes correspondant à ses domaines de mandat.

I3_H4 : Evidence/liste d'initiatives conjointes (projets, programmes, synergies ...) et de coordination avec d'autres acteurs nationaux ou internationaux qui apportent des appuis aux institutions ou des services complémentaires aux populations cibles communes.

Documents :

- Documents de projets du CP10 ;
- PS UNFPA 2022-2025
- PTA2021-2023 ;
- Rapports Annuels CP10.
- PV des réunions de coordination SNU, CP10
- Documents cadres et accords internationaux (CIPD, CEDAW, CDH, ODD ; CIDE⁴ ; Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse 2030.
- [Documents stratégiques et Programmatiques UN : UNCT, UNSDCF, autres ASNU ;](#)
- Documents de politiques nationales (Politiques, stratégies, plans en lien avec les interventions du CP10) ;

Informateurs/trices :

- Personnel UNFPA ;
- Personnel SNU/UNCT ;
- Partenaires nationaux (Ministères/ ONG/OSC, Société Universitaires).
- Partenaires internationaux (Bailleurs, ONGI).

● Revue documentaire via grille de revue documentaire

● Entretiens individuels semi-structurés (ESS) via guide d'ESS

DONNEES COLLECTEES :

⁴ [La Convention Internationale des Droits de l'Enfant \(CIDE\)](#)

Hypothèse 4 : la cohérence externe des interventions du CP10 est garantie et maintenue pour chaque axe selon les directives internationales (OCDE) sur l'aide au développement grâce à : (a)- l'exploitation des effets de synergie, des partenariats avec d'autres agences, dans le cadre de la coordination UNCT, de l'UNSDCF et des autres acteurs ; (d)- des partenariats avec des institutions nationales et internationales.

I1_H4 : Evidence d'une participation active aux groupes de travail des NU et/ou de la coordination des groupes dans le cadre de l'UNSDCF

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

I2_H4 : Evidences d'un rôle de leadership de l'UNFPA dans les groupes de travail ou les initiatives conjointes correspondant à ses domaines de mandat.

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

I3_H4 : Evidence/liste d'initiatives conjointes (projets, programmes, synergies ...) et de coordination avec d'autres acteurs nationaux ou internationaux qui apportent des appuis aux institutions ou des services complémentaires aux populations cibles communes.

Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)

Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)

Hypothèse 5 cohérence externe-complémentarité :

Selon la thématique (SR, GEWE, J&A ou P&D), les interventions prévues par le CP10 et par les programmes/initiatives des autres acteurs couvrent des volets de services, des groupes cibles ou des localités différentes

I1_H5: Cartographie des services/volets programmé et mis en œuvre par les acteurs impliqués dans les 4 thématiques du CP10 en Tunisie

I2_H5 : Groupes cibles du CP10 couverts par d'autres interventions/services/volets en SR, GEWE, J&A ou P&D mené(e)s menées par d'autres acteurs/initiatives que le CP10

I3_H5 : Groupes cibles couverts par le même service/volet venant

Documents :

- Documents de projets/programmes du CP10 et des autres acteurs
- PS UNFPA 2022-2025
- PTA2021-2023 ;
- Rapports Annuels CP10 , initiatives conjointes.
- PV des réunions de coordination SNU, CP10
- Documents cadres et accords internationaux ([Directives OCDE/CAD](#), CIPD, CEDAW, CDH, ODD ; CIDE⁵ ; Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse 2030.

- Revue documentaire via grille de revue documentaire

⁵ [La Convention Internationale des Droits de l'Enfant \(CIDE\)](#)

	d'autres initiatives que le CP10 dans la même localité	● Documents stratégiques et Programmatiques UN : UNCT, UNSDCF, autres ASNU ; ● Documents de politiques nationales (Politiques, stratégies, plans en lien avec les interventions du CP10) ; Informateurs/trices : ● Personnel UNFPA ; ● Personnel SNU/UNCT ; ● Partenaires nationaux (Ministères/ ONG/OSC, Société Universitaires). ● Partenaires internationaux (Bailleurs, ONGI).	● Entretiens individuels semi-structurés (ESS) via guide d'ESS
DONNEES COLLECTEES Hypothèse 5 cohérence externe-complémentarité : Selon la thématique (SR, GEWE, J&A ou P&D), les interventions prévues par le CP10 et par les programmes/ initiatives des autres acteurs couvrent des volets de services, des groupes cibles ou des localités différentes <u>I1_H5: Cartographie des services/ volets programmé et mis en œuvre par les acteurs impliqués dans les 4 thématiques du CP10 en Tunisie</u> <i>Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)</i> <i>Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)</i> <u>I2_H5 : Groupes cibles du CP10 couverts par d'autres interventions/services/volets en SR, GEWE, J&A ou P&D mené(e)s menées par d'autres acteurs/ initiatives que le CP10</u> <i>Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)</i> <i>Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)</i> <u>I3_H5 : Groupes cibles couverts par le même service/volet venant d'autres initiatives que le CP10 dans la même localité</u> <i>Evidences favorables SSR puis GENRE : (RD ; Entretiens ; FGD ; OD)</i> <i>Evidences défavorables SSR puis GENRE : (SSR ; GENRE)</i>			

Question d'évaluation 3 (QE3) : [Efficacité] (a)-Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il contribué à :

i. Atteindre les cibles des 4 produits (capacités nationales renforcées en) SSR ; A&J ; Genre ; P&D

ii. A la réalisation des effets visés, à travers les 4 produits définis, y compris :

- l'accès des populations dont les plus vulnérables (A&J, FVV, etc.) aux services et droits relatifs à la santé, la sexualité, la reproduction ; à la protection contre les VBG et à la participation au développement,
- l'accès des acteurs aux données fiables et aux compétences de planification fondée sur lesdites données,
- la réalisation des 3 zéros.

(b)-Quels facteurs ont influencé, de manière positive ou négative, cette contribution, et pourquoi l'ont-ils influencée ?

Hypothèses à vérifier	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils de collecte de données
-----------------------	-------------	-----------------------	---

Hypothèse 1 : H1 : Le programme de pays de l'UNFPA a contribué de manière démontrable à l'amélioration des systèmes nationaux, et à la ventilation des données pour une planification et une mise en œuvre de programmes et services adressant de manière efficace les besoins et droits des populations, en particulier les plus vulnérables.	I1_H1 : Preuves sur la contribution du CP10 à l'existence de contextes et cadres réglementaires et institutionnels (niveau légal, politique, stratégique, programmatique, systèmes de données, cadre normatif, offre de services, capacités techniques, etc.) nationaux plus favorables pour la réalisation des droits des populations dans ses 4 composantes. I2_H1 : Preuves sur l'amélioration de (i) la capacité nationale à collecter, analyser et utiliser des données ventilées, (ii) de la disponibilité de données ventilées fiables et de qualité (iii) l'utilisation des données ventilées dans la prise de décision et l'allocation des ressources. I3_H1 : Preuves sur la participation des populations vulnérables à la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes	Documents : •Théorie du changement & liste des interventions •Bilan commun de pays 2020 ; CPD10 •Etudes de référence nationales (MICS, EDS,...) ; études thématiques (SR ;GE ; A&J ; P&D) •PTA2021-2023 ; •Documents de projets du CP10 et des projets conjoints (UN & Autres) ; •Rapports Annuels CP10 et de projets. Points de prestation des services •Liste des services disponibles des PPS (points de prestation de services) Bénéficiaires/Parties prenantes : •Bénéficiaires (population générale ; groupes défavorisés ; acteurs & leaders communautaires) • Institutionnels : Prestataires, officiels de district, communaux, de gouvernorat et centraux	•Revue documentaire via grille de revue documentaire •Observation de site via Checklist d'observation •FGD via guide de focus group discussion •Entretiens individuel ou de groupe semi-structurés (ESS) via guide d'ESS
--	---	--	---

DONNEES COLLECTEES :

H2 Accès aux droits et services : Le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a contribué à rendre les services SSR, A&J, Genre et P&D accessibles aux populations cibles.	I1_H2: Preuves d'une meilleure sensibilisation sur les questions et l'amélioration des connaissances sur les droits et les services pour toutes les populations visées à travers tous les axes I2_H2 : Augmentation de l'accès des services et baisse des besoins non satisfaits pour toutes les populations visées à travers tous les axes I3_H2 : Perception des changements dans la satisfaction des besoins et l'accès aux droits et services des populations ciblées, notamment vulnérables.	Documents : ●Théorie du changement, liste des interventions, matrice de suivi des indicateurs ●Bilan commun de pays 2020 ; CPD10 ●Etudes de référence nationales (MICS, EDS, ...); études thématiques (SR ; GEWE ; A&J ; P&D) ●PTA2021-2023 ; ●Documents de projets du CP10 et des projets conjoints (UN & Autres) ; ●Rapports Annuels CP10 et de projets. Points de prestation des services ●Liste des services disponibles des PPS (points de prestation de services) Bénéficiaires/Parties prenantes : ●Bénéficiaires (population générale ; groupes défavorisés ; acteurs & leaders communautaires) ● Institutionnels : Prestataires, officiels de district, communaux, de gouvernorat et centraux	●Revue documentaire via grille de revue documentaire ●Observation de site via Checklist d'observation ●FGD via guide de focus group discussion ●Entretiens individuel ou de groupe semi-structurés (ESS) via guide d'ESS
DONNEES COLLECTEES :			

Hypothèse 3 : (b)- Le programme pays a contribué à l'atteinte de ses résultats escomptés en matière de santé sexuelle et reproductive, d'égalité des genres et de dynamique démographique. Cette contribution a été favorisée par la capacité d'adaptation du programme, qui lui a permis de naviguer les influences positives et négatives des facteurs internes et externes.	I1_H3 : Liste des facteurs internes et externes ayant influencé de manière positive ou négative la contribution des interventions aux produits I2_H3 : Liste des facteurs internes et externes ayant influencé de manière positive ou négative la contribution des produits aux résultats I3_H3 : Liste des liens prévus et inattendus des facteurs d'influence des produits et effets avec la chaîne des résultats	Documents : ●Théorie du changement & liste des interventions ●Bilan commun de pays 2020 ; CPD10 ●Etudes de référence nationales (MICS, EDS, ...); études thématiques (SR ; GEWE ; A&J ; P&D) ●PTA2021-2023 ; ●Documents de projets du CP10 et des projets conjoints (UN & Autres) ; ●Rapports Annuels CP10 et de projets. Parties Prenantes : ●Bénéficiaires (population générale ; groupes défavorisés ; acteurs & leaders communautaires) ● Institutionnels : Prestataires, officiels centraux Points de prestation des services ●Liste des services disponibles des PPS (points de prestation de services)	●Revue documentaire via grille de revue documentaire ●FGD via guide de focus group discussion ●Entretiens individuel ou de groupe semi-structurés (ESS) via guide d’ESS ●Observation de site via Checklist d’observation
DONNEES COLLECTEES :			

Question d'évaluation 4 : QE4 : [Efficience] Dans quelle mesure les ressources humaines, financières, matérielles, immatérielles et temps du bureau de l'UNFPA Tunisie ont-elles été **planifiées et mobilisées à la hauteur des** objectifs du programme pays, et dans quelle mesure leur utilisation a-t-elle été appropriée pour poursuivre la réalisation des résultats définis dans le programme de pays ?

Hypothèses à vérifier	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils de collecte de données
Hypothèse 1 : Planification/ Exécution : Les ressources investies dans la réalisation des	I1_H1 : Preuves de la conformité de la planification, de la mobilisation et de l'allocation des ressources	Documents : Annexe des TDR (annexe D) sur l'utilisation des fonds par axes.	Revue documentaire via grille de RD

objectifs du programme pays ont été prévues et mobilisées de manière à atteindre les objectifs.	(Financières, Humaines, Matérielles, Stratégiques et Temps) par rapport aux objectifs CP10 ● I2_H1 : Taux d'utilisation des ressources financières institutionnelles par rapport au prévisionnel (les ressources en fonds propres venant de l'UNFPA dites ressources ordinaires) par axes ● I3_H1 : Taux d'utilisation des ressources financières venant des bailleurs (Autres ressources) par rapport au prévisionnel par axes. ● I4_H1 : Adéquation par rapport aux procédures, à la quantité, à la qualité/normes et à la promptitude de l'utilisation des ressources humaines, matérielles, stratégiques par produit, en vue de l'atteinte des résultats_	● Budgets des projets (prévisionnel et effectif). ● Document de projets/programmes (sections allocation des ressources et budget) et rapports (annuels, d'activité, de coordination, d'audits/suivi/contrôle...) ● CPD10 ● PTA2021-2023 Parties prenantes : Institutionnels de : UNFPA, Agence SNU partenaires, PE, coordination CP10 aux niveaux pertinents de la pyramide du CP10 ; prestataires. Bénéficiaires : Points de prestation des services :	● Entretiens individuels et de groupe via guide d'entretien ● FGD via Guide FDG ● Observation Directe via Guide d'OD
DONNEES COLLECTEES			
Hypothèse 2 : Les ressources utilisées ont permis de produire les résultats escomptés par le CP10 (Pertinence de l'utilisation).	I1_H2 : Taux de corrélation/association entre l'exécution des ressources (RF, RH, RM, RT, RS) et l'évolution de la performance (annuelle) du programme par type de population (générale et vulnérable) I2_H2 : Taux de corrélation entre la complétude et la qualité des ressources (RF, RH, RM, RT, RS) et la performance du programme désagrégée par domaine thématique	Documents : ● Base des données financières ● Rapports d'activités, de suivi et d'évaluation des projets, des programmes et du CP10. ● Enquêtes et études thématiques investiguant sur les composantes SSR, A&J, GEWE et P&D. ● Audits Informateur(e)s : personnel UNFPA, SNU, PE, bailleurs, coordination du	● Revue documentaire via grille de RD ● Entretiens individuels et de groupe via Guide d'entretien

	et type de population (générale et vulnérable) I3_H2 : Niveau/Taux d'association entre la qualité de la dépense et la performance globale du programme et par domaine thématique	CP10, parties prenantes des niveaux gouvernorat, Commune, DS et PPS ; Bénéficiaires : Points de Prestation des services (PPS) : Centre de lutte contre les VBG ; Espaces Jeunes ; Structures sanitaires.	● FGD via Guide FDG ● Observation directe (OD) via checklist OD
DONNEES COLLECTEES			
Hypothèse 3 : L'utilisation des ressources est appropriée à la réalisation des objectifs. (Efficacité de l'utilisation des ressources)	I1_H3 : Preuve que le personnel de l'UNFPA (tous types de contrats confondus) dispose de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour fournir une aide au développement et une assistance humanitaire. I2_H3 : Corrélation ou association entre la complétude des ressources respectives planifiées (RF ; RH, RM, I) et les résultats acquis (couverture des bénéficiaires).	Documents : ● Base des données financière ● Organigramme du CP10 ● Rapport d'audit ● Base des données financières ● Rapports d'activités ● Matrice de suivi des indicateurs du CP10 Informateur(e)s : Personnel de l'UNFPA, du SNU, de la coordination du CP10, des bailleurs, PE, officiels des niveaux Gouvernorat et DS/Commune ; Prestataires ; Bénéficiaires.	● Entretien individuel et de groupe
DONNEES COLLECTEES			

Question d'évaluation EQ5 : [Durabilité] Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il contribué à :

(a)-intégrer l'ambition actuelle de performance universelle au niveau mondial (3 zéros) et des moyens nécessaires concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'égalité de genre, l'autonomisation/ participation des ado-jeunes et la dynamique des populations dans les cadres nationaux (au niveau politique, stratégique, programmatique et services) avec une prise en compte des besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées ?[Ex- **QE6 révisée**]?

(b)- garantir la durabilité des effets au-delà des obstacles (risques, menaces et contraintes programmatiques et du milieu compris) à travers le soutien à ses partenaires de mise-en-œuvre et aux bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes, communautés vulnérables et marginalisées) dont :

(i)-Le développement des capacités et
(ii)-L'établissement de mécanismes (appropriation, capacitation, mobilisation des ressources, intégration, partenariat, ...) permettant de garantir la durabilité des effets [ex-QE7 révisée])?

Hypothèses à vérifier	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils de collecte de données
Hypothèse1 : Le programme de pays a suffisamment contribué à intégrer l'ambition actuelle de performance universelle au niveau mondial (3 zéros) concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'égalité de genre, l'autonomisation/ participation des ado-jeunes et la dynamique des populations dans les cadres nationaux (au niveau politique, stratégique, programmatique et services) avec une prise en compte des besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées	● I1_H1 Preuves sur l'alignement des cadres nationaux sur l'ambition de performance universelle (3 zéros) en matière de SR, GEWE, Genre et P&D aux niveaux politique, stratégique, programmatique et services grâce à l'appui de l'UNFPA	Documents : ● Documents cadres (politiques, stratégies, plans d'action, programmations) en matière de SDSR ● Documents cadres (politiques, stratégies, plans d'action, programmations) en matière de A&J ● Documents cadres (politiques, stratégies, plans d'action, programmations) en matière de GEWE ● Documents cadres (politiques, stratégies, plans d'action, programmations) en matière de P&D Informateurs : Personnels de : UNFPA, SNU, PE, Coordination CP10, Bailleurs, PTF, Sociétés Universitaires	Revue Documentaire via Grille RD Entretiens individuels et de groupe via Guide d'entretien
DONNEES COLLECTEES			
Hypothèse 2 : Les actions de l'UNFPA ont permis de renforcer les capacités des partenaires locaux (gouvernementaux, organisations de la société civile, et autres parties prenantes), y compris en matière de gestion et de gouvernance, dans la conception et la mise en	I1_H2 : Proportion des partenaires dont les capacités ont été renforcées par le CP10 pour la gestion des programmes de SSR, GEWE, ado-jeunes et P&D, le management/ gouvernance et les questions transversales pour la durabilité des effets, suivant l'appui en compétences ; outils-mécanismes-procédures (gestion ; bonne gouvernance) ; l'infrastructure, le	Documents : Rapports de formation, Bon de livraisons, rapports d'activités du CP10 et des projets/programmes ; rapport d'évaluation, rapport de supervision, suivi, assurance qualité.	Revue documentaire via grille de revue documentaire

œuvre des programmes de SDSR, A&J GEWE et P&D en vue de la durabilité des effets.	<i>réseautage et l'obtention de résultats concrets (ressources mobilisées etc.).</i> I2_H2 : Caractéristiques de l'offre de services des partenaires qui sont conformes à la couverture universelle des besoins des différentes catégories de bénéficiaires grâce à l'appui de l'UNFPA I3_H2 : Adéquation de la couverture des prestataires en formations certifiantes et de l'acquisition des capacités améliorées selon les évaluations pré-post, les supervision-monitorings et les revues-coordination.	Informateurs : ● Personnels de : UNFPA, SNU, PE, Coordination CP10, Bailleurs, PTF, Sociétés Universitaires, autres parties prenantes ● Bénéficiaires de services AJ, GEWE, SR	Entretien individuel/de groupe via Guide d'entretien FGD via Guide de FGD
DONNEES COLLECTEES			
Hypothèse 3 : Les bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ont suffisamment acquis des compétences et des connaissances leur permettant de mieux défendre leurs droits et de prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être.	I1_H3 : Proportion de bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ayant accédé à des formations ou à des informations pertinentes leur permettant de mieux défendre leurs droits et de prendre des décisions éclairées en matière de santé, de bien-être, de prévention et réparation des VBG, d'autonomisation socioéconomique et de participation au développement selon les limites de l'implication de l'UNFPA dans la mise en œuvre des services A&J, GEWE et SSR. I2_H3 : Preuve de l'amélioration chez les bénéficiaires direct(e)s des	Documents : ● Rapports de formation ; Rapports de campagne/activité de communication, d'atelier/conférence/fora dans les 4 composantes CP10 ● Rapport d'enquêtes/étude de suivi ● Rapport de supervision/ suivi/évaluation Informateurs : Parties prenantes : Personnels de : UNFPA, SNU, PE, Coordination CP10, Bailleurs, PTF, Sociétés Universitaires, autres parties prenantes Bénéficiaires : Femmes, filles, adolescents, jeunes.	Revue documentaire via Grille de RD ●Entretien individuel et de groupe Guide d'entretien ●FGD via guide de focus group discussion

	compétences et des connaissances nécessaires pour qu'il défendent mieux leurs droits et prennent des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être, de prévention et réparation des VBG, et de participation au développement.		
DONNEES COLLECTEES :			
Hypothèse 4 : L'UNFPA a contribué à l'intégration de ses actions dans les stratégies nationales de développement et à la mise en place de mécanismes d'appropriation/ continuité chez les partenaires locaux	I1_H4 : Nombre et niveau de diversité des mécanismes formels ou informels d'appropriation mis en place par les partenaires locaux de l'UNFPA y compris, la création/intégration dans des institutions/synergies locales, la mise en place des stratégies endogènes de mobilisation des ressources (financières, humaines, matérielles et immatérielles) et des partenariats. I2_H4 : Nombre d'initiatives et d'interventions intégrées dans les politiques publiques et les stratégies nationales de santé, de droits humains, ou de protection sociale. I3_H4 : Preuve de financement alloué aux programmes en matière de santé reproductive et de droits des femmes (après soutien initial de l'UNFPA).	Documents : ● Stratégies nationales de développement ● Rapport d'atelier ou de rencontre de travail ● Rapport d'activité Informateurs : Parties prenantes : Personnels de : UNFPA, SNU, PE, Coordination CP10, Bailleurs/PTF, Sociétés Universitaires, autres parties prenantes	Revue documentaire via Grille de RD ● Entretien individuel et de groupe via Guide d'entretien
DONNEES COLLECTEES : ...			

	Evaluation Expert	assessé par	langue	Activity	Location	Institution/personnel(s) cible(s)	Target Position	Person to meet	Stakeholder category	Link with CPD output and outcome	Telephone number (4)	Email address	Notes	Status of the appointment	appointment date	appointment time		
2/18/2026	Marie-Luce	▼	Français	Entretien individuel	Online	UNFPA	Représentant UNFPA	Rym Fayala	SNU	▼	All	fayala@unfpa.org		Online	21/02/2025	11h00-12h30	Completed	
	Adou	▼		Debriefing et voyage retour	Grand Tunis									Online			Completed	
	Adou	▼	Français	Entretien individuel	Online	UNFPA	Equipe programme UNFPA A&J	Wafa Dhaouadi	SNU	▼	A&J	dhaouadi@unfpa.org		Online			Completed	
	Tiburce	▼			Online	Center of Arab Women For Training and Research	Directrice du CAWTAR	Soukaina Bouraoui / Hedia Belhadj Youssef	ONG	▼	GEWE SSR	cawtar@cawtar.org		Online	17/02/2025	14h00-15h00	Completed	
	Tiburce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille, et des Personnes Agées / Direction	Sous Directrice de Soutien de la Famille	Mme Hanen Benzarti	Gouv	▼	GEWE	hanen.benzarti2015@gmail.com hananebenzarti@gmail.com		Online	06 février 2025	11:00 GMT+1	Completed	
	Marie-Luce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille, et des Personnes Agées / Direction des Personnes Agées	Directrice - Direction Personnes Agees	Imen Ben Cheikh	Gouv	▼	PD			Online			Completed	
	Marie-Luce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Ministère de l'Economie et du Planification	Chargée du dossier Santé et Dev /ICPD	Ahlem Bouchiba	Gouv	▼	PD	94964786 98960835	becheikhimen2@yahoo.fr		Online			Completed
	Marie-Luce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Ministère de l'Intérieur	Vis à vis CRVS	Helmi Soltani	Gouv	▼	PD	98355518	ahlem.bouchiba@mdci.gov.tn		Online			Completed
	Tiburce	▼			Online	Ministère des Affaires Sociales	Direction Handicap	Thameur Toukabri	Gouv	▼	GEWE, SSR	50346186	soltani.helmi@interieur.gov.tn		Online	4/3/2025		Completed
	Marie-Luce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Ministère de la Santé - DEP	Responsable DEP / PF ICPD	Hend Bouguerra	Gouv	▼	PD	51962574 / 71150383	thamer.toukabri@social.gov.tn		Online	10h00-12h30	Completed	
	Tiburce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Centre de Recherche et de Documentation et d'Information sur le femme	Directrice des études	Sonia Ben Djemia	Gouv	▼	GEWE		hind.bouguerra@rns.tn		Online	21/02/2025	14:30-16:00	Completed
	Tiburce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Ministère de la Santé - DGS- ShocRoom	Sous Directrice responsable SHOCROOM	Chiraz Borgi	Gouv	▼	GEWE		etudes2024observatoire@gmail.com chiraz.borgi@rns.tn		Online	27/02/2025	10:00-11:30	Completed
	Adou	▼	Français	Entretien individuel	Online	Association Tunisienne de la Santé de la	Directrice ou bureau executif	Irzak Khnitech	ONG	▼	A&J, SSR	94109046	director@atsrn.org		Online			Completed
	Adou	▼	Français	Entretien individuel	Online	ADOPLUS	Présidente	Dhouha Jouchi	ONG	▼	A&J		association.adoplus@gmail.com		Online			Completed
	Tiburce	▼	Français	Entretien individuel	Online	Faculté de Médecine de Tunis	Enseignante	Soumaya Bourgou	Université	▼	GEWE		soumaya.bourgou@fnt.utm.tn		Online	20/02/2026	9:30 GMT+1	Completed
	Tiburce	▼	Français	Entretien individuel	Online	ATSR Tanouine		Bechir Bouaziz	ONG	▼	SSR		Bouazizbechir@yahoo.fr		Online			Completed
	Tiburce	▼	Français	Entretien individuel	Online	TAMSS	Coordinatrice des programmes	Darine El Ouzar	ONG	▼	GEWE	24978858	darine.elouzar@gmail.com		Online			Completed
2/17/2026	Marie-Luce	▼	Français	Entretien de groupe	Online	Institut National de la Santé (INSP)	Directrice	Hajer Aounallah Skhiri &	Gouv	▼	PD, A&J		hajer.skhiri@fnt.utm.tn		Online			Completed
	Adou	▼	Français	Entretien individuel	Online	Observatoire National Jeunesse	Directeur general	Fouad Oumi	Gouv	▼	A&J		fouad.oumi@yahoo.fr / fouad.oumi@gmail.com		Online			Completed
	Adou	▼	Français	Entretien individuel	Online	Zanoobyza		Sonia Hedhili	ONG	▼	A&J		zanoobyza.tunis@gmail.com		Online	2/13/2025	13h-15h	Completed
	Adou	▼	Français	Entretien individuel	Online	Association Tunisienne de Sexologie Clinique	Présidente	Ines Derbel	ONG	▼	A&J		inesderbel@yahoo.fr		Online	2/14/2025	10h30 à 11h30	Completed
3/12/2026	Tiburce	▼	Arabe	FGD	Medenine	FVV (ONG Locale- ADDCI)	beneficiaires					SSR GEWE	romdhanewalid@addci.org / abadiolfa@addci.org		Online	2/12/2025	10h- 12h	Completed
3/12/2026	Tiburce	▼	Français	Entretien de groupe	Medenine	ONG locale: ADDCI & MDM - Equipe	Monia Taleb MDM		ONG			SSR GEWE		Online	2/12/2025	14h-15h30	Completed	
3/14/2026	Amal	▼	Arabe	Visite de terrain	Kairouan	Centre de PEC VBG (TAMSS Centre Kairouan)	interdit aux hommes		ONG nationale			GEWE		Online	2/14/2025	9h - 10h	Completed	
2/14/2026	Adou	▼	Français	Visite de terrain	Kairouan	Espace Amis des jeunes_ Centre SSR			Gouv			SSR A&J		Online	2/14/2025	9h30 - 10h30	Completed	
2/14/2026	Adou	▼	Arabe	FGD	Kairouan	Femmes/filles bénéficiaires services SMNN &								Online	2/14/2025	10h30-11h30	Completed	
2/15/2026	Adou	▼	Arabe	FGD	Grand Tunis	Ado-jeunes NEET - IADH ?						A&J		Online	2/15/2025	13h00 - 15h00	Completed	
2/15/2026	Adou	▼	Arabe	FGD Tunis 2	Grand Tunis	Ado-mineurs <18ans - IADH						A&J		Online	2/15/2025	15h00 - 17h00	Completed	
2/17/2026	Tiburce	▼	Français	Entretien de groupe	Grand Tunis	Association Tunisienne Sages Femmes (ATSF)	Présidente	Mounira Mahfoudhi	ONG	▼	SSR	MM : 97115232	mahfoudhi.mounira1@gmail.com		Online	2/17/2025	10h00 à 11h30	Completed
2/17/2026	Adou	▼	Français	Visite de terrain	Grand Tunis	Centre SSR & Espace Amis des jeunes - Bardo			Gouv			SSR A&J		Online	2/17/2025	10h00 à 11h00	Completed	
2/17/2026	Tiburce	▼	Français	Entretien de groupe	Grand Tunis	OIM	Head of migrant protection and	Alice Sironi (OIM) ;	SNU	▼	SSR			Online	2/17/2025	12h00 à 13h30	Completed	
2/17/2026	Adou & Tiburce	▼	Français	Entretien de groupe	Grand Tunis	ONFP	Coordination UNFPA-ONFP	Najoua Abderrabba	Gouv	▼	SSR GEWE A&J			Online	2/17/2025	14h30 à 17h	Completed	
26/2/2026		Français	Entretien individuel	Online	Online	UNFPA	Coordinatrice du programme	Hala Ouassini	Gouv	▼	SSR GEWE A&J			Online	2/3/2026		Completed	

Acronyme	Nom complet de l'entité / organisation	Outputs CPD	Axe de collaboration dans le CPD	Type d'organisation/s Gouv., ONG local / Int., Org. de droits des	Date de début collaboration avec UNFPA Tunisie	Personne(s) à contacter				Point focal/vis à vis référence au sein de UNFPA Tunisie	Code GPS	Projet(s) GPS correspondant (s)
						Nom	Titre/ Fonction	e-mail	tel			
MS / ONFP	Ministère de la Santé /	SSR ; A&Y ; GEWE	SSR:	Gouv	01/01/2021	Dr Najoua Abderrabba	Sous-directrice	najoua.abderrabba@gmail.com	98928369	Inès, Wafa, Hela	PGTN01	TUN10SRH ;
MAS	Ministère des Affaires	SSR ; GEWE	SSR / GEWE: Améliorer l'accès des personnes handicapées aux droits et services de santé, notamment de santé sexuelle et	Gouv		Mr Thameur Toukabri			56 536 351	Maroua	PGTN04	TUN10SRH ;
MFFPA	Ministère des Affaires de	GEWE	GEWE:	Gouv	2016	Mme Hanen Benzarti	Sous Directrice	hanen.benzarti2015@gmail.com		Hela et Ines	PGTN05	TUN10GBV ;
INS	Institut National	PD ; GEWE	PD:	Gouv		Mme Mouna Zgolli	Directrice	zgolli.mouna@ins.tn	98302471	Inès	PGTN07	TUN10PDS ;
MEP	Ministère de l'Économie	PD	PD:	Gouv		Ahlem Bouchiba		ahlem.bouchiba@mdci.gov.tn		Rym, Inès	PGTN09	TUN10PDS
ONU	Observatoire National	A&Y	A&Y:	Gouv	01/03/2021	Foued Ouni	Directeur	foued.ouni@yahoo.fr	99306006	Wafa	PGTN15	TUN10YTH
INSP	Institut National de la	PD ; A&Y	PD:	Gouv		Hajer Aounallah Skhiri	Directrice	hajenskhiri@fmt.utm.tn		Inès	PGTN16	TUN10PDS ;
ONLVFF	Observatoire National de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes	GEWE	GEWE: *la production et la diffusion de connaissances pour lutter contre les VBG en soutenant l'observatoire national de lutte contre la violence à l'égard des femmes	Gouv	2021	LAmia Habassi Sonia Zekri	Directrice générale	lamiahabassi2@gmail.com		Hela	PGTN17	TUN10GBV ;
							Directrice	soniaaamira03@gmail.com				
CREDIF	Centre de Recherche de Documentation et d'information sur la Femme	GEWE	GEWE: *opérationnalisation des indicateurs de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les registres administratifs avec la participation de la société civile.	Gouv	2016	Thouraya Belkehia Sonia Ben Jemia	Directrice générale Directrice	thouraya.belkhiakar@gmail.com etudes2024observatoire@gmail.com		Hela	PGTN06	TUN10GBV ;
MS / DSSB	Ministère de la Santé /	SSR	SSR:	Gouv		Faycal Samaali	Chef de Service,	faycal.samaali@yahoo.fr		Inès	PGTN11	TUN10SRH
MS / DGS - Shoc	Ministère de la Santé /	SSR	SSR:	Gouv		Henda Chebbi	Sous-directrice	henda.chebbi@ms.tn			PGTN14	TUN10SRH
FSJFST	Faculté des Sciences	GEWE ; SSR	GEWE:	Université	2022	Aida Caid Essebsi (SRH)?		moniakarimonia@gmail.com		Hela, Ines	PGTN18	TUN10GBV ;
FMT	Faculté de médecine de	GEWE	GEWE:	Université	2022	Soumaya Bourgou		soumaya.bourgou@fmt.utm.tn		Hela	PGTN19	TUN10GBV
CAWTAR	Hôpital Mongi Slim	GEWE	GEWE: a) La production et la diffusion de connaissances pour une défense des intérêts fondée sur des données factuelles en	Hopital	2022	Soumaya Bourgou		soumaya.bourgou@fmt.utm.tn		Hela	PGTN20	TUN10GBV
	Center of Arab Women	SSR, GEWE	SSR:	International		Soukaina Bouraoui		cawtar@cawtar.org		Meriem	PN4456	TUN10SRH
ATFD	Association Tunisienne	GEWE	GEWE:	ONG Local	2016 pour GBV	Raja Dahmani		presidente@atfd-tunisie.org		Hela, Wafa	PN5574	TUN10GBV
BEITY	Association BEITY	GEWE	GEWE:	ONG Local	2016	SANA BEN ACHOUR	Présidente	sanabena@gmail.com			PN5957	TUN10GBV
IADH	Institut Arab des droits de l'homme	GEWE ; A&Y	A&Y : * la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux compétences de la vie courante, à la citoyenneté et aux droits humains à l'école et en dehors de l'école ; ** donner aux jeunes les connaissances et les compétences qui leur permettront de faire des choix éclairés pour une vie saine et une transition réussie vers l'âge adulte. *la mise en œuvre d'un programme complet d'éducation sexuelle à l'école et en dehors de l'école *l'engagement communautaire pour diffuser les connaissances et défendre les droits en matière de santé sexuelle et procréative des jeunes * mise en place d'un mécanisme institutionnel et de plateformes de partenariat aux niveaux national et local pour une participation efficace, inclusive et représentative des jeunes à la prise de décision et au dialogue GEWE: La mise en oeuvre de mesures de prévention de la violence sexiste dans les organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que dans le secteur privé	ONG internationale	26/03/2021	Hajer Habchi	Directrice exécutive	chebbi.hajer@gmail.com	92553974	Wafa , Hela	PN6222	TUN10YTH
ATSR	Association Tunisienne	SSR ; A&Y	A&Y:	ONG locale	2021 pour ce	Izrak Khnitech	Directrice	director@atsrt.n.org	94109046	Wafa	PN6586	
ADDICI	Association de	GEWE	GEWE:	ONG locale		Zaineb Mcharek		mcharek-zaineb@hotmail.co		Hela	PN6622	TUN10GBV
ADGS	Association-	GEWE	GEWE:	ONG locale	2017			ass.dev.gafsa.sud@gmail.co		Hela	PN6631	TUN10GBV
TAMSS	Tun Asso-MGT Social	GEWE	GEWE:	ONG locale	2017	Darine El Ouær		darine.elouaer@gmail.com		Hela	PN6632	TUN10GBV
ATSF	Association Tunisienne	SSR	SSR:	ONG locale	2023 pour l'axe	Mounira Mahfoudhi	Présidente				PN7572	

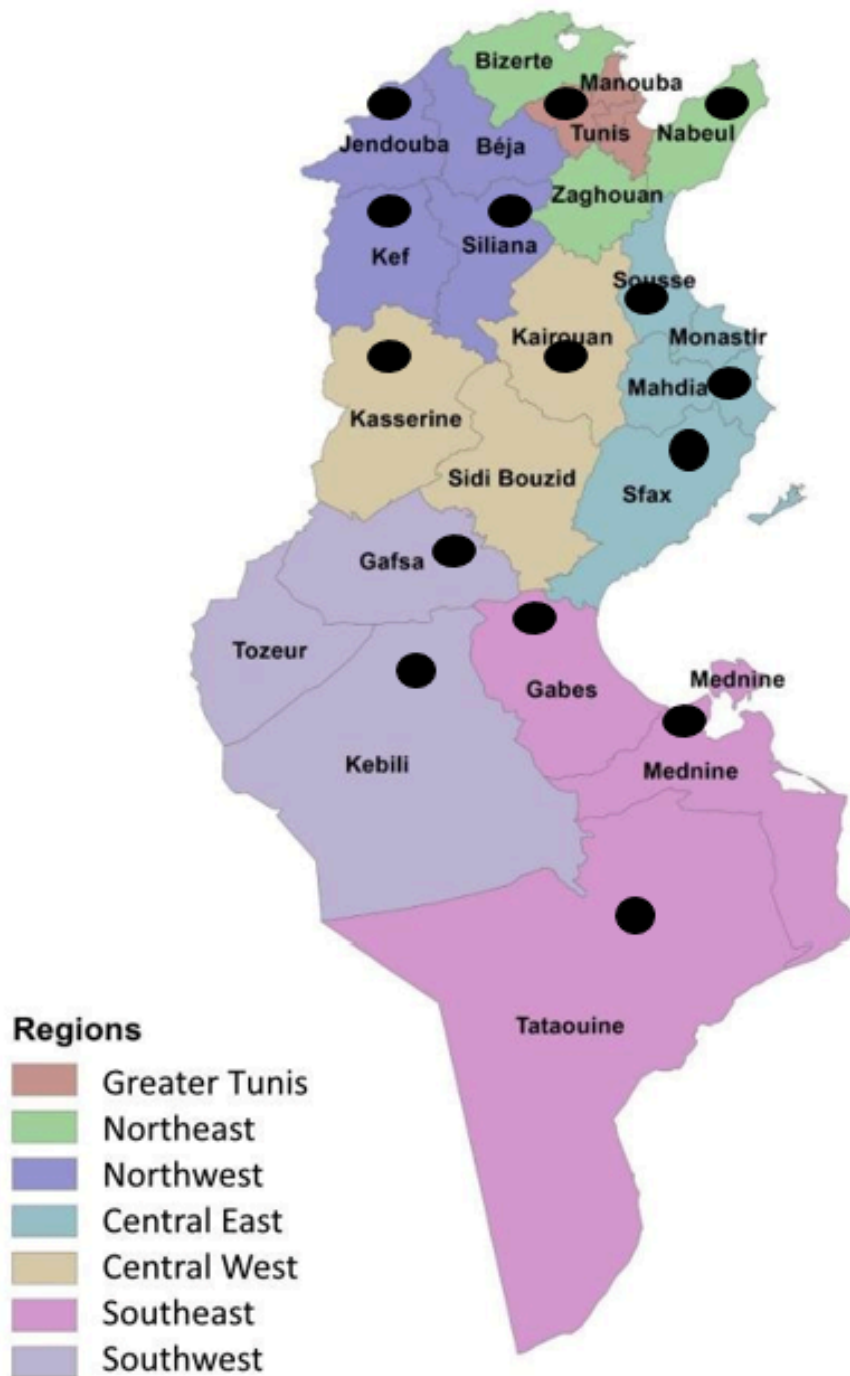


Évaluation du Programme de pays du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Tunisie 2021-2025

RAPPORT DE CONCEPTION

Novembre 2024

Carte du pays montrant les zones de mise en œuvre du programme UNFPA



● Gouvernorats où le CP10 intervient : Grand Tunis, Nabeul, Jendouba, Kef, Siliana, Sousse, Kairouan, Mahdia, Sfax, Kébili, Gabes, Médenine, Tataouine

Équipe d'évaluation et CPE Manager

Equipe d'évaluation	
Tiburce NYIAMA	Consultant International, Chef d'équipe, Expert SR et Genre
Marie-Luce BIA ZAFINIKAMIA	Consultante Internationale, Experte P&D
Ado APPIAH	Consultant International, Expert Ado-Jeunes
Amal LAJMI	Jeune évaluatrice émergente
Inès BOUGHZALA	Manager de l'évaluation, Bureau pays UNFPA Tunisie

HISTORIQUE DES VERSIONS

Version	Date de partage par l'équipe CPE	Date de feedback UNFPA
Rapport conception V1	09/11/2024	14/11/2024
Rapport conception V2	28/11/2024 document rapport 03/12/2024 Suite annexes	10/12/2024
Rapport de conception V3	20/12/2024	28/02/2025
Rapport de conception V4	10/04/2025	

Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE)

Groupe de Référence de l'Évaluation		
Prénom Nom	Fonction	Organisation
Inès Boughzala	Responsable du CPE, Chargée des Programmes SSR et P&D	UNFPA Tunisie
Rym Fayala	Cheffe du bureau	UNFPA Tunisie
Wafa Dhaouadi	Consultant en programmation, Yth	UNFPA Tunisie
Hela Oueslati	Coordonnatrice du programme, Genre RR	UNFPA Tunisie
Oanh Nguyen Thi Kieu	Conseillère régionale en S&E	UNFPA ASRO
Hayet Labessi	Sous-directrice, Direction des Services Médicaux	Office National de la Famille et de la Population, Ministère de la Santé
Kaouthar Chedly	Sous-directrice, Direction de la Communication	Office National de la Famille et de la Population, Ministère de la Santé
Foued Ouni	Directeur général	Observatoire National de la Jeunesse, Ministère de la Jeunesse et des Sports
Hanen Benzarti	Sous-Directrice, Direction de soutien à la Famille	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Agées
Ahlem Bouchiba	Directrice en charge du dossier santé et population, Direction Générale des Services Sociaux	Ministère de l'Économie et du Plan
Hajer Chehbi Habchi	Directrice exécutive	Institut Arabe des Droits de l'Homme
Monia Kari	Directrice du laboratoire de recherche sur les droits de l'homme	Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis
Atf Gherissi	Sage-Femme, Pédagogue, membre au Comité du Programme Professionnel et Scientifique	Confédération Internationale des Sages Femmes
Yousri Mzati	Président de l'association	Organisation Tunisienne de Défense des Droits des Personnes Handicapées
Dhouha Jouchi	Directrice exécutive	Association ADO+

Table des matières

Tableau 1 : Tableau des faits clés	1
Chapitre 1. INTRODUCTION	4
3.1. Réponse Stratégique des Nations Unies et de l'UNFPA	12
3.2. Réponse de l'UNFPA et programme de pays	13
3.2.1 Alignement du programme de pays avec l'UNSDCF et le PS UNFPA 2021-2025	13
3.2.2 Alignement du programme de pays avec l'UNSDCF et le PS UNFPA 2021-20225	14
3.2.3 Logique d'intervention sous-jacente (liens entre activités, produits et résultats décrits dans la théorie du changement)	16
Chapitre 4. APPROCHE ÉVALUATIVE	19
4.1 Approche Analytique : analyse de contribution et théorie du changement	19
4.1.1. Concept de l'analyse de contribution du présent CPE	19
4.1.2. Procédé de l'analyse de contribution du présent CPE	19
4.2. La théorie du changement du Programme Pays	20
4.2.1. Affinement de la théorie du changement	20
4.2.2 Rôle de la Théorie du changement dans l'évaluation	26
Chapitre 5. QUESTIONS D'ÉVALUATION	27
5.1 Questions d'évaluation	27
5.2 Matrice d'évaluation	29
5.2.1. Rôle et contenu de la matrice d'évaluation par étape de l'EPP	30
Chapitre 6. MÉTHODES D'ÉVALUATION	32
6.1 Méthodes de collecte et d'analyse des données	32
6.1.1. Approche qualitative	32
6.1.2. Approche quantitative	34
6.2 Sélection de l'échantillon des parties prenantes et des sites	35
6.3 Analyse de l'évaluabilité, limites et risques	39
Chapitre 7. PROCESSUS D'ÉVALUATION	41
7.1 Vue d'ensemble de la phase d'évaluation	41
7.2 Composition de l'équipe et répartition des tâches	42
7.3 Assurance qualité par l'équipe d'évaluation	42
7.3.1. Qualité du rapport de conception et du rapport final	42
7.3.2. Contrôle qualité de la collecte des données	42
7.3.3. Le suivi de l'ensemble des opérations	43
7.3.4. Les considérations éthiques	43
7.4 Besoins en ressources et soutien logistique du bureau pays	43
7.4.1. Ressources humaines	43
7.4.2. Logistique	44
7.4.3. Appui administratif	44
7.5 Plan de travail	44
ANNEXES	47

Listes des tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau des faits clés

Tableau 2 : Top 10, pays bénéficiaires de l'aide extérieure en Afrique 2022 p10

Tableau 3 : ODD prioritaires en Tunisie p11

Tableau 4 : Aligement des produits du CP10 avec les résultats du plan stratégique de l'UNFPA et les effets du plan cadre UNSDCF pour la Tunisie p 13

Tableau 5 : Réponse programmatique de l'UNFPA Tunisie par produits, interventions et projets. p14

Tableau 6 : Distribution des ressources par axe par source de financement sur la période 2021- 2024 (en millions de dollars) p 16

Tableau 7 : Distribution annuelle des ressources par axes Réel et Prévisionnel p16

Tableau 8 : Description et analyse des paramètres de l'esquisse de TdC du CPD10 UNFPA/TUN P19—P20

Tableau 9 : Finalisation des questions d'évaluation

Tableau 10 : Matrice d'évaluation CPE10 UNFPA/TUNISIE ; QE1, Hypothèse 1, indicateurs 1, 2 et 3

Tableau 11 : Répartition par région des points de prestation de services (PPS) ayant été appuyés par UNFPA dans le cadre du CP10 & sélection des sites de collecte de données de la phase terrain

Tableau 12 : Répartition des entretiens selon les entités, les domaines thématiques et les niveaux

Tableau 13 : Répartition des sites à visiter

Tableau 14 : Répartition des FGD par zone d'intervention et domaine thématique

Tableau 15 : Répartition selon leur expertise et leur degré d'implication selon la contrainte de la présence féminine

Tableau 16 : Répartition des livrables

Tableau 17 : Plan de travail CPE UNFPA/TUNUSIE 2021-2025

Liste des figures

Figure 1 : Esquisse de Théorie du Changement du CPD10 p 18

Figure 2 : Théorie du Changement du PP10-UNFPA/TUN2021-2025 Affinée par l'équipe CPE p21

Figure 3 : Les Phases de l'EPP

Acronymes et Abréviations

A&J	Adolescents et Jeunes
AMG	Assistance Médicale Gratuite
AOD	Assistance Officielle au Développement
APD	Aide Publique au Développement
ASRO	Arab States Regional Office
BAD	Banque Africaine de Développement
CEDEF/ CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CERD	Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
CESCR	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
CIPD:	Conference International for Population and Development
CMW	Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
CNS	Conseil National de la Statistique
CPD:	Country Program Document/Document du Programme de Pays
CPE	Country Program Evaluation/ Evaluation de Programme de Pays
CRC	Convention relative aux droits de l'enfant
CRPD	Convention relative aux droits des personnes handicapées
CRT	Croissant Rouge Tunisien
CSE	Comprehensive Sexuality Education
CRVS:	Civil Registration and Vital Statistics
DSDR	Droit Sexuel et Droit Reproductif
EFSEC	système d'enregistrement des faits et statistiques de l'état civil
FGD	Focus Group Discussion
FVV	Femme Victime de Violence
GEWE	Genre et autonomisation des femmes/ Gender and Women Empowerment
GPS	Global Positioning System
HSH	Homme ayant des relations Sexuelles avec des Hommes
IDH	Indice de développement Humain
IHME	l'Institute of Health Metrics and Evaluation
INS	Institut National de la Statistiques
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
IVG	Interruption Volontaire de Grossesse ;
LNOB	Leave No One Behind
MAS	Ministère des Affaires sociales
MFFEP	Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey (fr : enquête par grappes à indicateurs multiples)
MPTF	Multi-Partner Trust Fund (MPTF)
MS	Ministère de la Santé
NV	Nouvelles Naissances Vivantes
OD	Observation Directe
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONFP	Office National de la Famille et de la Population

ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ONUSIDA Joint United Nations Programme on HIV and AIDS (UNAIDS)
PD/P&D	Population Dynamics ; Population & Development
PDS	Population Data Systems
PF	Planning Familial
PIB	Produit Interieur Brut
PNAFN	Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDS	Plan national de développement de la santé
PS	Plan stratégique
QE	Question d'Évaluation
RNB	Revenu National Brut
RD	Revue Documentaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDSR	Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
SIDA	Syndrome de l'ImmunoDéficiency Acquis
SNS	Système National de la Statistique
SNU	Système des Nations Unies
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d' Urgence de Base
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SSR/SR	Santé Sexuelle et Reproductive
UNAIDS	Joint United Nations Programme on HIV and AIDS
UNCT	United Nations Country Team
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	United Nations Children's Fund
UNPRPD	United Nations Partnership on the Rights of Persons with Disabilities (UNPRPD) is a partnership that brings together UN entities, governments, OPDs and broader civil society to advance the rights of persons with disabilities around the world. The UN entities participating in UNPRPD are ILO, ITU, OHCHR, UNDESA, UNDP, UNICEF, UNESCO, UNFPA, UN Women and WHO.
UNSDCF	United Nations' Sustainable Development Cooperation Framework
USD	US Dollar
VBG	Violences Basées sur le Genre
VBG-FT	Violence Basée sur le Genre Facilitée par la Technologie
VFF	Violence Faite aux Femmes
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WB	World Bank

Tableau 1 : Tableau des faits clés

Indicateurs	Valeurs	Sources
Superficie au km²	164 000 km ²	Ministère Environnement
Dynamique démographique		
Population 2024	11 887 412	INS 2023
Taux de croissance intercensitaire	1.03%	INS 2022
%Population âgée de moins de 19 ans	31% (3 746 053)	INS 2022
% de la population d'âge actif (15 à 64 ans)	65% (7 746 743)	INS 2022
% de la population considérée comme étant dépendante (moins de 15 ans ; plus de 65 ans) moins de 15 ans plus de 60 ans	24% (2 929 870)	INS 2022
	10% (1 706 550)	INS 2022
Ratio personnes à charge par personnes en âge de travailler	0.52	INS 2022
% emploi chez les personnes en âge de travailler	44% (3394100)	INS 2023
L'Indice synthétique de suivi du dividende démographique ou DDMI (Demographic Dividend Monitoring Index)	ND	
Mortalité (pour mille sauf RMM pour 100 000 NV et Espérance de vie à la naissance en années)		
Taux de mortalité général	6.9	MISC 2023 INS/UNICEF
Taux de mortalité néonatale (28 premiers jours de vies)	10	MISC 2023 INS/UNICEF
Taux de mortalité post-néonatale (28 jours à moins d'un an)	16	MISC 2023 INS/UNICEF
Taux de mortalité infanto-juvénile (entre 0 et 5ans)	19	MISC 2023 INS/UNICEF
Espérance de vie à la Naissance	76.9	MISC 2023 INS/UNICEF
	76.9	
	77 ans pour les Femmes.	
	71 ans pour les Hommes.	
Ratio de mortalité maternelle (pour 100 000 Naissances vivantes)	37/100 000	l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, WB 2020
SANTE ET BIEN-ETRE		
Prévalence du retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans	8,3	MISC 2018 INS/UNICEF
Prévalence-malnutrition parmi les enfants de moins de 5 ans	20% 2018	MISC 2018 INS/UNICEF
Proportion de la population utilisant des sources d'eau potable à gestion sécurisée	95,8%	MISC 2023 INS/UNICEF
Proportion de la population utilisant des services sanitaires à gestion sécurisée y compris une utilisation pour le lavage des mains avec eau et savon	92, 1%	MISC 2023 INS/UNICEF
SDSR		
Fécondité et mariage précoce		
Nombre total de femmes d'âge reproductif (15-49 ans)	3 025 215	INS 2022
Indice Synthétique de Fécondité (ISF) des femmes 15-49 ans	1.6	MISC 2023 INS/UNICEF
adolescentes de 15-19 ans qui ont eu une Naissance vivante pour mille	6	MISC 2023 INS/UNICEF
% des adolescentes de 15-19 ans enceintes d'un premier enfant	0.3	MISC 2023 INS/UNICEF
% des adolescentes de 15-19 ans ayant déjà commencé leur vie sexuelle	ND	
Contraception		
Prévalence contraceptive chez les femmes de 15-49 ans en union	48%	MISC 2023 INS/UNICEF

Taux de prévalence contraceptive avec des méthodes modernes ¹ chez les femmes de 15-49 ans	48%	MISC 2023 INS/UNICEF
Taux de prévalence contraceptive avec des méthodes modernes chez les femmes de 20-24 ans	31%	MISC 2023 INS/UNICEF
Besoins satisfaits en PF chez les femmes de 15-49 ans en union	69%	MISC 2023 INS/UNICEF
Besoins non satisfaits en PF chez les femmes de 15-49 ans en union	16,1%	MISC 2023 INS/UNICEF
Besoins satisfaits en PF chez les femmes de 15-19 ans en union	ND	
Besoins satisfaits en PF chez les femmes de 20-24 ans en union	23%	MISC 2023 INS/UNICEF
	Santé maternelle et du nouveau-né	
Couverture des soins prénatals % de femmes ayant eu 4 consultations prénatales avant accouchement.	78,6	MISC 2023 INS/UNICEF
Taux d'achèvement en consultation prénatale	ND	
Proportion d'accouchements assistés par un prestataire formé	98%	MISC 2023 INS/UNICEF
Proportion de soins postnatales dans les 48 heures suivant l'accouchement	89,2%	MISC 2023 INS/UNICEF
Nombre structures de santé offrant des SONUB ; SONUC		
Proportion de femmes porteuses de fistules obstétricales traitées	ND	
	VIH et Comportement sexuel	
Prévalence du VIH 15-49 ans	0,015%	ONUSIDA
Nombre de personnes vivant avec le VIH	7 100 (est.)	ONUSIDA en 2020 ; contre 4100 en 2010
Nombre de personnes vivant avec le VIH prenant un traitement antirétroviral	26%	ONUSIDA 2020
Taux de décès par un maladie due au SIDA pour 100 000	Homme 3.6 Femme 0.5	ONUSIDA 2020
Prévalence du VIH Professionnels du sexe	0,8%	Ministère de la Santé, 2023.
Prévalence du VIH des Hommes ayant des rapports sexuels avec des Hommes.	8,4 %	Ministère de la Santé, 2023.0
Prévalence du VIH chez les Usagers de Drogue Injectable	8,8%	Ministère de la Santé, 2023.
Utilisation du préservatif lors des rapports sexuels avec partenaires multiples chez les femmes/chez les hommes de 15-24 ans	ND	
	Offre de santé	
Ratio habitants pour paramédical qualifié(e) secteur public (norme=5000)	36.5 pour 10 000 hab	Carte sanitaire 2020-2021 du Ministère de la santé.
Ratio personnel médecin/population secteur public (norme=5000)	13,4 pour 10 000 hab	
Ratio personnel sage-femme/population (norme=5000)	21,23 pour 10 000 hab	
	GENRE, DROITS HUMAINS, PROTECTION SOCIALE	
	VBG et Mutilations génitales féminines (MGF) chez les femmes de 15-49 ans	
Violence physique	5,3%	INS 2023
Violence sexuelle	15,6%	INS 2023
Proportion de femmes n'ayant jamais vécu en couple et de jeunes filles âgées de 15 ans et plus victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques commis par un partenaire intime actuel ou ancien dans les 12 mois précédant l'enquête		
Proportion de femmes âgées de 20-24 ans ayant été mariée avant l'âge de 18 ans	2,4%	INS/UNICEF 2023
Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état-civil	99.8%	MISC 2023 INS/UNICEF

¹ Les méthodes modernes sont: la pilule, le DIU ou stérilet, des injections, le Norplant, les spermicides (diaphragme, mousse, gelée), le condom ou préservatif masculin, la stérilisation féminine (généralement la ligature des trompes) et la stérilisation masculine (vasectomie)

Proportion d'individus en situation de handicap dont le handicap empêche une activité soutenue ou de suivre une scolarité normale	ND	
ECONOMIE & TRAVAIL DÉCENT		
Indice de la pauvreté	ND	INS 2021
Indice de Développement Humain	0,731	PNUD
Taux de pauvreté extrême estimé	2.9%	INS 2021
Taux de pauvreté	16,6%	INS 2021
PIB (USD par habitant)	13 682 USD PPA	WB 2023
classement économique du pays en Afrique sur 54 pays	9 ^{ème} (en PIB par hab en PPA)	BAD 2023
Taux de croissance économique en 2021 :	0,4%	WB 2023
Proportion d'adultes (15 ans et plus) ayant un compte dans une banque, dans une autre institution financière ou avec un fournisseur de service mobile et de transfert d'argent	91%	WB 2023

Chapitre 1. INTRODUCTION

1.1. But et objectifs de l'évaluation de programme de pays

L'évaluation du 10^{ème} Programme Pays de la Tunisie répond à trois principes déclinés dans la politique d'évaluation de l'UNFPA. Il s'agit notamment de la redevabilité vis-à-vis des parties prenantes et des donateurs, de la prise de décisions basées sur des données factuelles et de la capitalisation de leçons apprises pour accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD de 1994.

Globalement, l'évaluation vise à (i) fournir une appréciation indépendante du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie 2021-2025 au bureau de pays de l'UNFPA Tunisie, aux parties prenantes nationales et aux détenteurs de droits, au UNFPA ASRO, au siège de l'UNFPA ainsi qu'au public en général ; (ii) élargir la base de données factuelles pour la conception du prochain cycle de programme.

De façon spécifique, l'évaluation vise à :

- Fournir une appréciation indépendante concernant la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité du soutien de l'UNFPA.
- Fournir une appréciation sur le rôle joué par le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie concernant les mécanismes de coordination de l'UNCT en vue d'améliorer la contribution collective des Nations Unies aux résultats du développement.
- Tirer des conclusions de la coopération passée et actuelle, et fournir un ensemble de recommandations claires, stratégiques et concrètes pour le prochain cycle de programme.

1.2. Champ de l'Évaluation

1.2.1. Portée thématique de l'évaluation

Conformément aux TDR, l'évaluation portera sur les interventions selon les quatre domaines thématiques de programmation : Santé sexuelle et reproductive ; Adolescents et jeunes ; Égalité des sexes et autonomisation des femmes ; Dynamique des populations.

Pour chaque domaine, le potentiel de contribution des prévisions et réalisations avers les résultats sera analysé.

En outre, l'évaluation couvrira des questions transversales telles que les droits humains, l'égalité de genre, handicap, le statut du déplacement et de la migration, la prise en compte des populations vulnérables, etc., et les aspects transversaux tels que : la coordination, le suivi et l'évaluation (S&E); l'innovation, la mobilisation des ressources, et les partenariats stratégiques, etc.

1.2.2. Couverture géographique de l'évaluation

L'évaluation aura une couverture nationale et infranationale dans les zones où l'UNFPA a mis en œuvre des interventions en collaboration avec ses partenaires, notamment dans les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul, Sfax, Mahdia, Gabes, Kairouan, Kébili, Médenine, Tataouine, Gafsa, Kasserine, Siliana, Kef, Jendouba, et Sousse. Ces gouvernorats ont été identifiés suivant l'approche basée sur l'équité. En effet, ils concentrent de nombreuses vulnérabilités et les populations sont susceptibles d'être laissées de côté. À titre d'exemple, alors que la capitale Tunis compte en moyenne 3,5 médecins pour 1 000 habitants, c'est 0,6 médecin pour 1 000 habitants qui s'occupe des populations des régions du nord-ouest (Jendouba et Kef) et du sud (Tataouine). À l'issue de l'échantillonnage, des gouvernorats seront identifiés et visités pour apprécier les progrès, les défis, les leçons apprises et les bonnes pratiques enregistrés au cours de la mise en œuvre du 10^{ème} Programme Pays de la Tunisie.

1.2.3. Cadre temporel de l'évaluation

La mission répond à une exigence de la politique d'évaluation de l'UNFPA (2024) qui exige qu'une EPP soit réalisée à chaque cycle de programmation, et au minimum tous les deux cycles. Ainsi la présente évaluation couvrira toutes les actions planifiées dans le cadre du 10^{ème} Programme Pays de la Tunisie ; elle portera également sur les actions mises en œuvre ainsi que celles qui n'ont pu l'être sur la période allant de 2021 à 2024.

1.3. But du rapport de conception

Le rapport de conception vise à faire en sorte que l'équipe d'évaluation, le gestionnaire de l'évaluation, le management et le personnel de l'UNFPA ainsi que les membres du groupe de référence aient une compréhension commune et partagée de l'objet et la portée (et ses limites éventuelles) de l'évaluation.

Le rapport de conception donne également une occasion au gestionnaire de l'évaluation et au groupe de référence de vérifier le niveau de compréhension des évaluateurs en ce qui concerne les défis liés au contexte national ainsi que du réponse des Nations Unies et de l'UNFPA. Le rapport de conception décrit :

- ☐ les questions d'évaluation ;
- ☐ les hypothèses connexes pour la vérification ;
- ☐ les indicateurs (tels que présentés dans la matrice d'évaluation) ;
- ☐ la méthodologie ;
- ☐ les principaux outils de recherche ;
- ☐ l'échantillon des parties prenantes et les sites sélectionnés ;
- ☐ le plan de travail et le calendrier.

Chapitre 2. CONTEXTE NATIONAL

2.1. Défis de développement et stratégie nationales

2.1.1 Contexte politique

Depuis 2011, la Tunisie a engagé un processus de transition démocratique. À la suite de l'adoption d'une constitution en 2014 avec un régime parlementaire hybride, le pays a connu une série de scrutins libres et équitables consécutifs, dont les élections présidentielles et parlementaires de 2014 et 2019, sans oublier les élections municipales en 2018. En 2021, au vu d'une crise politique majeure, le Président de la République a entamé une nouvelle **dynamique** politique, avec l'adoption d'une nouvelle constitution et l'élection d'un nouveau parlement à l'issue d'un référendum tenu en 2022. Des élections locales ont eu lieu entre 2023-2024 afin d'élire les représentants des conseils locaux et régionaux, qui constitueront la 2^{ème} Chambre du parlement. Au cours des élections présidentielles d'Octobre 2024, le président a été réélu dès le premier tour. Le processus électoral a fait l'objet d'une controverse. Plusieurs partis politiques et la société civile ont exprimé leurs critiques².

2.1.2 Situation Contexte socio-économique

Sur le plan économique, la Tunisie est classée 5^e sur 54 pays africains selon l'indice de développement humain. Comme pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure. Au cours de la dernière décennie, le pays a connu un ralentissement économique avec une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) moyenne de 1,7 % entre 2011 et 2019 et de 1,2% en 2023. Selon la Banque mondiale, le PIB tunisien a enregistré une contraction de 1,5 % en termes réels entre 2019 et 2023. Le PIB enregistré par habitant en USD est de 3901.98 (2023)³. Selon le Fonds Monétaire International, le PIB par habitant devrait atteindre 4.300 dollars en 2024.

L'inflation a atteint un pic de 10,4% en février 2023, le taux le plus élevé jamais enregistré, affectant en particulier les produits alimentaires avec des pénuries à répétition de produits alimentaires de base (importés ou subventionnés) observés depuis 2022. La multiplication de chocs externes au cours des dernières années a entraîné de graves répercussions importantes sur l'économie du pays et sa capacité à remédier à la situation avec un endettement national grandissant (équivalent à 92% du PIB en 2022).

Par ailleurs, la persistance des disparités économiques et sociales constitue un frein majeur au développement et à la stabilité du pays au vu des inégalités de genre et groupes sociaux à travers les différentes régions de la Tunisie. Le taux de pauvreté national, 16,6% (2021), masque des différences géographiques considérables en défaveur des régions de l'intérieur, atteignant environ 30% dans certaines zones du centre et du nord-ouest. L'indice de développement humain (IDH), établi à 0,740 en 2019, accuse une différence significative entre hommes et femmes (0,766 contre 0,689, respectivement), et est revu à la baisse à 0,596 compte tenu des inégalités dans le pays. De même, le chômage ayant touché 16,4% de la population active au 4^{ème} trimestre de 2023, affecte de manière inégale les hommes (13,8%) et les femmes (22,2%). En 2014, 27% des adultes âgés de plus de 15 ans avaient un compte bancaire dans une institution financière. Le résultat est passé à 37% en 2017 et 36% en 2021, avec toutefois des écarts importants entre les femmes et les hommes au niveau de possession de comptes.

² https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_tunisienne_de_2024

³ <https://fr.tradingeconomics.com/tunisia/gdp-per-capita>

2.1.3 Contexte sanitaire et situation de la santé sexuelle et reproductive

Grâce aux politiques, stratégies et plans nationaux instaurés, la Tunisie a pu enregistrer des progrès indéniables dans l'amélioration de l'état de santé de la population. Selon le rapport de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) 2023, la Tunisie est classée 58ème sur 193 États membres des Nations Unies avec l'achèvement de plusieurs objectifs à l'échelle nationale, notamment en matière de réduction de la mortalité maternelle, infantile, et néonatale. Cependant, malgré ces avancées, le système de santé tunisien reste confronté à des disparités importantes, à des difficultés persistantes, à de nouveaux défis liés à l'évolution du contexte national depuis 2011 et aux changements démographiques du pays.

Les disparités dans l'accès à des services de santé de haute qualité sont évidentes ; 80 % des Tunisiens dépendent du système de santé publique, mais seulement la moitié des médecins sont à leur service. De plus, ce secteur public de la santé ne dispose que de 28 % de l'équipement médical de diagnostic avancé du pays. Les disparités sont également notables d'un point de vue géographique. Alors que la capitale Tunis compte en moyenne 3,5 médecins pour 1 000 habitants, les régions du nord-ouest et du sud ont seulement 0,6 médecin pour 1 000 habitants. Les services de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), y compris pour les jeunes, sont inégalement répartis et insuffisamment intégrés dans le système de santé du pays, et témoignent d'un recul de plusieurs indicateurs clés.

Selon l'étude MICS 2023⁴, concernant la prévalence contraceptive, le pourcentage de femmes mariées âgées de 15-49 ans qui n'utilisent aucune méthode de contraception (moderne) a baissé de 49,9% en 2018 à 45,9% en 2023. La demande de planification familiale satisfaite (méthodes modernes) était de 69% en 2023, soit une augmentation par rapport à 2018 (62,8%). Les besoins non satisfaits en matière de planification familiale ont augmenté, passant de 9% en 2012, à 19,9 % en 2018 et 16,1% en 2023 avec des variabilités régionales significatives persistantes. De même, le nombre de femmes enceintes n'ayant eu aucune consultation prénatale a doublé au cours des cinq dernières années, atteignant 9,3 % en 2023 (contre 4,5% en 2018), affectant particulièrement les femmes les plus démunies (16,3%) et sans éducation scolaire (34,1%). Ceci met en évidence des lacunes importantes et un écart croissant entre les besoins et l'accès aux services, en particulier pour les populations vulnérables.

En 2018, environ **99% des accouchements** en Tunisie étaient assistés par un prestataire formé (médecin, sage-femme). La Tunisie dispose d'un système de santé qui assure une couverture étendue des services de santé maternelle dans les établissements publics et privés. Selon les données de l'Enquête MICS (2023), environ **80% à 90% des femmes** ayant accouché dans des établissements de santé reçoivent des soins postnatals dans les 48 heures suivant l'accouchement. Les structures qui offrent des soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base (SONUB) comme la gestion des complications obstétricales simples et l'assistance à l'accouchement sont dans toutes les régions de Tunisie, uniquement dans des centres dédiés à ce type de consultation, notamment les hôpitaux de circonscription. Les soins obstétricaux et néonataux d'urgence complet **ou SONUC** (césarienne, transfusion sanguine, soins pour les nouveau-nés prématurés ou malades, etc.) sont disponibles dans les Hôpitaux régionaux (HR) et centres hospitalo-universitaires (CHU). E. Les SONUB sont accessibles grâce à une répartition significative des maternités des hôpitaux de circonscription sur l'ensemble du territoire. La disponibilité insuffisante des ressources humaines spécialisées (anesthésistes réanimateurs et gynéco obstétriciens) rend les SONUC moins accessibles géographiquement, au détriment du milieu rural. Des défis subsistent concernant l'accès au traitement pour les femmes dans les zones les plus reculées.

La mortalité maternelle au niveau national (37 pour 100 000 NV en 2020) est en dessous de la cible de réduction envisagée par l'ODD ⁵à l'horizon 2030. Cependant, il y a d'importantes disparités géographiques. Selon les dernières données infranationales, les régions de l'intérieur et du sud enregistrent des chiffres élevés, y compris presque deux fois la moyenne nationale (dans l'ordre nord-ouest : 67 pour 100 000 NV, sud-est : 57 pour 100 000 NV ; centre-ouest :56 pour 100 000 NV)⁶.

Selon le rapport "Stratégie de dépistage de l'infection à VIH - Plan Opérationnel 2022-2023 de 2021, la prévalence d'infection à VIH est de 0,015%. L'épidémie est plus prévalente dans les régions du littoral où 88% des cas sont notifiés et concentrée au sein des 3 principales populations clés (8,4% Homme ayant des relations Sexuelles avec des Hommes (HSH), 8,8% Usagers de Drogues Injectables (UDI) et 0,8% Professionnel(le)s du Sexe (PS))⁷ avec une augmentation progressive des séroprévalences au fil des années. Selon les données du dernier rapport de l'ONUSIDA, moins de 500 nouvelles infections étaient notifiées en 2020. Ce rapport indique également que l'épidémie est encore

⁴ L'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) est un programme international d'enquêtes auprès des ménages soutenu par l'UNICEF. La dernière enquête MICS en Tunisie a été effectuée en 2023.

⁵ <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/372258/9789240069312-fre.pdf>

⁶ <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/372258/9789240069312-fre.pdf>

⁷ études bio-comportementales réalisées en 2018

très active chez les populations clés à savoir les HSH avec un taux de séropositivité de 8,2% et chez les UDI avec un ratio incidence/prévalence de 8,77 et une augmentation du nombre des nouvelles infections de 61% et des décès liés au VIH de 45% par rapport à 2010.

2.1.4 Contexte des adolescents et jeunes

Représentant 28% de la population tunisienne, les jeunes (15-29 ans) constituent une force et un potentiel considérable pour le développement du pays. Cependant, ils sont confrontés à de nombreux défis qui entravent leur pleine participation à la vie sociale et économique. Le chômage des jeunes, particulièrement élevé avec un taux de 40,9% chez les 15-24 ans au 4ème trimestre de 2023 (contre 16,4% comme prévalence nationale), est l'un des obstacles majeurs à leur épanouissement.⁸ En effet, plus d'un million de jeunes tunisiens se retrouvent exclus du marché du travail, sans emploi, ni formation, ni scolarisation, situation qui affecte davantage les jeunes femmes que les hommes.⁹

L'engagement citoyen et associatif des jeunes reste également en deçà des attentes, avec seulement 15,6% d'entre eux actifs dans des associations et mouvements civiques organisés. Le sport constitue la principale activité avec une nette préférence pour l'engagement individuel spontané, tandis que les formes d'engagement collectives établies, telles que les associations de jeunes ou les cadres scolaires et universitaires, accusent un déclin notable. Les informations fournies par le département des études, de la planification et des systèmes d'information du ministère de l'Éducation confirment que la violence en milieu scolaire est devenue un problème majeur. Elles indiquent que chaque année, le ministère recense entre 13 000 et 21 000 cas de violence dans les établissements éducatifs, notamment au sein des collèges et des lycées.¹⁰

En ce qui concerne la situation de la SSR des adolescents et jeunes en Tunisie, des données récentes révèlent une situation contrastée¹¹. Si des progrès notables sont observés en matière de connaissances et pratiques, des variabilités importantes persistent : Malgré une majorité de jeunes déclarant connaître les moyens contraceptifs (63,5% des garçons et 62,8% des filles), notamment le préservatif masculin et les pilules contraceptives, des disparités de genre et des lacunes de connaissance existent chez les filles les exposant à des risques de grossesses précoces et non désirées. La connaissance de la légalité de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et la sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles (IST) varient également selon les régions et les groupes de jeunes (67,8% des jeunes au Grand Tunis sont informés de la légalité de l'IVG contre 44,0% au niveau des régions du Nord-Est), soulignant la nécessité d'une approche différenciée et inclusive.

Les perceptions contrastées et erronées sur les violences basées sur le genre (VBG) chez les jeunes, notamment chez les jeunes hommes, sont aussi un élément clé à prendre en considération. En effet, selon des données récentes, 50% des garçons tunisiens enquêtés pensent que seules « les femmes sont victimes de violences sexistes », 63% pensent qu'imposer à l'autre une tenue vestimentaire ne représente pas une forme de violence, et 80% pensent que « payer les femmes moins que les hommes ne constitue pas une forme de violence » (contre 74 % des filles). Par ailleurs, un tiers des jeunes tunisiens enquêtés pense que « les vêtements portés par les femmes et les filles encouragent le viol » (40,5% des garçons contre 26,8% des filles).

Toutefois, l'idée selon laquelle « c'est au garçon de faire le premier pas » et « c'est au garçon de décider » est majoritairement rejetée par les jeunes, témoignant d'une aspiration vers des relations plus égalitaires. Cependant, un nombre non négligeable de jeunes (32,3 % des garçons et 25,1 % des filles), continue de soutenir des relations inégalitaires, avec la justification du recours à l'agression d'un garçon envers sa petite amie chez 23,5% des jeunes enquêtés. Concernant les comportements addictifs des adolescents, les dernières données nationales¹² montrent une hausse significative de la consommation de tabac, passant de 22,6% à 30,7% entre 2013 et 2021, parmi les adolescents scolarisés âgés de 15 à 17 ans, plaçant la Tunisie en tête des pays méditerranéens du Sud. De même, la prévalence de la consommation d'alcool a augmenté, atteignant 8%, la plus élevée parmi les pays du Nord de l'Afrique. L'usage du

⁸ Institut National de la Statistique (INS). Indicateurs de l'emploi et du chômage, Quatrième trimestre 2023.

⁹ Nations Unies, Organisation internationale du Travail, Programme des Nations Unies pour le Développement. Les NEET en chiffres : Faciliter la transition vers l'emploi. 2023.

¹⁰

<https://lapresse.tn/2024/05/18/le-systeme-educatif-en-proie-a-la-violence-les-violences-en-milieu-scolaire-creent-un-profond-malaise/>

¹¹ Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR) et Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) – Bureau Tunisie. Etude sur la sexualité et la SSR des jeunes en Tunisie. 2023 (en cours de finalisation).

¹² Institut National de la Santé (INSP). Enquête "MedSPAD III – Tunisie 2021". 2021.

cannabis a quintuplé pour atteindre 7,9%. Les réseaux sociaux sont largement utilisés par les lycéens, avec 86% les utilisent pendant les jours scolaires, et près d'un sur trois passant plus de 4 heures par jour sur ces plateformes.

2.1.5. Contexte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

La Tunisie a connu des progrès considérables en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, notamment à travers la réforme initiée dès son indépendance et portant sur le rôle et le statut de la femme au sein de la famille et dans la société (adoption du Code du statut personnel, interdiction de la polygamie et du mariage des mineurs, la garantie de l'accès à l'interruption volontaire de la grossesse, etc.) Ces efforts se sont poursuivis au cours des dernières décennies avec l'adoption de lois et la mise en place de politiques renforçant l'égalité des genres dans tous les domaines, y compris la ratification de conventions internationales (ratification de la CEDEF en 1985 et de son protocole en 2008, ratification de la Convention de Lanzarote en 2018, etc.) et mise en place d'un cadre légal national, à travers la promulgation de la loi organique 58-2017 relative à l'élimination de la violence faite aux femmes (VFF).

Sur le plan exécutif, l'intégration de la perspective de genre dans l'élaboration des politiques publiques et du budget de l'État témoigne également de l'engagement du gouvernement tunisien à lutter contre les inégalités hommes-femmes. C'est ainsi que, depuis 2019, la Tunisie a adopté la budgétisation sensible au genre qui institutionnalise la notion de genre au niveau du budget de l'État. De même, une stratégie nationale de lutte contre les VFF a été mise en place dès l'adoption de la loi n°58-2017 priorisant la prévention, la protection des victimes, la gouvernance et la coordination, ainsi que les réformes législatives. Toutefois, le pays affiche encore un indice d'écart entre les genres de 0,642 se classant au 128ème rang sur 146 pays dans le monde¹³. Au niveau politique, un recul sur la participation des femmes a été noté avec une baisse notable de la représentation des femmes (12%) dans le parlement de 2023 (contre 24% en 2019, et 32% en 2014). Malgré un niveau d'éducation supérieur chez les femmes (68,9% des femmes diplômées du supérieur en 2017-2018), des inégalités persistent sur le marché du travail avec 27,4% de femmes étant actives contre 65,1% d'hommes (au 3ème trimestre de 2023)¹⁴.

Les discriminations et les violences sexistes demeurent préoccupantes, avec 84,7% des femmes déclarant ayant subi au moins une forme de violence selon l'enquête nationale de 2023, contre 47,6% en 2010¹⁵. Les formes de violence basée sur le genre, facilitée par la technologie (VBG-FT) et les féminicides constituent également une nouvelle source de préoccupation. Selon une étude nationale (2023), plus de la moitié des femmes enquêtées (60%) ont été à un moment donné victimes de l'un des 14 types de VBG-FT, avec le harcèlement sexuel en ligne en haut du classement¹⁶.

Bien qu'élevé, ce pourcentage demeure cohérent avec les données sur les VBG enregistrées hors ligne en Tunisie. L'absence de cadre légal spécifique à ces violences cybernétiques et les difficultés rencontrées pour la protection des données personnelles entravent la lutte contre ce phénomène en expansion, laissant les victimes sans recours adéquat. Par ailleurs, le nombre de féminicides enregistré dans le pays a quadruplé en cinq ans, passant de 6 en 2018 à 23 en 2023¹⁷. Le premier trimestre de 2024 a déjà vu cinq meurtres de femmes par un partenaire intime. Les analyses qualitatives menées sur le sujet, montrent que ces violences extrêmes s'inscriraient dans une logique de domination masculine et de contrôle des femmes, dans un contexte de défaillances dans la protection des femmes victimes de violence, en particulier dans le cas de violences conjugales¹⁸.

Ces violences basées sur le genre (VBG) trouvent généralement leur origine dans des normes sociales discriminatoires diverses (en lien avec les traditions, coutumes, famille, etc.) le plus souvent non explicites, et non formulées, qui orientent les comportements selon des degrés d'obligation et de contraintes variables. Ces normes porteraient sur le

¹³ Forum économique mondial. Rapport mondial sur l'écart entre les genres. 2023.

¹⁴ Institut National de la Statistique. Rapport national genre Tunisie. 2015.

¹⁵ Institut National de la Statistique (INS). Indicateurs de l'emploi et du chômage, Quatrième trimestre 2023.

¹⁶ Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie. Office national de la famille et de la population. 2010.

¹⁷ l'Institut National de la Statistique. Résultats préliminaires de l'enquête nationale sur les violences faites aux femmes. 2023.

¹⁸ Ministère de la Santé & Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA Tunisie: cyberviolence en 2023 Les violences fondées sur le genre facilitées par la technologie en Tunisie. 2023.

¹⁹ Ministère de la Famille, femmes, enfants et personnes âgées. Rapport de suivi sur les caractéristiques sociales et économiques des femmes victimes de féminicide. 2023.

²⁰ Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA Tunisie. Étude sur les Féminicides en Tunisie. 2022.

corps, l'espace, les choix de vie, etc., et mettraient en exergue une certaine hiérarchie de genre.²¹ En termes d'application du cadre juridique et stratégique, un réseau national de services adaptés est en cours de mise en place, des protocoles sectoriels ont été élaborés et une convention sectorielle a été signée en 2018. Toutefois, la coordination entre les différentes parties prenantes reste un défi majeur avec un niveau de fonctionnement disparate au niveau des instances régionales de coordination.

La Tunisie a ratifié la plupart des principaux traités internationaux relatifs aux droits humains, qui ont largement été intégrés dans la Constitution de 2014, puis dans la Constitution de 2022. Le pays a fait des progrès significatifs dans la soumission de ses rapports aux organes de traités des Nations Unies et dans le dialogue avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme, en répondant aux recommandations émises. En 2021, la Tunisie a également élaboré son Rapport national volontaire en 2021 et son Examen périodique universel a été soumis au conseil des droits de l'homme des Nations Unies en Novembre 2022. Depuis 2011, la capacité des citoyens à participer à la vie politique a considérablement augmenté, et les progrès les plus notables ont été réalisés dans le domaine des libertés individuelles. Toutefois, l'harmonisation du cadre législatif avec les garanties de la Constitution reste incomplète. Des inégalités persistent et la jouissance des droits humains demeure menacée, notamment par les mesures d'austérité et les réformes du marché du travail associées. De plus, la corruption n'a pas diminué de manière significative depuis 2011, entraînant une mauvaise gestion des fonds publics et une réduction des investissements dans les services publics essentiels à la réalisation des droits économiques et sociaux, ce qui touche particulièrement les populations les plus pauvres et vulnérables.²²

2.1.6. Contexte de la dynamique des populations

Au cours des dernières décennies, la Tunisie a connu une transition démographique remarquable, marquée par une baisse rapide de la fécondité et de la mortalité, amorcée dès les années 1960. Cette évolution s'explique par une amélioration des conditions de vie, un meilleur accès à l'éducation, notamment pour les femmes, ainsi que par des politiques publiques volontaristes en matière de santé reproductive et de planification familiale. La Tunisie a ainsi pu atteindre un niveau de fécondité proche du seuil de remplacement dès les années 2000, ce qui lui a permis de bénéficier d'un premier dividende démographique : une période où la proportion de la population en âge de travailler est plus élevée que celle des jeunes et des personnes âgées, créant un potentiel de croissance économique. Toutefois, la pérennisation de cet avantage dépend de la capacité du pays à mettre en œuvre des politiques adaptées en matière d'emploi, d'éducation et d'inclusion sociale. Aujourd'hui, les autorités tunisiennes doivent faire face à de nouveaux défis démographiques, **notamment le vieillissement de la population et les inégalités régionales**, qui appellent à une révision stratégique des politiques de population afin d'assurer un développement durable et équitable.

Par ailleurs, la Tunisie a été l'un des premiers pays à adhérer aux principes de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994, adoptant une approche fondée sur les droits humains, l'égalité de genre et la santé reproductive. Elle s'est engagée à intégrer les objectifs de la CIPD dans ses politiques nationales, en mettant l'accent sur le développement durable, l'autonomisation des femmes et la maîtrise de la croissance démographique. Ce positionnement s'inscrit dans une tradition tunisienne de politiques progressistes en matière de population, avec un appui constant aux droits sexuels et reproductifs et une volonté affirmée de réduire les inégalités sociales et régionales.

Cependant d'un point de vue de la gouvernance et des mécanismes de collecte ainsi que de production de données certains freins doivent être débloqués.

En effet, le Système National de la Statistique Tunisien (SNS) joue un rôle crucial dans la production et la diffusion de données fiables et exploitables pour éclairer la prise de décision en matière de politique de population et de développement, ainsi que le suivi des progrès et l'évaluation des politiques publiques. Cependant, un diagnostic approfondi mené en 2022 a révélé des dysfonctionnements et des défis qui entravent sa capacité à remplir pleinement sa mission conformément aux exigences du 21^{ème} siècle.

²¹ Observatoire National pour la Lutte contre La Violence à l'Égard des Femmes & Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA Tunisie. Étude sur l'identification des normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des violences fondées sur le genre. 2022.

²² <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-11/Tunisia-UNSDCF-2021-2025.pdf>

Avec un manque de clarté juridique dans la répartition des rôles entre le Conseil National de la Statistique (CNS) et l'Institut National de la Statistique (INS), le SNS témoigne d'une gouvernance en difficulté entravant sa coordination et son efficacité. L'absence d'objectifs stratégiques clairs et d'une démarche qualité globales et standardisés rendent difficile le suivi des progrès et l'amélioration du système et affectent la fiabilité et la comparabilité des données produites et la redevabilité envers les utilisateurs. La pénurie croissante de ressources humaines qualifiées, due notamment à la fuite des cadres et des compétences techniques, se surajoute aux problèmes systémiques identifiés et limitent sa capacité à maintenir son expertise et à s'adapter aux exigences d'un environnement en constante évolution. Par ailleurs, l'absence de systèmes et registres intégrés entre les différents secteurs entrave la production de statistiques de qualité et la coordination efficace des activités statistiques.

Concernant le système d'enregistrement des faits et statistiques de l'état civil (EFSEC), bien que pionnier et reconnu pour son exhaustivité et sa qualité en matière de déclaration des décès et des naissances, il accuse désormais un retard en matière de modernisation. La numérisation incomplète des processus et l'absence de systèmes et de registres administratifs intégrés accroissent les difficultés de coordination inhérentes à ce système multisectoriel et limitent son efficacité globale. Il est clair que le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), prévu pour 2024, jouera un rôle capital pour bâtir les fondements d'un premier registre unique de la population et de l'habitat pour une administration digitale permettant une meilleure gestion des données, et prise de décision basées sur les preuves. Par ailleurs, il constituera une étape importante pour le suivi de la réalisation des ODD grâce à l'enrichissement des systèmes de données.

Pour tirer pleinement parti du RGPH 2024, qui est la plus grande opération statistique du pays, celui-ci aura le défi de s'aligner sur les principes et recommandations les plus à jour des NU (Révision 3, 2017), soulignant la nécessité de prendre en considération les progrès technologiques pour la transition vers des recensements basés sur les registres administratifs. Il sera question de privilégier en particulier l'utilisation de technologies de collecte de données fiables couplées au système d'information géographique, et d'autres technologies de l'information géospatiale (tel que le GPS, etc.) dans toutes les phases de l'opération censitaire. La réalisation de ce recensement nécessitera un processus minutieux de préparation, de planification, de mise en œuvre, et d'évaluation afin de réussir cette opération nationale statistique de taille, et surmonter les défis technologiques inhérents à la méthodologie de l'opération, en plus des autres défis contextuels nationaux précédemment cités (dont les ressources humaines qualifiées, etc.).

2.2. Le rôle de l'aide externe

2.2.1. Rôle actuel et évolution dans le temps de l'aide externe

Durant la période antérieure de 10 ans renseignée, après une baisse entre 2012 (1,02 milliards USD) et 2015 (495 869 995 USD), l'aide publique au développement (APD) ou assistance officielle (AOD) à la Tunisie a été globalement à la hausse entre 2015 et 2022 (1 212 290 039 USD)²³.

La Tunisie figure parmi les 10 premiers pays bénéficiaires de l'APD en Afrique (ratio d'APD : 156,9 dollars/habitant)²⁴. L'aide reçue par la Tunisie soutient entre autres secteurs clés, l'éducation, la santé, les infrastructures et le développement rural². Selon la Banque Mondiale²⁵ La contribution de l'APD au Revenu National Brut (RNB) a été en déclin entre 1961 (10,8%) à 2022 et (2,8%) ; avec une hausse relative entre 2012 (2,3%) et 2022 (2,8%). Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)²⁶ et l'Institute of Health Metrics and Evaluation (IHME), les dépenses de santé

Tableau 2 : Top 10, pays bénéficiaires de l'APD en Afrique 2022

Pays bénéficiaires	OD per capita (\$)
1. Sao Tomé & Principe	426,1
2. Cap Vert	240,8
3. Djibouti	215,3
4. Sud Soudan	189,9
5. Comores	177,9
6. Tunisie	156,9
7. Namibie	155,4
8. République du Congo	128,3
9. République Centrafricaine	127,3
10. Somalie	115,7

Source : [Billions Team](#) 25 juin 2024

²³ [Aide publique au développement nette reçue \(\\$ US courants\) - Tunisie | Data \(banquemondiale.org\)](#)

²⁴ [Tunisie et Aide Publique au Développement : Où Va L'Argent ? - Billions Tunisie \(Billions Team 25 juin 2024\)](#)

²⁵ [APD nette reçue \(% du RNB\) - Tunisie | Data \(banquemondiale.org\)](#)

²⁶ World Health Organization. Global Health Expenditure Database, 2021. Available at: apps.who.int/nha/database.

reposent principalement sur les ressources nationales (59,2%).

Les dépenses publiques de santé représentent une proportion de supérieure à 10 % des dépenses publiques totales depuis 2000 (12,4 % en 2021)²⁷, mais elles n'atteignent le seuil normatif de la déclaration d'Abuja (15%)²⁸. La Tunisie a dépensé 265 dollars pour la santé par personne en 2021 (7% du PIB)^{29,30}, un chiffre qui n'a pas augmenté de manière significative au cours des dix dernières années. L'APD et le financement privé prépayé couvrent moins de 1% des dépenses de santé²⁶. Quant à la l'équité envers les ménages démunis, il s'avère que différents régimes de couverture sociale sont en vigueur dont des programmes d'aide médicale gratuite pour les ménages en situation de pauvreté^{31,32}. Le Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses, PNAFN qui est une allocation mensuelle assortie d'une carte d'accès à des soins gratuits ou très largement pris en charge (Assistance Médicale Gratuite AMG I/II) mise en place depuis 1986 et qui touche environ 268000 ménages en 2021³³. Toutefois, il existe des lacunes dans la couverture sanitaire et l'accès aux services de santé, les dépenses de santé à la charge des ménages sont élevées, estimées à 34% des dépenses totales de santé en 2021²⁶. Lorsque les dépenses à leur charge sont supérieures à 20-30 %, cela augmentent le risque des difficultés financières des ménages (UNICEF²⁶, 2022) ; d'où la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des ressources. Ainsi, la tranche de population restant sans aucune couverture sociale est élevée.

2.2.2. Principaux partenaires de développement et rôle

Les 10 principaux pourvoyeurs d'APD pour l'Afrique, y compris la Tunisie sont: le groupe de la Banque Mondiale, les Etats-Unis, l'Union Européenne, l'Allemagne, la France, l'Arabie Saoudite, le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, les Nations Unies (UN), le Japon et le Canada selon l'OCDE, 2022. . Dans les divers secteurs soutenus (éducation, santé, infrastructures, développement rural), des appuis stratégiques (portant sur les visions, politiques, stratégies, normes, standards, lois) sont apportés pour améliorer le cadre politique, juridique, technologique et social. Des appuis intermédiaires et opérationnels sont aussi apportés pour améliorer la régulation et la mise en œuvre des services. Quatre catégories de contrats regroupent les donateurs de l'UNFPA/Tunisie dans le cadre du CPI0 en sources bilatérales (le Canada, l'Italie, le Japon, la Norvège et le Danemark), multilatérales (UE, Donateurs Multiples-UNPRPD) et UN (UNFPA Core Ressources et UNAIDS UBRAF).

²⁷ <https://www.unicef.org/tunisia/media/6556/file/Health%20Budget%20Brief.pdf>

²⁸ Déclaration D'abuja pour la santé universelle 2001 de l'Union africaine sur le financement des budgets nationaux de santé

²⁹ Budget santé tunisie: Rapports MS:

<http://www.gbo.tn/sites/default/files/2022-02/PAP%202022%20final%20traduit%20pour%20publication1502.pdf>

³⁰ <https://www.ins.tn/statistiques/111>

³¹ Rapport 2021 plateforme collaborative des acteurs tunisiens engagés dans la réalisation des ODD en 2021.

³² <https://applications.emro.who.int/EMHJ/V28/06/1020-3397-2022-2806-444-453-fre.pdf>

³³ <https://socialprotection.org/discover/programmes/assistance-m%C3%A9dicale-gratuite-amg-free-medical-assistance>

Chapitre 3. RÉPONSE DES NATIONS UNIES/DE L'UNFPA ET STRATÉGIES DE PROGRAMME

3.1. Réponse Stratégique des Nations Unies et de l'UNFPA

Les actions de l'UNFPA tant au niveau de sa stratégie globale que dans ses déclinaisons au niveau des stratégies pays s'inscrivent dans le cadre général posé par les principaux programmes de développement des Nations Unies. C'est programme sont les suivants : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui fixent les 17 ODD atteindre d'ici 2030 ; Le programme d'action de la Conférence Internationale sur la population et le développement (CIPD)³⁴ et l'ensemble des traité internationaux ratifiés par la Tunisie relatifs aux aspects liés aux ODD .

Pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action de la CIPD en matière de Population et Développement et de contribuer à la réalisation de l'agenda 2030, les domaines d'action prioritaires de l'UNFPA, compte tenu de son mandat, sont identifiés comme étant : i) Faire respecter le droit aux soins de santé sexuelle et reproductive en assurant l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive ; ii) Lutter contre la violence sexiste et les pratiques néfastes contre les enfants (lutter contre les mariages précoces et forcées et les mutilations génitales) et iii) S'appuyer sur la diversité démographique pour stimuler la croissance économique. Les populations cibles (ou les premiers bénéficiaires de la réponse programmatique de l'UNFPA) sont les enfants, les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap et les migrants (nationaux ou internationaux).

Fonds des Nations Unies pour la population Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025

Afin de répondre aux exigences de ces cadres globaux, l'UNFPA a développé le Plan Stratégique de l'UNFPA pour 2022-2025³⁵, pensé et formulé en ayant pour horizon l'atteinte ODD (Objectifs du Développement Durable) en 2030. Parmi les ODD identifiés comme étant prioritaires pour la Tunisie, six objectifs relèvent directement du mandat de l'UNFPA Tunisie

Tableau 3 : ODD prioritaires en Tunisie

ODD identifiés comme prioritaire pour le SNU en Tunisie	ODD relevant directement du 10 ^e Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie
- ODD 1 : pas de pauvreté - ODD 3 : bonne santé et bien être - ODD 4 : éducation de qualité - ODD 5 : égalité entre les sexes - ODD 6 : eau propre et assainissement - ODD 8 : travail décent et croissance économique - ODD 10 : inégalités réduites - ODD 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques - ODD 16 : paix, justice et institutions efficaces - ODD 17 : partenariats	- ODD 3 : bonne santé et bien être - ODD 4 : éducation de qualité- - ODD 5 : égalité entre les sexes - ODD 10 : inégalités réduites - ODD 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques - ODD 16 : paix, justice et institutions efficaces - ODD 17 : partenariats

Plan-cadre de coopération des Nations Unies (2021- 2025)

³⁴ [Report on the International conference on Population and development.](#)

³⁵ ref

https://www.unfpa.org/sites/default/files/board-documents/main-document/FR_DP.FPA_.2021.8_-_UNFPA_strategic_plan_2022-2025.pdf

La réponse stratégique des Nations Unies, déployée au travers de ses agences présentes en Tunisie et en fonction de leurs domaines d'action respectifs et des partenaires nationaux (organisations non gouvernementales, associations, partenaires techniques et financiers) est décrite dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2021 – 2025³⁶. Le plan est élaboré en tenant compte des conclusions de l'Analyse pays de l'Equipe pays ainsi que du rapport de l'UNDAF 2015-2020 pour la Tunisie et en ayant pour vision de long terme l'atteinte des ODD de l'Agenda 2030. Ce plan met en avant les priorités stratégiques identifiées par le SNU afin de rationaliser l'allocation des ressources.

Du fait de son mandat et de ses domaines d'intervention (cf. les quatre domaines thématiques de l'UNFPA), les programmes et les interventions de l'UNFPA s'inscrivent parmi les actions mises en œuvre pour l'avancement de **la priorité stratégique 2**.

Le priorité stratégique 2 « *mener des actions pour contribuer à réduire les inégalités et améliorer la résilience de la Tunisie face aux crises et aux risques climatiques* » se décline en trois effets attendus d'ici 2025 en Tunisie. Lesdits effets sont repris dans le tableau ci-dessous. Ces effets se déclinent en principe d'exécution auxquels **les actions programmatiques de l'UNFPA devront répondre dans la mise en œuvre de leur programme par axe**.

3.2. Réponse de l'UNFPA et programme de pays

Le 10^{ème} Programme de pays 2021-2025 (CPD) a été conçu en consultation avec les parties prenantes nationales, à savoir les partenaires gouvernementaux, les acteurs de la société civile, les chercheurs et universitaires spécialisés dans les domaines d'action de l'UNFPA ainsi que des groupes de jeunes.

Le CPD est aligné avec les plans nationaux de développement de 2016-2020 et 2023-2025, l'analyse et le bilan commun de pays des Nations Unies pour la Tunisie 2020, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2021-2025, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les engagements pris par le gouvernement et les partenaires lors du sommet de Nairobi de 2019 sur la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+25), et les plans stratégiques de l'UNFPA 2018-2021 et 2022-2025.

3.2.1 Alignement du programme de pays avec l'UNSDCF et le PS UNFPA 2021-2025

Le Tableau 4 ci-dessous permet de visualiser l'alignement des produits du CP10 de l'UNFPA Tunisie avec les résultats du plan stratégique de l'UNFPA 2022-2025 et les effets du plan cadre UNSDCF 2021-2025 pour la Tunisie.

³⁶ Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2021-2025
<https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-11/Tunisia-UNSDCF-2021-2025.pdf>

Tableau 4 : Alignement des produits du CP10 avec les résultats du plan stratégique de l'UNFPA et les effets du plan cadre UNSDCF pour la Tunisie

Les effets attendus du UNSDCF 2021-2025	Résultats attendus SP UNFPA 2022-2025	Les axe d'intervention UNFPA Tunisie	Les produits élaborés pour UNFPA Tunisie
EFFET 3 En 2025, les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les plus vulnérables, et un engagement effectif de la population	Résultat 1 - Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et procréative et exercent pleinement leurs droits en matière de procréation sans contrainte, discrimination, ni violence	Santé sexuelle et procréative.	Produit 1. SSR Renforcement des capacités nationales pour assurer un accès équitable à des services et informations intégrés de santé sexuelle et procréative de haute qualité pour les femmes, les adolescents et les jeunes, y compris dans les situations humanitaires et d'urgence
EFFET 2 En 2025, les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les plus vulnérables, et un engagement effectif de la population EFFET 3 En 2025, les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les plus vulnérables, et un engagement effectif de la population	Résultat 2 - Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les Adolescents, gagnent en autonomie pour avoir accès à des services de santé sexuelle et procréative et à des droits en matière de procréation, dans tous les contextes.	Adolescents et jeunes	Produit 1. Ado et Jeunes Renforcement des capacités nationales à mettre en œuvre des programmes qui donnent aux jeunes les moyens de prendre des décisions concernant leur corps et leur vie et de participer au développement durable, à la paix et à la sécurité, y compris dans un contexte humanitaire
EFFET 2 En 2025, les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les plus vulnérables, et un engagement effectif de la population EFFET 3 En 2025, les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les plus vulnérables, et un engagement effectif de la population	Résultat 3 - Faire progresser l'égalité des sexes	Axe Égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes	Produit 1 Egalité des sexes et autonomisation des femmes Amélioration de la capacité nationale à défendre, prévenir et répondre à la violence sexiste, y compris dans les contextes humanitaires
EFFET 1 En 2025, des institutions redevables soutenues par un cadre législatif harmonisé et des populations engagées garantissent le renforcement de l'état de droit, la protection des droits humains et la cohésion et justice sociales, particulièrement pour les plus vulnérables, conformément aux conventions et normes internationales et en complémentarité et interdépendance avec les efforts de développement inclusif et durable	Résultat 4 -La quête du développement durable représente et tient compte de toutes les personnes, de tous les lieux	Axe Dynamique des populations	Produit 1. P&D Amélioration des systèmes nationaux de données démographiques afin de cartographier et de corriger les inégalités pour faire progresser la réalisation des ODD et des engagements du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et pour renforcer les interventions en cas de crise humanitaire

3.2.2 Alignement du programme de pays avec l'UNSDCF et le PS UNFPA 2021-20225

Le tableau 5 ci-dessous structure l'alignement des projets avec les interventions et celui des interventions avec les produits du CP10 de l'UNFPA Tunisie.

Tableau 5 : Réponse programmatique de l'UNFPA Tunisie par produits, interventions et projets.

Produits	Interventions	Projets
Produit 1 SSR- Renforcement des capacités nationales pour assurer un accès équitable à des services et informations intégrés de santé sexuelle et procréative de haute qualité pour les femmes, les adolescents et les jeunes, y compris dans les situations humanitaires et d'urgence	1. Soutien de la mise en œuvre des stratégies nationales relatives à la SSR (SNSMNN, SNSAJ, PNSSR) 2. Soutien des systèmes de suivi et de contrôle de la qualité 3. Intégration de la SSR dans les situations de crise, y compris la fourniture et l'intégration du DMU dans les stratégies SSR et les plans nationaux de préparations aux urgences 4. Renforcement de l'offre SDSR incluant l'humanitaire et les groupes vulnérables (COVID, migrants, crise tunisienne)	● Connecting vital events registration and gender equality (ConVERGE) ● Soutien aux activités du CRT (Croissant Rouge Tunisien) dans la réponse aux besoins de migrants et réfugiés en Tunisie. ● Strengthening social protection system for vulnerable and marginalized segments of the population as a response to COVID-19 ● For a better access of Persons with Disabilities to services and rights in Tunisia ● Programme conjoint de santé Maternelle et Néonatale ● HIV Prevention & treatment ● Provision of essential reproductive health and sexual and gender-based violence information and services to vulnerable migrants and host community members, particularly: women and youth, in Tunis
Produit 2 Ado & Jeunes Renforcement des capacités nationales à mettre en œuvre des programmes qui donnent aux jeunes les moyens de prendre des décisions concernant leur corps et leur vie et de participer au développement durable, à la paix et à la sécurité, y compris dans un contexte humanitaire	1. Soutien aux politiques, stratégies et programmes nationaux multisectoriels axés sur les A&J, qui tiennent compte des déterminants de leurs DSDR et de leur bien-être. 2. Donner aux jeunes les connaissances et les compétences qui leur permettront de faire des choix éclairés pour une vie saine et une transition réussie. 3. Soutien des droits des jeunes à diriger et à participer au développement durable, à l'action humanitaire et à la paix	● Soutien aux activités du CRT (Croissant Rouge Tunisien) dans la réponse aux besoins de migrants et réfugiés en Tunisie. ● Provision of essential reproductive health and sexual and gender-based violence information and services to vulnerable migrants and host community members, particularly: women and youth, in Tunis ● HIV Prevention & treatment ● Programme on out-of-school CSE (Comprehensive Sexuality Education)
Produit 3 Egalité des sexes et autonomisation des femmes Amélioration de la capacité nationale à défendre, prévenir et répondre à la violence sexiste, y compris dans les contextes humanitaires	1. Production et diffusion de connaissances pour une défense des intérêts fondée sur des données factuelles. 2. Plaidoyer lié à la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, en se concentrant sur l'étude des mesures et législations discriminatoires et le développement d'outils de plaidoyer basés sur les résultats des études. 3. Prévention de la violence sexiste. 4. Amélioration des services de soins et une coordination multisectorielle efficace	● Provision of essential reproductive health and sexual and gender based violence information and services to vulnerable migrants and host community members, particularly: women and youth, in Tunisie. ● For a better access of Persons with Disabilities to services and rights in Tunisia ● Pour une réponse intégrée au VBG EMNA (EU) et ● Strengthening social protection system for vulnerable and marginalized segment ● Strengthening social protection system for vulnerable and marginalized segments of the population as a response to COVID-19
Produit 4 P&D Amélioration des systèmes nationaux de données démographiques afin de cartographier et de corriger les inégalités pour faire progresser la réalisation des ODD et des engagements du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et pour renforcer les interventions en cas de crise humanitaire	Produit 1 P&D 1. Soutenir la conception, la mise en oeuvre, l'analyse et la diffusion du recensement de la population de 2024 2. Améliorer la disponibilité de données de qualité, fiables et suffisamment ventilées concernant les aspects démographiques, le genre, les droits en matière de santé sexuelle et procréative des femmes, des adolescents et des jeunes, des personnes âgées et des groupes vulnérables. 3. Renforcer le plaidoyer en faveur d'une élaboration de politiques fondée sur des données factuelles	● Soutien aux activités du CRT (Croissant Rouge Tunisien) dans la réponse aux besoins de migrants et réfugiés en Tunisie ● Connecting vital events registration and gender equality (ConVERGE)

Les projets non-conjoints menés par l'UNFPA, soit 7, comprennent :

- Pour une réponse intégrée aux violences fondées sur le genre ;
- Programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie ;
- Provision of essential reproductive health and sexual and gender-based violence information and services to vulnerable migrants and host community members, particularly women and youth, in Tunis.
- Strengthening social protection system for vulnerable and marginalized segments of the population as a response to COVID-19 (Japanese supplementary fund)
- Projet NORAD Out of school CSE
- Projet mondial CRVS UNFPA dont la Tunisie est sous récipiendaire
- Projet mondial We Decide UNFPA dont la Tunisie est sous récipiendaire

Les initiatives conjointes sont des initiatives dans lesquelles deux ou plusieurs entités des Nations Unies travaillent ensemble du début à la fin, sur la conception, la planification et la mise en œuvre d'une intervention convenue dans le cadre du plan de travail inter-agences, sans accord formel (document de projet) ou accord inter-agences. Par exemple, lorsque trois entités unissent leurs forces pour travailler à l'amélioration de la santé mentale des adolescents, elles planifient les activités ensemble, mais les mettent en œuvre dans le cadre de leurs projets ou programmes en cours qui leur appartiennent

Les Projets et initiatives conjointes menés par l'UNFPA et d'autres agences des NATIONS UNIES, soit 5 , incluent :

- Programme conjoint de santé Maternelle et Néonatale avec l'UNICEF et l'OMS
- Soutien aux activités du CRT (Croissant Rouge Tunisien) dans la réponse aux besoins de migrants et réfugiés en Tunisie avec l' OIM, UNICEF, HCR, UN women
- Strengthening social protection system for vulnerable and marginalized segments of the population as a response to COVID-19 ; (Projet financé par le MPTF incluant UNHabitat, UNFPA, UNWomen, IOM)
- For a better access of Persons with Disabilities to services and rights in Tunisia; un projet financé par le Multi-Partner Trust Fund des Nations Unies (UN MPTF)³⁷ et mis en œuvre en partenariat avec United Nations Partnership on the Rights of Persons with Disabilities (UNPRPD)
- HIV Joint UN Task Force qui regroupe UNDP, UNFPA, UNODC, WHO qui se partagent une enveloppe attribuée à ONUSIDA Tunisie.

Les projets recensés dans le tableau 4 constituent une des dimensions de la réponse programmatique de l'UNFPA, l'autre composante étant constituée des interventions de l'UNFPA tel que l'appui technique au développement de plan d'action des partenaires nationaux, le renforcement de capacité des institutions partenaires, les travaux d'évaluation de dispositifs en place etc. Ainsi, en dehors des projets ci-dessus, l'UNFPA intervient dans les domaines relatifs aux axes définis dans le CPD³⁸. La composante projet des programmes de l'UNFPA s'articule autour des projets conjointement menés avec les autres agences des Nations Unies présentes en Tunisie et des programmes menés par le bureau de l'UNFPA en Tunisie (en partenariat avec les partenaires locaux). Les projets développés dans les réponses conjointement élaborées avec les autres agences des Nations Unies concernent les thèmes suivants : la santé maternelle et néonatale, la réponse au COVID, La gestion du VIH , la migration, Le handicap.

3.2.3 Logique d'intervention sous-jacente (liens entre activités, produits et résultats décrits dans la théorie du changement)

La logique d'intervention de l'UNFPA répond à une logique d'allocation des ressources par programme (par opposition à une logique d'allocation des ressources par projet). Cela signifie que toutes les ressources doivent être allouées à des activités en lien direct avec le programme tels que défini par le CPD.

Ainsi les ressources allouées annuellement par UNFPA au bureau de la Tunisie (voir tableau 5) ou les ressources levées auprès de bailleurs (Agence d'aide au développement des pays) ne peuvent uniquement être utilisées pour

³⁷ MPTF est un aide le système des Nations unies et les gouvernements nationaux à mettre en place et à administrer des mécanismes de financement commun - fonds fiduciaires multidonateurs et programmes conjoints - afin de collecter et d'allouer de manière coordonnée des fonds provenant de divers contributeurs financiers à un large éventail d'entités chargées de la mise en œuvre.

³⁸ Voir Annexe 2 pour une liste des interventions par axe thématique.

financer des activités contribuant à l'atteinte des résultats tels que définis dans cadre du CPD, mais ils contribuent au cadre plus large définis au niveau international par l'agenda 2030 de développement durable ou le Plan d'Action de la CIPD. Le caractère transversal de certains projets, par le biais des populations ciblées (comme les projets conçus pour bénéficier aux personnes en situation de handicap ou les personnes migrantes et réfugiées), répond aux exigences plus globales de l'agenda 2030 du développement durable qui préconise de ne laisser personne de côté³⁹. Les projets dont le focus est une/des catégories de populations vulnérables / laissées pour compte sont essentiellement financés par des bailleurs et non pas avec les fonds propres UNFPA.

Le dénominateur commun aux quatre produits révèle la logique d'intervention de l'UNFPA en Tunisie et les fondements de son intervention programmatique, à savoir le soutien aux systèmes nationaux déjà en place. La réponse programmatique l'UNFPA consiste essentiellement à i) Renforcer les capacités nationales ii) Améliorer le fonctionnement des systèmes Nationaux.

Ceci se fait au travers d'un soutien normatif et institutionnel en vue de disposer de politiques, stratégies et programmes nationaux clairs, de systèmes d'information permettant des services de qualité et une prise en compte des besoins de la population dans les décisions, une meilleure coordination entre les acteurs clés, un renforcement de capacités de prise en charge adapté pour des intervenants sur les questions de droits de l'homme, droit à la SSR, les spécificités et les besoins des personnes en situation de vulnérabilité en général.

3.2.2. Aperçu de la structure financière du programme de pays

Les ressources financières par axes s'élèvent à environ 5 000 000 USD pour les années 2021 à 2024 toutes sources de financement confondues (fonds propres UNFPA et autres ressource). Les fonds propres représentent 48 % du financement total et les autres ressources 52%. Les prévisions étaient de 41% de financement en fonds propres et 59% par des bailleurs extérieurs. Les données disponibles pour la présentation de l'aperçu de la structure financière du programme de pays ont permis de décrire la distribution des ressources par axe et par source de financement sur la période 2021- 2024, ainsi que la distribution annuelle des ressources par axe selon les prévisions et les réalisations sur la même période. Cette analyse est matérialisée par les tableaux 6 et 7 ci-après.

Tableau 6 : Distribution des ressources par axe par source de financement sur la période 2021- 2024 (en millions de dollars)

DOMAINES DE RÉALISATION DU PROGRAMME		Prévisionnel		Total Prévisionnel	Réalisé		Total Réalisé
		Ressources Ordinaires	Autres Ressources		Ressources Ordinaires	Autres Ressources	
Réalisation 1	Santé Sexuelle et reproductive	500 000	900 000	1 400 000	676 951,5	690 624.14	1 367 757,64
Réalisation 2	Adolescents et jeunes	500 000	900 000	1 400 000	662 805,2	248 365,11	911 179,31
Réalisation 3	Egalité des genres	500 000	900 000	1 400 000	623 144,3	1 467 361,1	2 090 505.40
Réalisation 4	Dynamique des population	600 000	800 000	1 400 000	550 995,7	230 010,4	781 006.10
Coordination du programme et Assistance		400 000	0	400 000	200 000 (Pour l'axe SSR)	0	200 000 (coordination et assistance)
TOTAL		2 500 000	3 500 000	6 000 000	2 513 896.7	2 636 360.75	5 150 257.45

Le tableau 5 présente les prévisions du CPD et les dépenses, depuis 2021 par domaine de réalisation et par nature de ressources ordinaires (dotation en fond propres de l'UNFPA) ou autres ressources (financements en provenance des bailleurs).

La distribution annuelle des ressources par axes selon les prévisions et les réalisations a été analysée sur la période 2021-2024. Le tableau 6 présente ladite distribution des ressources financières.

Tableau 7 : Distribution annuelle des ressources par axes Réel et Prévisionnel

Réalisations	2021		2022		2023		2024		TOTAL PAR AXE	
	Prévu	Reçu	Prévi	Reçu	Prévu	Reçu	Prévu	Reçu	Prévu	Reçu

³⁹ Leave No One Behind LNOB

Santé Sexuelle et reproductive		552 336,16		273 498,44		347 804,04		193 937	1 400 000	1 367 575,64
Adolescents et jeunes		192 496,61		213 889,34		254 731,63		255 052,74	1 400 000	916 170,32
Egalité des genres		412 668,62		589 771,67		640 413,11		447 652	1 400 000	2 090 505,4
Dynamique des population		162 898,74		133 249,67		233 295,63		251 562,14	1 400 000	781 006,18
TOTAL		1 320 400,13		1 210 409,12		1 476 244,41		1 148 203,88	5. 600 000	5 155 257,54

L'information sur les prévisions budgétaires au début de l'année fiscale n'a pas été obtenue. Par contre le BP/UNFPA a indiqué l'accent mis sur les ajustements entre lignes budgétaires le long de l'année pour assurer la complétude de l'exécution budgétaire. L'équipe d'évaluation devra consulter avec le BP/UNFPA pour élucider le gap d'information sur les prévisions annuelles.

Chapitre 4. APPROCHE ÉVALUATIVE

4.1 Approche Analytique : analyse de contribution et théorie du changement

4.1.1. Concept de l'analyse de contribution du présent CPE⁴⁰

L'analyse de contribution va appliquer les principes de l'évaluation basée sur la théorie à l'appréciation de l'atteinte des produits et résultats du CP10. Il s'agira de procéder à : (1) l'analyse des résultats observés par rapport aux prévisions (analyse de l'efficacité apparente du CP) ; (2) l'analyse des liens de causalité entre les résultats (cohérence et contribution dans la chaîne des résultats) et à (3) l'analyse des liens de causalité entre les résultats et les hypothèses (Analyse d'adéquation des hypothèses causales). Elle élucide si des facteurs externes ont contribué à l'atteinte des résultats.

4.1.2. Procédé de l'analyse de contribution du présent CPE

En vue de répondre aux attentes des TDR, l'analyse de contribution sera déployée conformément à la littérature scientifique de référence^{41,42,43} en la matière. Le procédé consistera à : (1)- déterminer la question causale générale ; (2)-établir/analyser l'établissement de la TdC ; (3)-collecter des éléments de preuve ; (4)- rédiger le récit provisoire de contribution et (5)-Faire la critique et la finalisation du récit de contribution, selon les étapes ci-après.

Étape 1 : Circonscrire la question causale : La question causale à laquelle l'évaluation doit répondre est de savoir si les changements observés sur les 3 effets/réalisations du CPD10 sont liés aux 4 produits correspondants ; respectivement ceux de la composante SSR (P1), de la composante Égalité sexes & autonomisation femmes (P3), et celui de la dynamique des populations (P4) ; et si les capacités attendues au niveau desdits produits découlent des interventions prévues/déployées et ou d'autres facteurs.

Étape 2 : Établir la théorie du changement (TdC) du CP10 : Une esquisse de TdC a été proposée suite à une collaboration inclusive des différentes unités de programme du bureau pays UNFPA/TUN avec des parties prenantes des secteurs public et société civile. Ces apports multipartites inclusifs des acteurs des 4 composantes du programme ont contribué à la consolidation de la TdC. Il en ressort un diagramme de visualisation, sans texte descriptif. L'affinement de cette version de la TdC, nécessite : (1) d'examiner comment la TdC exprime la logique du CPD10 ; (2) de montrer la logique d'intervention élucidant les conséquences en cascade attendues des composantes sur leurs cibles ; (3) d'identifier les différentes hypothèses causales de la TdC qui indiquent (a) pourquoi le montage du CPD devrait produire les résultats attendus ; (b) les conditions indispensable pour ce faire ; (d) les mécanismes appropriés pour contribuer à ces résultats ; et (4) d'explorer les explications vraisemblables des changements observés qui sont externes au CP10.

Étape 3 : Collecter des éléments de preuves : La pratique en matière d'analyse de contribution, convoque des outils de recherche en sciences sociales (grille d'observation, liste de contrôle, grille de revue documentaire des progrès) pour déterminer les changements (résultats) observés. Des entretiens individuels, des observations de site, de FGD renseigneront les déterminants des dits résultats. Une telle diversité d'outils prélèvera des données nuancées, favorables, défavorables et variées auprès d'une diversité de sources, preuves et avis. Des données aussi diversifiées permettront de vérifier les hypothèses de contribution sur les changements attendus et d'élucider des contributions identifiées.

Étape 4 : Rédiger un récit provisoire de contribution : Les résultats des tests des hypothèses de contribution induiront des conclusions incluant : 1-la liste exhaustive des changements observés ou résultats atteints; 2-la contribution des interventions SSR, Ado-Jeunes, Égalité des sexes et Autonomisation des femmes et Dynamique des populations aux produits respectifs ; 3-la contribution desdits produits aux effets UNFPA et UNSDCF/pays

⁴⁰ CPE : (Country programme évaluation) Evaluation de programme de pays

⁴¹ Delahais, T., & Toulemonde, J. (2012). Applying contribution analysis: Lessons from five years of practice. *Evaluation*, 18(3), 281-293.

⁴² Mayne J (2012) Contribution analysis: Coming of age? *Evaluation* 18(3): 270-280.

⁴³ Stern, E., Stame, N., Mayne, J., Forss, K., Davies, R., & Befani, B. (2012). Broadening the range of designs and methods for impact evaluations. Report of a study commissioned by DfID

correspondants. L'on déterminera la nature de chaque contribution, sa qualité et son degré. L'on indiquera les contributions externes à la logique d'intervention du CP10.

Etape 5 : Critiquer et finaliser le récit : Selon le feedback du GRE au descriptif de l'analyse de contribution, les évaluateurs produiront un récit final selon les questions d'évaluation, avec en priorité les contributions les plus significatives.

4.2. La théorie du changement du Programme Pays

Sur l'essentiel la TdC repose sur la logique d'intervention du CP10. Elle spécifie les conséquences en cascade des besoins et problèmes de développement (CCA 2020) sur le choix des interventions (Conception CPD10); des interventions sur les cibles de produits et des cibles de produit sur les cibles d'effet/réalisations (chaîne des résultats CP10). Ainsi les différentes hypothèses causales de la TdC sont identifiées. Elles indiquent : (a) pourquoi le montage du CPD (country Program Document ; document du programme de pays) devrait produire les résultats attendus ; (b) les conditions nécessaires à cet effet ; (c) les mécanismes pertinents pour produire ces résultats. Les autres explications plausibles des changements observés seront explorées.

4.2.1. Affinement de la théorie du changement

Le BP/UNFPA Tunisie a proposé et ajusté depuis 2021 l'esquisse de TdC présentée dans la figure ci-dessous. Les évaluateurs ont contracté le format initial, plutôt narratif. Ce schéma la logique d'intervention fera l'objet d'une analyse évaluative.

Figure 1 : Esquisse de Théorie du Changement du CPD10

Vision UNFPA : Accès universel à la SDSR, mortalité maternelle réduite, programme CIPD Accéléré, vie des ado/jeunes et femmes améliorée, via dynamique des populations, respect des droits humains et égalité des sexes			
Domaines thématiques de programmation de l'UNFPA			
Santé sexuelle et reproductive	Adolescents et jeunes	Egalité sexes & autonomisation femmes	Dynamiques des populations
Résultats (outcomes) du Plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025)			
Résultat 1. Accélération de la réduction des besoins non satisfaits en matière de planification familiale d'ici 2025	Résultat 2. Accélération de la réduction des décès maternels évitables d'ici 2025	Résultat 3. Accélération de la réduction de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes d'ici 2025	
Produits (outputs) du 10 ^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie			
Produit 1. Renforcement des capacités nationales pour un accès équitable aux services et informations intégrés de SSR de haute qualité pour femmes, ado & jeunes, en situations dév., humanitaire et urgence	Produit 2. Renforcement des capacités nationales à mettre en œuvre des programmes donnant aux jeunes les moyens d'autonomie sur leur corps et leur vie et de participer à dév. durable, paix et sécurité, contexte humanitaire compris	Produit 3. Amélioration de la capacité nationale à défendre, prévenir et répondre aux VBG, contextes humanitaires compris.	Produit 4. Amélioration des systèmes nationaux de données démographiques pour cartographier et corriger les inégalités avançant la réalisation des ODD et des engagements CIPD et le dév. et renforcer la réponse aux crises humanitaires
Domaines d'action du 10 ^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie			
a--Soutien à la mise en œuvre des stratégies nationales relatives à la santé sexuelle et procréative (la stratégie nationale pour la santé maternelle et néonatale, la stratégie nationale pour la santé des adolescents et des jeunes et le plan national de santé sexuelle et procréative), b--Soutien aux systèmes de suivi et contrôle de la qualité. c--Veille à intégrer la SSR en cas de crise, fournissant l'ensemble minimal de services essentiels, dans les stratégies nationales SSR et les plans de préparation-réponse d'urgence	a--Soutien aux politiques, stratégies et programmes nationaux multisectoriels sur les ado/ jeunes, tenant compte des déterminants de leurs droits SSR et de leur bien-être. b--Donner aux jeunes les connaissances et les compétences leur permettant des choix éclairés pour une vie saine et une transition réussie vers l'âge adulte. c--Soutien des droits des jeunes à diriger et à participer au développement durable, à l'action humanitaire et à la paix	a--Production et diffusion de connaissances fondées sur des données factuelles b--Plaidoyer pour la mise en œuvre de la loi sur l'élimination des VBG basé sur l'étude des mesures et législations discriminatoires et le développement d'outils de plaidoyer y relatifs. c--Prévention de la violence sexiste d--Amélioration des services et coordination multisectorielle efficace	a--Soutenir la conception, la mise en œuvre, l'analyse et la diffusion du RGP 2024 b--Améliorer la disponibilité de données de qualité suffisamment ventilées concernant la démographie, le genre, les droits SSR des femmes, ado- jeunes, personnes âgées et groupes vulnérables. c--Renforcer le plaidoyer pour une élaboration de politiques fondées sur des données factuelles

d--Renforcement de l'offre SDSR incluant l'hum., et les groupes vulnérables (COVID, migrants, crise TUN.)			
Changements : des activités réalisées non planifiées initialement ; d'autres planifiées non réalisées.			
Activités : Liste omises pour besoins de synthèse			

Risques	Hypothèses
● Instabilité politique et troubles sociaux en Tunisie ● Situation du COVID 19 ● Insuffisance des ressources humaines du bureau pays ● Manque de collaboration entre les partenaires	● les conditions politiques et sociales ne s'aggraveront pas et le mandat de l'UNFPA est soutenu par le gouvernement. ● La sécurité garantie par la gestion des risques ; priorité donnée à la continuité du CP10 ● L'épidémie du COVID19 est maîtrisée ● Tout le personnel nécessaire du bureau pays est recruté à temps ● Les partenaires concernés collaborent pour obtenir des résultats ● Le niveau de gestion des risques, de préparation et de réponse concernant les crises (afflux de réfugiés, COVID-19) est suffisant aux niveaux BP/UNFPA, parties prenantes

► Analyse de l'Esquisse de Théorie du Changement du CPD10

L'évaluation aborde la situation de développement avant CPD10 ; les problèmes ou obstacles ; les interventions-solutions ; les produits attendus ; les effets à influencer ; les hypothèses causales ; les risques et hypothèses contextuelles et la structure du diagramme illustratif (l'esquisse de Théorie du changement du CP10 proposée pour le BP/UNFPA). Il s'agit d'une analyse structurale, logique et de contenu. Une description et une analyse sont proposées point par point selon le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Description et analyse des paramètres de l'esquisse de TdC du CPD10 UNFPA/TUN

PARAMÈTRES	DESCRIPTION ET ANALYSE
La situation	● Description : Le palier de la situation de développement initiale a été omis dans la présentation de la TdC. ● Analyse : Le lecteur ne retrouve pas quels besoins ou gaps justifient les interventions retenues. La situation déficitaire (initiale) de développement à améliorer reste à inclure dans la présentation de la TdC en présentant les besoins des bénéficiaires et parties prenantes.
Les problèmes ou obstacles	● Description : Pas d'obstacles/problèmes dans la TdC. ● Analyse : Le document initial de la TdC présente la chaîne superficielle de la logique d'intervention (actions, produits, effets, impacts, vision). Cela a occulté l'analyse via l'arbre à problème ou de la causalité superficielle alors que cette étape a été effectuée dans le processus de conception du CPD10. L'affinement de la TdC va combler cette omission.
Les interventions solutions	● Description : Il y a 4 interventions principales pour la SDSR; 3 pour Ado & Jeunes, 4 pour Genre ; 3 pour P&D. Les domaines d'intervention sont annoncés avec une insertion d'activités plus ou moins opérationnalisées parmi les interventions. L'énoncé des 4 interventions de la composante Genre se limite à l'égalité des sexes avec accent sur les VBG [s.] ● Analyse : Pour rendre plus conforme le diagramme de TdC, les activités devront être extraites et une colonne par intervention sera créée sous le domaine thématique correspondant. Les activités seront opérationnalisées/quantifiées puis intégrées au récit narratif de la TdC. La cohérence théorique entre besoins/problèmes et interventions sera /reste à éprouver . Une rationalisation relative de l'articulation des interventions avec les produits visés se profile. L'inclusivité et le calibrage des premières pour optimiser les secondes est à examiner. En effet le rendu initial de la TdC omet la relation dimensionnelle entre les interventions, les produits et les effets. Actuellement les effets intègrent l'accès/couverture universelles or la formulation des produits ne montrent pas s'ils sont assez dimensionnés pour contribuer à ce niveau de performance attendu sur les effets. La multisectorialité des partenaires pour les composantes SR, A&J et GEWE est manifeste (public, université, société civile) malgré l'omission du privé. Quant à la P&D la faible multisectorialité (secteur public, uniquement ; pas d'université ; pas de société civile) malgré la diversité des utilisateurs des données suggère une prise en compte limitée des ramifications des causes/déterminants des déficits de développement et des accélérateurs du progrès affectant cette composante du programme. .
Les produits attendus⁽¹⁾ et cohérence de chaîne des résultats	● Description : . Le produit 1 (SSR) <i>visé une offre renforcée en termes de gouvernance nationale, de systèmes en place pour un accès équitable aux services et à l'information SSR intégrés de haute qualité pour femmes et ado-jeunes en situations de développement, humanitaire et d'urgence.</i> Le produit 2 (Ado-jeunes) <i>Le produit 2 (ado-jeunes) envisage une situation où le pays dispose de capacités renforcées à mettre en œuvre des programmes fournissant aux jeunes les moyens de décider sur leurs corps, vie et participation au développement durable, à la paix et à la sécurité, contexte humanitaire compris.</i> Le produit 3 (GEWE) <i>visé une situation où les capacités nationales sont à même d'apporter une défense, une prévention et une réponse meilleure aux VBG en contexte de développement et humanitaire.</i> Le produit 4 (P&D) <i>envisage une situation où les systèmes nationaux de données démographiques sont améliorés à</i>

	<i>hauteur de permettre de cartographier et de corriger les inégalités, renforçant les interventions et faisant progresser la réalisation des cibles des agendas ODD et CIPD.</i> Les produits formulés en transformation acquises des capacités à offrir des services ou d'améliorer les cadres normatifs et stratégiques dans le CPD original en Anglais ont indûment été rendus comme des processus dans la traduction française du CPD. Par rapport à son volet information, le produit SR se focalise sur le renforcement de l'acquisition de l'information et non la demande qui résulte de l'information et de la persuasion en vue de l'adoption des bons comportements [ambition mitigée vers les effets]. La matrice de suivi de la performance des indicateurs de la chaîne des résultats existe, y compris ses ajustements. Cependant ladite matrice pluriannuelle est peu renseignée sur la période à évaluer. ● Analyse : La formulation des 4 produits occulte l'ambition d'arriver à des systèmes aux capacités transformées à la dimension des effets universels poursuivis et à un milieu normatif et stratégique facilitant. Parmi les situations dans lesquelles les interventions doivent être réalisées, tandis que le développement et l'humanitaire sont pris en compte l'urgence est omise dans la formulation des produits 2 (A&J); 3 (Genre) et 4 (P&D). En effet la formulation du produit 1 (SSR) intègre clairement le développement, l'humanitaire et l'urgence, tandis que les autres produits se contentent d'inclure l'humanitaire en plus du développement, sans mention du contexte d'urgence. Le challenge LNOB est exprimé dans la formulation des produits SSR et P&D mais pas pour les produits A&J et Genre. Un renforcement/amélioration quelconque est exprimé. Or les effets des PS UNFPA sont précis sur l'universalité attendue de la couverture des groupes cibles. Cela questionne le calibrage de la contribution des produits à la hauteur des effets. Le défaut d'une version intégrale de la matrice des résultats, renseignée sur la période évaluée (2021 à 2024 : au moins jusqu'au 30 novembre 2024) , va compromettre l'analyse des liens de contribution entre les produits et les effets visés. L'appréciation du réalisme dans le calibrage des cibles de produits selon les cibles d'effet/réalisation et de l'ambition de performance du CP10 seront possibles une fois la matrice des résultats renseignée.
-Les effets à influencer ; -L'Impact/ Vision -La cohérence de chaîne des résultats	● Description : <i>les effets</i> poursuivis étaient initialement ceux du PS2018-2021, soit : R1 moyens d'accès à la SDSR acquis par tous (ado-jeunes) en tout contexte ; R2. Services SSR intégrés utilisés sans obstacles et droits exercés par tous (femmes, ado-jeunes) et partout ; R3 : Egalité genre, autonomisation de toutes femmes/filles et droits SR améliorés en tout contexte. Ils indiquaient les transformations visées. Suite à la nécessité de s'aligner en 2022 sur le PS UNFPA2022-2025, la TdC a intégré les 3 nouveaux effets dont : R1. Accélération de la réduction des besoins non satisfaits en matière de PF d'ici 2025 ; R2. Accélération de la réduction des décès maternels évitables d'ici 2025 ; Résultat 3. Accélération de la réduction de la VBG et des pratiques néfastes d'ici 2025. Ces trois énoncés d'effet n'expriment pas le niveau de transformation à atteindre (relative, intermédiaire, universelle/absolue ?), contrairement à la formulation des 3 zéros qui sont les impacts du PS2022 à 2025 de l'UNFPA auxquels ces effets doivent contribuer. Dans leur formulation, lesdits effets focalisent sur le processus d'accélération, sans spécifier le niveau de transformation en termes de réduction qui sera acquis/résultat. La vision ou situation idéale envisagée dans une échéance future est occultée par la mention de l'effort/processus à déployer pour y arriver, à l'exception de l'impact sur la mortalité maternelle. Il faut noter que le siège de l'UNFPA a requis un alignement des indicateurs et des approches du CP10 sur les effets du PS2022-2025; mais pas du narratif. Le rendu initial du diagramme de la TdC omet la référence au PS2018-2021 en cours lors de l'élaboration du CPD et jusqu'en 2021. ● Analyse : la focalisation de la formulation des résultats (produits, effets, vision) sur le processus a : 1-limité le dimensionnement du niveau de changement envisagé dans la vision, les effets/résultats les produits et les interventions. On ne lit pas clairement jusqu'où le CP10 veut aller/arriver. Seule la SR fait exception, mais juste au niveau de la vision]. Les effets visent l'élimination des déficits SDSR, GEWE puis P&D. Leur réalisation interpelle couverture, accès, utilisation universels et capacité optimale. Les outputs devant y contribuer n'intègrent pas systématiquement une qualité et un calibrage à la hauteur. Le système de S&E a omis le suivi des effets⁴⁴, donnant l'impression que l'appui du programme se limite à des changements systémiques au détriment des indicateurs de développement/ transformation de la situation du bien-être humain.
Les hypothèses causales	● Description : Les hypothèses causales, programmatiques censées articuler les liens de contribution entre les différents paliers de la TdC reste implicites, non exprimées. ● Analyse : Des discussions avec les unités de programme et celle du S&E doivent permettre de produire les énoncés des hypothèses de contribution dans la chaîne des résultats du CP10.
Les risques et hypothèses contextuelles	● Description : Des risques ont été intégrés dans la TdC. Des hypothèses contextuelles les adressant ont été formulées. Des risques omis : ●augmentation des flux de migrants ; ●Violence en milieu jeunes ; ●Accès insuffisant aux services de santé surtout public et plus pour les défavorisés.
La structure du diagramme	● Description : Les vecteurs de contribution ne sont pas matérialisés entre les éléments de la TdC ; La Gouvernance/Gestion n'est reflétée dans le processus de changement vers les produits et résultats visés. Une composante ou réalisation GEWE est annoncée dans le CPD (p1). Ensuite, aucune intervention d'autonomisation économique n'est prévue dans ledit CPD. Version de la TdC remise par le BP/UNFPA à l'équipe d'évaluation.

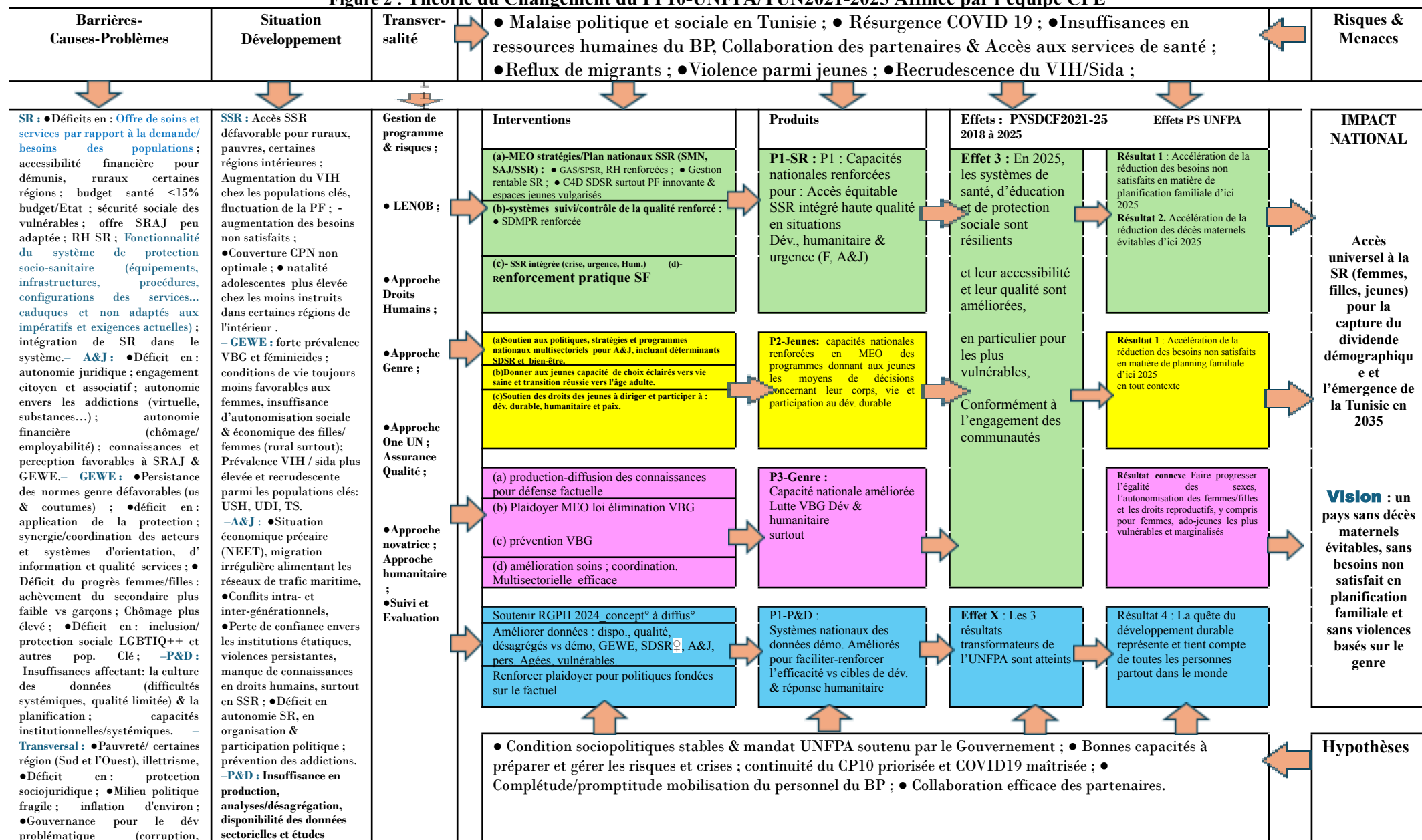
⁴⁴ Programme Pays Tunisie 2021-2025 - Tableau des révisions des indicateurs du cadre des résultats et d'allocation des ressources

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ● Analyse : La chaîne de contribution de la situation initiale de développement à changer à la vision à réaliser nécessite des flèches directionnelles du changement. Il faudrait matérialiser à part comme une intervention, l'éventuel groupe d'activités portant l'autonomisation des femmes sous le Genre. Il faut représenter les paliers omis de la causalité programmatique [besoin ; problèmes ; gestion/transversaux] ; et matérialiser les vecteurs d'influence pour les causalités interne et externe. |
|--|--|

► *Affinement de la Théorie du Changement du CPD10*

L'analyse structurale, logique et de contenu de l'esquisse de TdC ci-dessus suggère les affinements intégrés dans le diagramme révisé de TdC présenté dans la figure 1 ci-dessous. Des évolutions ultérieures viendront avec l'approfondissement de l'assemblage et de la critique des informations sur le CP10, sa performance et ses ajustements et de l'analyse de contribution.

Figure 2 : Théorie du Changement du PP10-UNFPA/TUN2021-2025 Affinée par l'équipe CPE



gestion peu efficace, prospérité peu partagée).	SR/VBG/A&J/ vulnérabilité et en planification factuelle ; ● transition digitale limitée des systèmes nationaux, morcellement des données ; ●déficit d'intégration des systèmes sectoriels et de coordination des acteurs pour centraliser des indicateurs ODD/CIPD.; ●Capture Partielle du Dividende démographique : ● Population vieillissante.			
---	--	--	--	--

Voir narratif à : https://drive.google.com/file/d/102FaBbIBbGanKit8sv_IBqzkSQHfFRcj/view?usp=share_link

4.2.2 Rôle de la Théorie du changement dans l'évaluation

Sur la base de la causalité ou du lien de contribution, la TdC du CP10 met en séquence 8 paliers de la chaîne de développement humain dont : 1) les problèmes/Barrières/causes (liés au milieu, au système et acteurs, et aux bénéficiaires) entravant le changement ; 2) la situation initiale de développement déficitaire (CCA 2020⁴⁵) en Tunisie en 2020 ; 3) la transversalité (gestion de programme, contingence, urgence et humanitaire) ; 4) les solutions ou interventions ayant un potentiel d'amélioration suffisant avéré ; 5) les produits ou résultats intermédiaires auxquels les interventions ou solutions sont censés aboutir comme transformation de l'offre des services et des cadres normatifs et stratégiques ; 6) les résultats finaux attendus comme transformations du milieu et des bénéficiaires au niveau pays (Effets PNSDCF2021-2025) ; 7) Les résultats finaux attendus par l'UNFPA (Effets PS UNFPA 2018 à 2025) et 8) la réalisation de la vision UNFPA et via l'impact National.

Ainsi, la théorie du changement indique selon ses 8 paliers les différentes catégories de données à collecter. Avec ces différentes données, elle permet à l'évaluation de mettre en évidence les changements visés par le programme, la nature de la chaîne des résultats ou transformations attendues (systémique, environnementale et humaine). Les catégories de données réunies, des analyses de cohérence de la chaîne des résultats et de potentiel de contribution du niveau inférieur (outputs) au niveau intermédiaire (effets/outcomes/réalisations) et de ce dernier palier au niveau supérieur (impact/vision), rendues possibles, sont effectuées. La critique de la chaîne des résultats de la TdC indiquera si les résultats classés à un palier de l'échelle y correspondent ; si leur chiffrage ou importance intègre le potentiel nécessaire pour contribuer à la transformation attendue au niveau suivant.

En aval, la Toc permet d'identifier les solutions ou interventions retenues par le CP10 pour arriver aux transformations ou résultats (les 4 produits et 3 effets du CP10). Ici la nature, le lien avec les 4 produits visés et le calibrage de potentialisation de la contribution sont observables. Cela rend possible des analyses d'adéquation des solutions par rapport à la nature et l'importance des changements visés. L'on peut se rendre compte si les interventions choisies en SR, GEWE, J&A et P&D adressent l'ensemble (exhaustivité) des obstacles (causes) et leur chaîne (causes superficielles et profondes) ; lesquels entravent l'atteinte de la transformation des capacités nécessaires pour contribuer aux effets visés. Cela permet aussi d'analyser si la qualité et l'importance (diversité et calibrage) des solutions ou interventions sont à la dimension des transformations attendues au niveau du système (offres SR, Genre, P&D).

⁴⁵ Analyse bilan commun de pays des Nations Unies (BCP) ; Common Country Assessment 2020.

Chapitre 5. QUESTIONS D'ÉVALUATION

5.1 Questions d'évaluation

L'analyse de l'adéquation des 7 questions préliminaires d'évaluation proposées par le bureau de pays sur la base de 5 critères d'évaluation (Pertinence ; Cohérence ; Efficacité ; Efficience ; Durabilité) s'est faite essentiellement sur la base des critères OCDE, 2019⁴⁶, du CPD10, des PS UNFPA 2018-2021 et 2022-2025, des rapports et de la documentation normatives et de l'« EVALUATION GUIDELINES UNFPA: Evaluation Handbook May 2024.pdf ». Chaque question couvre sur l'essentiel le contenu définitionnel de son critère de référence. Cependant la diversité des faits renseignant cette matière inclut généralement des éléments informant un ou plusieurs autres critères. Ainsi, la question QE4, sur l'efficacité fournit des données utiles à l'efficience, à la durabilité et à la pertinence. De même la QE6 renseigne-t-elle au moins l'efficacité et la durabilité ; etc. Sur la base des lacunes et des croisements notés, chacune des 7 questions a été finalisée. Le tableau 9 ci-dessous présente en 3 colonnes, les questions préliminaires, les gaps constatés et adressés et les questions finales résultantes.

Tableau 9 : Finalisation des questions d'évaluation

Question préliminaires	Gaps constatés & adressés	Question Finales
QE1 : [Pertinence] Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie est-il aligné avec (i) les besoins de différentes populations, y compris les besoins de groupes vulnérables et marginalisés (par exemple : jeunes femmes, personnes handicapées, etc.) ; (ii) les stratégies et politiques nationales de développement ; (iii) l'orientation stratégique et les objectifs de l'UNFPA ainsi que les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD et les ODD ?	Omissions : Alignement CP10 avec : - plans nationaux - stratégies UNFPA. - mention des PS UNFPA concernés et de la CEDEF	QE1 : Dans quelle mesure le programme pays de l'UNFPA est-il aligné avec : (a) les besoins de différentes populations, y compris les groupes vulnérables et marginalisés (femmes jeunes/du rural, personnes handicapées ou en situation d'urgence ⁴⁷ , etc.) ; (b) les questions transversales dont les droits humains, l'égalité des sexes et l'inclusion de tous ; (c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement ; (d) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ; et (e) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD? (d) Pertinence] l'évolution contextuelle et les changements des besoins des différentes catégories de populations et des priorités nationales, pour maintenir d'une part le renforcement pertinent des systèmes de santé reproductive, de protection/promotion sociale et de planification basés sur des données fiables et d'autre part l'accès/utilisation des services ?
QE2 : [Pertinence] Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Tunisie a-t-il pu répondre à l'évolution contextuelle et aux changements dans les besoins et les priorités nationales, afin de continuer à renforcer de manière pertinente les systèmes de protection sociale et de santé en vue d'améliorer l'accès des personnes les plus vulnérables aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux services et informations sur la violence sexiste, y compris les adolescents et les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, et les personnes âgées, etc.?	Omissions : continuité de : -l'amélioration des systèmes de planification basés sur des données fiables ; -l'accès aux services SSR, -de la participation au développement/paix (jeunes)	
QE6 : [Efficacité-Cohérence] Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Tunisie a-t-il intégré les accélérateurs, notamment le partenariat et la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies	Omissions : mention claire des accélérateurs des interventions	QE2: [Cohérence] Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Tunisie a-t-il capitalisé dans le concept et la mise en œuvre du programme de pays : (a)- les accélérateurs d'intervention (1. Approches basées sur les droits humains et la transformative

⁴⁶ OCDE : CRITÈRES D'ÉVALUATION : DÉFINITIONS ADAPTÉES ET PRINCIPES D'UTILISATION, 2019 (<https://one.oecd.org/>)

⁴⁷ [Pandémie de Covid-19 en Tunisie — Wikipédia](#) : La pandémie de Covid-19 en Tunisie démarre officiellement le 2 mars 2020. À la date du 11 décembre 2022, le bilan est de 29 272 morts. L'ensemble des 24 gouvernorats sont touchés

⁴⁸ « [Data Covid-19 Tunisie \[archive\]](#) », sur docs.google.com (consulté le 14 décembre 2022) 1 147 282 (cumul jusqu'au 11 décembre 2022)³

⁴⁹ 3317 cas supplémentaires entre le 31 décembre 2022²⁷³ (1 147 645) et le 28 février 2023²⁷⁵ (1 150 962).

⁵⁰ [La situation de l'épidémie du Coronavirus est stable en Tunisie](#)

(UNCT), dans le programme pays et sa mise en œuvre ?	•dissociation des cohérences interne et externe et leur formulation claire •mention des acteurs autres que les agences UN dans la cohérence externe	genre ; 2-l'innovation et la digitalisation ; 3-les partenariats la coopération technique sud-sud et le financement,4- les données et l'évidence ; 5-Ne laisser personne pour compte et priorité au plus défavorisés ; 6-Résilience et adaptation) (b)-La cohérence interne (entre interventions du CP10) et externe (entre interventions CP10 et celles des autres acteurs : UN, OING et autres dans le pays)
QE3 : [Efficacité] Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il contribué à garantir l'accès des populations notamment les plus vulnérables (A&J, FVV, etc) aux services et droits de la santé et les droits sexuels et reproductifs et la réponse aux violences basées sur le genre. Quels facteurs ont influencé, de manière positive ou négative, cette contribution, et pourquoi l'ont-ils influencée?	Omissions : •Focalisation directe sur les cibles de produit et d'effet du CP10 •focalisation sur la contribution des produits aux effets •focalisation sur la contribution aux 3 zéros (PS/ UNFPA)	QE3 : [Efficacité] (a)-Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il, ou est-il en passe de contribuer à : - Atteindre les cibles des 4 produits (capacités nationales renforcées en) SSR ; A&J ; Genre ; P&D - la réalisation des effets visés, à travers les 4 produits définis, y compris • l'accès des populations dont les plus vulnérables (A&J, FVV, etc.) aux services et droits relatifs à la santé, la sexualité, la reproduction ; à la protection contre les VBG et à la participation au développement, • l'accès des acteurs aux données fiables et aux compétences de planification fondée sur lesdites données, • la réalisation des 3 zéros. (b)-Quels facteurs ont influencé, de manière positive ou négative, cette contribution, et pourquoi l'ont-ils influencée?
QE7 : [Efficience] Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives du bureau de l'UNFPA Tunisie ont-elles été adaptées aux objectifs du programme pays, et dans quelle mesure leur utilisation a-t-elle été appropriée pour poursuivre la réalisation des résultats définis dans le programme de pays ?	Omissions : •la planification des ressources •La mobilisation des ressources •Les ressources⁵¹ : —matérielles, —Matérielles/ Informationnelles (technologiques, réputationnelle, intellectuelles, organisationnelles, logicielles) ; — temps	QE4 : [Efficience] Dans quelle mesure : (a)-les ressources humaines, financières, matérielles, immatérielles et temps du bureau de l'UNFPA Tunisie ont-elles été planifiées (programmées selon les besoins et problèmes) et mobilisées (réunies et mise à disposition des PE) à la hauteur des objectifs du programme pays ; (b)- l'utilisation des ressources a-t-elle été appropriée pour poursuivre la réalisation des résultats définis dans le programme de pays ?; (c)-le soutien des instances régionale et mondiale de l'UNFPA a-t-il contribué à l'adéquation de l'action managériale du BP pour aligner les besoins, les ressources et les résultats?
QE 4 : [Efficacité/Durabilité] Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il contribué à l'intégration de la santé et les droits sexuels et reproductifs (y compris la réponse aux violences basées sur le genre) dans les cadres nationaux (au niveau politique et programmatique et services) avec une prise en compte des besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées, l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et adolescents?	Omission : -Intégration du niveau d'ambition de performance actuel (3 zéros) et des moyens nécessaires dans les politiques, stratégies et plan nationaux et infra -cadres stratégiques - la planification du dév. fondée sur des données fiables de la dynamique des populations Redites : concernant le genre.	QE5 : [Efficacité/Durabilité] Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il contribué à : (a)-intégrer l'ambition actuelle de performance universelle au niveau mondial (3 zéros) et des moyens nécessaires concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'égalité de genre, l'autonomisation/ participation des ado-jeunes et la dynamique des populations dans les cadres nationaux (au niveau politique, stratégique, programmatique et services) avec une prise en compte des besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées? (b) garantir la durabilité des effets au-delà des obstacles (risques, menaces et contraintes programmatiques et du milieu compris à travers le soutien à ses partenaires de mise-en-œuvre et aux bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes, communautés vulnérables et marginalisées) dont :
QE5 : [Durabilité] Dans quelle mesure le programme de l'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise-en-œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes, communautés vulnérables et marginalisées) dans le développement de	Omissions : -mention des mécanismes de durabilité ; -mention d'obstacles à la durabilité	(i)-Le développement des capacités et

⁵¹ Studi : [Les différents types de ressources et leur codification](#),

leurs capacités et dans l'établissement de mécanismes permettant de garantir la durabilité des effets?

(ii)-L'établissement de mécanismes (appropriation, capacitation, mobilisation des ressources, intégration, partenariat, ...)?

5.2 Matrice d'évaluation

L'articulation de la matrice d'évaluation est présentée au tableau 5, p.29 de l'*Evaluation Handbook, 2024 pour les programmes de pays de l'UNFPA*). Le modèle 5 : la matrice d'évaluation figure en p.256 dudit manuel. Ledit model, a inspiré l'équipe d'évaluation dans la proposition de la matrice d'évaluation du CPE10. La logique d'investigation dans cet outil est encadrée par 5 critères d'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience et durabilité) et se structure en 5 questions d'évaluation (QE) opérationnalisées par, 15 hypothèses à évaluer ; soit 2 à 4 par QE, 41 indicateurs soit 2 à 4 par hypothèse qui déterminent le niveau de vérification desdites hypothèses. Les moyens de renseignement de chaque indicateur sont indiqués dont : les sources d'information (documents, parties prenantes internationales et nationales, bénéficiaires) et les techniques et outils de collecte sont précisés. Dans un tableau, la structure de la matrice montre, par QE une ligne transversale de titre, contenant l'énoncé de ladite QE, 4 colonnes en dessous dont celle des hypothèses à évaluer, celle des indicateurs d'évaluation par hypothèse, celle des sources d'information des indicateurs et celle méthodes et outils de collecte. Une ligne de tableau clôture le segment présentant une QE donnée. L'espace de cette ligne est prévu pour les données collectées. Par indicateur, cet espace doit héberger données sur la position/avis agrégé(e) des différentes sources, la situation observée (faits-constats), les déterminants et de proposer un aperçu de la variation des données selon les différentes sources (triangulation). A l'annexe 3 du présent rapport figure ladite matrice. Le tableau 10 présente à titre illustratif la section de la matrice d'évaluation sur la QE1 [Pertinence vs besoins et priorités des acteurs].

Tableau 10 : Matrice d'évaluation CPE10 UNFPA/TUNISIE ; QE1, Hypothèse 1, indicateurs 1,2 et 3

Question d'évaluation 1 : QE1 [PERTINENCE] Dans quelle mesure le programme pays de l'UNFPA est-il aligné avec :			
(a) les besoins des différentes populations, y compris les groupes vulnérables et marginalisés (femmes jeunes/du rural, personnes handicapées, nécessitant une forme d'assistance humanitaire, LNOB, etc.). ; (b) les questions transversales (droits humains, égalité de genre, inclusion/ (c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement ; (d) à l'orientation stratégique et aux objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ; et (e) aux priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD ? (f) à l'évolution contextuelle et aux changements dans les besoins des différentes catégories de population et les priorités nationales, pour maintenir d'une part le renforcement pertinent des systèmes de santé reproductive, de protection/promotion sociale et de planification basée sur des données fiables et d'autre part l'accès/utilisation des services ?			
Hypothèses à vérifier	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes et outils de collecte de données
Hypothèse 1 (H1): Le programme pays de l'UNFPA répond aux besoins de différentes populations cibles, y compris les groupes vulnérables et marginalisés telle que défini par l'approche LNOB .	Indicateur 1_H1 : Eléments d'études réalisées ou de réflexion menées préalablement pour évaluer les besoins des bénéficiaires afin d'élaborer des interventions pertinentes (liste des besoins de développement identifiés de la population cible , pris en compte par le CP10)	Documents : ●Bilan commun de pays 2020 ; CPD10 ●Documents de projets du CP10 et des projets conjoints (UN & Autres), surtout la partie justificative de l'intervention) ; ●PTA2021-2023 ; ●Document d'évaluation et de suivi. ●Etudes de référence nationales (MICS, etc.) ; ●Rapports Annuels CP10.	●Revue documentaire via grille de revue documentaire

	Indicateur I2_H1 : Perception des acteurs clés, des parties prenantes et des bénéficiaires de l'adéquation des services offerts par l'UNFPA à leurs besoins - mener cette identification par groupes vulnérables et marginalisés (femmes jeunes/du rural, personnes en situation de handicap, d'urgence ou humanitaire, etc). Indicateur I3_H1 Disponibilité de statistiques et données désagrégées selon les besoins et interventions liés aux différents groupes cibles par	● Statistiques désagrégées disponibles au niveau national. <u>Points de prestation des services:</u> ● Liste des services disponibles des PPS (points de prestation de services) Bénéficiaires/Parties prenantes : ● Bénéficiaires (population générale ; groupes défavorisés ; acteurs & leaders communautaires) ● Institutionnels : Prestataires, personnel et officiels des parties prenantes	● Observation de site via Checklist d'observation ● FGD via guide de focus group discussion ● Entretiens individuels ou de groupe semi-structurés (ESS) via guide d'ESS
DONNEES COLLECTEES : <i>Les évaluateurs doivent compléter cette case avec toutes les données et l'information pertinentes recueillies pendant la phase de terrain et qui correspondent strictement aux hypothèses et aux indicateurs indiqués (ci-dessus). Les données et informations proviendront de: la revue documentaire, entretiens, discussions de groupe, etc. Une fois complétée, la matrice deviendra une annexe du rapport final d'évaluation, et le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation ainsi que le gestionnaire de l'évaluation doivent s'assurer que toutes les données et informations saisies :</i> • <i>sont directement liées aux indicateurs énumérés ci-dessus ;</i> • <i>sont rédigées d'une manière claire et compréhensible ;</i> • <i>ont été triangulées ; et</i> • <i>sont référencées (les sources sont clairement indiquées).</i>			

5.2.1. Rôle et contenu de la matrice d'évaluation par étape de l'EPP

► *Rôle et contenu de la matrice d'évaluation durant la phase de conception :* Pendant la phase de conception, la matrice permet d'opérationnaliser les questions d'évaluation en hypothèses de vérification. L'agrégation des niveaux de confirmation respectifs desdites hypothèses détermine une réponse plus ou moins favorable à la question d'évaluation pour le programme de pays. Ensuite, la matrice invite à l'élaborer des indicateurs représentant les constats. L'agrégation des valeurs mesurées desdits constats détermine la validation/confirmation ou non de l'hypothèse concernée. Quant au contenu, la structure de la matrice a été décrit ci-dessous sous le « 5.2 ». A ce stade, il n'y a aucune donnée insérée.

► *Rôle et contenu de la matrice d'évaluation durant la collecte des données* : Durant la collecte des données, la matrice d'évaluation sert à consigner les synthèses quotidiennes issues des débriefings de l'équipe d'évaluation. Cela permet d'identifier les points faibles et forts concernant la collecte et l'obtention des données recherchées. L'on aboutit à une correction pour amélioration. La collecte renseigne les espaces réservés aux données dans la matrice. Ainsi les données primaires consolidées par les débriefings par QE/groupe de QE figurent dans la matrice.

► *Rôle et contenu de la matrice d'évaluation durant la restitution des résultats de la collecte* : La présentation des résultats de la collecte est structurée par la matrice d'évaluation. Les constats sont présentés par QE avec une réponse spécifique. L'appréciation est faite par hypothèse. Les données de la matrice permettent de déterminer les tendances brutes sur les faits descriptifs des efforts, des résultats et des déterminants qui se dégagent par rapport aux questions et aux critères d'évaluation et suggèrent l'appréciation évaluative à faire à ce niveau. A ce stade la matrice contient toutes les données primaires issues des débriefings par QE ou groupe de QE. La désagrégation des données est faite par site de collecte et profil de répondant.

► *Rôle et contenu de la matrice d'évaluation durant l'analyse des données, l'élaboration du rapport et la revue qualité* : Au cours du rapportage, le chapitre 4 sur les résultats d'évaluation, présente les constats selon la logique de la matrice d'évaluation. Cette dernière est renseignée indicateur par indicateur sous chaque hypothèse. La vérification de chaque hypothèse y est déterminée par la tendance des données. Les espaces pour données contiennent les constats et leur désagrégation par intervention, zone, sources documentaires et primaires. Les recoupements par triangulation sont disponibles. Une telle maturation des données aboutit à la rédaction du rapport. Les feedbacks du GRE, de l'UNFPA (pays et région) informent les ajustements de la complétude et de la qualité des données. Cela aboutit à la validation du rapport final qui fait ensuite l'objet d'une revue qualité.

Chapitre 6. MÉTHODES D'ÉVALUATION

6.1 Méthodes de collecte et d'analyse des données

6.1.1. Approche qualitative

En ce qui concerne le volet qualitatif, quatre principales méthodes de collecte de données seront mobilisées. Il s'agit notamment de la (i) revue documentaire, des (ii) entretiens individuels semi-structurés, des (iii) entretiens de groupe et de (iv) l'observation directe/participante dans les sites de prestation des services. Une checklist des procédures pour l'inclusion des questions transversales (genre, vulnérabilité, handicap, droit humains) a été élaborée pour une évaluation conforme aux étapes de conception, sélection des participants, collecte, analyse et rapportage selon le HRGE Handbook-FRENCH et l'UNFPA Evaluation Handbook 2024.

● **La revue documentaire (RD):** Elle a pour but d'examiner et d'analyser tous les documents en lien avec le CP10. Il s'agira de comparer les éléments planifiés, en particulier les indicateurs des produits et des résultats du CP10 avec les réalisations consignées. Elle vise aussi à familiariser l'équipe d'évaluation avec le contexte national de la Tunisie en vue d'une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel le programme de pays opère, et de mieux cerner son évolution, sa complexité et éventuellement son influence sur le programme. La RD sera appliquée à tous les documents liés au programme de coopération 2021-2025 entre la Tunisie et l'UNFPA. Cela inclura les sources suivantes mobilisée par le Bureau de pays et stockés dans sur Google Drive (Documents de démarrage - Pour l'équipe du CPE - Google Drive) ainsi que toute documentation pertinente remise par les participant (e)s à l'évaluation et des publications normatives ou factuelles sur Internet qui sont appropriées pour les objectifs et l'approche et la base factuelle de l'évaluation. Les documents cibles comprennent les catégories suivantes : 1-Documents du CPD (le CPD 2021-2025 ; les PTA2021-2025, les documents des projets/programmes du CP10 ; les rapports annuel du CP10, les rapports d'activités et de coordination... ; la documentation de suivi & évaluation dont la matrice de suivi des résultats: les rapports d'étude de base, de suivi et thématique ; la documentation de la gestion de son suivi : dont les audits ; l'organigramme ; les bilans annuels ; la base des données financière) ; 2- Les documents stratégiques internationaux (ODD, CIPD, CEDAW, plan stratégiques UNFPA 2018-2021 ; 2022-2025) et nationaux (Politiques, stratégies et plan nationaux en matière de SR, PF, SRAJ, Jeunesse, GEWE, P&D comme le PND, 2016-2020 et la Stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes (VFF) à travers le cycle de vie) ; 3- Les études et enquêtes nationales et internationales pertinentes ainsi que les publications scientifiques. L'intérêt de cette méthode est de fournir des constats sous forme de données secondaires qui seront triangulées avec les données fournies par les autres méthodes de collecte de données pour générer des conclusions devant enrichir le rapport d'évaluation du CP10. La RD sera faite au moyen d'une grille de revue documentaire structurée selon la matrice d'évaluation. Ladite grille renseignera les indicateurs de la matrice en fournissant les données et les sources.

● **Les entretiens individuels semi-structurés :** Ils visent à recueillir les expériences, les opinions, les perceptions, les attitudes et les suggestions des parties prenantes concernant la préparation, le processus, les résultats du CP10, les perspectives en vue du bouclage du CP10 et de la préparation du CP11. Ces entretiens dégagent les défis, les bonnes pratiques, les gaps ainsi que les opportunités rencontrées concernant le CP10. Ils seront réalisés auprès de toutes les parties prenantes, notamment le personnel du management, des programmes et des finances/opérations à l'UNFPA, des responsables d'agences des Nations Unies, des Partenaires Techniques et financiers (PTF), des officiels des institutions gouvernementales et des responsables d'ONG internationales et nationales. Ces entretiens contribueront à enrichir l'évaluation, car ils offriront une meilleure compréhension de la mise en œuvre des interventions à travers les opinions et les perceptions de ceux qui ont implémenté le CP10. En outre, les données générées par cette approche 0seront croisées avec les données produites par les autres méthodes pour affiner l'analyse en vue de produire un rapport de qualité conforme aux standards du Handbook 2024. Des guides d'entretien semi-structuré seront appliqués selon la catégorie de parties prenantes (stratégique, appui technique, appui opérationnel, prestataire) conformément à l'échantillon présenté plus bas. Des répondants issus de 53 entités au total participeront aux entretiens. Selon une approche participative 3 guides d'entretien, seront appliqués dont :

- i. le guide à l'intention des personnes ressources à l'UNFPA et ses partenaires d'exécution du CP10 (IP) ;
- ii. le guide à l'intention des autres partenaires, notamment des agences du système des nations unies, des partenaires financiers et bailleurs, partenaires stratégiques, etc.
- iii. le guide à l'intention des prestataires de services.

• **Les entretiens de groupe ou focus group (FGD) :** Ils ont pour but de saisir les expériences, les opinions, les perceptions, les attitudes et les suggestions des bénéficiaires concernant les interventions du CP10. Ils seront réalisés auprès des utilisateurs des services issus des interventions du 10^{ème} programme pour recueillir leurs opinions et perceptions. Les guides de discussions pour les focus group figurent à l'Annexe 10.

Les données issues des focus group seront recueillies par des prises de notes (en français) et/ou enregistrées au dictaphone (ou smartphone). Une approche pour obtenir l'acceptation des entretiens et discussions par questions et réponses verbales, suite à la lecture d'une note d'information sur l'évaluation sera appliquée (soit une procédure de consentement éclairé verbal, basée sur une note d'information inclusive concernant l'évaluation). Le consentement des mineurs sera obtenu auprès de leurs parents ou tuteur légal. Les évaluateurs consigneront l'expression du consentement dans le guide d'entretien. La note d'information insistera sur la liberté de se retirer à tout moment pendant le FGD si une personne ne veut/peut plus participer aux discussions. En outre, il leur sera précisé qu'une fois qu'une personne se retire, il ne sera pas possible d'effacer l'enregistrement de ses propos précédents, étant donné que cela n'est pas techniquement possible. Les services des traducteurs/interprètes (Arabe ou autre langue locale) seront sollicités si nécessaire avec l'appui du membre national de l'équipe d'évaluation. Les FGD permettront de comprendre la mise en œuvre des interventions selon les perspectives des bénéficiaires. Ils vont enrichir les données collectées à travers les autres méthodes, contribuant à diversifier les sources et angles de vue. Au total 9 entretiens de groupe seront réalisés selon l'échantillon concerné figurant plus bas.

En ce qui concerne les entretiens individuels structurés et les focus group, à la fin de la journée, une synthèse consolidée sera réalisée à partir des prises de notes des évaluateurs.

- **L'observation directe vise à apprécier** la disponibilité et l'opérationnalité de l'offre de services au niveau des centres d'écoute, d'orientation et de prise en charge des femmes victimes de VBG, et à échelle plus réduite au niveau des structures sanitaires et des points de services SRAJ intégrés aux services de santé. L'intérêt de l'inclusion de ces deux dernières catégories de PPS, malgré l'absence d'un appui direct de l'UNFPA aux services concernés, est d'apprécier l'influence par effet dominos de l'appui stratégique sur l'offre des services. Il s'agira d'observer les lieux, l'action, la signalétique dans les centres pour en apprécier l'accueil, la convivialité, la confidentialité ainsi que les services offerts aux survivantes. Une grille d'observation a été développée à cet effet selon le modèle proposé par l'Evaluation Handbook, 2024. Cette méthode contribuera à apprécier les réalisations du CP10 à travers les services offerts aux bénéficiaires en termes d'infrastructures, d'écoute, d'assistance psychosociale, etc. Les données générées par cette méthode permettront également d'affiner l'analyse et d'améliorer ainsi la qualité du rapport d'évaluation.

• **L'analyse des données collectées :** L'analyse de contribution basée sur la théorie du changement sera appliquée. Elle utilisera diverses techniques dont l'analyse de contenu et l'analyse thématique. L'analyse des données se fera : (a) d'abord par technique de collecte ; (b) les constats résultant de l'analyse par technique seront triangulés. Concrètement, cela reviendra à déterminer les convergences et divergences des constats entre les données d'une technique de collecte à l'autre.

(a)-Un procédé d'analyse préliminaire sera réalisé pour la restitution des résultats bruts. Il permettra d'extraire des données collectées, les constats ou descriptions factuelles de la mise en œuvre, des résultats, des facteurs explicatifs, des leçons apprises, des appréciations et des suggestions d'amélioration. Ces résultats seront rapportés à l'hypothèse de changement concernée de la matrice d'évaluation.

La triangulation des données primaires et secondaires permettra d'aboutir à des conclusions robustes, notamment par la mise en évidence des convergences et des divergences. **La triangulation des données dans le cadre de l'évaluation du CP10 de l'UNFPA repose sur sa finalité, son approche et les résultats recherchés, selon la description ci-dessous.**

La finalité : approfondir l'investigation évaluative en vue de conclusions plus fiables et plus approfondies en fusionnant diverses sources de données, méthodologies et perspectives. Il s'agit :

- D'améliorer la validité, la fiabilité et l'exhaustivité des résultats en compensant les lacunes respectives des différentes sources (documents, parties prenantes, bénéficiaires, sites et prestataires de services) et techniques (RD, FGD, ITW, OD).
- D'obtenir une vue d'ensemble (toutes dimensions et perspectives comprises) ;
- De recouper les preuves d'une source ou technique à l'autre.
- De repérer les schémas ou les divergences et développer une compréhension plus complète du processus et de la performance du CP10.

L'approche (Fusion de plusieurs méthodes et sources) : Elle comprend (a)-Les approches quantitative et qualitative seront combinées, ainsi que les techniques de FGD, entretien, OD et RD. (b)-L'analyse croisée des données issue de plusieurs sources à travers : (i) Analyse comparative : en comparant et opposant les données des 5 sources de données (documents, parties prenantes, bénéficiaires, prestataires et sites de services) afin d'identifier des tendances, des convergences, des modèles ou des contradictions ; (ii) l'intégration des résultats : en compilation les données

provenant des sources différentes sources en une base des données ou matrice d'évaluation du CPE10 en vue de l'analyse croisée ; et (iii) la validation croisée : en comparant les résultats obtenus à partir des 5 sources via les 4 techniques de collecte de données afin d'apprécier la cohérence et la fiabilité des résultats.

Les résultats recherchés : (a) Les convergences des données issues de plusieurs sources/techniques ; (b) les divergences des données issues des 5 sources de données ; (c) Les spécificités des données par rapport aux sources/techniques.

(b)-Une analyse en profondeur sera ensuite réalisée. La méthode de référence ici est *l'analyse de contribution basée sur la théorie*. Elle comprend plusieurs étapes :

- 1) Le croisement des constats sur les résultats, la mise en œuvre, les facteurs, les leçons et les appréciations avec les caractéristiques des répondants (localité, district, milieu de résidence, niveau de la pyramide d'intervention, statut) pour dégager l'influence des déterminants du milieu et la perception du programme.
- 2) Le croisement des résultats du programme au montage et à la mise en œuvre du projet (conformité, complétude, promptitude, fiabilité) pour mettre en évidence les déterminants internes au programme et statuer sur l'adéquation de la théorie du changement.
- 3) L'agrégation des tendances sur les différents indicateurs pour chaque produit, permettant de consolider la vérification (validation, rejet ou mitigation) de chacune des hypothèses de la théorie de changement.
- 4) La détermination du niveau de satisfaction de chaque critère d'évaluation par le programme de pays selon la tendance de la validation de l'ensemble des hypothèses d'évaluation par critère.
- 5) L'utilisation du modèle conceptuel d'analyse heuristique, partant du modèle théorique du changement pour vérifier les hypothèses par consolidation des observations.
- 6) L'intégration des feedbacks du bureau de pays, du groupe de référence de l'évaluation et conseiller régional de suivi évaluation tout au long du processus.

La validation qualitative des hypothèses programmatiques repose sur la démonstration des liens/niveaux de contribution thématique, dimensionnel, directionnel et transversal/milieu entre les interventions, les produits et l'atteinte des cibles d'effet. Une échelle qualitative modulable selon la nature des variables/indicateurs sera appliquée pour déterminer le niveau de validation ou de saturation de la démonstration.

6.1.2. Approche quantitative

La collecte des données quantitatives : • **les données** sont essentiellement secondaires, existant dans la documentation relative au CP10 dont les sources sont l'UNFPA, les parties prenantes et l'Internet. Les données incluront : (1) les valeurs numériques concernant les prévisions, la mobilisation et l'exécution des ressources (RF, RH, RM, RI : temps, moyens techniques, stratégiques et normatifs) budgétaires, puis la répartition par sources ; (2) les données de performance dont les valeurs de référence, les valeurs cibles, les progrès annuels et la performance à la date de l'évaluation et le pronostic de performance pour la clôture du CP10 et enfin les données d'efficacité dont les mesures de la qualité de l'investissement (complétude, promptitude, pertinence, éthique, rationalité, efficacité) et les ratios investissement/performance. • **La technique de collecte** principale sera la revue documentaire (RD), basée sur une grille de RD ou liste de paramètres numériques à renseigner.

L'analyse des données quantitative : Primo, • l'analyse descriptive : techniquement, l'analyse quantitative des résultats de ce CPE se fera essentiellement au niveau descriptif de la statistique et de l'analyse financière. La détermination des résultats reposera sur des fréquences de distribution, des mesures de tendance centrales (moyenne, médiane, mode, écart type ; proportions, taux...). La digitalisation des travaux convoquera les logiciels MS Excel et SPSS. **Secundo, • l'analyse inférentielle :** Les hypothèses à tester portent sur la contribution des ressources investies à la performance observée sur les indicateurs de produits. Le test des hypothèses reposeront sur différentes techniques selon la nature, le nombre et la distribution des modalités des variables ou les cas de comparaison (Tests : t, Chi2, Anova, Pearson r, Régression linéaire). Concernant les ressources, la logique de l'évaluation va consister à rendre compte de : i) la pertinence l'utilisation des ressources au vu des résultats attendus ; ii) l'efficacité de l'utilisation des ressources en termes de progression vers les objectifs tels que définis en début du programme ; iii) l'efficacité de l'utilisation des ressources au travers de l'estimation coût/réalisation des interventions et des projets.

(a)-L'analyse des ressources : • **Les ressources financières engagées** proviennent des fonds propres de l'UNFPA ou des bailleurs de fonds, comme vu précédemment au chapitre 3. L'analyse de la **pertinence portera sur les ressources engagées par axes et par interventions**. Il s'agira ici de détailler l'utilisation des ressources par axes en ventilant le budget par interventions et/ou par projet, en mettant en évidence la contribution de l'activité à la réalisation du produit. L'efficacité sera analysée sur la base des **réalisations en termes de mobilisation budgétaire**. **L'on dégagera** quelles

étaient les prévisions et planification au moment du début du CP10 et le taux de mobilisation de la ressource effectivement engagée durant la période. Le taux de mobilisation devra aussi être détaillé par axes et si possible par projet et/ou activité. **L'efficacité mettra en évidence le rapport des objectifs atteints comparés aux ressources mobilisées.** Les ressources mobilisées seront analysées au regard des résultats obtenus par axes. Cela nécessite d'avoir un indicateur de performance par axe comme le nombre estimé de délivrance de service de planning familial rapporté aux ressources engagées pour atteindre cet objectif. Les indicateurs de ce ratio d'indication des performances seront adapté par axe d'intervention – le principe étant d'obtenir à minima un ratio de coût/efficacité par axe.

● **L'Analyse des ressources humaines engagées :** La dotation en ressources et en temps (homme/jour) par axe peut rendre compte de cet aspect. Le cas échéant le montant de l'allocation budgétaire consacré au salaire et aux honoraires du personnel ou des prestataires pourra être utilisé pour rendre compte du capital humain investi par axe. Le même principe de mesure selon la pertinence, l'efficacité et l'efficacité devra être analysé dans pour la mobilisation des ressources humaines.

(c) **L'analyse de la performance :** Les indicateurs de performance sont renseignés à partir des éléments d'information fournis par les enquêtes de terrain pour les effets/réalisations ; et des rapports annuels pour les produits (cf. : Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Tunisie (2021-2025) ; Matrice de suivi du cadre de résultat élargi pour la revue à mi-parcours du CPD UNFPA Tunisie 2021-2025 ; Annexe 4- Liste des Interventions de UNFPA Tunisie 2021-2024) . Concernant la performance du CP10, il s'agira de calculer les niveaux de performance au palier des indicateurs des 4 produits puis au palier des indicateurs des 3 effets PS/UNFPA visés. Il s'agira ensuite de déterminer les liens de contribution dimensionnelle et directionnelle entre les indicateurs et performance au niveau des produits en comparaison à la situation au niveau des effets/réalisations.

6.2 Sélection de l'échantillon des parties prenantes et des sites

Un échantillonnage inclusif selon une approche raisonnée a été retenu, l'évaluation étant essentiellement qualitative. Cette démarche s'est basée sur des supports servant de bases d'échantillonnage dont : les PTA 2021 à 2023; Annexe 3 - Cartographie des parties prenantes - CPD Tunisie 2021-2025 ; la matrice des interventions [Annexe D - Liste des Interventions UNFPA Tunisie 2021-2024] ; le CPD10 et les PS 2018-2021 et 2022-2025 de l'UNFPA. Les principes de ce choix raisonné sont :

1- *la stratification des trois sous-populations :* (a) les parties-prenantes qui comprennent les principales catégories suivantes : UNFPA et SNU, PE, Autres partenaires/Université, prestataires de services et bénéficiaires directs, (b) les sites ou points de prestations des services (PPS) incluant les Centres de santé de base et Centres de santé sexuelle et reproductive) et les espaces amis des jeunes, les Centres d'écoute, d'orientation et de prise en charge des femmes victimes de violence (CEO & PEC FVV) et (c) les documents incluant ceux du CP10, de l'UNFPA, du SNU, des politiques/stratégies du pays, ceux normatifs et de référence internationaux et d'autres sources et études pertinentes.

2- *l'inclusion raisonnée des sources d'information :* Elle suit 3 variantes. Elle est pondérée selon l'importance stratégique et numérique de la catégorie de parties-prenantes dans le CP10 (SNU ; unitaire/exclusive par catégorie de site pour les PPS et systématique pour la documentation relative au CP10. Selon le tableau 11 ci-après, la pondération a abouti à l'inclusion des fractions suivantes : 24% pour l'UNFPA et le SNU, 41% pour les PE et moins de 35% pour les autres partenaires.

3- *la diversité des sources d'information :* est basée sur leur répartition entre :

- Les secteurs d'activité dont le public (Ministères et institutions publiques), la société civile (ONG/OSC internationales et nationales).
- Les différents niveaux de la pyramide d'intervention (central/national ; Régional/ communal ; sites de prestation/communauté), à travers 3 régions du pays, notamment le Grand Tunis, Gafsa et Médenine (voir détails et justificatif des régions sélectionnées dans le tableau ci-après).
- Le lien thématique des sources d'information avec le CP10 (interventions/produits et composante d'intervention). Ainsi à part le niveau national/central incluant les administrations nationales, le SNU, les ONG/OSC d'envergure nationale, les directions régionales et les sites de services au niveau opérationnel ont été inclus. Pour chaque intervention principale, chaque produit/composante (Produit SSR : 4 interventions ; Produit A&J: 3 Int. ; Produit GEWE : 4 Int. ; Produit P&D : 3 Int.) des sources d'information ont été retenues.
- La typologie des PPS suivant laquelle un type par composante concernée SSR, A&J et GEWE (Centre de santé/ hôpitaux, espaces jeunes, centres sociaux/Centres VBG) a été retenu par localité, excepté au Grand Tunis, ou juste un site SSR (maternité) a été sélectionné. Cela vise à favoriser l'exploration à l'intérieur du pays où les difficultés sont plus marquées.

- La collecte des données sur le terrain est ainsi basée sur le choix des régions offrant une meilleure inclusion des interventions mises en œuvre ou appuyées par UNFPA et des interventions spécifiques qui ne se font pas ailleurs ou qui présentent un intérêt particulier pour l'évaluation (services aux migrant.e.s ; innovation mise en essai/pilote par exemple) ou encore qui abritent des cibles particulières vulnérables.

Tableau 11 : Répartition par région des points de prestation de services (PPS) ayant été appuyés par UNFPA dans le cadre du CP10 & sélection des sites de collecte de données de la phase terrain

Répartition régionale		Axe concerné du CP10*			Régions retenues et justificatif
		Genre	A&J	SSR	
Nord	Grand Tunis	X		X	Grand Tunis : Besoins élevés et hétérogènes, Diversité des populations cibles, notamment vulnérables Reflète la contribution de différents axes et produits du programme de pays
	Bizerte				
	Nabeul			X	
	Zaghouan				
	Beja				
	Jendouba		X		
	Kef		X		
	Siliana		X		
Sud	Sfax	X			Gouvernorat de Médenine : Reflète la contribution de différents axes et produits du programme de pays Région frontalière faisant face à plusieurs défis (capacités système de santé, fluctuation d'afflux de migrants, COVID19, etc.) Difficultés d'accès aux services et aux droits marquées par rapport à la capitale
	Gabes				
	Médenine	X (Zarzis)	X	X	
	Tataouine			X	
	Gafsa	X	X		
	Tozeur				
	Kébili			X	
Centre	Sousse		X		Gouvernorat de Kairouan : Reflète la contribution de différents axes et produits du programme de pays Difficultés d'accès aux services et aux droits marquées par rapport à la capitale <i>Non retenue pour le moment A considérer en fonction des ressources disponibles pour la phase terrain</i>
	Monastir				
	Mahdia	X			
	Kairouan	X	X		
	Kasserine				
	Sidi Bouzid				

*Axe P&D : Non applicable

La période de collecte des données initiale a été modifiée en raison des contraintes liées à l'agenda ; elle est maintenant prévue pour 14 à 20 jours au maximum, soit 7 à 10 jours de terrain par composante (SR, A&J, GEWE, P&D). La démarche d'échantillonnage ci-dessus et les contraintes de temps et des autres ressources pour le CPE ont été articulées. Cette intégration a défini des modalités de stratification, d'inclusion et de dispersion définies ont abouti la configuration suivante des sous-échantillons de parties prenantes, de PPS et de bénéficiaires.

— Sous-échantillons des parties prenantes et de la documentation pour entretiens et revue documentaire :

En définitive, selon l'orientation stratégique de « pays rose UNFPA » (appui stratégique essentiellement), 35 entités ont été tirées au niveau central, 5 au niveau intermédiaire (régions, gouvernorats) et 6 au niveau local/communauté notamment les prestataires de service SSR/AJ et VBG comptabilisés plus bas au niveau de l'échantillon des PPS. Selon la dispersion géographique le 1/5^{ème} soit 3 gouvernorats parmi les 15 couverts par le CP10 a été inclus pour refléter les différences interrégionales. Les 4 produits du CP10 et leurs 14 principales interventions ont été retenus dans une inclusion systématique selon la couverture thématique du CPE. Au sujet des PPS, se référer à la sélection de leur sous-échantillon ci-dessous. Un effectif total de 46 acteurs a été retenu. Le choix raisonné a inclus des entités et acteurs permettant de refléter, autant que possible, l'ensemble des parties prenantes, les interventions et les domaines thématiques du CP10. Sur la base de ce qui précède, le tableau ci-dessous présente la répartition des entretiens à réaliser essentiellement en ligne et éventuellement en présentiel.

Tableau 12 : Répartition des entretiens selon les entités, les domaines thématiques et les niveaux

Localité	Institution	Catégorie de Partie Prenante	Produit/Réalisation	Effectifs	
				PP	ITW
	BAILLEURS & SNU			10	11
Tunis	UNFPA (1) 4 ITWs : Management, GEWE/SR, A&J, P&D / BCR ONU (1)/ ONUSIDA ; OMS; UNICEF (1)/ Groupe Coordination UN Jeunesse(1)/ONU FEMMES (1)/ PNUD (1)/ B M (1)/OIM (1)	SNU	All ; SSR A&Y ; GEWE ; P&D	10	11
	PARTENAIRES D'EXÉCUTION (PE)			19	19
Tunis	MdM Tunisie (1)/IADH (1)/ CAWTAR (1)	ONGI	SSR/A&J, GEWE/GEWE SSR	3	3
Tunis (7) Médenine (1) Tataouine (1)	DAMJ (1)/ MAWJOUNDINE (1)/ATSR (1)/ TAMSS (1)/ ADDCI & MDM/ ATSF (1)/ ADOPLUS (1)/ OTDDPH (1)/ Zanooby (1)/ ATSR Tataouine (1)	ONG nationale	A&J/A&J/A&J, SSR/GEWE/SSR GEWE/SSR/ A&J/ SSR GEWE/A&J/SSR	9	9
Tunis	INSP (1)/ONFP (1)/ ONLVF (1)/ONJ(1)/CREDIF (1) ; INS (1)/ CNS (1)	Gouv	PD; A&J/SSR GEWE A&J/GEWE/A&J/ GEWE/PD/PD	7	7
	AUTRES PARTENAIRES			11	16
Tunis	MFFPA-DSF (1)//MAFFPA-DPA (1)/MEP(1)// MAS (1)/MS - DMSU (1)/MS - DEP (1)/MS - DSSB (1)/MS - DGS-ShocRoom (1)	Gouv	GEWE/PD/GEWE/ PD/PD/GEWE, SSR/A&J/PD/SSR/ GEWE	5	10
Tunis	-*FSJPS -UniTun(1)/Association Tunisienne de Sexologie Clinique (1)/F. Médecine Tunis (1)	Université*	GEWE/A&J, GEWE	3	3
Kairouan (1) Médenine (2)	DR Santé (1) et DR ONFP (1) / DR Jeunesse-Médenine (1)/DR Femme (1)	Gouv	SSR/A&J/PD	4	3
ENSEMBLE				41	46

(*) Les institutions universitaires (PE et Autres Partenaires) feront l'objet de séances de collecte qui tiendront compte de leur double statut de PE et d'autres partenaires.

— Sous-échantillon des points de prestation des services (PPS) pour observation directe

En ce qui concerne l'observation directe, les produits/interventions principales, les catégories de PPS (●les Centres d'écoute, d'orientation et de prise en charge des femmes victimes de violence (CEO & PEC FVV) appuyés par le

CP10 ; • Les structures sanitaires SSR/PF appuyés par le CP10 (Centres de santé de base et Centres de SSR)) ; • Les espaces jeunes soutenus par le CP10.) et l'implication effective des PPS durant le CP10 ont permis d'identifier les sites à visiter. En tenant compte des contraintes de temps, de la convergence des interventions du CP10 selon la région/ gouvernorat, 3 sites de Tunis, Gafsa et Médenine ont été retenus, sur la base du choix raisonné de façon participative entre l'équipe de l'évaluation et l'UNFPA. Les détails de la répartition sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 13 : Répartition des sites à visiter

Gouvernorat -Localité	Point de Prestation de Services (PPS)	Catégorie de parties prenantes	Produit-Réalisation	Total (sites)
Tunis	Centre de SMNN	Gouv	SSR	1
Kairouan	Centre de SSR	Gouv	SSR	1
	Espace Amis des jeunes- Centre SSR	Gouv	A&J	1
	Centre de PEC VBG	ONG nationale	GEWE	1
Médenine	Centre de SSR	Gouv	SSR	1
	Espace Amis des jeunes - Centre SSR	Gouv	A&J	1
	Centre de PEC VBG	ONG nationale	GEWE	1
TOTAL	3 PPS- SSR ; 2 PPS-GEWE ; 2 PPS-A&J			7

— **Sous-échantillon des bénéficiaires pour les Focus Group Discussion (FGD) : En ce qui concerne l'échantillon des FGD, la stratification** s'est faite selon la répartition des interventions d'appui indirect et direct aux services et les catégories de bénéficiaires. Ainsi donc, des groupes de discussion ont été proposés pour les Gouvernorats du Grand Tunis (appui davantage indirect), Médenine (appui mixte) et Kairouan (appui mixte) assorti avec les catégories de bénéficiaires correspondantes selon le tableau 14 ci-dessous. Suivant les orientations de l'Évaluation Handbook (p55), l'équipe d'évaluation appliquera les mesures adaptées en matière de collecte des données sensibles sur les violences sexuelles ou/et sur le genre en général. L'équipe appliquera les procédures proposées dans les directives OMS⁵² sur ce type de collecte dont le procédé de recrutement des répondant(e)s en collaboration avec les institutions et les procédures d'interaction avec les survivantes des VBG.

Tableau 14 : Répartition des FGD par zone d'intervention et domaine thématique⁵³

Régions	Groupes cibles	Effectifs	
		FGD	Participant(e)s
Grand Tunis	Ado-mineurs <18ans	1	10
	Personnes en situation de handicap	1	10
Gafsa	Femmes/filles mères célibataires SMNN & SSR (ou Adolescentes)	1	10
	FVV	1	10
	Ado-jeunes NEET	1	10
Médenine	Personnes Migrant.e.s bénéficiaires services SSR	1	10
	Ado-Jeunes Scolarisé.e.s	1	10
	Femmes/filles M. Rural	1	10
3 Gouvernorats	8 profils de bénéficiaires	8	80

Les différents sous-échantillons et les délais de collecte sollicitent une organisation et une utilisation optimales de la ressource humaine de l'équipe d'évaluation. L'expertise spécifique, la force de travail et les exigences de genre vont ainsi être mises à contribution selon la répartition des membres de l'équipe figurant au tableau 14 ci-dessous.

⁵² [9789242595680_fre.pdf](https://www.unfpa.org/fr/publications/9789242595680_fre.pdf)

⁵³ U/H : Urgence/Humanitaire

Tableau 15 : Répartition selon leur expertise et leur degré d'implication selon la contrainte de la présence féminine

Nom	Expertise applicable	Contrainte de la présence féminine
Tiburce Nyiama	Santé Sexuelle et Reproductive et de l'Égalité des genres et autonomisation des femmes	Equilibre genre de l'équipe et familiarité avec l'approche d'inclusion du genre
Appiah Adou	Populations & Développement Adolescents et Jeunes	Equilibre genre de l'équipe
Marie-Luce Bia Zafinikamia	Populations & Développement et l'Égalité des genres et autonomisation des femmes	Participe de l'équilibre genre au sein de l'équipe d'évaluation, en particulier la collecte par entretiens en ligne.
Amal Lajmi	Connaissance du contexte tunisien, Familiarité avec la démarche de l'évaluation. Connaissance de l'équipe du bureau de pays.	Nécessité d'une présence féminine rassurante sur le terrain dans le cadre des FGD des bénéficiaires du CP10 concernant les sujets sensibles : VBG, autonomisation des femmes. Maîtrise de l'arabe dialectal (tunisien)

6.3 Analyse de l'évaluabilité, limites et risques

- *Lacunes et problèmes anticipés concernant la quantité et la qualité des données.*

La quantité et la qualité des données sont exposées aux facteurs de risques suivants :

(a)-*La disponibilité partielle de la documentation ou de l'information.* Ainsi par exemple, le fichier Atlas sur les données financières est partiellement renseigné. L'évolution annuelle des fonds par intervention n'est pas totalement disponible. La matrice de suivi de la performance des indicateurs est partiellement renseignée. UNFPA Tunisie la complétera manuellement pour surmonter l'obstacle digital au niveau du logiciel Quantum Plus. Il y a des documents en langue peu accessible aux évaluateurs dont la Stratégie Nationale multisectorielle de la promotion des personnes âgées 2022-2030). Les échanges continus avec l'Evaluation Manager ont permis de réduire progressivement les gaps selon les disponibilités. L'option pour les passages clés en arabe est la traduction par Google selon le besoin.

(b)-*Les dysfonctionnements du système statistique national* rendent difficiles le suivi des progrès et l'amélioration du système. La disponibilité, la fiabilité et la comparabilité des données produites et la redevabilité envers les utilisateurs en sont affectées. Dans ce contexte, les résultats de produits plus contrôlés par le CP10 restent de qualité remarquable. Quant aux résultats d'effets qui sont fournis par les enquêtes transversales nationales et le recensement, la qualité n'est pas questionnable. Cependant les résultats déterminés par les statistiques systémiques/sectorielles seront affectés par les déficits de qualité inhérents aux systèmes sectoriels et à leur coordination/intégration.

(c)-*Le risque de pertes d'information durant la collecte* sera adressé par la combinaison d'enregistreuses digitales avec les notes manuscrites. Le briefing quotidien permettra d'évaluer la qualité et l'exhaustivité des données collectées.

(d)- *l'accessibilité partielle des répondants/participants éligibles à l'évaluation.* Elle est influencée par : 🏠 *Le temps limité pour la phase de collecte* (7-10 jours par composante pour couvrir les différents acteurs à 4 paliers du programme (niveaux central, gouvernorats, district/communes, communauté). Cela va restreindre la couverture des points de prestation des services (PPS), et les entretiens ou discussions avec les parties prenantes et la communauté.

🏠 *Les facteurs spécifiques entravant l'accessibilité et la participation des groupes vulnérables et désavantagés* incluent les barrières physiques (enclavement, distance, ruralité, handicap), sociales (minorité juridique et sociale, discrimination selon le genre discrimination/marginalité sociale, illettrisme-analphabétisme, migration), économique/technologique (pauvreté, non accès internet). Ces facteurs exposent différents groupes à l'exclusion de la participation et du progrès, y compris par rapport à une évaluation. Les groupes concernés incluent entre autres les personnes avec handicap, les résidentes des zones enclavées/rurales, les enfants/adolescents, enfants de la rue, les illettrés/analphabètes, les migrants, les pauvres.

🏠 *Les dysfonctionnements de la collecte en ligne* (accès limité à internet pour différents acteurs et bénéficiaires ; taux de réponse généralement pas assez élevé durant la collecte).

🏠 *Les malaises sociopolitiques tunisiens et africains* charrient des flux migratoires libyen et subsaharien dus à des déplacements pour cause de conflits (violence-violation des droits etc.) ou de recherche de meilleures conditions de

vie (opportunités d'éducation et économiques, aspirations...) surtout à l'extérieur de l'Afrique⁵⁴. Ces crises alimentent les urgences humanitaires et les difficultés de traçabilité des déplacés, généralement installés dans des camps en zones enclavées avec une disponibilité variable des répondants etc.

La mitigation des lacunes et problèmes anticipés sur la quantité et qualité des données va opérer comme suit. L'équipe d'évaluation va collaborer avec le CPE manager, pour trouver les mesures de mitigation les plus adaptées. Elle disposera d'un cadre d'échantillonnage clair, bien stratifié en vue de la substitution des participant(e)s défaillant(e)s, et travaillera avec le gestionnaire de l'évaluation pour les rappels/relances des personnes échantillonnées. Concernant la contrainte de temps sur la collecte primaire, la collaboration rapprochée avec le gestionnaire de l'évaluation ajustera la phase de terrain à bon escient, y compris l'alternance entre le présentiel et le virtuel.

La mitigation des obstacles à l'accessibilité et la participation des groupes vulnérables/désavantagés inclura : la visite des sites pour les obstacles physiques et le paiement des frais de transport pour le déplacement des personnes sélectionnées soulageant les démunis(e)s, le consentement parental pour les enfants, la mobilisation spécifique des personnes marginales/ discriminées et des migrants, l'identification des substituts pour les personnes exclues ou défaillantes par rapport à internet, la traduction/interprétariat pour les illettrés et les personnes analphabètes. Cependant, la marge de fiabilité relative à la traduction et à l'interprétation représente un défi résiduel. L'application de l'approche d'inclusion du genre dans le processus d'évaluation du groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) adressera les barrières à la participation des femmes liées aux limites de type genre.

- *Limitations relatives à la mise en œuvre d'une évaluation attentive aux questions de genre et aux droits de l'homme.*

Le rapport de l'enquête de septembre 2015, « [ndi_enquete_femmes_tunisie - presentation_sommaire.pdf](#) » (p7) a montré que les préoccupations suivantes émergent chez les femmes en Tunisie : la lourde responsabilité qui repose sur la Femme ; la discrimination et l'exclusion de la femme ; le terrorisme et l'extrémisme religieux ; la violence ; le stress ; la mentalité des gens et le regard de la société ; l'irrespect et le mépris de la femme ; la pauvreté ; le harcèlement ; le transport, le déplacement et la sécurité. La transposition dans la perception des femmes des incertitudes et désagréments liés à ces points dans les différentes interactions sociales y compris l'évaluation est susceptible d'entraver leur participation et leur taux de réponse des femmes.

En termes de mitigation, l'équipe d'évaluation inclura des femmes inspirant confiance aux femmes éligibles dans l'évaluation aux phases de préparation, de mobilisation, de choix des cadres et circonstance de collecte. L'équipe d'évaluation appliquera les bonnes pratiques de l'inclusion du genre dans les évaluations des Nations Unies selon le www.uneval.org/document/detail/980. En particulier, une checklist de l'intégration des DH et de l'EGS sera développée sur la base de « l'Annexe 1 Liste récapitulative sur l'intégration des DH et de l'EGS aux évaluations » de HRGE Handbook-FRENCH.pdf⁵⁵ (cf. p48). Elle permettra à l'équipe d'évaluation de vérifier que toutes les étapes de l'intégration des droits humains (DH) et de l'égalité de genre et des sexes (EGS) dans l'évaluation ont été respectées.

⁵⁴ Enfants et jeunes migrants et déplacés en Tunisie : Profils, itinéraires, protection et besoins ; Rapport de recherche MMC, Mai 2021.

⁵⁵ UNEG 2011 : [HRGE Handbook-FRENCH.pdf](#)

Chapitre 7. PROCESSUS D’EVALUATION

7.1 Vue d’ensemble de la phase d’évaluation

Le processus d’évaluation comprend 5 phases selon l’«Evaluation Handbook» de l’UNFPA, dont (1) *la phase préparatoire* ; (2) *la phase de Conception* ; (3) *la phase de terrain* ; (4) *la phase de rapport* et (5) *la phase de diffusion des résultats de l’évaluation* selon le diagramme ci-dessous.

Figure 3 : Les Phases de l’EPP



La phase préparatoire a eu lieu entre Avril et Septembre 2024 au lieu de Juin ; du fait d’un délai non anticipé dans la mobilisation d’experts francophones. Elle a permis de mettre en place le Groupe de référence de l’évaluation (GRE), les TDR, l’équipe des consultants, la liste des interventions de l’UNFPA (liste des interventions) puis la documentation stratégique et programmatique concernant le 10ème programme. Selon les TDR, la suite du processus d’évaluation se déroulera en 32 jours que l’on peut décliner en 4 phases principales présentées ci-dessous :

La phase de conception (10 jours ouvrables) de l’évaluation sera consacrée au conception. Dès le début de la mission, les consultants organiseront une réunion de cadrage avec le commanditaire, pour définir les modalités d’exécution de la mission et les actions à envisager à cet effet en vue de la production du rapport de conception contenant la méthodologie, les outils et les autres annexes. Cette étape permettra à l’équipe de consultants, en étroite collaboration avec le GRE, de commencer la mobilisation de la documentation relative à la mission. Sur la base des TDR et de la réunion de cadrage, le rapport de démarrage fournira la méthodologie, la matrice d’évaluation, une identification exhaustive des parties prenantes, les outils, les unités d’enquête, l’échantillonnage, le plan de travail et le chronogramme définitif de la mission. Il convient de mentionner que cette étape verra le début de la revue documentaire.

La phase de terrain (20 jours ouvrables) : Il s’agira de conduire les entretiens avec les parties prenantes, de réaliser les focus group ainsi que les visites de sites en même temps que la poursuite de la revue documentaire. Elle permettra de collecter et de traiter les données et livrer les premières tendances. Elle comportera les points suivants : Réunion de lancement avec le personnel UNFPA ; Réunions bilatérales avec les responsables des programmes du BP ; Collecte des données et compilation des données.

La phase de rapport (40 jours ouvrables) sera consacrée à l’analyse des données et au reportage. Elle consistera entre autres à : organiser et analyser les données issues de la collecte ; produire un draft du rapport provisoire de l’évaluation ; soumettre les drafts du rapport provisoire qui sera examiné par le GRE dans le cadre d’un atelier d’analyse technique ; Rédiger le rapport final ; préparer la présentation des résultats clés de l’évaluation.

Les livrables ci-dessous seront fournis durant tout le processus de l’évaluation

Tableau 16 : Répartition des livrables

#	Livrables	Nature	
		Électronique	Physique
1	Un Rapport de démarrage ; o Matrice d’évaluation ; o Outils de collecte ; o Plan de travail ; o Annexes.	X	
2	Le rapport provisoire de l’évaluation	X	
3	Le rapport final d’évaluation o Annexes.	X	X

7.2 Composition de l'équipe et répartition des tâches

L'évaluation sera réalisée par une équipe composée de quatre (4) consultants :

- Un (1) Consultant International (**Tiburce Nyiama**), Chef de l'équipe d'évaluation, expert sur les thématiques de la Santé Sexuelle et Reproductive et de l'Égalité des genres et autonomisation des femmes ;
- Un (1) Consultant International (**Appiah Adou**), Membre de l'équipe d'évaluation, Experte sur la thématique Populations & Développement ;
- Une (1) Consultante Internationale (**Marie-Luce Bia Zafinikamia**), Membre de l'équipe d'évaluation, Experte sur la thématique Populations & Développement. Sa présence dans l'équipe et sur le terrain répond à un double impératif. Premièrement, il s'agit de se conformer aux mandat et directives de l'UNFPA en matière de prise en compte du genre dans toutes les activités. Il s'agit en outre d'avoir une présence féminine (sur le terrain surtout) pour une bonne interaction avec les bénéficiaires des interventions de l'UNFPA concernant les sujets sensibles, notamment l'autonomisation des femmes, les VBG, les violences faites aux femmes, etc.
- Une (1) Consultante nationale (**Amal Lajmi**), Membre de l'équipe d'évaluation, Jeune Évaluatrice Émergente. En plus de sa connaissance du contexte tunisien, Amal a appuyé le bureau de pays dès la phase de préparation et est déjà familiarisée avec toute la démarche de l'évaluation ainsi que l'équipe du bureau de pays.

7.3 Assurance qualité par l'équipe d'évaluation

L'assurance qualité de l'évaluation porte sur (i) la qualité des outils de collecte, du rapport de démarrage et du rapport d'évaluation, (ii) le contrôle qualité de la collecte des données, (iii) le suivi de l'ensemble des opérations et (iv) les considérations éthiques. Le rôle du team leader dans l'assurance qualité, avec l'appui de l'équipe d'évaluation, est de revoir, consolider et apporter les rectifications nécessaires, d'assurer les révisions selon les sollicitations du CPE manager, du Regional Office M&E Adviser et du GRE. Le team leader clarifie avec le CPE manager le contenu des sollicitations de révision et encadre l'équipe d'évaluation dans l'élaboration adéquate des modifications.

7.3.1. Qualité du rapport de conception et du rapport final

La qualité du rapport de conception, du rapport d'évaluation et de leurs annexes sera assurée par l'application des orientations normatives de l'évaluation Handbook 2024 de l'UNFPA, y compris les différents outils qui y sont proposés pour structurer les travaux des évaluateurs. En particulier, elle découlera du respect des consignes de forme (parties, nombre de pages, édition...) et de contenu (données, évidences, références, triangulation, construction des constats, vérification des hypothèses, induction des conclusions, génération des recommandations...). Ces consignes seront consultées aux pages 39 à 44 pour le rapport de conception et 76 à 84 pour le rapport d'évaluation du CPE10.

Un processus itératif de planification, répartition et vérification du travail sur la forme et le contenu des rapports sera fait au sein de l'équipe d'évaluation, sous le leadership du team leader. Les activités de lecture/validation seront essentielles. Ledit processus sera couronné par l'application de l'outil Evaluation Quality Assessment (EQA) pour détecter les zones de faiblesse à renforcer en vue des versions finales des rapports. Entre l'équipe d'évaluation et les instances de supervision de l'évaluation (CPE Manager, RO M&E Advisor, GRE), les réunions de cadrage, de suivi, le partage des différents versions des rapports, les ateliers de restitution, les feedbacks et différentes communications en continue auront cours selon plan de travail de la mission et aboutiront à l'intégration des suggestions d'amélioration dans les rapports par l'équipe d'évaluation.

7.3.2. Contrôle qualité de la collecte des données

La qualité de la collecte des données sera assurée par l'équipe de consultants qui veillera à produire de façon participative impliquant le staff de l'UNFPA :

- ☐ La cartographie des parties prenantes pour assurer un échantillonnage représentatif ;
- ☐ La couverture effective des entités à visiter, des sites d'enquête et des cibles ;
- ☐ La vérification des retranscriptions des entretiens, des focus group et des données quantitatives collectées pour minimiser les erreurs possibles ;
- ☐ La correction des erreurs éventuelles et la prise en compte des omissions éventuelles sur le terrain.

7.3.3. Le suivi de l'ensemble des opérations

L'équipe de consultants soumettra un rapport à la fin de chaque étape du processus de l'évaluation. Aussi la communication permanente entre l'équipe d'évaluation et le gestionnaire de l'évaluation permettra mitiger les risques et les défis tout au long.

7.3.4. Les considérations éthiques

Les mesures éthiques prévues pour cette évaluation s'assurent du respect et de la protection de la personne. Le lecteur se référera au [Code de conduite pour une recherche responsable](#) (OMS,2017).

Ces mesures incluront aux différentes étapes de l'évaluation:

(a)-la confidentialité: Elle sera strictement assurée conformément à la loi organique portant organisation des activités statistiques en Tunisie.

(b)-l'anonymat et la discrétion: Il sera assuré par l'omission des identifiants des participant(e)s dans les supports de données et le rapport. Les évaluateurs respecteront le principe de la non divulgation d'information sur les séances de collecte, les sites, circonstances et contenu desdites séances auprès des tiers. Ils informeront les participant(e)s sur ce principe qui s'applique aussi à ceux/celles-ci.

(c)--la sécurité des personnes interviewées: Les participant(e)s seront mobilisé(e)s par les personnes qui les contactent habituellement dans le cadre du CP10. Elles/ils seront réuni(e)s dans leur sites habituels d'interaction dans le cadre du CP10.

(d)-La sérénité morale des femmes et filles dans chaque FGD sera garantie par la présence d'une femme dans l'équipe de collecte.

(e)- La Liberté de répondre et de se retirer à tout moment; Elle sera mentionnée dans la note d'information des participant(e)s.

(f)-La neutralité: Les consultants s'abstiendront de jugement et de parti pris par rapport aux participant(e)s et à leurs contributions.

(g)-Justice et Équité: Les évaluateurs mettront tous les participant(e)s dans les mêmes conditions d'implications dans l'évaluation. L'inclusion des personnes défavorisées et marginalisées sera effective, en tenant compte de leurs difficultés spécifiques

(h)-Bienfaisance/Non Malfaisance: Les évaluateurs s'engagent à poursuivre le bien du patient, à éviter de lui nuire et à le protéger de ce qui irait à l'encontre de son bien en lien avec sa participation à l'évaluation.

Le consentement éclairé: l'inclusion dans l'évaluation repose sur une procédure de consentement éclairé. Ladite procédure se fera sur la base d'une note d'information contenant tous les principes ci-dessus. Le/la participant (e) marquera ou non son accord de participer après la lecture de l'information sur l'évaluation et les mesures de respect et protection ci-dessus .

7.4 Besoins en ressources et soutien logistique du bureau pays

Les besoins de l'équipe d'évaluation sont essentiellement liés (i) aux ressources humaines, (ii) à la logistique et à l'appui administratif. Ci-dessous, la liste desdits besoins.

7.4.1. Ressources humaines

- Guides locaux ;
- Traducteurs des entretiens individuels et de groupe (en cas de besoin) ;

- Personnel d'appui des composantes du programme.

7.4.2. Logistique

- Un espace de travail (bureau) avec connexion internet ;
- Fourniture de bureau (blocs notes, rames de papier, stylos, chemises pour dossiers, agrafeuse) ;
- Reproduction des outils et documents de collecte ;
- Cartables/sacs de transport/rangement des outils et matériel de collecte ;
- Enregistreurs d'entretiens + accessoires ;
- Moyens de déplacement sur le terrain (véhicules + chauffeurs) ;
- Prise en charge des frais liés à l'organisation des Focus Group (suivant les procédures de l'UNFPA) ;
- Réservations d'hébergement dans les régions ;
- Crédit de communication

7.4.3. Appui administratif

- Lettres d'introduction de l'UNFPA auprès des partenaires ;
- Autorisations des autorités administratives et sécuritaires si nécessaire.

7.5 Plan de travail

Le tableau 16 ci-dessous décrit le plan de travail détaillé :

Tableau 17 : Plan de travail CPE UNFPA/TUNUSIE 2021-2025

ACTIVITÉS	Responsable	Dates	oct-24				nov-24				déc-24			
			S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Réunion de démarrage et Planification des phases de conception et terrain (Réunions, dispositifs d'interaction & partage, calendrier, répartition des tâches)	CPE Manager ; Equipe éval.	17/10/2024												
Elaboration des liminaires chapitres 1 à 7 et Annexes	Equipe	18oct-2nov2024												
Echanges dans l'équipe et revue qualité par le chef d'équipe	Equipe	22/10/2024												
Partage des sections rédigées	Equipe	22 ;25 ;29 oct. ; 2nov.												
Feedback au partage des sections rédigées	Tiburce	23 ;26 ;30oct. ; 3nov.2024												
Réunion d'orientation avec UNFPA et GRE	Inès (Eval. Manager)	06/12/2024												
Finalisation de leurs sections par les membres de l'équipe	Equipe	11/12/24												
Dernier partage de toutes les sections revues par l'équipe	Equipe	11/12/2024												
Edition de la version 1 du rapport de conception	Marie-Luce & Amal	06/11/2024												
Relecture & soumission rapport de conception V1 (2jours)	Tiburce	7-8/11/24												
Examen du rapport provisoire de conception	GRE	S3, S4 Nov24												
Présentation du rapport de conception	Equipe	S1, Dec2024												
Révision du rapport de conception pour approbation	Equipe	S4, Nov2024												
Echange itératifs entre l'équipe d'éval., UNFPA & GRE	Equipe, UNFPA, GRE													

ACTIVITES	Resp	Dates	janv-25				févr-25				Mars-25				Avril 2-25				Mai-25	
			S 1	S 2	S 3	S 4	S 1	S 2	S 3	S 4	S 1	S 2	S 3	S 4	S 1	S 2	S 3	S 4	S1	S2
PHASE DE COLLECTE	Equipe Ev.	S1-S4,Jan.25																		
Réunion de lancement avec le personnel UNFPA	CPE Manager	J1, S1 ; jan2025																		
Réunions bilatérales avec les responsables des programmes du BP	Equipe Ev.	J1-J2 ; S1 ; Jan.25																		
Collecte des données	Equipe Ev.	S2-S3, Jan.2025																		
Restitution	Equipe Ev.	S4 Jan.2025																		
PHASE DE RAPPORT																				
Rédaction du rapport provisoire d'évaluation	Equipe d'évaluation	S1-S2-S3 fév.2025																		
Examen du rapport provisoire d'évaluation	Evaluation Manager	S4 fév.2025 ; S1 Mars.2025																		
Rédaction du rapport final	Equipe d'éval.	S2-S3 Mars2025																		
Élaboration des diapos, présentation des résultats clés de l'évaluation	Equipe d'éval.	1 semaine																		

ANNEXES

[Consulter le document des annexes du rapport de conception du CPE]

Annexe 1 : Modèles ou outils pour la collecte de données

Annexe 2 : Liste des interventions de l'UNFPA

Annexe 3 : Cartographie finale des parties prenantes

Annexe 4 : Liste des personnes consultées durant la phase de conception

Annexe 5 : Bibliographie/liste des documents consultés

Annexe 6 : Plan de travail détaillé de la phase de terrain

Annexe 7 : Termes de références

Guide d'entretien – FGDs Bénéficiaires SR, AJ, GEWE, P&D

Circonstances: Région : _____ Gouvernorat: _____
Commune:.....

District de Santé: _____ Structure de services: _____

Fiche de présence à établir: Nom(s)/Prénom(s); Institution; Poste & prise de fonction;
Composante & produit CP10 concernés; Tél; email;

[Lire la note de d'information ci-dessous à la/au/aux participant(e) s]

Demande de consentement: sur la base de cette note d'information sur l'évaluation, consentez-vous à participer? Oui/Non [_____]

Si NON, Civilités d'aurevoir.

Si OUI, Continuer l'entretien.

NOTE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTS

1-Titre de l'évaluation : Évaluation du 10^{ème} programme de pays du Fond des Nations Unies pour la Population en Tunisie (2021-2025)

2-la justification de l'évaluation : est qu'elle va permettre de savoir (a)-si le programme a atteint ses objectifs concernant la santé de la reproduction, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la participation de la jeunesse à son développement ; (b)-si les populations et acteurs sont satisfaits et (c)- d'apprendre comment améliorer la manière de faire pour le prochain programme.

3- les catégories cibles de l'évaluation : incluent les **bénéficiaires directs** du programme (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ; les **partenaires gouvernementaux** (ministères, institutions publiques) ; les **organisations de la société civile** travaillant dans les domaines de la santé reproductive, l'égalité de genre, la participation des jeunes, etc. ; Les **agences des Nations Unies** et les **partenaires** de mise en œuvre du programme ; **Le personnel de l'UNFPA**.

4-la couverture géographique : L'évaluation concernera les 13 gouvernorats couverts par le programme de l'UNFPA. L'équipe d'évaluation en visitera 3 (Grand Tunis, Médenine, ~~Gafsa~~).

5-Les techniques et outils de collecte : incluent des **Interviews individuelles ou de groupe** avec les personnels des institutions participant au programme ou qui l'observent de près et des leaders religieux et communautaires ; les **discussions de groupe** avec des bénéficiaires, l'**observation** des points de prestation des services et la **revue documentaire**.

6-participation attendue des répondants(e)s: elle consiste donner des réponses fiables et complètes aux questions des entretiens ou groupes de discussion.

7-Bénéfices à tirer par les répondant(e)s : Les répondant(e)s pourront partager des informations, leur expérience et des suggestions pour améliorer le soutien que le programme apporte aux populations et acteurs de développement

8-Protection de la liberté des participant(e)s et de la confidentialité des données :

Les répondants seront informés de la nature volontaire de leur participation et de leur droit à l'anonymat. Les données collectées seront strictement confidentielles et utilisées uniquement pour les objectifs de cette évaluation. Aucune information personnelle identifiable ne sera partagée avec des tiers. Les résultats de l'évaluation seront présentés de manière agrégée et anonyme, protégeant la vie privée des répondants.

9-La personne à contacter en cas de demande de clarification/information :

Nom : Rym Fayala ; **Poste :** Cheffe de bureau, CPE Manager, UNFPA Tunisie ; **Email :** [fayala@unfpa.org] ; **Téléphone :** [bureau : +216 71 282 383 ; portable : +216 98 755 434]

مذكرة إعلامية للمشاركين

عنوان التقييم:

تقييم البرنامج القطري العاشر لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس 2021-2025

مبررات التقييم:

يهدف التقييم إلى:

(أ) تحديد ما إذا كان البرنامج قد حقق أهدافه فيما يتعلق بـ الصحة الإنجابية، المساواة بين الجنسين، تمكين المرأة، ومشاركة الشباب في التنمية

(ب) تقييم مدى رضا السكان والشركاء عن البرنامج

(ج) التعلم من التجربة الحالية لتحسين تنفيذ البرنامج القادم

الفئات المستهدفة بالتقييم:

تشمل الفئات المستهدفة:

(المستفيدين المباشرين من البرنامج (النساء، المراهقون، الشباب، والمجتمعات الهشة

(الشركاء الحكوميين (الوزارات، المؤسسات العامة

منظمات المجتمع المدني العاملة في مجالات الصحة الإنجابية، المساواة بين الجنسين، ومشاركة الشباب

وكالات الأمم المتحدة والشركاء المنفذين للبرنامج

موظفو صندوق الأمم المتحدة للسكان

النطاق الجغرافي:

يشمل التقييم 13 ولاية يغطيها برنامج صندوق الأمم المتحدة للسكان، وستتم زيارة ثلاث منها وهي: تونس الكبرى، مدين، قفصة

تقنيات وأدوات جمع البيانات:

تشمل الأدوات المستخدمة في التقييم:

مقابلات فردية أو جماعية مع موظفي المؤسسات الشريكة في البرنامج والمراقبين عن كثب، بالإضافة إلى القادة الدينيين والمجتمعيين

مناقشات جماعية مع المستفيدين من البرنامج

مراقبة نقاط تقديم الخدمات

مراجعة الوثائق ذات الصلة

مشاركة المستجيبين المتوقعة:

يُطلب من المشاركين تقديم إجابات موثوقة وكاملة خلال المقابلات أو جلسات المناقشة الجماعية

الفوائد التي سيحصل عليها المستجيبون:

سيتمكن المشاركون من مشاركة المعلومات والتجارب والاقتراحات لتحسين الدعم الذي يقدمه البرنامج للسكان والجهات الفاعلة في التنمية

حماية حرية المشاركين وسرية البيانات

سيتم إبلاغ المشاركين بالطبيعة الطوعية لمشاركتهم وحقوقهم في الحفاظ على الخصوصية

جميع البيانات التي يتم جمعها ستظل سرية تمامًا ولن تُستخدم إلا لأغراض هذا التقييم

لن تتم مشاركة أي معلومات شخصية مع أطراف ثالثة

ستعرض نتائج التقييم بشكل مجمع ومجهول لضمان حماية خصوصية المشاركين

الشخص المسؤول عن الاستفسارات والتوضيحات:

الاسم: ريم فيالة

المنصب: مديرة التقييم / رئيسة مكتب صندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

البريد الإلكتروني fayala@unfpa.org

الهاتف

[+216 98 755 434]

Questions liminaires : Au cours de cette discussions nous allons parler de vos opinons, de ce que vous avez vécu et des améliorations que vous souhaitez concernant les services en matière santé reproductive, violence faites aux femmes, promotion de l'autonomisation et de la participation des ado-jeunes concernant la période 2021 à ce jour. Pour commencer la discussion, pourriez-vous partager avec moi, chacun à son tour, ce qui vous a motivé à participer à ce groupe de discussion?

خلال هذه المناقشة، سنتحدث عن آرائكم، تجاربكم، والتحسينات التي ترغبون في رؤيتها فيما يتعلق بالخدمات المقدمة في مجالات الصحة الإنجابية، العنف ضد النساء، وتعزيز التمكين ومشاركة المراهقين والشباب، خلال الفترة الممتدة من عام 2021 إلى اليوم

لبدء النقاش، هل يمكن لكل منكم أن يشارك، بدوره، ما الذي دفعه إلى المشاركة في هذه المجموعة النقاشية؟



QE1 PERTINENCE :

QH1 : Concernant l'adéquation des services suivants (lister selon le groupe cible) par rapport à vos besoins, à quel point vous, ou les personnes de votre communauté, êtes-vous satisfaits des services que vous recevez à ces endroits ? Pourquoi / Pourquoi pas ?

فيما يتعلق بمدى ملائمة الخدمات التالية (قائمة وفقًا للفئة المستهدفة) مع احتياجاتكم، إلى أي مدى تشعرون أنكم، أو أفراد مجتمعكم...؟

(يُرجى استكمال السؤال بناءً على الفئات المستهدفة والخدمات المعنية)

QI1_H1(a) a. Pouvez-vous dire quelles ont été les barrières ou obstacles rencontrés pour accéder aux services ou prestations dont vous avez besoin ?

هل يمكنكم توضيح ما هي العوائق أو العقبات التي واجهتموها عند محاولة الوصول إلى الخدمات أو العلاجات التي كنتم بحاجة إليها؟

Explorer : Coût / emplacement des services / distance / langue / âge / accessibilité / disponibilité des professionnels requis / disponibilité des médicaments / qualité des services / etc.

b. Maintenant pouvez-vous parler des situations dans lesquelles vous avez pu obtenir le service souhaité ? Comment ça s'est passé ? Qu'est-ce que vous avez apprécié ?

أ. ما هي العوائق التي واجهتموها عند محاولة الوصول إلى الخدمات، وهل تشمل

التكلفة؟
الموقع الجغرافي للخدمات؟
المسافة؟
اللغة؟
العمر؟
مدى إمكانية الوصول؟
توفر المهنيين المختصين؟
توفر الأدوية؟
جودة الخدمات؟
عوامل أخرى؟

ب. الآن، هل يمكنكم مشاركة تجاربكم حول المرات التي تمكنتم فيها من الحصول على الخدمة المطلوبة؟ كيف كان ذلك؟ ما الذي أعجبكم في التجربة؟

Explorer : Selon vous, qu'est ce qui a été intéressant/positif dans ces services et que vous aimeriez voir plus généralisé ?

c. Selon vous, quelles améliorations devraient être apportées aux soins/services ? Comment cela doit-être fait ?

أ. برأيكم، ما الجوانب الإيجابية أو المفيدة في هذه الخدمات التي ترغبون في رؤيتها تُعمم بشكل أوسع؟

ب. برأيكم، ما هي التحسينات التي يجب إدخالها على الرعاية والخدمات المقدمة؟ وكيف يمكن تحقيق ذلك؟

--

QI2_H1(d) Prise en compte suffisante de l'évolution contextuelle et des changements dans les besoins des différentes catégories de populations

هل تم أخذ تطور السياق والتغيرات في احتياجات الفئات السكانية المختلفة بعين الاعتبار بشكل كافٍ؟

En matière de changements ou situations difficiles important(e)s (ex : crise sanitaire, malaise ou conflit social politique ou économique, migrations...) qu'est-ce que vous avez vécu dans le pays ?

Selon vous, quels dérangements ces situations ont causé dans les conditions de vie de la population en général et de certains groupes de populations en particulier.

فيما يتعلق بالتغيرات أو الأوضاع الصعبة الهامة (مثل الأزمات الصحية، الأزمات أو النزاعات الاجتماعية والسياسية أو الاقتصادية، الهجرة...)، ما الذي عشتموه في البلاد؟

برأيكم، ما هي الاضطرابات التي تسببت فيها هذه الأوضاع على ظروف عيش السكان بشكل عام، وعلى بعض الفئات السكانية بشكل خاص؟

Explorer :

—Selon votre vécu, quelles actions ont été menées pour soutenir les membres de votre groupe face à ces problèmes, par les structures qui vous rendent les services en matière de... (lister les services pertinents pour le groupe cible) et/ou les autorités et acteurs de développement ?

—Que pensez-vous de ces actions (aspects positifs ; aspects négatifs) et quelles améliorations proposez-vous ?

استنادًا إلى تجربتكم، ما هي الإجراءات التي تم اتخاذها لدعم أفراد مجموعتكم في مواجهة هذه المشاكل، من قبل الهياكل التي تقدم لكم الخدمات في مجالات... (ذكر الخدمات ذات الصلة بالفئة المستهدفة) و/أو من قبل السلطات والجهات الفاعلة في التنمية؟

ما رأيكم في هذه الإجراءات؟ (ما هي الجوانب الإيجابية؟ ما هي الجوانب السلبية؟) وما التحسينات التي تقترحونها؟

– (QI3-H1) Quand vous avez essayé d’obtenir des services (prévention, prise en charge des VBG ou de santé sexuelle et procréative des ado-jeunes ...) durant ces situations difficiles, quelles difficultés avez-vous rencontré?

عندما حاولتم الحصول على الخدمات (الوقاية، التكفل بالعنف القائم على النوع الاجتماعي ، أو خدمات الصحة الجنسية والإنجابية للمراهقين والشباب...) خلال هذه الأوضاع الصعبة، ما هي الصعوبات التي واجهتموها؟

QH2 : (b) Durant vos passages (que vous pouvez mentionner) dans les sites qui vous rendent des services en matière de SRAJ ou de VBG, dans quelle mesure avez-vous trouvé que les services respectent vos droits, l’égalité homme/femme et les spécificités de votre groupe ? Pendant les situations difficiles (covid19, migrations, difficultés socio-politiques), comment avez-vous trouvé le respect de ces aspects ?

خلال زيارتكم (التي يمكنكم ذكرها) للمواقع التي تقدم لكم خدمات في مجال الصحة الجنسية والإنجابية للمراهقين والشباب أو العنف إلى أي مدى وجدتم أن هذه الخدمات تحترم حقوقكم، المساواة بين الرجل والمرأة، وخصوصيات (VBG) القائم على النوع الاجتماعي مجموعتكم؟

خلال الفترات الصعبة (مثل جائحة كوفيد-19، الهجرة، الأزمات الاجتماعية والسياسية)، كيف وجدتم احترام هذه الجوانب؟

Q3:[Efficacité]

QH1 : Mesure selon laquelle les interventions du CP10 UNFPA/Tunisie ont apporté une contribution suffisante à l'atteindre des cibles des 4 produits (SSR ; A&J ; GEWE ; P&D)

I2_H1 : Niveau d’importance des liens de contribution (thématique, directionnelle et dimensionnelle) entre les interventions Genre et P&D et les produits du CP10

– (QI3-H1/H2) Durant la période des problèmes importants qui ont eu lieu dans le pays, comme la crise Covid19, des difficultés sociales, politiques ou économique, quels services avez-vous sollicités en matière de prévention, de prise en charge des VBG) ? Comment cela s’est-il passé?

خلال الفترات التي شهدت مشاكل كبيرة في البلاد، مثل أزمة كوفيد-19 أو الصعوبات الاجتماعية، السياسية أو الاقتصادية، ما هي الخدمات التي طلبتموها في ما يخص الوقاية أو التكفل بالعنف القائم على النوع الاجتماعي؟ وكيف كانت تجربتكم في الحصول عليها؟

Explorer : Voudriez-vous parler de votre vécu en termes de facilités et/ou difficultés rencontrées ?

- Qu’avez-vous remarqué comme changements et/ou continuité ?
- Selon vous, quelle amélioration faudrait-il pour des services plus adaptés en situation difficile ?

هل ترغبون في مشاركة تجربتكم من حيث التسهيلات و/أو الصعوبات التي واجهتموها؟
ما هي التغييرات و/أو الاستمرارية التي لاحظتموها؟
برأيكم، ما هي التحسينات اللازمة لجعل الخدمات أكثر ملائمة خلال الأوضاع الصعبة؟

QH2 : En général, comment la manière d'offrir les services durant les périodes difficiles (Covid, problèmes sociopolitiques) a-t-elle influencé :

Dans cette conversation, vous avez déclaré avoir reçu des services concernant *(selon le groupe ; la santé et droits sexuels et reproductifs ; la protection contre les VBG ; l'autonomisation sociale & économique et la participation à la paix et au développement)*.

(a)- A quel point les conditions dans lesquelles vous avez reçu ces services encouragent-elles les membres de votre groupe (femmes de 15-49 ans, ado-jeunes ; ado-jeunes NEET ; FVV, handicapé.e.s, démunis/enclavés, migrant.e.s,) à revenir les chercher en cas de besoin et à utiliser les moyens de prévention, de réparation ou traitement recommandés?

(b)-Pouvez-vous partager votre vécu concernant (citer selon le groupe cible) les décès maternels, les besoins en planning familial et leur satisfaction et les VBG dans votre communauté ; selon ce vécu que pensez-vous de l'influence des services que vous avez reçus sur ces problèmes ?

Quelles améliorations proposez-vous ?

: بشكل عام، كيف أثرت طريقة تقديم الخدمات خلال الفترات الصعبة (كوفيد-19، المشاكل الاجتماعية والسياسية) على ما يلي

في هذه المحادثة، ذكرتم أنكم تلقّيتُم خدمات تتعلق بـ (حسب الفئة المستهدفة: الصحة والحقوق الجنسية والإنجابية؛ الحماية من العنف القائم على النوع الاجتماعي؛ التمكين الاجتماعي والاقتصادي، والمشاركة في السلام والتنمية).

(أ) إلى أي مدى تشجع الظروف التي تلقّيتُم فيها هذه الخدمات أفراد مجموعتكم (النساء من 15 إلى 49 سنة، المراهقون والشباب، الشباب غير المنخرطين في الدراسة أو العمل، النساء والفتيات ضحايا العنف، ذوو الإعاقة، الفئات الفقيرة والمعزولة، والمهاجرون) على العودة لطلب هذه الخدمات عند الحاجة، واستخدام وسائل الوقاية، العلاج، أو التكفل الموصى بها؟

(ب) هل يمكنكم مشاركة تجربتكم الشخصية بخصوص (حسب الفئة المستهدفة) الوفيات الأمومية، الاحتياجات في مجال تنظيم الأسرة ومدى تلبيتها، وحالات العنف القائم على النوع الاجتماعي في مجتمعكم؟ وفقاً لهذه التجربة، ما رأيكم في تأثير الخدمات التي تلقّيتُموها على هذه المشاكل؟

ما هي التحسينات التي تقترحونها؟

QH3 : (b)-Facteurs internes et externes au CP10 ayant influencé positivement/ négativement, la contribution des interventions aux produits et des produits aux résultats. liens prévus et inattendus desdits facteurs avec la chaîne des résultats

—Vous avez déclaré, plus haut, avoir visité des structures pour obtenir des services concernant la SSR, les VBG, l'autonomisation économique ou sociale ... (citer selon le groupe). Quels changements attendiez-vous à la suite de l'utilisation de ces services ? Appréciez les résultats que vous avez obtenu suite à l'application de la prévention ou du traitement/réparation/solution proposé(e).

—Que pensez-vous de la contribution des résultats produits par les services reçus sur votre utilisation desdits services ? Quelles sont vos raisons ?

—Comment pourrait-on améliorer au sein de votre communauté, la contribution des résultats ou changements obtenus par les bénéficiaires à l'utilisation des services et à l'amélioration de la santé et du bien-être ?

العنف القائم على (SSR)، ذكرتم سابقاً أنكم قمتُم بزيارة بعض الهياكل للحصول على خدمات تتعلق بـ (الصحة الجنسية والإنجابية (التمكين الاقتصادي أو الاجتماعي ... (حسب الفئة المستهدفة، (VBG) النوع الاجتماعي).

ما هي التغييرات التي كنتم تتوقعونها بعد الاستفادة من هذه الخدمات؟

كيف تقيمون النتائج التي حصلتم عليها بعد تطبيق وسائل الوقاية أو العلاج/التكفل/الحلول المقترحة؟

ما رأيكم في تأثير النتائج التي حققتها هذه الخدمات على استمراركم في استخدامها؟ ما هي الأسباب التي تدعم رأيكم؟ —

كيف يمكن تحسين مساهمة النتائج أو التغييرات التي حصل عليها المستفيدون في تعزيز استخدام هذه الخدمات وتحسين الصحة —
والرفاه داخل مجتمعكم؟



QE5 : [Durabilité]

QH3 : Mesure selon laquelle les bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ont acquis des compétences et des connaissances leur permettant de mieux défendre leurs droits et de prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être.

QI1_ H3 : Pouvez-vous parler des sessions de formation et de communication qui auraient été tenues au profit des personnes de votre groupe (selon le cas: les femmes, ado-jeunes, communautés vulnérables) concernant la santé sexuelle et de la reproduction, la prévention et les réparations des VBG ?

هل يمكنكم التحدث عن الدورات التدريبية وجلسات التوعية التي تم تنظيمها لفائدة أفراد مجموعتكم (حسب الحالة: النساء،
المراهقون والشباب، المجتمعات الهشة) فيما يخص

الصحة الجنسية والإنجابية؟
والتكفل به؟ (VBG) الوقاية من العنف القائم على النوع الاجتماعي

Explorer :— Selon-vous quelle est l'utilité de ces sessions de formation/communication ?

— Comment utilisez-vous les apports de ces sessions de formation/communication?

برأيكم، ما هي فائدة هذه الدورات التدريبية/جلسات التوعية؟
كيف تستفيدون من المعلومات والمكتسبات التي حصلتم عليها خلال هذه الدورات التدريبية/جلسات التوعية؟

— [QI2_ H3] *Voudriez-vous parler d'un cas de problème SSR, VBG, autonomisation socio-économique qui vous concerne :*

● *Par rapport à ce cas, comment faisiez-vous avant la formation/communication reçue sur les connaissances et bonnes pratiques concernant la défense de vos droits et le choix de l'action à mener*

● *Comment faites-vous depuis que vous avez reçu la formation ou la communication pour défendre vos droits et décider de la solution et de l'action à mener ? Quelles suggestions feriez-vous sur la formation et la communication pour améliorer la prise de décision et les bonnes pratiques dans votre groupe ?*

هل ترغبون في التحدث عن حالة تتعلق بمشكلة في الصحة الجنسية والإنجابية ، العنف القائم على النوع الاجتماعي ، أو التمكين
الاجتماعي والاقتصادي تخصكم أو تخص شخصاً من مجموعتكم؟

فيما يتعلق بهذه الحالة، كيف كنتم تتعاملون معها قبل تلقي التكوين أو جلسات التوعية حول المعارف والممارسات الجيدة للدفاع
عن حقوقكم واتخاذ القرار المناسب؟

كيف أصبحتم تتصرفون بعد تلقي التكوين أو التوعية؟ كيف تدافعون عن حقوقكم وتختارون الحل أو الإجراء المناسب؟

ما هي الاقتراحات التي تقدمونها لتحسين التكوين والتوعية بهدف تعزيز اتخاذ القرار والممارسات الجيدة داخل مجموعتكم؟

Chers/chères participant(e)s, notre entretien est terminé. Si vous avez des questions, veuillez les poser.

Nous vous remercions pour vos contributions utiles _ Aurevoir, bon retour chez vous.

أعزائي/أعزائي المشاركين، لقد انتهى لقائنا. إذا كانت لديكم أي أسئلة، فلا تترددوا في طرحها.

نشكركم على مساهماتكم القيمة. إلى اللقاء، ونتمنى لكم عودة سالمة إلى منازلكم.

Guide d'entretien – Personnel UNFPA/PE

Bonjour, je m'appelle..... et suis membre/chef de l'équipe d'évaluation du CP10 UNFPA/TN. Pourriez-vous vous présenter ?

Fiche de présence à établir : Nom(s)/Prénom(s) ; Institution ; Poste & prise de fonction ; Composante & produit CP10 concernés ; Tél ; email;

[Lire la note de d'information ci-dessous à la/au/aux participant (e) s]

Demande de consentement : sur la base de cette note d'information sur l'évaluation, consentez-vous à participer ? Oui/Non [_____]

Si NON, Civilités d'aurevoir.

Si OUI, Continuer l'entretien.

NOTE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTS

1-Titre de l'évaluation : Évaluation du 10^{ème} programme de pays du Fond des Nations Unies pour la Population en Tunisie (2021-2025)

2-la justification de l'évaluation : est qu'elle va permettre de savoir (a)-si le programme a atteint ses objectifs concernant la santé de la reproduction, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la participation de la jeunesse à son développement ; (b)-si les populations et acteurs sont satisfaits et (c)- d'apprendre quelles améliorations il faudrait pour le prochain programme.

3- les catégories cibles de l'évaluation : incluent les **bénéficiaires directs** du programme (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ; les **partenaires gouvernementaux** (ministères, institutions publiques) ; les **organisations de la société civile** travaillant dans les domaines de la santé reproductive, l'égalité de genre, la participation des jeunes, etc. ; Les **agences des Nations Unies** et les **partenaires** de mise en œuvre du programme ; **Le personnel de l'UNFPA**.

4-la couverture géographique : L'évaluation concernera les 13 gouvernorats couverts par le programme de l'UNFPA. L'équipe d'évaluation en **visite 3** (Grand Tunis, Médenine, Kairouan).

5-Les techniques et outils de collecte : incluent des **Interviews individuelles ou de groupe** avec les personnels des institutions participant au programme ou qui l'observent de près et des **leaders religieux** et communautaires ; les **discussions de groupe** avec des bénéficiaires, l'**observation** des points de prestation des services et **la revue documentaire**.

6-participation attendue des répondant(e)s : elle consiste donner des réponses fiables et complètes aux questions des entretiens ou groupes de discussion.

7-Bénéfices à tirer par les répondant(e)s : Les répondant(e)s pourront partager des informations, leur expérience et des suggestions pour améliorer le soutien que le programme apporte aux populations et acteurs de développement

8-Protection de la liberté des participant(e)s et de la confidentialité des données :

Les répondants seront informés de la nature volontaire de leur participation et de leur droit à l'anonymat. Les données collectées seront strictement confidentielles et utilisées uniquement pour les objectifs de cette évaluation. Aucune information personnelle identifiable ne sera partagée avec des tiers. Les résultats de l'évaluation seront présentés de manière agrégée et anonyme, protégeant la vie privée des répondants.

9-La Personne à contacter en cas de demande de clarification/information : **Nom :** Rym Fayala ; **Poste:** CPE Manager/ cheffe de bureau UNFPA Tunisie ; **Email :** [fayala@unfpa.org] ; **Tél. :** [+216 98 755 434]

Questions liminaires : (a)-Pourriez-vous nous décrire l'organigramme de votre institution, unité de programme/service ou division et ses activités ? (b)-Comment s'organise votre unité/service/division pour déployer :
- la planification, la MEO, le suivi et la participation aux instances de coordination au sein de/avec l'UNFPA
- et participer l'interaction avec le SNU et la partie nationale? (c)-Quelles suggestions faites-vous pour améliorer l'action et l'apport de la coordination du programme à l'avenir ?

QE1 PERTINENCE :

1-QH1 : [UNFPA_PE] Dans quelle mesure l'alignement du programme pays de l'UNFPA avec les besoins des populations cibles générale et vulnérable ou marginalisée (femmes jeunes/du rural, handicapés, migrants, FVV,

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

extra/scolaires etc.) en situation de développement puis en situation de changement ou d'urgence est-il effectif, adéquat, satisfaisant ? Comment ? Pourquoi ?

Selon le besoin explorer : • Cette prise en compte des besoins des différents groupes de bénéficiaires était-elle adéquate, satisfaisante, participative ? Comment ? Pourquoi ? Tous les besoins identifiés ont-ils été pris en compte ? [Q11_H1(a)]

- Quelles évolutions contextuelles et changements dans les besoins des différents groupes de bénéficiaires ont-ils été pris en compte ? Q12_H1(d)
- La prise en compte des évolutions du contexte et des changements dans les besoins des différents groupes cibles a-t-elle été faite ? (Q13-H1) A-t-elle permis le renforcement pertinent/adéquat des systèmes de santé reproductive, de protection/promotion sociale et de planification basée sur des données fiables ? Cette prise en compte a-t-elle permis un accès/utilisation suffisant des services pour les différents groupes cibles ?

2-QH2 : [UNFPA_PE] A quel point l'alignement du programme pays de l'UNFPA avec (b) les questions transversales (droits humains, égalité de genre, inclusion/ LENOB) et (c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement, y compris des éventuelles évolutions contextuelles et changements est-il réel, adéquat, satisfaisant ?

Selon le besoin, explorer :

- **Q11_H2(b) & I2(c) :** (b) Les questions transversales (DH, GEWE, LENOB) et (c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement ont-ils adéquatement été pris en compte, y compris des éventuelles évolutions contextuelles et changements ? Cela a-t-il permis un renforcement pertinent et suffisant des systèmes SR, AJ, GEWE et des données ? Comment ? Pourquoi ?
- Quelles sont les questions transversales opérationnalisées par une approche spécifique conventionnelle déployée et suivie ? Pourquoi/ comment ?
- **Q12_H2 :** (c) Quel était l'ensemble des priorités, plans et politiques définies ? Lesquels ont été pris en compte ? Lesquels non ? Quels sont les gaps pour ceux pris en compte ? Cette prise en compte a-t-elle permis le renforcement pertinent et suffisant des systèmes de santé reproductive, de protection/promotion sociale et de planification basée sur des données fiables ? Pourquoi/comment ?

3-QH3 : [UNFPA_PE] Que pensez-vous de l'adéquation de l'inclusion [UNFPA] (d) de l'orientation stratégique et des objectifs de l'UNFPA (SP2018-2021 ; SP2022-2025)..... par le CP10/UNFPA ; ainsi que (e) des priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action CIPD+25, la CEDEF et les ODD ? Pourquoi/comment ? Indiquez les gaps dans la prise en compte

Si besoin, Explorer : • **Q11_H3 (d) :** Quels sont les éléments de l'orientation stratégique et les objectifs de l'UNFPA (SP 2018-2021 et SP 2022-2025) ? Lesquels ont-ils été pris en compte dans le CP10, lesquels non ? Quels sont les gaps pour ceux qui ont été pris en compte ? Pourquoi/comment ?

- **Q11_H3 (e) :** Quelles sont les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW et les ODD ? Expliquez comment ? Lesquelles ont-ils été prises en compte dans le CP10 ? Lesquelles non ? Quels sont les gaps concernant celles prises en compte ? Pourquoi/comment ?

QE2: [Cohérence]

5-QH2 : [UNFPA_PE] A quel point est-ce que la cohérence interne des interventions du CP10 (complémentarité, synergie, interdépendance) et la cohérence externe (CP10 et autres initiatives) ont été garantie ? Quel a été l'impact de ces efforts sur l'amélioration de la mise en œuvre, de la collaboration et de l'efficacité des interventions du CP10 et des autres acteurs ? Comment/pourquoi ?

Selon le besoin, explorer : • **I1_H2 :** Quel est le nombre des mécanismes de cohérence interne et externe développés dans le concept et la mise en œuvre du CP10 ? et quel a été le niveau de diversité respectif desdits mécanismes de cohérence interne et externe ?

- **I2_H2 :** Quelle est le nombre/liste des mécanismes de cohérence interne ; puis le nombre /liste des mécanismes externes qui ont été fonctionnels
- **I3_H2 :** Quel est le niveau de conformité entre les interventions du CP10 et les critères et les normes internationaux ? Pourquoi ?
- **I4_H2 :** Quel est le niveau de compatibilité entre les interventions du CP10 et celles des autres agences des NU puis celles des autres partenaires de l'UNFPA ? Dans quelle mesure ces cohérences interne et externes ont-elles amélioré la mise en œuvre, la collaboration et l'efficacité des interventions du CP10 et des autres acteurs ? Comment/pourquoi ?

4-QH1 : [UNFPA_PE] Pour assurer la cohérence interne (entre interventions CP10) et externe (interventions CP10 et celles des partenaires) du CP10, dans quelle mesure le bureau pays a-t-il mis en œuvre chacun des 6 accélérateurs d'interventions suivants ? Lesquels ont été pris en compte (assez, pas assez, expliquez) ? Lesquels ont été omis ?

- | | |
|---|---|
| 1. Approches transformatrices fondées sur les droits de l'homme et le genre ; | 4. Données et preuves |
| 2. Innovation et numérisation ; | 5. Ne laisser personne de côté et les plus à la traîne en premier |
| 3. Partenariats, financement et coopération sud-sud et triangulaire (CSST) | 6. Résilience et adaptation) |

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

I4_H2 : [SNU ; Autres P]

Explorer : — Quel est votre avis sur la contribution des efforts de cohérence du CP10 et du BP/UNFPA (synergie, partenariat, complémentarité) avec les initiatives/programmes du SNU à l'avancement de l'agenda UNSDCF ? Comment/pourquoi ?

QE3: [Efficacité]

6-QH1/QH2 : [UNFPA_PE] Dans quelle mesure les interventions du CP10/UNFPA Tunisie ont-elles apporté une contribution suffisante à l'atteinte des cibles du/des 4 produits (capacités nationales renforcées en) sur le/lesquels vous travaillez (SSR ; A&J ; Genre ; P&D) ; et dans quelle mesure cette atteinte acquise ou en cours des produits a contribué ou va contribuer à l'atteinte des effets ?

Explorer, si besoin :

I1/I2_H1 : ➔ Quels liens existent-il entre les interventions clés (SR, A&J, Genre et P&D) et les quatre résultats souhaités (amélioration de la SSR, autonomisation des jeunes, lutte contre les violences sexistes) ? *Explorer* le type de lien (thématique, directionnel ou dimensionnel).

- Quelle importance ont eu ces liens dans les 4 transformations systémiques ou performances des 4 produits du CP10 ?
- QI1_H2 : Quel est le niveau de contribution (thématique, directionnel et dimensionnel) des produits aux effets du CP10 par composante du programme tant parmi les cibles générales que parmi les groupes les plus vulnérables ?
- QI2_H2 : Quel est le niveau de contribution (thématique, directionnel et dimensionnel) des effets du CP10 aux trois zéros

7-QH3 : [UNFPA_PE] (b)-Quels facteurs internes et externes au CP10 ont influencé de manière positive ou négative, la contribution des interventions aux produits et des produits aux résultats ? Cela est dû à quels liens prévus et inattendus desdits facteurs avec la chaîne des résultats ? Quel a été l'apport à l'efficacité du déploiement des 6 accélérateurs UNFPA ? (Rappel : 1. Approches transformatrices fondées sur les droits de l'homme et le genre ; 2. Innovation et numérisation ; 3. Partenariats, financement et coopération sud-sud et triangulaire (CSST) ; 4. Données et preuves ; 5. LENOB et les plus à la traîne en 1^{er} ; 6. Résilience et adaptation)

Explorer si besoin : • QI1_H3 : Quelle est la liste des facteurs internes et externes ayant influencé de manière positive ou négative la contribution des interventions aux produits ?

- QI2_H3 : Quels est la liste des facteurs internes et externes ayant influencé de manière positive ou négative la contribution des produits aux résultats ?
- QI3_H3 : Les facteurs qui ont influencé les produits et les effets ont quels liens prévus et inattendus avec la chaîne des résultats ?
- Dans quelle mesure le CP10 a-t-il actionné les 6 accélérateurs de développement SP/UNFPA pour favoriser l'efficacité et quel a été leur apport aux produits et résultats du CP10 ?

QE4 : [Efficience]

8-QH1 : [UNFPA_PE] Dans quelles mesure les ressources (RF, RH, RM, RI et temps) investies dans la réalisation des objectifs du programme pays ont-elles été prévues et mobilisées de manière à atteindre les objectifs de couverture des besoins des différents groupe cibles ? Quels étaient les efforts pour assurer l'adéquation des ressources (pertinence, assurance qualité, répartition entre groupes cibles...) ?

Explorer si nécessaire : • QI1_H1 : Dans quelle mesure les ressources humaines, financières, matérielles, immatérielles et temps prévues étaient-elles en adéquation avec les objectifs de performance du programme de pays (CP10) ? Par type de ressource, quels sont : (a)-les taux de mobilisation et de couverture prévus par rapport aux groupes cibles à tous les niveaux, (b)-les mesures de pertinence et d'assurance qualité ?

- QI2_H1 : Quel est le taux de mobilisation des ressources planifiées (humaines, financières, matérielles, immatérielles et temps) ?
- QI3_H1 : Les ressources disponibles et mobilisées sont-elles conformes aux standards de qualité (complétude ; promptitude/disponibilité, rationalité, transparence, équité) et aux besoins des bénéficiaires, notamment en ce qui concerne la couverture à tous les niveaux de la pyramide d'intervention ?

9-QH2/H3 [QI2/I3_H2] : [UNFPA_PE] A quel point les ressources (RF, RH, RM, RI, RT) utilisées en termes de complétude et qualité (pertinentes ? réalistes ? proportionnées ? prompte ?) ont-elles permis de produire les résultats prévus pour le CP10, par composante et type de populations (générale ; groupes vulnérables) ? Que pensez-vous de l'équilibre entre le niveau d'utilisation des ressources, le niveau d'efficacité du CP10 et de votre composante ? [UNFPA] Analysez selon les ressources UNFPA, puis celles des bailleurs. Pourquoi ? Comment améliorer ?

Si besoin, explorer : • QI1_H2 : Quelle a été la corrélation ou l'association entre l'exécution des ressources (financières, humaines, matérielles, immatérielles) et l'évolution (annuelle) de la performance du programme par type de population (générale et vulnérable) ?

• QI2_H2/ Q I2_H3 : Dans quelle mesure la complétude et la qualité des ressources (financières, humaines, matérielles, immatérielles, temps) ont influencé l'évolution de la performance du programme (notamment la couverture des bénéficiaires) par domaine thématique et type de population (générale et vulnérable) ? Quelle a été la tendance ? Pourquoi ?

• QI3_H2 : Dans quelle mesure la qualité de la dépense a-t-elle influencé la performance du CP10, globalement et par thématique ? Comment améliorer ?

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

- QI1_H3: Le niveau d'exécution du budget a-t-il été inférieur ou plutôt supérieur au niveau d'atteinte de la performance pour l'ensemble du programme de pays (CP10) et par domaine thématique (SSR, A&J, Genre, P&D) ? (a)- Quel est le taux d'utilisation des ressources institutionnelles (financières, humaines, matérielles, immatérielles et temps) par rapport aux prévisions ? (b)- Quel est le taux d'utilisation des ressources provenant des bailleurs (financières, humaines, matérielles, immatérielles et temps) par rapport aux prévisions ?

QE5 : [Durabilité]

10-QH1 : [UNFPA_PE] Que pensez-vous de l'adéquation de la contribution du CP10 à intégrer dans les cadres nationaux l'ambition de performance universelle au niveau mondial (3 zéros) y compris les moyens nécessaires pour la réaliser, au niveau politique, stratégique, programmatique et des services, **concernant la thématique (SSR, GEWE, A&J, P&D) sur laquelle vous travaillez** ? Quels sont les gaps ? Comment cela inclut-il les besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées ?

Explorer, selon la thématique du, de la, des répondant-e-s :

- QI1_H1 Quels sont les documents cadres qui sont alignés sur l'ambition de performance universelle (3 zéros) et prévoient les moyens nécessaires en matière de santé et droits sexuels et reproductifs aux niveaux politique, stratégique, programmatique et services grâce à l'appui de l'UNFPA ? Au total, combien existe-t-il de documents cadre appuyés par UNFPA dans ce domaine par rapport aux prévisions ? Quels sont les gaps ?
- QI2_H1/ QI3_H1/ QI4_H1, Qu'en est-il respectivement en matière de : 2- d'autonomisation/ participation des ado-jeunes ; 3-d'égalité de genre et autonomisation des femmes ; 4- dynamique des populations, aux niveaux politique, stratégique, programmatique et services grâce à l'appui de l'UNFPA ? Au total, combien existe-t-il de documents cadre appuyés par UNFPA dans chacun des domaines ? Quels sont les gaps ?

– **[UNFPA]** Dans quelle mesure l'ancrage du CP10 et la participation de l'équipe UNFPA **dans les cadres de coordination de l'UNSDCF 2021-2025 et de l'UNCT permettent-ils d'assurer la durabilité des interventions/résultats du CP10 et leur contribution à l'agenda UNSDCF** ?

11-QH2 : [UNFPA_PE] Dans quelle mesure les actions de l'UNFPA ont-elles permis de renforcer les capacités des partenaires locaux (gouvernementaux, organisations de la société civile et autres parties prenantes) dans la gestion des programmes de votre thématique (SDSR, A&J GEWE et P&D) en vue de la durabilité des effets recherchés (couverture universelle des besoins des différentes catégories de bénéficiaires) ? Appréciez la complétude selon les besoins/prévisions et l'efficacité.

Si besoin, explorer :

- QI1_H2 : Quel est le nombre des partenaires du CP10, (parmi les 720 ? existant) dont les capacités ont été renforcées (formations, ateliers, séminaires...) à la gestion des programmes concernant les 4 domaines thématiques du programme, le management et les questions transversales, organisées par l'UNFPA en vue de la durabilité des effets.
- QI2_H2 : Quel est le nombre des partenaires dont la performance s'est améliorée selon l'évaluation avant et après le renforcement des capacités ? Autrement, quel est le nombre des partenaires dont l'offre en services est à la hauteur de la couverture universelle des besoins des différentes catégories de bénéficiaires ?

12-QH4 : [UNFPA_PE] Dans quelle mesure l'UNFPA a-t-il contribué à l'intégration de ses actions dans les stratégies nationales de développement et à la mise en place de mécanismes d'appropriation/ continuité chez les partenaires locaux (institutions publiques, OSC, communes...) y compris en renforçant le financement, la gestion et la gouvernance ?

Si besoin, explorer : • QI1_H4 : Quel sont les partenaires locaux de l'UNFPA dont la gestion et la gouvernance ont été renforcés en vue de la durabilité ? Décrivez comment cela s'est passé ?

- QI2_H4 : Quels sont les mécanismes formels ou informels d'appropriation mis en place par les partenaires locaux de l'UNFPA ? Appréciez le niveau de diversité. Qu'est-ce qui a été fait concernant la création/intégration dans des institutions/synergies locales, la mise en place des stratégies endogènes de mobilisation des ressources (financières, humaines, matérielles et immatérielles) et des partenariats ?
- QI3_H4 : Quelles sont les initiatives et interventions intégrées dans les politiques publiques et les stratégies nationales de santé, de droits humains, ou de protection sociale ? Cette liste est-elle exhaustive ?
- QI4_H4 : Quel est le pourcentage de financement national alloué aux programmes en matière de santé reproductive et de droits des femmes, après le soutien initial de l'UNFPA ? Quelle analyse faites-vous de cette situation ?

13-QH3 : [UNFPA_PE] Dans quelle mesure les bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, groupes vulnérables : handicapés, ado-jeunes extrascolaires, femmes célibataires, migrant.e.s, démunis, femmes rurales) ont-ils acquis des compétences et des connaissances leur permettant de mieux défendre leurs droits et de prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être ?

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

Si besoin, explorer : • QI1_ H3 : Nombre de bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) aux capacités renforcées, avec soutien UNFPA, à mieux défendre leurs droits et prendre des décisions éclairées en matière de santé, de bien-être, de prévention, réparation des VBG et autonomisation socioéconomique et de participation au développement ? [Taille de la population des différents groupes cibles ?]

- QI2_ H3 : Quel est le nombre des bénéficiaires direct(e)s chez lesquels les compétences et des connaissances nécessaires se sont améliorées par rapport à leur capacité à mieux défendre leurs droits et à prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être, de prévention et réparation des VBG, d'autonomisation socioéconomique et de participation au développement ? En quoi consistent ces améliorations ?

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

Bonjour, je m'appelle..... et suis membre/chef de l'équipe d'évaluation du CP10 UNFPA/TN.
Pourriez-vous vous présenter ?

Guide d'entretien – Prestataires de services

Circonstances: Région : _____ Gouvernorat: _____ Commune:.....
District de Santé: _____ Structure de services: _____
Fiche de présence à établir: Nom(s)/Prénom(s); Institution; Poste & prise de fonction; Composante & produit CP10 concernés; Tél; email;
/ Lire la note de d'information ci-dessous à la/au/aux participant(e)s/
Demande de consentement: sur la base de cette note d'information sur l'évaluation, consentez-vous à participer? Oui/Non ☐
Si NON, Civilités d'aurevoir.
Si OUI, Continuer l'entretien.

NOTE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTS

1-Titre de l'évaluation : Évaluation du 10^{ème} programme de pays du Fond des Nations Unies pour la Population en Tunisie (2021-2025)

2-la justification de l'évaluation : est qu'elle va permettre de savoir (a)-si le programme a atteint ses objectifs concernant la santé de la reproduction, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la participation de la jeunesse à son développement ; (b)-si les populations et acteurs sont satisfaits et (c)- d'apprendre comment améliorer la manière de faire pour le prochain programme.

3- les catégories cibles de l'évaluation : incluent les **bénéficiaires directs** du programme (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ; les **partenaires gouvernementaux** (ministères, institutions publiques) ; les **organisations de la société civile** travaillant dans les domaines de la santé reproductive, l'égalité de genre, la participation des jeunes, etc. ; Les **agences des Nations Unies** et les **partenaires** de mise en œuvre du programme ; **Le personnel de l'UNFPA**.

4-la couverture géographique : L'évaluation concerne les 13 gouvernorats couverts par le programme de l'UNFPA. L'équipe d'évaluation en visitera 3 (Grand Tunis, Médenine, Kairouan).

5-Les techniques et outils de collecte : incluent des **Interviews individuelles ou de groupe** avec les personnels des institutions participant au programme ou qui l'observent de près et des leaders religieux et communautaires ; les **discussions de groupe** avec des bénéficiaires, l'**observation** des points de prestation des services et **la revue documentaire**.

6-participation attendue des répondants(e)s: elle consiste à donner des réponses fiables et complètes aux questions des entretiens ou groupes de discussion.

7-Bénéfices à tirer par les répondant(e)s : Les répondant(e)s pourront partager des informations, leur expérience et des suggestions pour améliorer le soutien que le programme apporte aux populations et acteurs de développement

8-Protection de la liberté des participant(e)s et de la confidentialité des données :

Les répondants seront informés de la nature volontaire de leur participation et de leur droit à l'anonymat. Les données collectées seront strictement confidentielles et utilisées uniquement pour les objectifs de cette évaluation. Aucune information personnelle identifiable ne sera partagée avec des tiers. Les résultats de l'évaluation seront présentés de manière agrégée et anonyme, protégeant la vie privée des répondants.

Nom: Rym Fayala ; **Poste:** CPE Manager/ cheffe de bureau UNFPA Tunisie ; **Email :** [fayala@unfpa.org] **Tél. :** [+216 98 755 434]

مذكرة إعلامية للمشاركين

عنوان التقييم:

(تقييم البرنامج القطري العاشر لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس (2021-2025).

مبررات التقييم:

يهدف التقييم إلى معرفة:

- (أ) ما إذا كان البرنامج قد حقق أهدافه المتعلقة بصحة الإنجاب، والمساواة بين الجنسين، وتمكين المرأة، ومشاركة الشباب في التنمية.
- (ب) مدى رضا السكان والشركاء عن البرنامج.
- (ج) كيفية تحسين تنفيذ البرنامج في المستقبل.

الفئات المستهدفة بالتقييم:

تشمل الفئات المستهدفة:

(المستفيدين المباشرين من البرنامج (النساء، المراهقون، الشباب، والمجتمعات الهشة

(الشركاء الحكوميين (الوزارات، المؤسسات العامة

منظمات المجتمع المدني العاملة في مجالات الصحة الإنجابية، المساواة بين الجنسين، ومشاركة الشباب

وكالات الأمم المتحدة والشركاء المنفذين للبرنامج

(UNFPA) موظفي صندوق الأمم المتحدة للسكان

النطاق الجغرافي:

يشمل التقييم 13 ولاية تغطيها برامج صندوق الأمم المتحدة للسكان، وستتم زيارة ثلاث منها وهي: تونس الكبرى، مدين، والقيروان

تقنيات وأدوات جمع البيانات:

تشمل الأدوات المستخدمة في التقييم:

مقابلات فردية أو جماعية مع موظفي المؤسسات الشريكة في البرنامج والمراقبين عن كثب، بالإضافة إلى القادة الدينيين والمجتمعيين

مناقشات جماعية مع المستفيدين من البرنامج

ملاحظة نقاط تقديم الخدمات

مراجعة الوثائق ذات الصلة

مشاركة المستجيبين المتوقعة:

يُتوقع من المستجيبين تقديم إجابات دقيقة وكاملة على أسئلة المقابلات أو مجموعات النقاش

الفوائد التي سيحصل عليها المستجيبون:

سيتمكن المستجيبون من مشاركة المعلومات والتجارب والاقتراحات لتحسين الدعم الذي يقدمه البرنامج للسكان والجهات الفاعلة في التنمية

حماية حرية المشاركين وسرية البيانات:

سيتم إعلام المشاركين بالطبيعة الطوعية لمشاركتهم وحقوقهم في الحفاظ على خصوصيتهم. ستكون البيانات التي يتم جمعها سرية تمامًا ولن تُستخدم إلا لأغراض هذا التقييم. لن يتم مشاركة أي معلومات شخصية مع أطراف ثالثة. كما سيتم تقديم نتائج التقييم بشكل مجمع ومجهول لحماية خصوصية المستجيبين.

الاسم: ريم فيالة

المنصب: مديرة التقييم / رئيسة مكتب صندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

Questions liminaires : Pouvez-vous nous décrire les différentes unités de votre structure (organigramme) et les services [SMNN/PF, SRAJ, VBG, selon le type de PPS] qu'elle offre avec les jours et horaires de service ? Quel est votre rôle dans la structure ? Quelles informations avez-vous sur l'appui que l'UNFPA apporte aux services que vous avez cités et quelles suggestions faites-vous pour améliorer les services dans votre structure et l'appui de l'UNFPA à l'avenir ?

هل يمكنكم وصف مختلف الوحدات داخل هيكلكم التنظيمي (المخطط التنظيمي) والخدمات التي يقدمها، مع تحديد الأيام وساعات العمل؟
ما هو دوركم داخل الهيكل التنظيمي؟

ما هي المعلومات التي لديكم حول الدعم الذي يقدمه صندوق الأمم المتحدة للسكان للخدمات التي ذكرتموها؟
ما هي اقتراحاتكم لتحسين الخدمات داخل هيكلكم، وكذلك تعزيز دعم صندوق الأمم المتحدة للسكان في المستقبل؟

QE1 PERTINENCE :

QH1 : Vous avez abordé ci-dessus l'appui de l'UNFPA aux services de (SMNN/PF ou SRAJ ou VBG selon la structure) ... Si ne savait rien de l'appui UNFPA : (a)-lire cette information : le 10^{ème} programme de pays UNFPA/Tunisie appuie surtout les politiques, stratégies, normes, standards au niveau central en matière de SSR, VBG, autonomisation des femmes, SRAJ, autonomisation et participation des jeunes au développement et à la paix. Cependant, depuis Covid19, il y a eu des appuis aux services de prévention et PEC des VBG et de SRAJ.

يدعم البرنامج القطري العاشر لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس بشكل أساسي السياسات والاستراتيجيات والمعايير والمقاييس على المستوى المركزي في مجالات الصحة الجنسية والإنجابية، العنف القائم على النوع الاجتماعي، تمكين المرأة، الصحة الجنسية والإنجابية للمراهقين والشباب، بالإضافة إلى تمكين الشباب ومشاركتهم في التنمية والسلام. ومع ذلك، منذ جائحة كوفيد-19، تم تقديم دعم إضافي لخدمات الوقاية والتكفل بالعنف القائم على النوع الاجتماعي والصحة الجنسية والإنجابية للمراهقين والشباب.

(b)-poser la question :

QI1_H1(a) Que pensez-vous de l'adéquation de cet appui par rapport aux besoins de la population générale cible (femmes/filles, ado-jeunes, FVV, Ado-Jeunes Scolarisé.e.s) et des groupes vulnérables/marginalisés (femmes/filles du rural, Femmes/filles mères célibataires, personnes handicapées, ado-jeunes NEET, Ado-mineurs <18ans, Personnes Migrant.e.s...) en situation de développement ? Comment ? Pourquoi ?

ما رأيكم في مدى ملاءمة هذا الدعم لاحتياجات الفئات المستهدفة من السكان (النساء/الفتيات، المراهقون والشباب، النساء والفتيات ضحايا العنف، المراهقون والشباب المتمدرسون) وكذلك الفئات المهمشة (النساء والفتيات في المناطق الريفية، الأمهات العازبات، الأشخاص ذوو الإعاقة، الشباب غير المنخرطين في التعليم أو التوظيف أو التدريب، الفئـر دون 18 سنة، والمهاجرون) في سياق التنمية؟

كيف؟ ولماذا؟

Explorer : A votre avis, quels sont les gaps dans la prise en compte des besoins des différents groupes, sur la base des besoins connus au niveaux des services locaux de SSR ou de lutte contre les VBG (selon le profil du prestataires) ?

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

برأيكم، ما هي الفجوات في تلبية احتياجات الفئات المختلفة، استنادًا إلى الاحتياجات المعروفة على مستوى الخدمات المحلية للصحة الجنسية وذلك وفقًا لملف مقدمي الخدمات؟ (VBG) أو لمكافحة العنف القائم على النوع الاجتماعي (SSR) والإنجابية

QI2_H1(d) Quel est votre avis, vu les situations d'urgence traversées (Covid19, malaise politiques, migrations...), concernant l'adéquation de la prise en compte des changements dans les besoins des différentes catégories de population ?

ما هو رأيكم، في ضوء الأوضاع الطارئة التي تم المرور بها (كوفيد-19، الأزمات السياسية، الهجرة...)، بشأن مدى ملاءمة الاستجابة للتغيرات في احتياجات الفئات المختلفة من السكان؟

Explorer : La prise en compte des évolutions du contexte et des changements dans les besoins des différents groupes cibles a-t-elle été faite ? (QI3-H1) Et a-t-elle permis le renforcement pertinent et suffisant des systèmes de santé reproductive, de protection/promotion sociale ? Cette prise en compte a-t-elle permis un accès/utilisation suffisant des services pour les différents groupes cibles ?

هل تم أخذ تطورات السياق والتغيرات في احتياجات الفئات المستهدفة المختلفة بعين الاعتبار؟ وهل أدى ذلك إلى تعزيز ملائم وكاف لأنظمة الصحة الإنجابية، والحماية/الترويج الاجتماعي؟ وهل ساهم هذا الأخذ بعين الاعتبار في ضمان وصول واستفادة كافية من الخدمات للفئات المستهدفة المختلفة؟

QH2 : Dans quelle mesure l'appui reçu du CP10/UNFPA renforce-t-il :

(b) le respect des droits humains, l'égalité de genre, l'inclusion de tous, surtout des plus défavorisés/marginalisés y compris dans les situations d'urgence/changement ? Comment ? Quelles approches concrètes ? puis

(c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement

— [selon le profil de prestataire] Quel renforcement pertinent ou suffisant des systèmes SR, AJ, GEWE et de gestion des données avez-vous observés ? Comment ?

:إلى أي مدى يساهم الدعم المقدم من البرنامج القطري العاشر لصندوق الأمم المتحدة للسكان في

(ب) تعزيز احترام حقوق الإنسان، المساواة بين الجنسين، والإدماج للجميع، وخاصة الفئات الأكثر تهميشًا وضعفًا، بما في ذلك في حالات الطوارئ أو التغيرات؟ كيف؟ ما هي النهج العملية المتبعة؟

(ج) دعم الأولويات والاستراتيجيات والخطط والسياسات الوطنية للتنمية؟

وفقًا لمقدم الخدمة ما مدى تعزيز أنظمة الصحة الجنسية والإنجابية، الشباب والمراهقين، المساواة بين الجنسين وتمكين المرأة ونظم إدارة البيانات؟ كيف؟

Q3:[Efficacité]

QH1 : Que pensez-vous de la contribution de l'appui de l'UNFPA par rapport à la disponibilité de capacités renforcées dans votre structure de service ? Quelles sont les apports concrets en renforcement de l'offre de service (SSR ; A&J ; GEWE ; gestion données) dans votre institution ? Quelles améliorations proposez-vous ?

ما رأيكم في مساهمة دعم صندوق الأمم المتحدة للسكان فيما يتعلق بتعزيز القدرات داخل هيكلكم الخدمي؟ ما هي الإضافات الملموسة التي قدمها هذا الدعم في تحسين عرض الخدمات داخل مؤسستكم، خاصة فيما يخص

الصحة الجنسية والإنجابية
خدمات الشباب والمراهقين
المساواة بين الجنسين وتمكين المرأة
إدارة البيانات

ما هي التحسينات التي نقترحونها؟

I1_H1/ I2_H1 : Quels liens ou preuves de contribution établissez-vous entre les capacités renforcées de votre institution en matière de [selon le PPS] SR, A&J, VBG/autonomisation, gestion des données et l'appui de l'UNFPA, comparé à l'appui d'autres acteurs ?

ما هي الروابط أو الأدلة التي تثبتونها بين تعزيز قدرات مؤسساتكم في مجالات

الصحة الجنسية والإنجابية
خدمات الشباب والمراهقين
مكافحة العنف القائم على النوع الاجتماعي / التمكين
إدارة البيانات

وبين الدعم الذي يقدمه صندوق الأمم المتحدة للسكان ، مقارنةً بالدعم المقدم من جهات فاعلة أخرى؟

I2_H1 :

QH2 : Selon vous quelle est la contribution des capacités renforcées grâce à l'UNFPA dans votre institution à obtenir : (a)-l'accès des populations y compris les plus vulnérables aux services et droits relatifs à la SSR; à la prévention/PEC des VBG et autonomisation des femmes ; à l'autonomisation et participation au dev. et à la paix des ado-jeunes; (b) l'accès des acteurs aux données fiables et compétences de planification fondée sur lesdites données; et (c) la réalisation de : 0 décès maternel, 0 besoins PF non-satisfait, 0 VBG?

برأيكم، ما مدى مساهمة تعزيز القدرات الذي وفره صندوق الأمم المتحدة للسكان لمؤسساتكم في تحقيق

(أ) تمكين الفئات السكانية، بما في ذلك الأكثر ضعفاً، من الوصول إلى الخدمات والحقوق المتعلقة بـ)

الصحة الجنسية والإنجابية
الوقاية من العنف القائم على النوع الاجتماعي والتكفل به، وتمكين المرأة
تمكين المراهقين والشباب ومشاركتهم في التنمية والسلام

(ب) تمكين الجهات الفاعلة من الوصول إلى بيانات موثوقة واكتساب مهارات التخطيط المستند إلى هذه البيانات

(ج) تحقيق الأهداف الثلاثة التالية

وفاة أمومية 0
احتياجات غير ملبية لتنظيم الأسرة 0
حالات عنف قائم على النوع الاجتماعي 0

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

QH1 : [Plan/ MEO] Que pensez-vous de l'adéquation entre la prévision et la mobilisation des ressources de l'UNFPA et l'atteinte des objectifs de renforcement des capacités (SR, AJ, GEWE) de votre institution ?

ما رأيكم في مدى ملاءمة التخطيط وتعبئة الموارد من قبل صندوق الأمم المتحدة للسكان مع تحقيق أهداف تعزيز القدرات في مؤسساتكم، خصوصاً في مجالات

الصحة الجنسية والإنجابية
خدمات الشباب والمراهقين
المساواة بين الجنسين وتمكين المرأة

QH2 : [Pertinence] Les ressources utilisées ont-elles permis de produire les résultats prévus ?

هل سمحت الموارد المستخدمة بتحقيق النتائج المتوقعة؟

Explorer : Q11_H2 : Quels lien avez-vous observé entre l'exécution des ressources (financières, humaines, matérielles, immatérielles) et l'évolution (annuelle) des capacités de votre institution et de la demande/utilisation des services par les différents groupes cibles (dans les populations générale et vulnérable) ?

ما العلاقة التي لاحظتموها بين تنفيذ الموارد (المالية، البشرية، المادية، وغير المادية) والتطور السنوي لقدرات مؤسساتكم، وكذلك تطور الطلب على الخدمات واستخدامها من قبل الفئات المستهدفة المختلفة (ضمن السكان العامين والفئات الهشة)؟

Q12_H2 : Dans quelle mesure la complétude et la qualité des ressources (financières, humaines, matérielles, immatérielles, temps) ont influencé le renforcement des capacités concernant les domaines et les types de population (générale et vulnérable) ?

إلى أي مدى أثرت كفاية وجودة الموارد (المالية، البشرية، المادية، غير المادية، والوقت) على تعزيز القدرات في مختلف المجالات والفئات السكانية (العامة والهشة)؟

QH3 : [Efficacité]

QH3 I1 : Dans l'appui à votre structure de service, selon-vous, l'appui en ressources venant de l'UNFPA a-t-il été équilibré avec les résultats obtenus, ou bien, il y a peu de résultats par rapport à l'appui en ressources ? Pourquoi/comment ? (Explorer selon le domaine : SSR, A&J, Genre, P&D)

لهيكلكم الخدمي، برأيكم، هل كان الدعم المقدم من حيث الموارد متوازناً مع النتائج (UNFPA) فيما يخص دعم صندوق الأمم المتحدة للسكان (المحققة، أم أن النتائج كانت أقل من مستوى الدعم المقدم؟ ولماذا؟ وكيف؟ يرجى استكشاف ذلك وفقاً للمجالات التالية

الصحة الجنسية والإنجابية
خدمات المراهقين والشباب
المساواة بين الجنسين
السكان والتنمية

QE5 : [Efficacité/Durabilité]

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

QH1 : En matière de développement, les ambitions mondiales sont actuellement la couverture universelle. Quel est votre avis sur la prise en compte de cette ambition par l'appui de l'UNFPA y compris au niveau des moyens nécessaires pour la réaliser, au niveau national et au niveau de l'offre de services de votre structure ?

في مجال التنمية، تتجه الطموحات العالمية حاليًا نحو التغطية الشاملة. ما هو رأيكم بشأن مدى أخذ صندوق الأمم المتحدة للسكان بعين الاعتبار هذا الطموح، بما في ذلك من حيث توفير الوسائل اللازمة لتحقيقه، على المستوى الوطني وعلى مستوى عرض الخدمات داخل هيكلكم؟

Explorer : [selon le type de PPS] – Qu'en a-t-il été pour (a)-la santé et les droits sexuels et reproductifs, (b)-l'égalité de genre, l'autonomisation/ participation des ado-jeunes ; (c)-la production et l'utilisation des données de qualité ?
– Comment les besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées ont-ils été pris en compte?

ماذا عن:

- (أ) الصحة والحقوق الجنسية والإنجابية؟
- (ب) المساواة بين الجنسين، تمكين ومشاركة المراهقين والشباب؟
- (ج) إنتاج واستخدام البيانات ذات الجودة؟

كيف تم أخذ احتياجات الفئات السكانية الهشة والمهمشة (المتنوعة) بعين الاعتبار؟

QH3 : Concernant l'appui de l'UNFPA, dans quelle mesure vos bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ont-ils acquis des compétences et des connaissances leur permettant de mieux défendre leurs droits et de prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être ?
Comment ?

فيما يتعلق بدعم صندوق الأمم المتحدة للسكان ، إلى أي مدى تمكن المستفيدون المباثرون (النساء، المراهقون، الشباب، والمجتمعات الهشة) من اكتساب المهارات والمعرفة التي تسمح لهم بالدفاع بشكل أفضل عن حقوقهم واتخاذ قرارات مستنيرة بشأن صحتهم ورفاههم وكيف؟

QI1_H3 : Qu'avez-vous observé chez les bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) depuis les formation/information en matière de SRAJ, VBG,e et de participation des jeunes au développement soutenues par l'UNFPA ?

ما الذي لاحظتموه لدى المستفيدين المباشرين (النساء، المراهقون، الشباب، والمجتمعات الهشة) منذ تلقيهم التكوينات والمعلومات المتعلقة بالصحة الجنسية والإنجابية للمراهقين والشباب ، العنف القائم على النوع الاجتماعي، ومشاركة الشباب في التنمية، بدعم من صندوق الأمم المتحدة للسكان ؟

Explorer : –En quoi est-ce que cette formation/communication leur permet de mieux défendre leurs droits et de prendre des décisions éclairées en matière de santé, de bien-être, de prévention et réparation des VBG, d'autonomisation socioéconomique et de participation au développement ?

–Que pensez-vous de l'effectif de bénéficiaires directs (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ayant accédé à cette formation/information, comparé à leur population totale ? Suffisant/Pourquoi ?

كيف تساعد هذه التكوينات/التواصل المستفيدين المباشرين على الدفاع بشكل أفضل عن حقوقهم واتخاذ قرارات مستنيرة في ما يخص:

- الصحة والرفاه
- الوقاية من العنف القائم على النوع الاجتماعي والتكفل به
- التمكين الاجتماعي والاقتصادي
- المشاركة في التنمية

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

ما رأيكم في عدد المستفيدين المباشرين (النساء، المراهقون، الشباب، والمجتمعات الهشة) الذين تمكنوا من الوصول إلى هذه التكوينات/المعلومات، مقارنةً بإجمالي عددهم في المجتمع؟ هل العدد كافٍ؟ ولماذا؟

QI2_ H3 : Quel est le nombre **approximatif** [sources ?] des bénéficiaires direct(e)s chez lesquels les compétences et des connaissances nécessaires se sont améliorées par rapport à leur capacité à mieux défendre leurs droits et à prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être, de prévention et réparation des VBG, et de participation au développement ? En quoi consistent ces améliorations ?

ما هو العدد التقريبي [المصادر؟] للمستفيدين المباشرين الذين تحسنت لديهم المهارات والمعارف اللازمة لتعزيز قدرتهم على الدفاع عن حقوقهم واتخاذ قرارات مستنيرة في ما يخص

الصحة والرفاه
والتكفل به (VBG) الوقاية من العنف القائم على النوع الاجتماعي
المشاركة في التنمية

ما طبيعة هذه التحسينات؟

Guide d'entretien – Prestataires de services

Circonstances: Région : _____ Gouvernorat: _____
Commune: _____
District de Santé: _____ Structure de services: _____
Fiche de présence à établir: Nom(s)/Prénom(s); Institution; Poste & prise de fonction; Composante & produit CP10 concernés; Tél; email;
[Lire la note de d'information ci-dessous à la/au/aux participant(e)s]
Demande de consentement: sur la base de cette note d'information sur l'évaluation, consentez-vous à participer? Oui/Non [☐]
Si NON, Civilités d'aurevoir.
Si OUI, Continuer l'entretien.

NOTE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTS

1-Titre de l'évaluation : Évaluation du 10^{ème} programme de pays du Fond des Nations Unies pour la Population en Tunisie (2021-2025)

2-la justification de l'évaluation : est qu'elle va permettre de savoir (a)-si le programme a atteint ses objectifs concernant la santé de la reproduction, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la participation de la jeunesse à son développement ; (b)-si les populations et acteurs sont satisfaits et (c)- d'apprendre comment améliorer la manière de faire pour le prochain programme.

3- les catégories cibles de l'évaluation : incluent les **bénéficiaires directs** du programme (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ; les **partenaires gouvernementaux** (ministères, institutions publiques) ; les **organisations de la société civile** travaillant dans les domaines de la santé reproductive, l'égalité de genre, la participation des jeunes, etc. ; Les **agences des Nations Unies** et les **partenaires** de mise en œuvre du programme ; **Le personnel de l'UNFPA.**

4-la couverture géographique : L'évaluation concernera les 13 gouvernorats couverts par le programme de l'UNFPA. L'équipe d'évaluation en visitera 3 (Grand Tunis, Médenine, Gafsa).

5-Les techniques et outils de collecte : incluent des **Interviews individuelles ou de groupe** avec les personnels des institutions participant au programme ou qui l'observent de près et des leaders religieux et communautaires ; les **discussions de groupe** avec des bénéficiaires, l'**observation** des points de prestation des services et la **revue documentaire.**

6-participation attendue des répondants(e)s: elle consiste donner des réponses fiables et complètes aux questions des entretiens ou groupes de discussion.

7-Bénéfices à tirer par les répondant(e)s : Les répondant(e)s pourront partager des informations, leur expérience et des suggestions pour améliorer le soutien que le programme apporte aux populations et acteurs de développement

8-Protection de la liberté des participant(e)s et de la confidentialité des données :

Les répondants seront informés de la nature volontaire de leur participation et de leur droit à l'anonymat. Les données collectées seront strictement confidentielles et utilisées uniquement pour les objectifs de cette évaluation. Aucune information personnelle identifiable ne sera partagée avec des tiers. Les résultats de l'évaluation seront présentés de manière agrégée et anonyme, protégeant la vie privée des répondants.

9-La Personne à contacter en cas de demande de clarification/information :

Nom: Ines Boughzala ; **Poste:** CPE Manager, UNFPA Tunisie ; **Email :** [boughzala@unfpa.org] ; **Téléphone :** [+216 98 755 431]

Questions liminaires : Pouvez-vous nous décrire les différentes unités de votre structure (organigramme) et les services [SMNN/PF, SRAJ, VBG, selon le type de PPS] qu'elle offre avec les jours et horaires de service ? Quel est votre rôle dans la structure ? Quelles informations avez-vous sur l'appui que l'UNFPA

apporte aux services que vous avez cités et quelles suggestions faites-vous pour améliorer les services dans votre structure et l'appui de l'UNFPA à l'avenir ?

QE1 PERTINENCE :

QH1 : Vous avez abordé ci-dessus l'appui de l'UNFPA aux services de (SMNN/PF ou SRAJ ou VBG selon la structure) ... Si ne savait rien de l'appui UNFPA : (a)-lire cette information : le 10^{ème} programme de pays UNFPA/Tunisie appuie surtout les politiques, stratégies, normes, standards au niveau central en matière de SSR, VBG, autonomisation des femmes, SRAJ, autonomisation et participation des jeunes au développement et à la paix. Cependant, depuis Covid19, il y a eu des appuis aux services de prévention et PEC des VBG et de SRAJ. (b)-poser la question :

QI1_H1(a) Que pensez-vous de l'adéquation de cet appui par rapport aux besoins de la population générale cible (femmes/filles, ado-jeunes, FVV, Ado-Jeunes Scolarisé.e.s) et des groupes vulnérables/marginalisés (femmes/filles du rural, Femmes/filles mères célibataires, personnes handicapées, ado-jeunes NEET, Ado-mineurs <18ans, Personnes Migrant.e.s...) en situation de développement ? Comment ? Pourquoi ?

Explorer : A votre avis, quels sont les gaps dans la prise en compte des besoins des différents groupes, sur la base des besoins connus au niveaux des services locaux de SSR ou de lutte contre les VBG (selon le profil du prestataire) ?

QI2_H1(d) Quel est votre avis, vu les situations d'urgence traversées (Covid19, malaise politiques, migrations...), concernant l'adéquation de la prise en compte des changements dans les besoins des différentes catégories de population ?

Explorer : La prise en compte des évolutions du contexte et des changements dans les besoins des différents groupes cibles a-t-elle été faite ? (QI3-H1) Et a-t-elle permis le renforcement pertinent et suffisant des systèmes de santé reproductive, de protection/promotion sociale ? Cette prise en compte a-t-elle permis un accès/utilisation suffisant des services pour les différents groupes cibles ?

QH2 : Dans quelle mesure l'appui reçu du CP10/UNFPA renforce-t-il :

(b) le respect des droits humains, l'égalité de genre, l'inclusion de tous, surtout des plus défavorisés/marginalisés y compris dans les situations d'urgence/changement ? Comment ? Quelles approches concrètes ? puis

(c) les priorités, stratégies, plans et politiques nationales de développement

— [selon le profil de prestataire] Quel renforcement pertinent ou suffisant des systèmes SR, AJ, GEWE et de gestion des données avez-vous observés ? Comment ?

Q3:[Efficacité]

QH1 : [Q ?]En quoi l'appui de l'UNFPA a-t-il concrètement amélioré les services de votre structure ? Parlez-nous des changements positifs pour les services de SSR, les adolescents et les jeunes, l'égalité des genres et la gestion des données. Avez-vous des suggestions d'amélioration ?

I1_H1/ I2_H1 : Quels liens ou preuves de contribution établissez-vous entre les capacités renforcées de votre institution en matière de [selon le PPS] SR, A&J, VBG/autonomisation, gestion des données et l'appui de l'UNFPA, comparé à l'appui d'autres acteurs ?

I2_H1 :

Evaluation Finale du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA en Tunisie_2021-2025

QH2 : Selon vous quelle est la contribution des capacités renforcées grâce à l'UNFPA dans votre institution à obtenir : (a)-l'accès des populations y compris les plus vulnérables aux services et droits relatifs à la SSR; à la prévention/PEC des VBG et autonomisation des femmes ; à l'autonomisation et participation au dév. et à la paix des ado-jeunes; (b) l'accès des acteurs aux données fiables et compétences de planification fondée sur lesdites données; et (c) la réalisation de : 0 décès maternel, 0 besoins PF non-satisfait, 0 VBG?

QE4 : [Efficience]

QH1 : [Plan/ MEO] Que pensez-vous de l'adéquation entre la prévision et la mobilisation des ressources de l'UNFPA et l'atteinte des objectifs de renforcement des capacités (SR, AJ, GEWE) de votre institution ?

QH2 : [Pertinence] Les ressources utilisées ont-elles permis de produire les résultats prévus ?

Explorer : QI1_H2 : Quels lien avez-vous observé entre l'exécution des ressources (financières, humaines, matérielles, immatérielles) et l'évolution (annuelle) des capacités de votre institution et de la demande/utilisation des services par les différents groupes cibles (dans les populations générale et vulnérable) ?

QI2_H2 : Dans quelle mesure la complétude et la qualité des ressources (financières, humaines, matérielles, immatérielles, temps) ont influencé le renforcement des capacités concernant les domaines et les types de population (générale et vulnérable) ?

QH3 : [Efficacité]

QH3 I1 : Dans l'appui à votre structure de service, selon-vous, l'appui en ressources venant de l'UNFPA a-t-il été équilibré avec les résultats obtenus, ou bien, il y a peu de résultats par rapport à l'appui en ressources ? Pourquoi/comment ? (Explorer selon le domaine : SSR, A&J, Genre, P&D)

QE5 : [Efficacité/Durabilité]

QH1 : En matière de développement, les ambitions mondiales sont actuellement la couverture universelle. Quel est votre avis sur la prise en compte de cette ambition par l'appui de l'UNFPA y compris au niveau des moyens nécessaires pour la réaliser, au niveau national et au niveau de l'offre de services de votre structure ?

Explorer : [selon le type de PPS] – Qu'en a-t-il été pour (a)-la santé et les droits sexuels et reproductifs, (b)-l'égalité de genre, l'autonomisation/ participation des ado-jeunes ; (c)-la production et l'utilisation des données de qualité ?

– Comment les besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées ont-ils été pris en compte?

QI1_H3 :-Après les formations/informations soutenues par l'UNFPA, quels changements avez-vous observé chez [les femmes, les adolescents, les jeunes et les communautés vulnérables] ? Ont-ils/elles plus de facilité à défendre leurs droits et à prendre des décisions concernant leur santé et leur bien-être ? Pensez-vous que suffisamment de personnes ont pu bénéficier de ces formations/informations ? Pourquoi ?

QI2_H3 : Quel est le nombre approximatif [sources ?] des bénéficiaires direct(e)s chez lesquels les compétences et des connaissances nécessaires se sont améliorées par rapport à leur capacité à mieux défendre leurs droits et à prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être, de prévention et réparation des VBG et de participation au développement ? En quoi consistent ces améliorations ?

Guide d'entretien Bailleurs (PTFs ; UN), Autres partenaires, Coordination CP10

Circonstances: Région : _____ Gouvernorat: _____ Commune: _____
District de Santé: _____ Structure de services: _____
Fiche de présence à établir: Nom(s)/Prénom(s); Institution; Poste & prise de fonction; Composante & produit CP10 concernés; Tél; email;
<i>/ Lire la note de d'information ci-dessous à la/au/aux participant(e) s/</i>
Demande de consentement: sur la base de cette note d'information sur l'évaluation, consentez-vous à participer? Oui/Non [_____]
<i>Si NON, Civilités d'aurevoir.</i>
<i>Si OUI, Continuer l'entretien.</i>

NOTE D'INFORMATION AUX PARTICIPANTS

1-Titre de l'évaluation : Évaluation du 10^{ième} programme de pays du Fond des Nations Unies pour la Population en Tunisie (2021-2025)

2-la justification de l'évaluation : est qu'elle va permettre de savoir (a)-si le programme a atteint ses objectifs concernant la santé de la reproduction, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la participation de la jeunesse à son développement ; (b)-si les populations et acteurs sont satisfaits et (c)- d'apprendre comment améliorer la manière de faire pour le prochain programme.

3- les catégories cibles de l'évaluation : incluent les **bénéficiaires directs** du programme (femmes, adolescents, jeunes, communautés vulnérables) ; les **partenaires gouvernementaux** (ministères, institutions publiques) ; les **organisations de la société civile** travaillant dans les domaines de la santé reproductive, l'égalité de genre, la participation des jeunes, etc. ; Les **agences des Nations Unies** et les **partenaires** de mise en œuvre du programme ; **Le personnel de l'UNFPA.**

4-la couverture géographique : L'évaluation concerne les 13 gouvernorats couverts par le programme de l'UNFPA. L'équipe d'évaluation en visitera 3 (Grand Tunis, Médenine, Kairouan).

5-Les techniques et outils de collecte : incluent des **Interviews individuelles ou de groupe** avec les personnels des institutions participant au programme ou qui l'observent de près et des leaders religieux et communautaires ; les **discussions de groupe** avec des bénéficiaires, l'**observation** des points de prestation des services et **la revue documentaire.**

6-participation attendue des répondants(e)s: elle consiste donner des réponses fiables et complètes aux questions des entretiens ou groupes de discussion.

7-Bénéfices à tirer par les répondant(e)s : Les répondant(e)s pourront partager des informations, leur expérience et des suggestions pour améliorer le soutien que le programme apporte aux populations et acteurs de développement

8-Protection de la liberté des participant(e)s et de la confidentialité des données :

Les répondants seront informés de la nature volontaire de leur participation et de leur droit à l'anonymat. Les données collectées seront strictement confidentielles et utilisées uniquement pour les objectifs de cette évaluation. Aucune information personnelle identifiable ne sera partagée avec des tiers. Les résultats de l'évaluation seront présentés de manière agrégée et anonyme, protégeant la vie privée des répondants.

9-La Personne à contacter en cas de demande de clarification/information :

Nom: Rym Fayala ; **Poste:** CPE Manager/ cheffe de bureau UNFPA Tunisie ; **Email :** [fayala@unfpa.org] **Tél. :** [+216 98 755 434]

Questions liminaires : (a)-Voudriez-vous nous décrire votre organisation/institution, en particulier ses missions, sa structure et son fonctionnement ?

(b)-Quel a été son rôle par rapport au CP10 de l'UNFPA en termes de conception, mise en œuvre, suivi, partenariat et coordination du CP10 ?

QE1 PERTINENCE :

QI1_H1(a) : [Tous] Que pensez-vous de la prise en compte des besoins de différentes populations, y compris les groupes vulnérables et marginalisés (femmes jeunes/du rural, personnes handicapées, migrants, etc.) ?

Explorer : Quelle complétude de la prise ? Comment ? Pourquoi ?

— [Tous] Selon vous à quel point le programme a pu s'adapter aux changements des besoins intervenus au cours de la mise en œuvre du CP10 suite aux situations difficiles traversées (COVID, flux migratoires, situation économique etc.). Expliquez pourquoi et comment.

— [Tous] À quel point, selon vous, est-ce que le programme pays de l'UNFPA est aligné avec les questions transversales (droits humains, égalité de genre, inclusion/ LNOB) et les priorités nationales ? Comment? Pourquoi ? Quelle est votre appréciation de la prise en compte par le programme pays de l'UNFPA des priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux (Programme d'action de la CIPD+25, la CEDAW, les ODD...) ? Quels efforts le programme a-t-il déployés pour cette prise en compte ?

QE2 : Cohérence

I2_H2 : [Tous] À quel point le bureau pays UNFPA a-t-il pu assurer la cohérence entre les interventions du CP10 et celles des autres acteurs de développement (SNU et autres) ? Comment ?

Explorer : Quels acquis avez-vous observés ? Quels facteurs ont facilité ou entravé les progrès de la cohérence ?

I4_H2 : [SNU ; Autres P] Que pensez-vous de la compatibilité entre les interventions du CP10 et celles de votre organisation et sur quels mécanismes repose-t-elle ?

Explorer : — Selon vous quels mécanismes ont été mis contribution pour assurer cette compatibilité [synergie ? interdépendance ? complémentarité ?] ? Comment cela s'est-il organisé

— Quel est votre avis sur l'adéquation des efforts de cohérence pour contribuer à :

(a)-l'amélioration de la mise en œuvre, de la collaboration entre acteurs et de l'efficacité des interventions de votre agence (SNU) et des autres acteurs d'une part ; puis à

(b)-d'autre part à l'avancement de l'agenda UNSDCF? Comment/pourquoi?

Q3:[Efficacité]

QH1 : [Coordi, Autres Partenaires] Dans quelle mesure les interventions du programme de pays de l'UNFPA Tunisie ont-elles apporté une contribution suffisante à l'atteinte des cibles des 4 produits (capacités nationales renforcées en) SSR ; A&J ; Genre ; P&D ? Comment cette contribution est-elle démontrable ?

[Coordi, Autres Partenaires] Que pensez-vous du niveau de réalisation des produits du CP10 en lien avec votre organisation ? Quels sont les points forts et les points faibles ?

QH2 : [Tous] Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il significativement contribué à assurer la contribution des produits aux effets visés que sont : (a)-l'accès des populations y compris les plus vulnérables (A&J, FVV, etc.) aux services et droits relatifs à la santé, la sexualité, la reproduction ; à la protection contre les VBG ; à la participation au développement; (b) l'accès des acteurs aux données fiables et aux compétences de planification fondée sur lesdites données; et (c) la réalisation des 3 zéros ?

QI2_H3 : — [Tous] Quels est la liste des facteurs internes et externes ayant influencé de manière positive ou négative la contribution des produits aux résultats? Quels sont les points forts et les points faibles ?

QE4 : [Efficience]

QI1_H1: — [Bailleurs ; Coordi]] Que pensez-vous de l'adéquation entre les ressources utilisées de l'UNFPA (humaines, financières, matérielles, temps, information/stratégiques/normes, etc.), et les objectifs de performance du CP10?
Explorer : Les évidences et déterminants de cette adéquation ou inadéquation (?)

QH2 : [Pertinence] [Bailleurs ; Coordi]] Que pensez-vous de la contribution des ressources utilisées aux résultats prévus/observés? Comment? Pourquoi ?

QI3_H2 : — [Bailleurs, Coordi] Dans quelle mesure la qualité de la dépense [pertinente ? réaliste ? proportionnée ? prompt ?...] a-t-elle influencé la performance du programme, globalement et par domaine thématique ?
Explorer : Selon vous, quelles sont les preuves de qualité de la dépense ? Quels sont les points forts et les points faibles ? Comment améliorer ?

QE5 : [Efficacité/Durabilité]

QH2 : [Tous] Dans quelle mesure les actions de l'UNFPA ont-elles suffisamment permis de renforcer les capacités des partenaires locaux (gouvernementaux, organisations de la société civile et autres parties prenantes) dans la gestion des programmes de SDSR, A&J, GEWE et P&D en vue de la durabilité des effets ? Comment ? Pourquoi ?

— [Bailleurs/SNU] Dans quelle mesure l'ancrage du CP10 et la participation de l'équipe UNFPA dans les cadres de coordination de l'UNSDCF 2021-2025 et de l'UNCT permettent-ils d'assurer la durabilité des interventions/résultats du CP10 et leur contribution à l'agenda UNSDCF ?

— [Tous] Selon vous, qu'en est-il de la mise en place par le CP10/UNFPA des approches, dispositifs, outils et capacités permettant d'assurer la pérennisation des interventions au-delà de la mise en œuvre du programme ?

Explorer : Quels points forts et points faibles relevez-vous ?



Termes de référence

10^{ème} Programme de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en Tunisie (2021-2025)

Évaluation du programme de pays

22 MAI 2024

Contenu

1. Introduction	1
2. Contexte national	3
3. Programme de pays de l'UNFPA	8
4. But, objectif et champ de l'évaluation	13
4.1. But	13
4.2. Objectifs	13
4.3. Champ de l'évaluation	13
5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation	14
5.1. Critères d'évaluation	14
5.2. Questions préliminaires d'évaluation	14
6. Approche et méthodologie	16
6.1. Approche	16
6.2. Méthodologie	17
7. Le processus d'évaluation	22
8. Les produits de l'évaluation	26
9. Assurance et contrôle qualité	27
10. Calendrier indicatif et plan de travail	29
11. Gestion de l'évaluation	35
12. Composition de l'équipe d'évaluation	38
12.1. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation	38
12.2. Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation	42
13. Budget et modalités de paiement	45
14. Bibliographie et ressources	47
15. Annexes	51

Acronymes

A&J	Adolescents et jeunes
BCP	Analyse/bilan commun de pays
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
DSDR	Droits Sexuels et Droits Reproductifs
EFSEC	Enregistrement des faits et statistiques de l'état civil
EQA	Contrôle de qualité du rapport d'évaluation
EQAA	Assurance et contrôle de la qualité d'évaluation
IJS	Indemnité journalière de subsistance
IST	Infection(s) Sexuellement Transmissible(s)
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPP	Plan d'action du programme de pays
P&D	Population et développement
S&E	Suivi et évaluation
SSR	Santé sexuelle et reproductive
TdR	Termes de références
UNCT	Equipe de pays des Nations Unies
UNEG	Groupe d'évaluation des Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNFPA ASRO	Fonds des Nations Unies pour la population - Bureau Régional pour les États Arabes
UNSDCF	Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au développement durable
VBG	Violence basée sur le genre
VBG-FT	Violence basée sur le genre facilitée par la technologie (VBG-FT)
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine

1. Introduction

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est l'agence des Nations Unies qui a pour mission de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée, chaque accouchement sans danger et chaque jeune réalise pleinement son potentiel. L'objectif stratégique de l'UNFPA est de "réaliser l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, de garantir les droits reproductifs et de réduire la mortalité maternelle en vue d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action issue de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), afin d'améliorer la vie des femmes, des adolescents et des jeunes, en se fondant sur la dynamique des populations, les droits de l'homme et l'égalité des sexes."¹ Pour atteindre cet objectif, l'UNFPA articulera son travail autour de trois résultats transformateurs : (1) élimination des décès maternels évitables; (2) élimination des besoins non satisfaits en matière de planification familiale; et (3) élimination de la violence basée sur le genre (VBG) et des pratiques néfastes, dont les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces ou forcés. Ces résultats transformateurs contribueront à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment la bonne santé et le bien-être (objectif 3), la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles (objectif 5), la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre (objectif 10) et paix, justice et institutions efficaces et responsables (objectif 16). Conformément à la vision du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNFPA cherche à ne laisser personne de côté et à venir en aide aux plus défavorisés.

L'UNFPA est actif en Tunisie depuis 1974. Le soutien que le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie fournit au Gouvernement tunisien dans le cadre du 10^{ème} Programme de pays (2021-2025) s'aligne sur les besoins et les priorités de développement national, énoncés dans :

- Le plan national de développement 2016-2020;
- Le plan national de développement 2023-2025;
- La vision Tunisie 2035;
- L'analyse/bilan commun de pays des Nations Unies pour la Tunisie 2020;
- Le Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) en Tunisie (2021-2025)

La politique d'évaluation (2024) de l'UNFPA exige que les programmes de pays soient évalués au moins une fois tous les deux cycles de programme; "à moins que la qualité de l'évaluation du programme national précédente n'ait pas été satisfaisante et/ou que des changements importants ne se soient produits dans les contextes nationaux." L'évaluation du programme de pays fournira une appréciation indépendante concernant la pertinence et la performance du 10^{ème} Programme de pays (2021-2025) de l'UNFPA Tunisie, et offrira une analyse de différents facteurs favorables et contraignants qui influent l'exécution du programme et la réalisation des résultats prévus. L'évaluation de programme de pays tirera aussi des conclusions et fournira un ensemble de recommandations concrètes pour le prochain cycle de programme.

L'évaluation sera conduite conformément aux orientations du Manuel d'évaluation expliquant *comment concevoir et mener une évaluation de programme de pays à l'UNFPA* ([Handbook: How to Design and Conduct a Country Programme Evaluation at UNFPA](#)). Le Manuel fournit des directives pratiques pour la gestion et la conduite des évaluations de programme de pays afin d'assurer la production d'évaluations de qualité qui

¹ UNFPA Evaluation Policy 2024 https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/UNFPA_Evaluation_Policy_2024.pdf

soient conformes aux normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et aux bonnes pratiques internationales d'évaluation. Il propose une approche détaillée pour préparer des évaluations reposant sur une méthodologie solide et définit les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes à toutes les étapes du processus d'évaluation. Le Manuel comprend un certain nombre d'outils, ressources et modèles qui donnent des directives pratiques pour les activités et tâches spécifiques que les évaluateurs et le gestionnaire de l'évaluation effectuent au cours des différentes phases d'évaluation.

Le public principal et les premiers utilisateurs cibles de l'évaluation sont les suivants :

- (i) Le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie ;
- (ii) Le Gouvernement tunisien ;
- (iii) Les partenaires de mise-en-œuvre du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie ;
- (iv) Les détenteurs de droits impliqués dans les interventions de l'UNFPA et les organisations qui les représentent (en particulier les femmes, les adolescents et les jeunes),
- (v) L'Equipe de pays des Nations Unies (UNCT) ;
- (vi) Le Bureau Régional pour les États Arabes (ASRO); et
- (vii) Les bailleurs de fonds et les partenaires financiers de l'UNFPA Tunisie.

Les résultats de l'évaluation intéresseront également un grand nombre de parties prenantes, notamment (i) le siège et bureaux de l'UNFPA ; (ii) le Conseil d'administration de l'UNFPA; (iii) le monde universitaire; et (iv) les organisations locales de la société civile et les ONG internationales. Les résultats de l'évaluation seront diffusés en utilisant les canaux de communication traditionnels et numériques.

L'évaluation sera dirigée par un gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA Tunisie, avec les directives et le soutien du conseiller régional en suivi et d'évaluation (S&E) de l'UNFPA ASRO, et en consultation avec le groupe de référence de l'évaluation. Une équipe d'évaluateurs externes indépendants mèneront l'évaluation et prépareront un rapport d'évaluation conformément aux présents termes de référence (TdR).

2. Contexte national

Dès son indépendance en 1956, la Tunisie a mis en place des politiques sociales de développement axées sur la population. Ces politiques visaient à promouvoir le bien-être social, l'émancipation des femmes et l'équilibre familial, et mettaient l'accent sur l'éducation, la santé et l'emploi. Ces efforts ont contribué à l'amorce de la transition démographique tunisienne dès le 20^{ème} siècle. En moins de 30 ans, les caractéristiques du pays ont profondément changé, avec une décélération et une stabilisation de la croissance démographique au cours des dernières décennies, signifiant l'achèvement de la transition.

Ce changement démographique découle de la diffusion élargie de la planification familiale et du recul de l'âge au mariage. En 2021, l'indice synthétique de fécondité en Tunisie s'établissait à 1,8 enfant par femme ; chiffre inférieur au seuil de remplacement des générations. Conjugué à l'augmentation de l'espérance de vie depuis l'indépendance (76,9 ans en 2022), ce phénomène se traduit par un vieillissement de la population tunisienne, actuellement estimée à 11,783,722 habitants (2021), avec 38,3% d'individus âgés de moins de 25 ans, et 14,2% de personnes âgées de 60 ans et plus. Cette dernière proportion devrait atteindre 20% en 2036 et 24% en 2044².

- **Contexte politique et socio-économique**

Depuis 2011, la Tunisie a engagé un processus de transition démocratique. À la suite de l'adoption d'une constitution en 2014 avec un régime parlementaire hybride, le pays a connu une série de scrutins libres et équitables consécutifs, dont les élections présidentielles et parlementaires de 2014 et 2019. En 2021, au vu d'une crise politique, le Président de la République a annoncé une nouvelle voie politique, avec l'adoption d'une nouvelle constitution et l'élection d'un nouveau parlement à l'issue d'un référendum tenu en 2022. Des élections locales ont eu lieu entre 2023-2024 afin d'élire les représentants des conseils locaux et régionaux, qui constitueront la 2^{ème} Chambre du parlement.

Sur le plan économique, la Tunisie est classée comme pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure. Au cours de la dernière décennie, le pays a observé un ralentissement économique avec une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) moyenne de 1,7 % entre 2011 et 2019, et de 1,2% en 2023³. L'inflation a atteint un pic de 10,4% en février 2023⁴, affectant en particulier les produits alimentaires avec des pénuries de produits de base observées depuis 2022. La multiplication de chocs externes au cours des dernières années a également entraîné des répercussions économiques avec un endettement national grandissant⁵.

Par ailleurs, la persistance des disparités économiques et sociales constitue un frein au développement et à la stabilité du pays au vu des inégalités de genre et entre les régions. Le taux de pauvreté national, 16,6% (2021), masque des différences géographiques en défaveur des régions de l'intérieur, atteignant environ 30% dans certaines zones du centre et du nord-ouest⁶. De même, le chômage ayant touché 16,4% de la population active au 4^{ème} trimestre de 2023, affecte de manière inégale les hommes (13,8%) et les femmes (22,2%)⁷.

² Institut National de la Statistique (INS). Statistiques Nationales, Population. 2023.

³ Institut National de la Statistique (INS). Statistiques Nationales, Comptes de la Nation. 2024.

⁴ Institut National de la Statistique (INS). Statistiques Nationales, Prix. 2024.

⁵ Banque Centrale de Tunisie (BCT). Statistiques monétaires, économiques et financières. 2023.

⁶ Institut National de la Statistique (INS). Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages. 2021.

⁷ Institut National de la Statistique (INS). Statistiques Nationales, Emploi. 2023.

- **Contexte sanitaire et situation de la santé sexuelle et reproductive**

Grâce aux politiques nationales instaurées, la Tunisie a pu enregistrer des progrès indéniables dans l'amélioration de l'état de santé de la population. Selon le rapport de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) 2023, la Tunisie est classée 58^{ème} sur 193 États avec l'atteinte de plusieurs ODD à l'échelle nationale, notamment en matière de réduction de la mortalité maternelle, infantile, et néonatale. Cependant, malgré ces avancées, le système de santé tunisien reste confronté à des disparités importantes, à des difficultés persistantes, et à de nouveaux défis liés à l'évolution du contexte national depuis 2011 et aux changements démographiques du pays.

Les disparités dans l'accès à des services de santé de haute qualité sont évidentes ; 80% des Tunisiens dépendent du système de santé publique, mais seulement la moitié des médecins sont à leur service. De plus, ce secteur public de la santé ne dispose que de 28 % de l'équipement médical de diagnostic avancé du pays. Les disparités sont également notables d'un point de vue géographique. Alors que la capitale Tunis compte en moyenne 3,5 médecins pour 1,000 habitants, les régions du nord-ouest et du sud ont seulement 0,6 médecin pour 1,000 habitants⁸.

Les services de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), y compris pour les jeunes, sont inégalement répartis et insuffisamment intégrés dans le système de santé du pays, et témoignent d'un recul de plusieurs indicateurs clés. La prévalence de la contraception, quelle que soit la méthode utilisée, est passée de 62,5% en 2012, à 50,7% en 2018, avec une légère amélioration à 54,1% en 2023. Parallèlement à la baisse de la prévalence contraceptive, les besoins non satisfaits en matière de planification familiale ont augmenté, passant de 9% en 2012, à 19,9% en 2018 et 16,1% en 2023 avec des variabilités régionales significatives persistantes. De même, le nombre de femmes enceintes n'ayant eu aucune consultation prénatale a doublé au cours des cinq dernières années, atteignant 9,3% en 2023 (contre 4,5% en 2018), affectant particulièrement les femmes les plus démunies (16,3%) et sans éducation scolaire (34,1%)⁹. Ceci met en évidence des lacunes importantes et un écart croissant entre les besoins et l'accès aux services, en particulier pour les populations vulnérables.

Par ailleurs, si la mortalité maternelle au niveau national est estimée à 37 pour 100,000 NV en 2020, en dessous des indicateurs ODD à l'horizon 2030, d'importantes disparités géographiques subsistent. En effet, les régions de l'intérieur et du sud enregistrent des chiffres élevés, atteignant presque deux fois la moyenne nationale : Le nord-ouest enregistre le taux le plus élevé (67 pour 100 000 NV), suivi du sud-est (57 pour 100 000 NV) et du centre-ouest (56 pour 100 000 NV)¹⁰.

- **Situation des adolescents et des jeunes**

Représentant 28% de la population tunisienne, les jeunes (15-29 ans) constituent une force et un potentiel considérable pour le développement du pays. Cependant, ils sont confrontés à de nombreux défis qui entravent leur pleine participation à la vie sociale et économique. Le chômage des jeunes, particulièrement élevé avec un taux de 40,9% chez les 15-24 ans au 4^{ème} trimestre de 2023 (contre 16,4% comme prévalence

⁸ Ministère de la Santé Tunisien. Carte Sanitaire. 2021.

⁹ Institut National de la Statistique (INS), Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples – Tunisie. 2012, 2018, 2023.

¹⁰ Institut National de la Santé (INSP). Enquête nationale sur la mortalité maternelle (2008). 2008.

nationale)¹¹, est l'un des obstacles majeurs à leur épanouissement. En effet, plus d'un million de jeunes tunisiens se retrouvent exclus du marché du travail, sans emploi, ni formation, ni scolarisation, situation qui affecte davantage les jeunes femmes que les hommes¹². L'engagement citoyen et associatif des jeunes reste également en deçà des attentes, avec seulement 15,6% d'entre eux actifs dans des associations et mouvements civiques organisés. Le sport constitue la principale activité avec une nette préférence pour l'engagement individuel spontané, tandis que les formes d'engagement collectives établies, telles que les associations de jeunes ou les cadres scolaires et universitaires, accusent un déclin notable^{13,14}.

Par ailleurs, la violence dans les milieux des jeunes tunisiens représente une préoccupation persistante, avec 94% attestant de sa réelle présence dans leur quotidien et se manifestant sous diverses formes. Ce phénomène transversal, plus marqué dans les grandes villes, se traduit notamment par une violence scolaire alarmante, avec 34 000 incidents enregistrés en une seule année scolaire, dont la moitié implique des individus extérieurs aux établissements¹⁵.

En ce qui concerne la situation de la SSR des adolescents et jeunes en Tunisie, des données récentes¹⁶ révèlent une situation contrastée. Si des progrès notables sont observés en matière de connaissances et pratiques, des variabilités importantes persistent : Malgré une majorité de jeunes déclarant connaître les moyens contraceptifs (63,5% des garçons et 62,8% des filles), notamment le préservatif masculin et les pilules contraceptives, des disparités de genre et des lacunes de connaissance existent chez les filles les exposant à des risques de grossesses précoces et non désirées. La connaissance de la légalité de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) varie également selon les régions et les groupes de jeunes, soulignant la nécessité d'une approche différenciée et inclusive.

Les perceptions contrastées et erronées sur les violences basées sur le genre (VBG) chez les jeunes, notamment chez les jeunes hommes, sont aussi un élément clé à prendre en considération. En effet, selon des données récentes, 50% des garçons tunisiens enquêtés pensent que seules « *les femmes sont victimes de violences sexistes* », et 80% pensent que « *payer les femmes moins que les hommes ne constitue une forme de violence* ». Par ailleurs, un tiers des jeunes tunisiens enquêtés pense que « *les vêtements portés par les femmes et les filles encouragent le viol* » (40,5% des garçons contre 26,8% des filles). Toutefois, l'idée selon laquelle « *c'est au garçon de faire le premier pas* » et « *c'est au garçon de décider* » est majoritairement rejetée par les jeunes, témoignant d'une aspiration vers des relations plus égalitaires.

Concernant les comportements addictifs, les dernières données nationales¹⁷ montrent une hausse significative de la consommation de tabac (30,7% en 2021 contre 22,6% en 2013), d'alcool (8% en 2021) et de cannabis (7,9% en 2021) chez les adolescents scolarisés âgés de 15 à 17 ans, plaçant la Tunisie en tête des pays méditerranéens du Sud. L'usage des réseaux sociaux chez les lycéens est également préoccupant

¹¹ Institut National de la Statistique (INS). Indicateurs de l'emploi et du chômage, Quatrième trimestre 2023.

¹² Nations Unies, Organisation internationale du Travail, Programme des Nations Unies pour le Développement. Les NEET en chiffres : Faciliter la transition vers l'emploi. 2023.

¹³ *ibid.*

¹⁴ Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR) et Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) – Bureau Tunisie. Etude sur la sexualité et la SSR des jeunes en Tunisie. 2023 (*en cours de finalisation*).

¹⁵ Observatoire National de la Jeunesse & Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) – Bureau Tunisie. Rapport de situation, Jeunes, Paix et Sécurité. 2021.

¹⁶ Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR) et Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) – Bureau Tunisie. Etude sur la sexualité et la SSR des jeunes en Tunisie. 2023 (*en cours de finalisation*).

¹⁷ Institut National de la Santé (INSP). Enquête "MedSPAD III – Tunisie 2021". 2021.

avec 86% les utilisent pendant les jours scolaires, et près d'un sur trois passant plus de 4 heures par jour sur ces plateformes.

- **Autonomisation des femmes, égalité de genre et normes sociales**

La Tunisie a connu des progrès considérables en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, notamment à travers la réforme initiée dès son indépendance et portant sur le rôle et le statut de la femme au sein de la famille et dans la société (adoption du Code du statut personnel, interdiction de la polygamie et du mariage des mineurs, la garantie de l'accès à l'interruption volontaire de la grossesse, etc.) Ces efforts se sont poursuivis avec l'adoption de lois et la mise en place de politiques renforçant l'égalité des genres dans tous les domaines, y compris la ratification de conventions internationales (ratification de la CEDEF en 1985 et de son protocole en 2008, ratification de la Convention de Lanzarote en 2018, etc.) et mise en place d'un cadre légal national, à travers la promulgation de la loi organique 58-2017 relative à l'élimination de la violence faite aux femmes (VFF).

Sur le plan exécutif, l'intégration de la perspective de genre dans les politiques publiques et du budget de l'État témoigne également de l'engagement du gouvernement tunisien à lutter contre les inégalités hommes-femmes. C'est ainsi que, depuis 2019, la Tunisie a adopté la budgétisation sensible au genre qui institutionnalise la notion de genre au niveau du budget de l'Etat. De même, une stratégie nationale de lutte contre les VFF a été mise en place dès l'adoption de la loi n°58-2017 priorisant la prévention, la protection des victimes, la gouvernance et la coordination, ainsi que les réformes législatives.

Toutefois, le pays affiche encore un indice d'écart entre les genres de 0,642 se classant au 128ème rang sur 146 pays dans le monde¹⁸. Au niveau politique, un recul sur la participation des femmes a été noté avec une baisse notable de la représentation des femmes (12%) dans le parlement de 2023 (contre 24% en 2019, et 32% en 2014)¹⁹. Malgré un niveau d'éducation supérieur chez les femmes (68,9% des femmes diplômées du supérieur en 2017-2018), des inégalités persistent sur le marché du travail avec 27,4% de femmes étant actives contre 65,1% d'hommes (au 3ème trimestre de 2023)^{20,21}.

Les discriminations et les violences sexistes demeurent préoccupantes, avec 84,7% des femmes déclarant ayant subi au moins une forme de violence selon l'enquête nationale de 2023, contre 47,6% en 2010^{22,23}. Les formes de violence basée sur le genre facilitée par la technologie (VBG-FT) et les féminicides constituent également une nouvelle source de préoccupation. Selon une étude nationale (2023), plus de la moitié des femmes enquêtées (60%) ont été à un moment donné victimes de l'un des 14 types de VBG-FT, avec le harcèlement sexuel en ligne en haut du classement²⁴. L'absence de cadre légal spécifique à ces violences et les difficultés rencontrées pour la protection des données personnelles entravent la lutte contre ce phénomène en expansion, laissant les victimes sans recours adéquat. Par ailleurs, le nombre de féminicides

¹⁸ Forum économique mondial. Rapport mondial sur l'écart entre les genres. 2023.

¹⁹ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Étude empirique sur la participation politique des femmes et des jeunes dans les élections tunisiennes de 2011 à 2019. 2021.

²⁰ Institut National de la Statistique. Rapport national genre Tunisie. 2015.

²¹ Institut National de la Statistique (INS). Indicateurs de l'emploi et du chômage, Quatrième trimestre 2023.

²² Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie. Office national de la famille et de la population. 2010.

²³ l'Institut National de la Statistique. Résultats préliminaires de l'enquête nationale sur les violences faites aux femmes. 2023.

²⁴ Ministère de la Santé & Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA Tunisie: cyberviolence en 2023 Les violences fondées sur le genre facilitées par la technologie en Tunisie. 2023.

enregistré dans le pays a quadruplé en cinq ans, passant de 6 en 2018 à 23 en 2023²⁵. Le premier trimestre de 2024 a déjà vu cinq meurtres de femmes par un partenaire intime. Les analyses qualitatives menées sur le sujet, montrent que ces violences extrêmes s'inscriraient dans une logique de domination masculine, dans un contexte de défaillances dans la protection des femmes victimes de violence, en particulier dans le cas de violences conjugales²⁶. Ces VBG trouvent généralement leur origine dans des normes sociales discriminatoires diverses (en lien avec les traditions, coutumes, famille, etc.) le plus souvent non explicites et non formulées, portant sur le corps, l'espace, les choix de vie, etc., et mettant en exergue une certaine hiérarchie de genre²⁷.

- **Systèmes statistiques et capacités nationales de génération de données**

Le Système National de la Statistique Tunisien (SNS) joue un rôle crucial dans la production et la diffusion de données fiables et exploitables pour éclairer la prise de décision, le suivi des progrès et l'évaluation des politiques publiques. Cependant, un diagnostic approfondi mené en 2022 a révélé des dysfonctionnements et des défis qui entravent sa capacité à remplir pleinement sa mission conformément aux exigences du 21^{ème} siècle. Avec un manque de clarté juridique dans la répartition des rôles entre le Conseil National de la Statistique (CNS) et l'Institut National de la Statistique (INS), le SNS témoigne d'une gouvernance en difficulté entravant sa coordination et son efficacité. L'absence d'objectifs stratégiques clairs et d'une démarche qualité globales et standardisés rendent difficile le suivi des progrès et l'amélioration du système et affectent la fiabilité et la comparabilité des données produites et la redevabilité envers les utilisateurs. La pénurie croissante de ressources humaines qualifiées, due notamment à la fuite des cadres et des compétences techniques, se surajoute aux problèmes systémiques identifiés et limitent sa capacité à maintenir son expertise et à s'adapter aux exigences d'un environnement en constante évolution. Par ailleurs, l'absence de systèmes et registres intégrés entre les différents secteurs entrave la production de statistiques de qualité et la coordination efficace des activités statistiques.

Il est clair que le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), prévu pour 2024, jouera un rôle capital pour bâtir les fondements d'un premier registre unique de la population et de l'habitat pour une administration digitale permettant une meilleure gestion des données, et prise de décision basées sur les preuves. Par ailleurs, il constituera une étape importante pour le suivi de la réalisation des ODD grâce à l'enrichissement des systèmes de données. Pour tirer pleinement parti du RGPH 2024, qui est la plus grande opération statistique du pays, le pays aura le défi de s'aligner aux principes et recommandations les plus à jour des NU, soulignant la nécessité de prendre en considération les progrès technologiques pour la transition vers des recensements basés sur les registres administratifs. Il sera question de privilégier en particulier l'utilisation de technologies de collecte de données fiables et d'autres technologies de l'information géospatiale (tel que le GPS, etc.) dans toutes les phases de l'opération censitaire. La réalisation de ce recensement nécessitera un processus minutieux de préparation, de planification, de mise en œuvre, et d'évaluation afin de réussir cette opération nationale statistique de taille, et surmonter les défis

²⁵ Ministère de la Famille, femmes, enfants et personnes âgées. Rapport de suivi sur les caractéristiques sociales et économiques des femmes victimes de féminicide. 2023.

²⁶ Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA Tunisie. Étude sur les Féminicides en Tunisie. 2022.

²⁷ Observatoire National pour la Lutte contre La Violence à l'Égard des Femmes & Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA Tunisie. Étude sur l'identification des normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des violences fondées sur le genre. 2022.

technologiques inhérents à la méthodologie de l'opération, en plus des autres défis contextuels nationaux précédemment cités (dont le climat politique et économique, les ressources humaines qualifiées, etc.).

3. Programme de pays de l'UNFPA

L'UNFPA travaille avec le Gouvernement de la Tunisie depuis 1974 pour améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, réaliser les droits et les choix des jeunes et renforcer la production et l'utilisation de données démographiques pour le développement. L'UNFPA applique actuellement le 10^{ème} programme de pays en Tunisie.

Le 10^{ème} Programme de pays (2021-2025) est aligné avec les plans nationaux de développement de 2016-2020 et 2023-2025, l'analyse et le bilan commun de pays des Nations Unies pour la Tunisie 2020, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2021-2025, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les engagements pris par le gouvernement et les partenaires lors du sommet de Nairobi de 2018 sur la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+25), et le plan stratégique de l'UNFPA 2018-2021. Celui-ci a été élaboré en collaboration avec le gouvernement, la société civile, le monde universitaire et les groupes de jeunes.

Le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie met en œuvre son programme de pays selon les modes d'engagement suivants: (i) plaidoyer et dialogue sur les politiques, (ii) renforcement de capacités, (iii) gestion des connaissances, (iv) partenariats et coordination, et (v) fourniture de services. **L'objectif final** du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie (2021-2025) est **d'assurer l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, garantir les droits reproductifs et réduire la mortalité maternelle**, comme indiqué dans le Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA. Le programme de pays contribue aux **résultats (outcomes)**²⁸ suivants du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA:

- **Résultat 1.** *Partout, toutes les femmes, tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les plus défavorisés, utilisent les services intégrés de santé sexuelle et reproductive et exercent leurs droits en matière de reproduction sans contrainte, discrimination, ni violence.*
- **Résultat 2.** *Tous les adolescents et tous les jeunes, en particulier les adolescentes, ont les moyens d'accéder à la santé sexuelle et reproductive et d'exercer leurs droits en matière de reproduction, quel que soit le contexte.*
- **Résultat 3.** *L'égalité des sexes, l'autonomisation de toutes les femmes et les filles et les droits en matière de reproduction sont en progression dans les situations de crise humanitaire et les contextes de développement.*
- **Résultat 4.** *La quête du développement durable représente et tient compte de toutes les personnes partout dans le monde.*

²⁸ Conformément au Plan stratégique 2018-2021 de l'UNFPA, le terme "résultats" est utilisé pour désigner les "outcomes" dans ces termes de référence. Alors que le plan stratégique traduit "outcomes" comme "résultats", autres documents pourraient utiliser des termes tels que "effet" ou "réalisation (effet direct)." Pour éviter toute confusion, le terme original en anglais est indiqué entre parenthèses partout où le terme "résultats" fait référence aux "outcomes."

Le 10ème Programme de pays de l'UNFPA Tunisie (2021-2025) a quatre domaines thématiques de programmation avec **des produits** (outputs) distincts qui sont structurés en fonction des résultats du Plan stratégique 2018-2021 auxquels ils contribuent²⁹ :

RÉSULTAT 1: SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Produit 1. Renforcement des capacités nationales pour assurer un accès équitable à des services intégrés de santé sexuelle et procréative de haute qualité pour les femmes, les adolescents et les jeunes, y compris dans les situations humanitaires et d'urgence.

Cela vise à être réalisé à travers, (a) le soutien dans la mise en œuvre des stratégies nationales relatives à la santé sexuelle et reproductive, (b) le soutien des systèmes de suivi et de contrôle de la qualité, tout en (c) s'assurant de l'intégration de la santé sexuelle et reproductive dans les situations de crise, y compris la fourniture de l'ensemble minimal de services essentiels, dans les stratégies nationales de santé sexuelle et reproductive et dans les plans de préparation et d'intervention d'urgence.

RÉSULTAT 2: ADOLESCENTS ET JEUNES

Produit 2. Renforcement des capacités nationales à mettre en œuvre des programmes qui donnent aux jeunes les moyens de prendre des décisions concernant leur corps et leur vie et de participer au développement durable, à la paix et à la sécurité, y compris dans un contexte humanitaire.

Cela est ciblé à travers, (a) le soutien aux politiques, stratégies et programmes nationaux multisectoriels axés sur les adolescents et les jeunes, qui tiennent compte des déterminants de leurs droits en matière de santé sexuelle et procréative et de leur bien-être. De plus, l'UNFPA Tunisie s'est aussi attaché à (b) donner aux jeunes les connaissances et les compétences qui leur permettront de faire des choix éclairés pour une vie saine et une transition réussie vers l'âge adulte. Finalement, ce produit a aussi été réalisé par (c) le soutien des droits des jeunes à diriger et à participer au développement durable, à l'action humanitaire et à la paix.

RÉSULTAT 3: ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES

Produit 3. Amélioration de la capacité nationale à défendre, prévenir et répondre à la violence sexiste, y compris dans les contextes humanitaires.

Pour soutenir ce produit, l'UNFPA a visé l'intervention au niveau de du renforcement du plaidoyer et des mécanismes de dialogue de la société civile et du gouvernement pour la mise à jour, l'application et à l'opérationnalisation des textes juridiques et des stratégies de lutte contre la violence sexiste, le développement d'un plan national de sensibilisation pour prévenir la violence sexiste et garantir l'égalité de traitement entre les sexes et le soutien des mécanismes de coordination de la lutte contre la violence sexiste qui permettent aux victimes de bénéficier d'un ensemble de services de soins holistiques et coordonnés. En effet, les efforts de plaidoyer ont été soutenus et ont couvert la question des féminicides, le lien entre les VBG et le HIV et la question des cyberviolences. De plus, l'UNFPA appuie le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées dans le développement du plan national de sensibilisation aux VBG incluant un volet sur la cyberviolence. Pour les mécanismes de coordination, l'UNFPA appuie actuellement le renforcement de capacités des coordinations nationales au niveau du fonctionnement et de la collecte des données ainsi que

²⁹ Descriptif de programme de pays pour la Tunisie 2021-2025. Accessible sur: <https://www.unfpa.org/fr/tunisia-cpd-2021-2025-dpfpcpd-tun10>

l'instance nationale de coordination. Enfin, l'UNFPA appuie les formations universitaires pour améliorer la qualité et la coordination des services de prise en charge des FVV.

RÉSULTAT 4: DYNAMIQUE DES POPULATIONS

Produit 4. Amélioration des systèmes nationaux de données démographiques afin de cartographier et de corriger les inégalités pour faire progresser la réalisation des ODD et des engagements du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et pour renforcer les interventions en cas de crise humanitaire.

Pour atteindre ce résultat, UNFPA Tunisie a concentré ses efforts sur les trois domaines d'intervention suivants : (a) le soutien à la conception, la mise en œuvre, l'analyse et la diffusion du recensement de la population de 2024 ; (b) l'amélioration de la disponibilité de données de qualité, fiables et suffisamment ventilées concernant les aspects démographiques, le genre, les droits en matière de santé sexuelle et procréative des femmes, des adolescents et des jeunes, des personnes âgées et des groupes vulnérables et finalement (c) le renforcement d'un plaidoyer en faveur d'une élaboration de politiques fondée sur des données factuelles.

En outre, le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie participe aux activités de l'UNCT sous la direction du Coordonnateur résident des Nations Unies, avec le but d'assurer la coordination inter-agence et la prestation efficace de résultats tangibles à l'appui du programme de développement national et des ODD.

La théorie du changement qui décrit comment et pourquoi l'ensemble des activités prévues dans le cadre du programme de pays devrait contribuer à une séquence de résultats qui aboutissent à l'objectif stratégique de l'UNFPA, est présentée en Annexe A. La théorie du changement sera une composante essentielle de la méthodologie d'évaluation. La théorie du changement sera une composante essentielle de la méthodologie d'évaluation. La théorie du changement du programme de pays explique comment les activités entreprises contribuent à une chaîne de résultats qui mènent aux résultats prévus ou observés. Lors de la phase de conception, les évaluateurs effectueront un examen approfondi de la théorie du changement du programme de pays. Cela les aidera à affiner les questions d'évaluation (voir les questions préliminaires dans la section 5.2), à identifier les indicateurs clés pour l'évaluation, à planifier la collecte des données (et à identifier les lacunes potentielles dans les données disponibles), ainsi qu'à élaborer une structure pour la collecte des données (la matrice d'évaluation - voir la section 6.2 et l'annexe C), l'analyse et le rapport. L'examen, par les évaluateurs, de la théorie du changement (sa validité et son exhaustivité) est également crucial en vue d'informer la préparation de la théorie du changement du prochain programme de pays par le bureau de l'UNFPA Tunisie.

Suite à la publication du plan stratégique l'UNFPA pour 2022-2025 en 2022, le 10^{ème} programme de pays de l'UNFPA Tunisie a été revu en 2022 en interne pays avec l'appui du bureau de l'UNFPA ASRO en vue d'ajuster les produits et le cadre intégré de résultats, et de renforcer l'alignement des interventions en cours au nouveau plan stratégique.

Le 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie (2021-2025) est basé sur le cadre de résultats (mis à jour en 2022) suivant:

Cadre de résultats du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie 2021-2025

Objectif : Assurer l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, garantir les droits reproductifs et réduire la mortalité maternelle de manière à accélérer les progrès dans l'application du programme de la CIPD et améliorer la vie des adolescents, des jeunes et des femmes, tout cela étant rendu possible par la dynamique des populations, le respect des droits humains et l'égalité des sexes.			
Domaines thématiques de programmation de l'UNFPA			
Santé sexuelle et reproductive	Adolescents et jeunes	Egalité des sexes et autonomisation des femmes	Dynamiques des populations
Résultats (outcomes) du Plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025)			
Résultat 1. Accélération de la réduction des besoins non satisfaits en matière de planification familiale d'ici 2025	Résultat 2. Accélération de la réduction des décès maternels évitables d'ici 2025	Résultat 3. Accélération de la réduction de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes d'ici 2025	
Produits (outputs) du 10 ^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie			
Produit 1. Renforcement des capacités nationales pour assurer un accès équitable à des services et informations intégrés de santé sexuelle et procréative de haute qualité pour les femmes, les adolescents et les jeunes, y compris dans les situations humanitaires et d'urgence	Produit 2. Renforcement des capacités nationales à mettre en œuvre des programmes qui donnent aux jeunes les moyens de prendre des décisions concernant leur corps et leur vie et de participer au développement durable, à la paix et à la sécurité, y compris dans un contexte humanitaire.	Produit 3. Amélioration de la capacité nationale à défendre, prévenir et répondre à la violence sexiste, y compris dans les contextes humanitaires.	Produit 4. Amélioration des systèmes nationaux de données démographiques afin de cartographier et de corriger les inégalités pour faire progresser la réalisation des ODD et des engagements du programme d'action de la CIPD et le développement et pour renforcer les interventions en cas de crise humanitaire.
Domaines d'action du 10 ^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie			
a. Soutien aux politiques, stratégies et programmes nationaux multisectoriels axés sur les adolescents et les jeunes, qui tiennent compte des déterminants de leurs droits en matière de santé sexuelle et procréative et de leur bien-être, notamment concernant : - Renforcement de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et des produits de SSR - Soutien au développement d'approches économiques de la santé et de dossiers d'investissement - Soutien des centres de santé adaptés aux jeunes - Soutien du développement, de la promotion et de l'application d'une stratégie de sensibilisation innovante et adaptée aux droits en matière de SSR b. Soutien aux systèmes de suivi et de contrôle de la qualité :	a. Soutien aux politiques, stratégies et programmes nationaux multisectoriels axés sur les adolescents et les jeunes, qui tiennent compte des déterminants de leurs droits en matière de SSR et de leur bien-être, via entre autres l'appui de : - Mise en œuvre de la stratégie multisectorielle pour la promotion de la santé des adolescents et des jeunes et l'élaboration d'une politique nationale intégrée de la jeunesse ; - Utilisation d'indicateurs spécifiques des droits sexuels et procréatifs pour suivre et rendre compte de la mise en œuvre des stratégies et programmes nationaux. b. Donner aux jeunes les connaissances et les compétences qui leur permettront de faire des choix éclairés pour une vie saine et une transition réussie vers l'âge adulte, via l'appui de :	a. Production et la diffusion de connaissances fondée sur des données factuelles en appuyant : - L'observatoire national de lutte contre la violence à l'égard des femmes ; - Opérationnalisation des indicateurs de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes dans les registres administratifs avec la participation de la société civile ; - Lancement d'études et de notes d'orientation sur la violence à l'égard des femmes ainsi que l'identification et la diffusion des bonnes pratiques ; - Création d'une coalition pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes, impliquant des OSC et des universités ; b. Plaidoyer lié à la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, en se concentrant sur l'étude des mesures et législations discriminatoires et	a. Soutenir la conception, la mise en œuvre, l'analyse et la diffusion du recensement de la population de 2024 b. Améliorer la disponibilité de données de qualité, fiables et suffisamment ventilées concernant les aspects démographiques, le genre, les droits en matière de SSR des femmes, des adolescents et des jeunes, des personnes âgées et des groupes vulnérables, notamment en : - Aidant les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales à identifier les besoins, à collecter, organiser, analyser, interpréter et partager les données démographiques ; - S'appuyant sur le système d'enregistrement des faits d'état civil

- Renforcement du système de surveillance et de réponse aux décès maternels et périnataux - Actualisation des lignes directrices et des outils d'audit de haute qualité en matière d'évaluation c. Veille à l'intégration de la santé sexuelle et procréative dans les situations de crise, y compris la fourniture de l'ensemble minimal de services essentiels, dans les stratégies nationales de SSR et dans les plans de préparation et d'intervention d'urgence d. Appui au renforcement de la pratique sage-femme en Tunisie e. Renforcement de l'accès des personnes en situation de vulnérabilité aux droits et services, notamment SSR/VBG : - Personnes en situation de handicap - Personnes migrantes f. Appui au système de santé et de protection sociale pour les populations vulnérables et marginalisées en situation d'urgence : - Réponse au COVID-19 (2020-2021-2022) - Appui à la réponse à la situation des personnes migrantes au Sud de la Tunisie (T3 2023)	- Mise en œuvre d'un programme complet d'éducation sexuelle à l'école et en dehors de l'école - <i>Mise en œuvre d'un programme d'éducation aux compétences de la vie courante, à la citoyenneté et aux droits humains à l'école et en dehors de l'école</i> - Engagement communautaire pour diffuser les connaissances et défendre les droits en matière de SSR des jeunes c. Soutien des droits des jeunes à diriger et à participer au développement durable, à l'action humanitaire et à la paix, à travers le soutien à : - Organisations, initiatives et mouvements dirigés par des jeunes et à leur engagement dans les processus sociaux et politiques, y compris dans les contextes de crise et de consolidation de la paix ; - Mise en place d'un mécanisme institutionnel et de plateformes de partenariat aux niveaux national et local pour une participation efficace, inclusive et représentative des jeunes à la prise de décision et au dialogue ; - Mise en œuvre de la stratégie nationale sur la jeunesse, la paix et la sécurité.	le développement d'outils de plaidoyer basés sur les résultats des études. c. Prévention de la violence sexiste par : - L'élaboration d'un cadre de normes sociales positives ; - Mise en œuvre de mesures de prévention de la violence sexiste dans les organisations gouvernementales et ONG ainsi que dans le secteur privé ; - Renforcement des fonctions de surveillance de la législation discriminatoire ; - Participation des chefs religieux et des médias afin de diffuser les normes de prévention - Participation des hommes et des garçons à la prévention de la violence sexiste et leur inclusion dans les mesures d'atténuation d. Amélioration des services et une coordination multisectorielle efficace grâce à : - Un accès plus facile à un ensemble de services essentiels de qualité, et l'extension de la couverture géographique des services - Une meilleure coordination et intégration des services de SSR et des interventions dans le domaine de la lutte contre la violence sexiste - Approbation des prestataires de soins de santé et autres pour donner la priorité aux services de lutte contre la violence sexiste ; - Soutien au développement d'une stratégie nationale pour les personnes âgées qui inclut la violence sexiste - Développement de la continuité des services essentiels de lutte contre la violence sexiste - Mise en œuvre de la stratégie nationale contre la violence à l'égard des femmes.	et de statistiques de l'état civil pour améliorer d'autres systèmes tels que la surveillance des décès maternels et périnataux et la réponse à ces décès tout en renforçant les mécanismes de coordination multisectoriels ; - Aidant les partenaires à développer une vision globale de la recherche sur les principaux sujets liés à la population c. Renforcer le plaidoyer en faveur d'une élaboration de politiques fondée sur des données factuelles, en : - Sensibilisant les dirigeants à différents niveaux à l'importance d'une prise de décision fondée sur des données factuelles, en particulier sur les questions liées au programme de la CIPD et aux ODD ; - Encourageant les décideurs à apprécier une approche de l'élaboration de politiques fondée sur les droits humains et sur des données factuelles, tout en veillant à ce qu'une définition affinée des groupes vulnérables soit adoptée et que leur situation soit bien documentée dans le cadre des efforts de collecte de données, notamment lors du RGPH 2024 afin d'améliorer leur accès aux services de sécurité sociale ; - Soutenant la mise en place de mécanismes opérationnels de suivi des indicateurs des ODD fondés sur la population et élaborer un cadre propre à chaque pays pour surveiller la bonne gouvernance.
---	--	---	--

*Nota Bene: encadrés "domaines d'action du programme de pays": **En gras:** activités qui n'étaient pas initialement planifiées, mais qui ont été mises en œuvre; en italique: activités initialement planifiées mais non mises en œuvre.*

4. But, objectif et champ de l'évaluation

4.1. But

L'évaluation de programme de pays servira les trois objectifs principaux indiqués dans la politique d'évaluation de l'UNFPA : (i) rendre compte aux parties prenantes de ses performances en matière de résultats de développement et d'investissement des ressources ; (ii) soutenir la prise de décisions basées sur des données factuelles; et (iii) tirer de précieux enseignements, élargissant la base de connaissances existante afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD de 1994.

4.2. Objectifs

Les **objectifs** de cette évaluation de programme de pays sont de:

- I. Fournir une appréciation indépendante du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie 2021-2025 au bureau de pays de l'UNFPA Tunisie, aux parties prenantes nationales et aux détenteurs de droits, au UNFPA ASRO, au siège de l'UNFPA ainsi qu'au public en général.
- II. Élargir la base de données factuelles pour la conception du prochain cycle de programme.

Les **objectifs spécifiques** de cette évaluation de programme de pays sont de:

- i. Fournir une appréciation indépendante concernant la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du soutien de l'UNFPA.
- ii. Fournir une appréciation sur le rôle joué par le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie concernant les mécanismes de coordination de l'UNCT en vue d'améliorer la contribution collective des Nations Unies aux résultats du développement.
- iii. Tirer des conclusions de la coopération passée et actuelle, et fournir un ensemble de recommandations claires, stratégiques et concrètes pour le prochain cycle de programme.

4.3. Champ de l'évaluation

Couverture géographique

L'évaluation aura une couverture nationale et infranationale où l'UNFPA a mis en œuvre des interventions en collaboration avec ses partenaires, notamment dans les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul, Sfax, Mahdia, Gabes, Kairouan, Kébili, Médenine, Tataouine, Gafsa, Kasserine, Siliana, Kef, Jendouba, et Sousse.

Portée thématique

L'évaluation couvrira les domaines thématiques suivants du 10^{ème} Programme de pays: santé sexuelle et reproductive, adolescents et jeunes, égalité des sexes et autonomisation des femmes, et dynamique des populations. En outre, l'évaluation couvrira des questions transversales telles que les droits humains, l'égalité de genre, handicap, le statut du déplacement et de la migration, la prise en compte des populations vulnérables, etc., et les aspects transversaux tels que : la coordination, le suivi et l'évaluation (S&E); l'innovation, la mobilisation des ressources, et les partenariats stratégiques, etc.

Cadre temporel

L'évaluation couvrira les actions planifiées pendant la période couverte par le programme de pays actuel [2021-2025] et mises en œuvre jusqu'à 2024, année correspondant à la période de collecte des données pour la présente évaluation.

5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation

5.1. Critères d'évaluation

Conformément à la méthodologie des évaluations de programme de pays décrite dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA (voir section 2.2.2 pp. 26-28), l'évaluation examinera les cinq critères d'évaluation du CAD de l'OCDE suivants: pertinence, cohérence, efficacité, efficience et durabilité.³⁰

Pertinence	La mesure dans laquelle les objectifs du programme de pays de l'UNFPA correspondent aux besoins de la population au niveau du pays (en particulier, ceux des groupes vulnérables) et ont été alignés au cours de la période du programme avec les priorités du Gouvernement et les stratégies de l'UNFPA.
Cohérence	La compatibilité de l'intervention avec d'autres interventions dans le pays, le secteur ou l'institution. La recherche de cohérence s'applique à d'autres interventions dans différents domaines thématiques du mandat de l'UNFPA que le bureau de pays met en œuvre (par exemple, les liens entre la programmation SDSR et VBG) et aux projets de l'UNFPA ainsi qu'aux projets mis en œuvre par d'autres agences des Nations Unies, des OING et des partenaires de développement dans le pays.
Efficacité	La mesure dans laquelle les produits (outputs) du programme de pays ont été atteints et la mesure dans laquelle les produits ont contribué à la réalisation des résultats (outcomes) du programme de pays.
Efficience	La mesure dans laquelle les produits (outputs) et les résultats (outcomes) du programme de pays ont été atteints avec les ressources appropriées (fonds, expertise, temps, coûts administratifs, etc.).
Durabilité	La poursuite des avantages après la fin d'une intervention financée par l'UNFPA, et la probabilité de les voir se maintenir à long terme et résister aux risques.

5.2. Questions préliminaires d'évaluation

L'évaluation de programme de pays apportera des réponses à des questions d'évaluation (en relation aux critères ci-dessus), lesquelles déterminent la portée thématique de l'évaluation. Les questions d'évaluation présentées ci-dessous sont des questions préliminaires. Durant la phase de conception, les évaluateurs devront finaliser la série de questions d'évaluation en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie et le groupe de référence de l'évaluation.

<i>Questions préliminaires proposées</i>	<i>Critères correspondants</i>
--	--------------------------------

³⁰ Pour la liste complète des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE (définitions et principes d'utilisation) : <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-adaptees-evaluation-dec-2019.pdf>.

Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie est-il aligné avec (a) les besoins de différentes populations, y compris les besoins de groupes vulnérables et marginalisés (par exemple : jeunes femmes, personnes handicapées, etc.) ; (ii) les stratégies et politiques nationales de développement ; (iii) l'orientation stratégique et les objectifs de l'UNFPA ainsi que les priorités énoncées dans les cadres et les accords internationaux, en particulier le Programme d'action de la CIPD et les ODD ?	Pertinence
Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Tunisie a-t-il pu répondre à l'évolution contextuelle et les changements dans les besoins et les priorités nationales, afin de continuer à renforcer de manière pertinente les systèmes de protection sociale et de santé en vue d'améliorer l'accès des personnes les plus vulnérables aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux services et informations sur la violence sexiste, y compris les adolescents et les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, et les personnes âgées, etc.?	Pertinence
Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il contribué à garantir l'accès des populations notamment les plus vulnérables (A&J, FVV, etc) aux services et droits de la santé et les droits sexuels et reproductifs et la réponse aux violences basées sur le genre. Quels facteurs ont influencé, de manière positive ou négative, cette contribution, et pourquoi l'ont-ils influencée?	Efficacité
Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Tunisie a-t-il contribué à l'intégration de la santé et les droits sexuels et reproductifs (y compris la réponse aux violences basées sur le genre) dans les cadres nationaux (au niveau politique et programmatique et services) avec une prise en compte des besoins (variés) des communautés vulnérables et marginalisées, l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et adolescents?	Efficacité Durabilité
Dans quelle mesure le programme l'UNFPA a-t-il soutenu ses partenaires de mise-en-œuvre ainsi que les bénéficiaires (femmes, adolescents et jeunes, communautés vulnérables et marginalisées) dans le développement de leurs capacités et dans l'établissement de mécanismes permettant de garantir la durabilité des effets?	Durabilité
Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Tunisie a-t-il intégré les accélérateurs, notamment le partenariat et la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT), dans le programme pays et sa mise en œuvre ?	Efficacité Cohérence
Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives du bureau de l'UNFPA Tunisie ont-elles été adaptées aux objectifs du programme pays, et dans quelle mesure leur utilisation a-t-elle été appropriée pour poursuivre la réalisation des résultats définis dans le programme de pays ?	Efficienne

Les questions d'évaluation finales et la matrice d'évaluation seront présentées dans le rapport de conception.

6. Approche et méthodologie

6.1. Approche

Une approche basée sur la théorie du changement

L'évaluation de programme de pays adoptera une approche basée sur la théorie du changement, laquelle décrit comment les actions soutenues par le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie doivent contribuer à une série de résultats : produits (*outputs*) et résultats (*outcomes*) contribuant à l'objectif général de l'UNFPA. La théorie du changement définit également les liens de causalité entre les résultats ainsi que les hypothèses critiques et les facteurs contextuels qui favorisent ou, au contraire, entravent la réalisation des changements souhaités. Une approche basée sur la théorie est fondamentale pour identifier « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas », et pourquoi. Elle se concentre sur l'analyse des liens de causalité entre les changements (aux différents niveaux de la chaîne de résultats) que la théorie du changement décrit, et elle explore comment les hypothèses (qui sous-tendent ces liens de causalité et facteurs contextuels) ont affecté l'atteinte des résultats escomptés.

La théorie du changement jouera un rôle central tout au long du processus d'évaluation, dès la conception et la collecte de données jusqu'à l'analyse des constats, ainsi que l'articulation des conclusions et des recommandations. L'équipe d'évaluation devra utiliser la théorie du changement qui soutient le 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie 2021-2025 (voir Annexe A), en vérifier la logique et l'utiliser pour déterminer si les changements escomptés aux niveaux des produits (*outputs*) et résultats (*outcomes*) ont bien eu lieu (ou non) et si les hypothèses sur le changement se sont avérées justes. L'analyse de la théorie du changement constitue, pour les évaluateurs, le cadre de référence pour évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du soutien fourni par le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie pendant la période du 10^{ème} programme de pays.

Dans le cadre de l'approche basée sur la théorie du changement, les évaluateurs utiliseront une analyse de contribution et détermineront si les principales hypothèses (dans la chaîne des résultats) peuvent être vérifiées. Ils examineront dans quelle mesure les résultats observés confirment la validité de la chaîne de résultats telle que présentée dans la théorie du changement du programme de pays. Enfin, ils recueilleront et examineront des informations sur l'influence que d'autres facteurs peuvent avoir eu dans la réalisation des résultats attendus. Cette analyse de contribution permettra à l'équipe d'évaluation de présenter une description détaillée et crédible de la contribution du 10^{ème} Programme de pays de l'UNFPA Tunisie 2021-2025.

Une approche participative

L'évaluation de programme de pays sera basée sur une approche inclusive, transparente et participative, impliquant un large éventail de partenaires et de parties prenantes aux niveaux national et infranational. Le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie a élaboré une cartographie initiale des parties prenantes (voir Annexe B) aux fins d'identifier les partenaires impliquées dans la préparation et la mise en œuvre du programme de pays, ainsi que les partenaires qui ne travaillent pas directement avec l'UNFPA mais qui jouent pourtant un rôle clé pour l'obtention des résultats attendus. Ces parties prenantes comprennent

les partenaires de mise-en-œuvre, les représentants des institutions publiques, les organisations de la société civile, le monde universitaire et académique, les autres organismes des Nations Unies, et surtout, les détenteurs de droits (y compris les femmes, les adolescents et jeunes, etc.). Ces derniers pourront fournir des informations et données que les évaluateurs doivent utiliser pour évaluer la contribution de l'UNFPA aux changements dans chaque domaine thématique du programme de pays. Une attention particulière sera accordée à la participation des femmes, des adolescentes et des jeunes, notamment ceux des groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, personnes handicapées, etc.).

Le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie a créé un groupe de référence de l'évaluation composé des principales parties prenantes du programme de pays, comprenant : les homologues gouvernementaux et non gouvernementaux au niveau national, y compris des organisations qui représentent les détenteurs de droits, le conseiller régional en S&E de UNFPA ASRO, le monde académique et universitaire, etc. Le groupe de référence de l'évaluation interviendra à différentes étapes du processus d'évaluation.

Des méthodes mixtes

L'évaluation utilisera principalement des méthodes qualitatives pour la collecte de données, y compris: revue documentaire, entretiens, discussions de groupe et observations lors de visites de terrain. Les données qualitatives seront complétées par des données quantitatives pour minimiser les biais et renforcer la fiabilité des résultats. Les données quantitatives seront collectées à travers un examen de documents et autres supports tels que des sites Web et bases de données en ligne, afin d'obtenir des données (d'ordre financier ou sur des indicateurs clés) pour mesurer les changements aux niveaux des produits (*outputs*) et des résultats (*outcomes*).

Les approches complémentaires décrites ci-dessus sont utilisées pour garantir que l'évaluation: (i) réponde aux besoins d'information des utilisateurs de l'évaluation; (ii) s'inscrive dans une approche respectueuse des droits de l'homme et des principes d'égalité de genre tout au long du processus d'évaluation, y compris à travers la participation et la consultation des principales parties prenantes (détenteurs de droits et ceux à qui incombe la responsabilité d'en assurer la réalisation); et (iii) après triangulation des données recueillies, fournisse des informations crédibles sur les avantages pour les détenteurs de droits (femmes, adolescents et jeunes) et autres partenaires du soutien de l'UNFPA.

6.2. Méthodologie

L'équipe d'évaluation doit élaborer la méthodologie d'évaluation conformément à l'approche et aux orientations fournies dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le Manuel aidera les évaluateurs à développer une méthodologie qui répond aux normes de bonne qualité pour l'évaluation à l'UNFPA et aux standards internationaux.

L'évaluation de programme de pays sera, en particulier, effectuée conformément aux *Normes et règles d'évaluation de l'UNEG*³¹, aux *Directives éthiques de l'UNEG relatives à l'évaluation*³², au *Code de conduite de l'UNEG applicable aux évaluations au sein du système des Nations Unies*³³, et aux *Directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations*³⁴. Dans le cadre de leur contrat avec le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie, les évaluateurs seront invités à signer le Code de conduite de l'UNEG³⁵ avant de commencer leur travail.

La méthodologie élaborée par l'équipe d'évaluation, constitue le fondement sur la base duquel elle sera en mesure de développer des réponses factuelles aux questions d'évaluation et de présenter une appréciation solide et crédible du soutien de l'UNFPA en Tunisie. La conception méthodologique de l'évaluation comprendra notamment: (i) une théorie du changement; (ii) une stratégie pour la collecte et l'analyse des données; (iii) des outils spécialement conçus pour la collecte et l'analyse des données; (iv) une matrice d'évaluation; et (v) un plan de travail détaillé.

L'équipe d'évaluation est vivement encouragée à faire référence au Manuel tout au long du processus de l'évaluation de programme de pays et à utiliser les outils et les modèles fournis pour la mise en œuvre de l'évaluation.

La matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation est au centre de la conception méthodologique de l'évaluation (voir le Manuel, section 3.3, pp. 62-63 ; Outil 1: La matrice d'évaluation, pp. 63 ; et le modèle de matrice d'évaluation en Annexe C). La matrice contient les éléments essentiels de l'évaluation. Elle indique (i) *ce qui sera évalué*: questions d'évaluation correspondant aux critères d'évaluation et hypothèses clés à examiner; et (ii) *comment cela sera évalué*: les méthodes et outils pour la collecte des données et les sources d'information pour chaque question d'évaluation et hypothèses clés associées. En reliant chaque question d'évaluation (et hypothèses associées) aux sources de données spécifiques et aux méthodes de collecte de données nécessaires pour y répondre, la matrice d'évaluation joue un rôle essentiel avant, pendant et après la collecte des données.

- Durant la phase de conception, la matrice permet aux évaluateurs d'élaborer un plan détaillé pour la collecte et l'analyse des données et de préparer les entretiens, les discussions de groupe et les visites de sites. Lors de la phase de conception, l'équipe d'évaluation doit saisir, dans la matrice, les données et les informations résultant de leur revue documentaire, de manière claire et ordonnée. Pendant la phase de terrain, la matrice d'évaluation sert comme document de travail pour garantir que les données et les informations sont systématiquement recueillies (pour chaque question d'évaluation) et qu'elles soient documentées de manière structurée et organisée.

³¹ Document disponible à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/1914>.

³² Document disponible (angl.) à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/102>.

³³ Document disponible (angl.) à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>.

³⁴ Document disponible à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/980>.

³⁵ UNEG Code de conduite: <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>.

- Tout au long de la phase de terrain, les évaluateurs doivent saisir, dans la matrice, toutes les données et informations recueillies. Le gestionnaire d'évaluation veillera à ce que la matrice soit placée dans un Google drive et vérifiera quotidiennement la matrice d'évaluation pour s'assurer que les données et informations sont correctement compilées. Il/elle alertera l'équipe d'évaluation en cas de lacunes nécessitant une collecte de données supplémentaires ou si les données/informations saisies dans la matrice ne sont pas suffisamment claires/précises.
- Durant la phase de rédaction du rapport, les évaluateurs utiliseront les données et informations présentées dans la matrice d'évaluation pour étayer leur analyse (constats) pour chaque question d'évaluation. La matrice entièrement remplie est une annexe indispensable du rapport d'évaluation et le gestionnaire d'évaluation vérifiera que suffisamment de données ont été collectées par les évaluateurs pour étayer leur analyse et, ainsi, répondre à toutes les questions d'évaluation de manière crédible.

La matrice d'évaluation jouant un rôle essentiel à chaque étape du processus d'évaluation, elle nécessitera une attention particulière de la part de l'équipe d'évaluation et du gestionnaire de l'évaluation. La matrice d'évaluation sera conçue durant la phase de conception et doit être incluse dans le rapport de conception. La matrice d'évaluation sera également annexée au rapport d'évaluation final, afin de permettre aux utilisateurs d'accéder aux données et informations sous-tendant les réponses aux questions d'évaluation.

Finalisation des questions d'évaluation et hypothèses connexes

En se basant sur les questions préliminaires présentées dans les présents TdR (section 5.2), et en s'appuyant sur la théorie du changement du programme de pays (voir Annexe A), les évaluateurs devront affiner les questions d'évaluation. Dans leur mouture finale, les questions devront refléter les critères d'évaluation (section 5.1) et délimiter clairement le champ d'investigation de l'évaluation de programme de pays. Les questions finales d'évaluation serviront à construire la matrice d'évaluation (voir Annexe C) et seront présentées dans le rapport de conception.

Les questions d'évaluation doivent être complétées par un ensemble d'hypothèses critiques. Partant de la théorie du changement du programme de pays, celles-ci doivent indiquer la manière par laquelle et la raison pour laquelle un changement attendu aura bien lieu. Cela permettra aux évaluateurs d'évaluer si les conditions préalables à la réalisation des produits (*outputs*) et à la contribution de l'UNFPA aux résultats au niveau plus élevé, particulièrement au niveau des résultats (*outcomes*), ont été remplies. La collecte de données, pour chaque question d'évaluation et hypothèses connexes, sera guidée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairement formulés et spécifiés dans la matrice d'évaluation.

La stratégie d'échantillonnage

Le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie fournira un aperçu initial des interventions soutenues par l'UNFPA, les lieux où celles-ci sont mises-en-œuvre et les parties prenantes impliquées dans ces interventions. Dans le cadre de ce processus, le bureau de pays de l'UNFPA Tunisie devra élaborer une cartographie initiale des parties prenantes afin d'identifier l'éventail des acteurs qui sont directement ou indirectement impliqués, ou affectés par la mise en œuvre du programme de pays (voir Annexe B).

Selon les informations recueillies par le biais d'une revue documentaire et des entretiens avec le personnel du bureau de pays, les évaluateurs mettront à jour et compléteront la cartographie initiale des parties prenantes. À partir de cette cartographie finale, l'équipe d'évaluation choisira un échantillon des parties prenantes aux niveaux national et infranational à consulter au travers d'entretiens et/ou de discussions de groupe durant la phase de collecte des données. Ces parties prenantes doivent être choisies suivant des critères clairs et suivant une approche d'échantillonnage décrite dans le rapport de conception (pour les orientations sur la manière de choisir un échantillon de parties prenantes, voir Manuel, pp. 34-37). Les évaluateurs devront également préciser quels groupes de parties prenantes n'ont pas été inclus et pourquoi. Les évaluateurs doivent viser à choisir un échantillon des parties prenantes aussi représentatif que possible, sachant qu'il ne sera pas possible d'obtenir un échantillon statistiquement représentatif.

L'équipe d'évaluation doit également choisir un nombre de sites qui feront l'objet de visites durant la collecte de données. La justification du choix des sites doit également être fournie dans le rapport de conception. Le bureau du pays de l'UNFPA Tunisie fournira aux évaluateurs l'information nécessaire pour accéder aux sites sélectionnés, y compris les exigences logistiques et, le cas échéant, les risques en matière de sécurité. Les sites choisis pour les visites doivent refléter la variété des interventions de l'UNFPA tant en termes de programmation thématique que du contexte de mise-en-œuvre.

L'échantillon final des parties prenantes et le choix des sites seront déterminés en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation, basé sur l'examen du rapport de conception.

La collecte de données

L'évaluation examinera des sources d'information primaires et secondaires. Pour les directives détaillées sur les différentes méthodes de collecte de données généralement utilisées dans les évaluations de programme de pays, voir le Manuel, section 3.2, pp. 51-56.

Les données primaires seront recueillies par le biais d'entretiens semi-structurés avec des informateurs clés tant au niveau national qu'infranational (représentants du Gouvernement, représentants des partenaires de mise-en-œuvre, organisations de la société civile, autres organisations des Nations Unies, bailleurs de fonds et autres parties prenantes), ainsi qu'au travers de discussions de groupe avec les prestataires de services et les détenteurs de droits (notamment les femmes, adolescents et jeunes) et l'observation directe pendant les visites sur sites sélectionnés.

Les données secondaires seront recueillies par le biais d'une revue documentaire, principalement axée sur: les rapports annuels, les rapports de progrès trimestriels, les données de suivi et les rapports destinés aux bailleurs des projets du bureau de pays, les évaluations et les études de recherche (y compris les évaluations de programme de pays précédentes, les évaluations du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, les rapports de recherches d'ONG internationales et autres organisations des Nations Unies, etc.), le recensement de la population et des logements, et les registres et bases de données du bureau de pays et de ses partenaires de mise-en-œuvre, tels que les cliniques/centres de santé. Une attention particulière

sera accordée à la collecte de données relatives aux principaux indicateurs de performance du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie pendant la période du 10^{ème} Programme de pays (2021-2025).

L'équipe d'évaluation veillera à ce que les données recueillies soient ventilées par sexe, âge, lieu de résidence et autres dimensions pertinentes (tel que le handicap) dans la mesure du possible.

L'équipe d'évaluation consacrera un total de 3 semaines à la collecte de données sur le terrain. Les outils de collecte de données tels que : protocoles pour les entretiens semi-structurés et discussions de groupe, et listes de vérification pour observation directe sur sites, ou un protocole pour l'examen des documents, doivent être présentés dans le rapport de conception.

L'analyse de données

La matrice d'évaluation sera le principal cadre pour l'analyse des données. Les évaluateurs doivent entrer les données qualitatives et quantitatives dans la matrice d'évaluation pour chaque question d'évaluation et chaque hypothèse. Lorsque la matrice est complète, les évaluateurs doivent s'efforcer de déceler les tendances et thèmes émergents qui seront utiles pour répondre aux questions d'évaluation. Ils doivent aussi repérer les aspects qui doivent être examinés plus en détails et pour lesquels des données supplémentaires devront être collectées en vue de répondre de manière complète et argumentée à toutes les questions et, ainsi, couvrir l'entièreté du champ de l'évaluation (voir le Manuel, sections 4.1 pages 70-72).

Les mécanismes de validation

Tous les constats de l'évaluation doivent être fermement établis sur des faits que les évaluateurs auront préalablement vérifiés. L'équipe d'évaluation utilisera une variété de mécanismes aux fins de garantir la validité des données et des informations recueillies (pour des directives plus détaillées, voir le Manuel, section 3.4, pp. 63-64). Ces mécanismes comprennent (mais ne sont pas limités à):

- Une triangulation systématique des sources de données et des méthodes de collecte des données (voir le Manuel, p.63);
- Des échanges réguliers avec le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays;
- Des réunions internes de l'équipe d'évaluation afin de corroborer les données et informations permettant d'établir leur analyse relative aux hypothèses, de formuler des constats émergents et de conduire à des conclusions préliminaires; et
- La réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation pour présenter les constats émergents de l'évaluation à la fin de la phase de terrain.

La validation de données est un processus continu qui se déroule tout au long des différentes phases d'évaluation. Les évaluateurs doivent examiner la validité des données et informations recueillies et vérifier la fiabilité des constats à chaque étape de l'évaluation. Il s'agit, en particulier, de déterminer si, au regard des données déjà obtenues, ils doivent continuer à chercher des informations sur certaines hypothèses (relatives aux questions d'évaluation) ou les abandonner lorsque les faits indiquent que celles-ci sont faibles (informations contradictoires ou manque de données, etc.).

Les mécanismes de validation seront présentés dans le rapport de conception.

7. Le processus d'évaluation

Le processus de l'évaluation de programme de pays peut être décomposé en cinq phases différentes, lesquelles comprennent différentes étapes se conduisant par différents produits: la phase préparatoire; la phase de conception; la phase de terrain; la phase de rédaction du rapport; et la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Les tâches relatives à l'assurance qualité des différents produits doivent être effectuées par le gestionnaire de l'évaluation et le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation à chaque phase et étape, afin d'assurer la production d'une évaluation crédible, utile et effectuée dans les temps impartis.

7.1. La phase préparatoire (*Manuel, pp. 5-18*)

Le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie dirigera la phase préparatoire de l'évaluation de programme de pays, laquelle comprend:

- L'établissement d'un groupe de référence de l'évaluation
- Le développement de la théorie du changement sous-tendant le programme de pays par le personnel du bureau de pays sous la direction et l'encadrement du responsable en S&E/gestionnaire de l'évaluation.
- La compilation de documents et informations sur le contexte national et sur le programme de pays en vue de la revue documentaire qui sera conduite par l'équipe d'évaluation durant la phase de conception.
- La rédaction des TdR pour l'évaluation de programme de pays avec le soutien de l'UNFPA ASRO en consultation avec le groupe de référence de l'évaluation, et soumission du projet de TdR (sans annexes) au conseiller régional en S&E à UNFPA ASRO pour examen et approbation.
- La publication de l'appel aux candidatures pour l'évaluation.
- L'achèvement des annexes aux TdR avec le soutien du personnel du bureau de pays, et soumission des annexes au conseiller régional en S&E à UNFPA ASRO pour examen et approbation.
- La pré-sélection des consultants par le bureau de pays, leur préqualification par le conseiller régional en S&E à l'UNFPA ASRO et le recrutement des consultants par le bureau de pays aux fins de former une équipe d'évaluation.

7.2. La phase de conception (*Manuel, pp.19-44*)

Durant la phase de conception, le gestionnaire de l'évaluation jettera les bases de la communication sur l'évaluation de programme de pays. Toutes les autres activités seront menées par l'équipe d'évaluation, en étroite consultation avec le gestionnaire de l'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation. Cette phase comprend:

- Une réunion de lancement de l'évaluation entre le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E.
- Le développement d'un plan de communication initial (voir le modèle 16 dans le Manuel, p. 86) par le gestionnaire de l'évaluation en consultation avec le responsable de communication du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie en vue de la diffusion et pour faciliter l'utilisation des résultats de l'évaluation. Ce plan initial devra être mis à jour à chaque phase d'évaluation et sera finalisé

pour mise en œuvre lors la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation.

- La revue documentaire sur le contexte national et le programme de pays, ainsi que tous autres aspects pertinents à ce stade de l'évaluation.
- L'examen détaillé de la théorie de changement sous-tendant le programme pays (voir l'annexe A). Cela comprend une analyse: des hypothèses sur lesquelles repose la théorie du changement ; des facteurs contextuels suivant lesquels le programme de pays est mis en œuvre (comment le contexte affecte-t-il les activités et les résultats) ; des indicateurs de progrès dans l'obtention des résultats ; des liens où la chaîne de causalité semble se rompre ou n'est pas bien établie ; de la manière dont les effets du programme perdureront après l'arrêt des interventions. La formulation d'un ensemble final de questions d'évaluation sur la base des questions préliminaires d'évaluation fournies dans les TdR.
- L'élaboration d'une cartographie finale des parties prenantes et d'une stratégie d'échantillonnage pour sélectionner les parties prenantes à consulter (entretiens et discussions de groupe) ainsi que les sites à visiter en Tunisie.
- L'élaboration d'une stratégie de collecte et d'analyse des données, ainsi que d'un plan de travail concret et réaliste pour la phase de terrain (voir le Manuel, section 2.4, p. 37).
- L'élaboration de méthodes et outils de collecte de données, l'analyse des limites possibles au recueil des données et la proposition de mesures de mitigation.
- L'élaboration de la matrice d'évaluation (critères d'évaluation, questions d'évaluation, hypothèses connexes, indicateurs, méthodes de collecte de données et sources d'information). Les données et informations recueillies dans le cadre de la revue documentaire doivent être insérées dans la matrice d'évaluation. La matrice est placée dans un Google drive afin qu'elle soit accessible à tous les membres de l'équipe d'évaluation ainsi qu'au gestionnaire d'évaluation pour sa supervision et pour qu'il/elle puisse effectuer l'assurance qualité de la matrice.

Au terme de la phase de conception, l'équipe d'évaluation élaborera **un rapport de conception** présentant une approche et méthodologie détaillées ainsi qu'un plan de travail d'évaluation robuste, pratique et faisable. Le rapport de conception sera élaboré en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation et sera soumis au conseiller régional en S&E UNFPA ASRO pour examen. Un modèle pour le rapport de conception est fourni en Annexe E.

7.3. La phase de terrain (*Manuel, pp. 45 -65*)

Durant cette phase, l'équipe d'évaluation entreprendra la collecte des données et informations nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation. Au terme de la phase de terrain, les évaluateurs effectueront une analyse préliminaire des données recueillies afin d'identifier les constats émergents qu'ils présenteront au bureau de pays et au groupe de référence de l'évaluation. La phase de terrain doit accorder aux évaluateurs le temps suffisant pour collecter des données valides et fiables qui leur permettront de couvrir le champ thématique de l'évaluation de programme de pays. Une période de 3 semaines est planifiée pour cette évaluation. Toutefois, le gestionnaire de l'évaluation, en consultation avec l'équipe d'évaluation, déterminera la durée optimale pour la collecte de données pendant la phase de conception.

La phase de terrain comprend:

- Une réunion de démarrage avec le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie pour lancer la collecte de données.
- Des réunions entre les membres de l'équipe d'évaluation et les responsables du programme du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie.
- La collecte de données aux niveaux national et infranational.

À la fin de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation organisera **une réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation** pour présenter les constats émergents au terme de la collecte de données. La réunion sera un forum pour la validation des données et informations recueillies et pour un échange de vues entre les évaluateurs et les principales parties prenantes. Cela permettra à l'équipe d'évaluation de préciser les constats, et constitue une étape importante pour qu'ils puissent ensuite formuler leurs conclusions et élaborer des recommandations crédibles et pertinentes.

7.4. La phase de rédaction du rapport (*Manuel, pp.66 -84*)

Durant la phase de rédaction du rapport, l'équipe d'évaluation poursuivra le travail analytique (commencé pendant la phase de terrain) et préparera un **rapport provisoire d'évaluation**, en tenant compte des commentaires et observations fournis par le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation durant la réunion de restitution à la fin de la phase de terrain.

Avant la remise du rapport provisoire au gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation aura préalablement assuré un contrôle qualité interne suivant les critères de la grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation (EQA) (voir Annexe F). Le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E UNFPA ASRO procéderont ensuite à l'assurance qualité du rapport provisoire en utilisant les mêmes critères (spécifiés dans la grille EQA). Si la qualité du rapport est satisfaisante (forme et contenu), le rapport provisoire sera distribué aux membres du groupe de référence de l'évaluation pour revue. Si, en revanche, la qualité du rapport est insatisfaisante, l'équipe d'évaluation devra réviser le rapport et produire une seconde version provisoire.

Le gestionnaire de l'évaluation effectuera le contrôle qualité du projet de rapport final sur la base de la matrice d'évaluation complétée (pour s'assurer que l'analyse - les réponses aux questions d'évaluation - repose sur des données et des informations crédibles et est, de fait, fondée sur des preuves). Il/elle devra également recueillir et consolider les commentaires écrits et les suggestions émises par les membres du groupe de référence de l'évaluation. C'est sur cette base que l'équipe d'évaluation apportera les modifications appropriées aux fins de produire **le rapport final d'évaluation**. Le rapport final doit clairement refléter les données et informations venant étayer les constats et, ainsi, démontrer la fiabilité et la validité de l'évaluation. Les conclusions et les recommandations doivent s'appuyer sur les constats de l'évaluation. Chaque conclusion fera référence à la (aux) question(s) d'évaluation dont la/les réponse(s) constitue(nt) le socle; chaque recommandation sera, quant à elle, reliée à une (ou plusieurs) conclusion(s) dont elle découle logiquement.

Le rapport d'évaluation n'est considéré comme final que lorsqu'il sera officiellement approuvé par le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie.

Au terme de la phase de rédaction du rapport, le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E prépareront conjointement un EQA interne du rapport final d'évaluation. Le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA conduira l'EQA final, lequel sera publié avec le rapport d'évaluation.

7.5. Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation (*Manuel, pp.85 -97*)

Durant la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation, l'équipe d'évaluation élaborera un **PowerPoint pour la présentation des résultats de l'évaluation**: principaux constats, conclusions et recommandations. Cette présentation doit être claire et immédiatement compréhensible par des personnes n'ayant pas encore lu le rapport.

Le gestionnaire de l'évaluation finalisera le **plan de communication** avec le responsable de communication du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie. Ce plan de communication devrait inclure des informations sur (i) les publics cibles de l'évaluation, (ii) les produits de communication qui seront développés pour répondre aux besoins des publics cibles, (iii) moyens et plateformes de diffusion, et (iv) un calendrier de diffusion. A minima, le rapport final d'évaluation doit être accompagné d'une présentation Powerpoint des résultats de l'évaluation (préparée par l'équipe d'évaluation) et d'un abrégé d'évaluation (préparé par le gestionnaire de l'évaluation).

Sur la base du plan de communication final, le gestionnaire de l'évaluation diffusera les résultats de l'évaluation de programme de pays auprès du personnel du bureau de pays (y compris la direction), des partenaires de mise-en-œuvre, du Bureau régional UNFPA ASRO, du groupe de référence de l'évaluation et d'autres publics cibles, comme indiqué dans le plan de communication. En distribuant le rapport final d'évaluation aux unités opérationnelles/technique du bureau de pays, le gestionnaire de l'évaluation veillera également à ce que celles-ci préparent leur réponse aux recommandations qui les concernent directement. Le gestionnaire de l'évaluation regroupera ensuite toutes les réponses dans un document final (**réponse des services**) qui sera communiqué à la Division des politiques et stratégies au siège de l'UNFPA.

Le gestionnaire de l'évaluation, en collaboration avec le responsable de communication au bureau de pays de l'UNFPA Tunisie, élaborera également un **abrégé d'évaluation**. Cette note condensée présentera les principaux résultats de l'évaluation de programme de pays et, ainsi, les rendra plus accessibles au plus grand nombre (voir sections 8 et 10 ci-dessous).

Le rapport final d'évaluation, ainsi que la réponse des services et l'EQA final du rapport final seront insérés dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA.³⁶ Le rapport final d'évaluation sera également communiqué au Conseil d'administration de l'UNFPA. Enfin, le rapport d'évaluation, la réponse des services et l'abrégé d'évaluation seront publiés sur le site internet du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie.

³⁶ La base de données d'évaluation est disponible à :
<https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/documentList.unfpa>.

8. Les produits de l'évaluation

Les produits attendus de l'équipe d'évaluation sont les suivants:

- **Rapport de conception.** Le rapport de conception doit répondre aux des TdR en proposant l'approche qui sera utilisée pour l'évaluation, une méthodologie et un plan de travail réaliste. Le rapport devrait comprendre (au minimum): (i) l'approche et la méthodologie (y compris la théorie de changement et la stratégie d'échantillonnage); (ii) la cartographie finale des parties prenantes; (iii) la matrice d'évaluation (y compris les questions d'évaluation finales, indicateurs, sources de données et méthodes de collecte de données); (iv) les outils et techniques pour la collecte de données (y compris les protocoles pour les entretiens et discussions de groupe); et (v) un plan de travail et programme détaillés pour la phase de terrain. Pour la structure du rapport de conception, voir Annexe E.
- **Présentation PowerPoint du rapport de conception.** La présentation (contenu du rapport de conception et plan de travail pour la phase de terrain) aura lieu lors d'une réunion du groupe de référence de l'évaluation. Sur la base des commentaires et suggestions du groupe de référence, du gestionnaire de l'évaluation et du conseiller régional en S&E, l'équipe d'évaluation élaborera la version finale du rapport de conception.
- **Présentation PowerPoint pour la réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation.** La présentation offrira un aperçu des principaux constats émergents de l'évaluation à la fin de la phase de terrain. Elle servira de base à un échange de vues entre l'équipe d'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie (y compris la direction) et les membres du groupe de référence, lesquels auront ainsi l'opportunité d'apporter des informations complémentaires et/ou de corriger l'interprétation erronée de données ou informations recueillies.
- **Rapport provisoire d'évaluation.** Le rapport provisoire d'évaluation présentera les constats, conclusions et recommandations de l'équipe d'évaluation. Il fera l'objet d'un examen par le gestionnaire de l'évaluation, le bureau de pays, le groupe de référence et le conseiller régional en S&E. Leurs commentaires et suggestions seront pris en compte par l'équipe d'évaluation pour la rédaction du rapport final.
- **Rapport final d'évaluation.** Le rapport final d'évaluation (*maximum 70 pages plus annexes*) présentera les constats et les conclusions, ainsi qu'un ensemble de recommandations pratiques et réalisables aux fins d'informer le prochain cycle du programme. Pour les directives sur la structure du rapport final d'évaluation, voir Annexe G. L'ensemble des annexes doit être complet et doit inclure la matrice d'évaluation contenant toutes les données et informations collectées.
- **Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation.** La présentation fournira un aperçu clair des principaux constats, ainsi que des conclusions et recommandations. Elle sera utilisée pour faciliter la diffusion du rapport d'évaluation final.

Le gestionnaire de l'évaluation, en collaboration avec le responsable en communication du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie, établira:

- **Un abrégé d'évaluation.** Il s'agit d'un document court et concis qui fournira un aperçu des principaux résultats de l'évaluation d'une manière facilement compréhensible et visuellement attrayante, afin de promouvoir leur utilisation par les décideurs et autres parties prenantes. La

structure, le contenu et la présentation de l'abrégé d'évaluation devraient être similaires aux abrégés produits par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA pour les évaluations centralisées. Tous les produits de l'évaluation seront rédigés en français.

9. Assurance et contrôle qualité

Le système d'assurance et de contrôle de la qualité des évaluations de l'UNFPA veille à la bonne qualité des évaluations. Ce système recouvre deux processus: (i) l'assurance qualité tout au long du processus d'évaluation, de la rédaction des TdR jusqu'au rapport final; et (ii) le contrôle qualité du rapport final d'évaluation sur la base de critères préétablis. Le Bureau indépendant de l'évaluation, à l'UNFPA, conduira le contrôle qualité du rapport d'évaluation.

Tant l'assurance que le contrôle qualité de la présente évaluation de programme de pays seront réalisés conformément aux directives et aux outils établis par le Bureau de l'évaluation indépendant de l'UNFPA (voir <https://www.unfpa.org/admin-resource/evaluation-quality-assurance-and-assessment-tools-and-guidance>). Un élément essentiel du système qualité consiste en la grille « EQA » (voir le Manuel, pp. 268-276 et Annexe F) établissant des critères sur la base desquels le rapport provisoire ainsi que le rapport final d'évaluation seront examinés. Les critères ont trait à : la clarté de la rédaction, la solidité de l'approche méthodologique, la rigueur de l'analyse, la crédibilité des constats, l'impartialité des conclusions, et l'utilité des recommandations.

Le gestionnaire de l'évaluation est le principal responsable de l'assurance qualité à chaque étape du processus d'évaluation. Au préalable, le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation aura joué un rôle primordial puisqu'il/elle doit s'assurer que chaque membre de l'équipe d'évaluation fournisse une contribution de haute qualité (tant sur le plan de la forme que de la substance). Il/elle doit aussi contrôler que la version provisoire et la version finale du rapport d'évaluation soient conformes aux critères de qualité de la grille « EQA » (voir Annexe F)³⁷ avant d'être soumises au gestionnaire de l'évaluation. La liste pour l'assurance et le contrôle qualité ci-dessous présente, de façon succincte, les critères de qualité auxquels la version provisoire et la version finale du rapport d'évaluation doivent répondre.

³⁷ Les évaluateurs sont invités à consulter les rapports d'évaluation de programme de pays de bonne qualité disponibles à : <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>. Ces rapports doivent être lus conjointement avec leurs EQA respectifs (également disponibles dans la base de données) afin d'avoir une idée claire du niveau de qualité attendu.

1. Structure et clarté du rapport Le rapport est clair, facile à consulter, complet, structuré d'une façon logique et rédigé conformément aux normes et pratiques des organisations internationales, y compris les consignes éditoriales du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA (voir Annexe I).
2. Résumé Il donne un aperçu de l'évaluation et est rédigé en tant que section autonome du rapport comprenant les éléments clés de l'évaluation: Le but de l'évaluation et les publics cibles; les objectifs de l'évaluation et brève description du programme de pays; bref aperçu de la méthodologie; les principales conclusions; et les recommandations.
3. Conception et méthodologie Présentation claire des méthodes et des outils utilisés, y compris la justification de l'approche méthodologique et la pertinence des méthodes choisies pour capturer les points de vue d'un éventail de parties prenantes, y compris les groupes vulnérables et marginalisés. Les contraintes et les limitations sont explicitées (y compris les limitations s'appliquant aux interprétations et extrapolations dans l'analyse; la robustesse des sources de données, etc.).
4. Fiabilité des données Les sources des données sont clairement indiquées, tant pour les données primaires que secondaires. La crédibilité des données primaires (par exemple, entretiens et discussions de groupe) et secondaires (par exemple, documents) est bien établie et les limites sont explicitées.
5. Analyse et constats Une analyse solide et des constats crédibles fondés des faits clairement établis. Les interprétations sont basées sur des hypothèses clairement explicitées; les facteurs contextuels sont identifiés; les liens de cause à effet entre une intervention et ses résultats finaux (y compris les résultats imprévus) sont bien expliqués.
6. Validité des conclusions Les conclusions sont basées sur des constats crédibles et communiquent le jugement impartial des évaluateurs. Les conclusions sont présentées par ordre de priorité; organisées en conclusions stratégiques et programmatiques (voir le Manuel, p.238); brièvement résumées dans un encadré qui précède une explication plus détaillée; et, pour chaque conclusion, il est indiqué une origine (la/les question(s) d'évaluation dont les réponses constitue(nt) le fondement de la conclusion).
7. Utilité et clarté des recommandations Les recommandations découlent logiquement des conclusions. Elles sont réalistes et applicables sur le plan opérationnel. Elles sont présentées par ordre de priorité; divisées en recommandations stratégiques et programmatiques (comme les conclusions); brièvement résumées dans un encadré qui précède une explication plus détaillée des principaux éléments de la recommandation et comment elle pourrait être mise en œuvre effectivement. Pour chaque recommandation, il est indiqué un niveau de priorité (haute/moyenne/basse), une cible (unité(s) administrative(s) à laquelle la recommandation est adressée), et une origine (la/les conclusion(s) dont elle découle).
8. Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies (PAES) indicateur de performance d'évaluation - égalité de genre L'approche évaluative est en conformité avec le PAES des Nations Unies sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes³⁸ et les directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations.³⁹

³⁸ Des orientations sur l'indicateur de performance d'évaluation SWAP et son application à l'évaluation sont disponibles à: <http://www.unevaluation.org/document/detail/1452>.

³⁹ Les Directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations est disponible à: <http://www.uneval.org/document/detail/980>.

Le processus d'assurance et de contrôle qualité (voir Annexe F) de la présente évaluation de programme de pays sera effectué à plusieurs niveaux et impliquera: (i) le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation (et chaque membre de l'équipe d'évaluation); (ii) le gestionnaire de l'évaluation au bureau de pays de l'UNFPA [nom du pays], (iii) le conseiller de S&E [acronyme du bureau régional de l'UNFPA] et (iv) le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA, dont les rôles et responsabilités sont décrits à la section 11.

10. Calendrier indicatif et plan de travail

Dans le tableau ci-dessous sont indiquées toutes les activités qui seront effectuées tout au long du processus d'évaluation ainsi que leur durée ou la date limite de remise des produits correspondants. Le tableau liste également toutes les références utiles (outils à utiliser et modèles à suivre) dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA.

Nota Bene: Dans la colonne "Produits": *en italique*: les produits qui sont de la responsabilité du bureau de pays /gestionnaire de l'évaluation, **en gras**: les produits qui sont de la responsabilité de l'équipe d'évaluation.

Phases de l'évaluation et activités ⁴⁰	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
Phase préparatoire			
Préparation d'une lettre à l'intention du Gouvernement et autres parties prenantes pour les informer de la prochaine évaluation de programme de pays	<i>Lettre du Représentant de l'UNFPA</i>		
Création du groupe de référence de l'évaluation		<i>8 avril 2024</i>	Modèle 14: Lettre d'invitation pour participer au groupe de référence, p. 38
Développement de la théorie du changement sous-tendant le programme de pays par le personnel du bureau de pays (à l'instigation de la direction du bureau de pays et avec le soutien du responsable en S&E/gestionnaire de l'évaluation)	<i>Théorie du changement (à inclure en Annexe A des TdR)</i>	<i>17 mai 2024</i>	Outil 2: Le diagramme d'intervention logique, p. 6 ⁴¹
Compilation d' information de base et de documents sur le contexte national et le programme de pays	<i>Création d'un Google drive contenant tous les documents pertinents sur le contexte</i>	<i>27 mai 2024</i>	Outil 8: Liste de contrôle des documents à fournir par le

⁴⁰ Les activités des différentes phases de l'évaluation indiquées dans ce tableau ne suivent pas nécessairement la présentation des activités dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA, car elles sont organisées par ordre chronologique et comprennent des activités complémentaires, basées sur les bonnes pratiques au sein de l'UNFPA.

⁴¹ Le diagramme d'intervention logique décrit la chaîne de résultats sous-tendant le programme de pays ; il est similaire à une théorie du changement. Cependant, la théorie du changement va au-delà de la chaîne des résultats et décrit les hypothèses critiques et les facteurs contextuels qui affectent la réalisation des résultats escomptés.

Phases de l'évaluation et activités 40	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
pour l'examen documentaire par l'équipe d'évaluation	<i>national et le programme de pays</i>		gestionnaire de l'évaluation à l'équipe d'évaluation, p.8 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Base de documents électroniques: Liste de contrôle
Rédaction des termes de référence (TdR) basés sur le modèle des TdR prêts à l'emploi développé par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA (en consultation avec le conseiller régional en S&E et avec les ressources du groupe de référence de l'évaluation)	<i>TdR provisoires</i>	01 avril 2024 - 30 avril 2024	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Modèle des TdR prêts à l'emploi du Bureau de l'évaluation
Examen et approbation des TdR par le conseiller régional en S&E	<i>TdR finaux</i>	20 mai 2024	
Publication de l'appel à candidatures pour l'évaluation	<i>Appel à candidatures pour l'évaluation</i>	23 mai 2024	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Modèle de l'appel à candidatures pour l'évaluation
Annexes des TdR (en consultation avec le conseiller régional en S&E et avec la contribution du personnel du bureau de pays)	<i>Annexes provisoires</i>	14 juin 2024	Modèle 4: Cartographie des parties prenantes, p. 18 Outil 4: Tableau de cartographie des parties prenantes, p. 18 Modèle 3: Liste des projets Atlas par produit (output) du programme de pays et résultat (outcome) du Plan stratégique, p.18 Outil 3: Liste des interventions de l'UNFPA par produit (output) du programme de pays et résultat (outcome) du Plan stratégique, p.17 Modèle 15: Plan de travail, p.6 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Dresser la liste des interventions de l'UNFPA (projets Atlas)
Pré-sélection des consultants par le bureau de pays	<i>Fiche d'examen des candidatures</i>	13 juin 2024	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Equipe d'évaluation: Fiche d'examen des candidatures

Phases de l'évaluation et activités 40	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
Examen et approbation des annexes des TdR par le conseiller régional en S&E	<i>Annexes finales</i>	21 juin 2024	
Pré-qualification des consultants par le conseiller régional en S&E		21 juin 2024	
Recrutement de l'équipe d'évaluation par le bureau de pays		28 juin 2024	
Phase de conception			
Réunion de lancement de l'évaluation entre le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E		1 juillet 2024	
Développement d'un plan de communication initial par le gestionnaire de l'évaluation (en consultation avec le responsable de communication du bureau de pays)	<i>Plan de communication initial</i>	8 juillet 2024	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. 37 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Revue documentaire sur le contexte national et le programme de pays		22 juillet 2024	
Rédaction du rapport provisoire de conception (y compris approche et méthodologie, théorie du changement, questions d'évaluation, matrice d'évaluation complète, cartographie finale des parties prenantes et stratégie d'échantillonnage, plan de travail pour la phase de terrain)	Rapport provisoire de conception	31 juillet 2024	Modèle 8: Rapport de conception pour l'évaluation de programme de pays, pp. 37-41 Outil 1: Matrice d'évaluation, p. iv Modèle 5: Matrice d'évaluation, p. iv Modèle 15: Plan de travail, p. 6 Outils 12: sur les guides d'entretien, pp. 52-54 Modèle 7: Journal des entretiens, p.36 Modèle 6: L'agenda pour l'évaluation de programme de pays, TDR Annex D

Phases de l'évaluation et activités 40	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
			Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Collecte de données à distance: Bref recueil de sources et de méthodes (le cas échéant)
Examen du rapport provisoire de conception par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>Commentaires consolidés fournis par le gestionnaire de l'évaluation au/à la chef/fe de l'équipe d'évaluation</i>	10 aout 2024	
Présentation du rapport provisoire de conception au groupe de référence de l'évaluation pour commentaires et suggestions	Présentation PowerPoint du rapport provisoire de conception	19 aout 2024	
Révision du rapport de conception et transmission de la version finale au gestionnaire de l'évaluation pour approbation	Rapport de conception final	26 aout 2024	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation, en particulier les publics cibles et les délais (sur la base de la cartographie finale des parties prenantes et du plan de travail d'évaluation présenté dans le rapport de conception final)	<i>Plan de communication mis à jour</i>	30 aout 2024	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. iv Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Phase de terrain			
Réunion de lancement pour la collecte de données avec le personnel du bureau de pays	Rencontre entre l'équipe d'évaluation et le personnel du bureau de pays	2 Septembre 2024	Outil 7: Liste de contrôle des tâches préparatoires de la phase de terrain, pp. 49
Réunions bilatérales avec les responsables de programme du bureau de pays	Réunion des évaluateurs/responsables de programme du bureau de pays	5 Septembre 2024	
Collecte de données (y compris les entretiens avec les informateurs clés, visites de sites pour observation directe, discussions de groupe, examen documentaire, etc.)	Saisie des données et informations dans la matrice d'évaluation	9 Septembre au 30 – septembre 2024	Outil 12: Comment mener des entretiens: Journal des entretiens et astuces pratiques, pp. 52-56 Outil 13: Comment organiser une discussion de groupe: Astuces pratiques, p. 54-56 Modèle 9: Note sur les résultats de la discussion de groupe, p. 54-56 Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Collecte de données à distance: Bref recueil de

Phases de l'évaluation et activités 40	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
			sources et de méthodes (le cas échéant)
Réunion de restitution avec le personnel du bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation pour présenter les constats émergents et les conclusions préliminaires après la collecte de données	Présentation PowerPoint pour le compte rendu avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation	14 octobre-novembre 2024	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation	<i>Plan de communication mis à jour</i>	18 Octobre 2024	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. iv Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Phase de rédaction du rapport			
Rédaction du rapport d'évaluation et transmission au gestionnaire de l'évaluation	Rapport d'évaluation provisoire	15 Novembre 2024	Modèle 10: La structure du rapport final, pp. 7 6-84 Modèle 11: Résumé du rapport d'évaluation, p. 79 Modèle 18: Table de recommandation p75 en Excel, p. 288
Examen du rapport provisoire d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation, le groupe de référence de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>Commentaires consolidés fournis par le gestionnaire de l'évaluation au/à la cheffe de l'équipe d'évaluation</i>	13 décembre 2024	
Rédaction du rapport final d'évaluation (y compris les annexes) et transmission au gestionnaire de l'évaluation	Rapport final d'évaluation (y compris les annexes)	6 Janvier 2025	
Élaboration conjointe de l'EQA du rapport final d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E	<i>EQA du rapport final d'évaluation</i>	3 Mars 2025	Modèle 13: Grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation et note explicative, p. 37 Outil 14: Liste de contrôle sur droits de l'homme et égalité des sexes, p.22 Outil 15: Tableau de bord pour l'évaluation de la performance des évaluations individuelles selon le PAES des Nations Unies sur l'égalité de genre, pp. 80

Phases de l'évaluation et activités 40	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
Transmission du rapport final d'évaluation au Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		14 Mars – 2025	
Préparation de l' EQA du rapport final d'évaluation par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA	<i>EQA du rapport final d'évaluation par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA</i>	7 Avril 2025	
Mise à jour du plan de communication par le gestionnaire de l'évaluation	<i>Plan de communication mis à jour</i>	7 Mars 2025	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. iv Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation			
Préparation de la réponse des services par le bureau de pays et transmission à la Division des Politiques et Stratégies	<i>Réponse des services</i>	17 Février 2025	Modèle 12: Réponse des services, pp. 94-96
Finalisation du plan de communication et préparation de sa mise en œuvre par le gestionnaire de l'évaluation, avec le soutien du responsable de communication du bureau de pays	<i>Plan de communication final</i>	14 Mars 2025	Modèle 16: Plan de communication pour la diffusion des résultats de l'évaluation, p. iv Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays
Élaboration de la présentation des résultats de l'évaluation	Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation	3 Mars 2025	Exemple de présentation PowerPoint (pour une évaluation centralisée effectuée par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA): https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/FINAL_MTE_Supplies_PPT_VERSION_FRANCAISE_Version_Longue.pdf
Élaboration de l' abrégé d'évaluation par le gestionnaire de l'évaluation, avec le soutien du responsable de communication du bureau de pays	<i>Abrégé d'évaluation</i>	3 Mars 2025	Exemple de l'abrégé d'évaluation (pour une évaluation centralisée effectuée par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA): https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/UNFPA_MTE_Supplies_Brief_FINAL.pdf
Annonce de la fin de l'évaluation de programme de pays sur la communauté M&E Net	<i>Article de blog sur la communauté M&E Net</i>	30 Avril 2025	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: M&E Net: Bloguer sur l'évaluation de programme de pays

Phases de l'évaluation et activités 40	Produits	Dates/durée	Manuel(*)/Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays
Publication du rapport final d'évaluation, de l'EQA et de la réponse des services sur la base de données d'évaluation par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA		30 Avril 2025	
Publication du rapport final et de l'abrégé de l'évaluation, et de la réponse des services sur le site Internet du bureau de pays		30 Avril 2025	
Distribution du rapport d'évaluation et de l'abrégé d'évaluation aux parties prenantes par le gestionnaire de l'évaluation	<i>Y compris: Communication par courriel; réunion des parties prenantes; ateliers avec les partenaires responsables de la mise en œuvre, etc.</i>	30 Avril 2025	Kit de gestion d'une évaluation de programme de pays: Communication stratégique pour évaluation de programme de pays

(*) Le Manuel est disponible en anglais seulement. Il est cependant nécessaire pour l'équipe d'évaluation de le lire attentivement et d'utiliser, en les adaptant en français, les outils et modèles qui y sont proposés. Le gestionnaire de l'évaluation doit maîtriser la méthodologie présentée dans le Manuel et utiliser les modèles comme indiqué ci-dessus.

Dès que recruté, le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation, il/elle élaborera un plan de travail détaillé (voir Annexe I) en étroite consultation avec le gestionnaire de l'évaluation.

11. Gestion de l'évaluation

Le **gestionnaire de l'évaluation** du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie sera responsable de la gestion de l'évaluation et de la supervision de l'équipe d'évaluation conformément aux directives du Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le gestionnaire de l'évaluation supervisera l'ensemble du processus d'évaluation, de la phase préparatoire jusqu'à la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Il/elle coordonnera également les échanges entre l'équipe d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation. Il est de la responsabilité du gestionnaire de l'évaluation de garantir la qualité, l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation conformément aux normes et règles de l'UNEG et aux directives éthiques de l'UNEG relatives à l'évaluation. Ses principales responsabilités sont les suivantes:

- Établir le groupe de référence de l'évaluation.
- Assembler l'information de base et les documents sur le contexte national et sur le programme de pays de l'UNFPA et les archiver dans un Google drive pour les partager avec l'équipe d'évaluation dès son recrutement.
- Préparer les TdR pour l'évaluation (y compris les annexes), avec l'appui du conseiller régional en S&E, et soumettre les TdR au Bureau de l'évaluation pour examen et approbation.
- Lancer et diriger le processus de sélection de l'équipe d'évaluation en consultation avec le conseiller régional en S&E.
- Identifier les candidats potentiels pour mener l'évaluation, compléter les [fiches d'examen des candidatures](#) pour évaluer leurs qualifications respectives et proposer une présélection des candidats avec le soutien du conseiller régional en S&E pour pré-qualification.

- Partager les annexes des TdR avec les évaluateurs finalement sélectionnés et organiser une réunion de lancement de l'évaluation avec l'équipe d'évaluation et le conseiller régional en S&E.
- Fournir aux évaluateurs un soutien logistique pour la collecte des données (visites de sites, entretiens, discussions de groupe, etc.).
- Présider le groupe de référence de l'évaluation, organiser des réunions avec l'équipe d'évaluation et faciliter les interactions entre l'équipe d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation.
- Prévenir toute tentative tendant à compromettre l'indépendance de l'équipe d'évaluation tout au long du processus d'évaluation.
- Effectuer l'assurance qualité de tous les produits soumis par les évaluateurs au cours du processus d'évaluation; notamment le rapport de conception (en mettant l'accent sur les questions finales d'évaluation, la théorie du changement, l'échantillonnage des parties prenantes à consulter et la sélection des sites à visiter, la matrice d'évaluation, et les méthodes, outils et le plan pour la collecte des données), ainsi que le rapport d'évaluation provisoire et final.
- Coordonner le travail d'assurance qualité du groupe de référence de l'évaluation sur les produits d'évaluation et s'assurer que les commentaires et suggestions du groupe de référence de l'évaluation sont traités adéquatement.
- Effectuer l'assurance qualité du rapport d'évaluation provisoire en collaboration avec le conseiller régional en S&E, conformément aux critères spécifiés dans la grille d'EQA.
- Élaborer un plan de communication initial pour la diffusion des résultats de l'évaluation (en coordination avec le responsable de communication du bureau de pays) et le mettre à jour tout au long du processus d'évaluation.
- Préparer l'EQA du rapport final d'évaluation en collaboration avec le conseiller régional en S&E, en utilisant la grille d'EQA et sa note explicative.
- Diriger et participer au processus de préparation de la réponse des services.
- Soumettre le rapport final d'évaluation, l'EQA et la réponse des services au conseiller régional en S&E, au Bureau de l'évaluation et à la Division des politiques et stratégies de l'UNFPA au Siège.

À toutes les étapes du processus d'évaluation, le gestionnaire de l'évaluation aura besoin du soutien du personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie. Les responsabilités du **personnel du bureau de pays** sont les suivantes :

- Contribuer à la préparation des TdR, en particulier : la théorie du changement, la cartographie des parties prenantes, la liste des projets Atlas, la collecte d'information de base et de documents sur le contexte national et le programme de pays, et collaborer à la rédaction des questions d'évaluation.
- Se rendre disponible pour les réunions/entretiens avec l'équipe d'évaluation.
- Fournir un appui au gestionnaire de l'évaluation pour la logistique relative aux visites de sites et à l'organisation des entretiens et discussions de groupe avec les parties prenantes aux niveaux national et infranational.
- Contribuer à l'élaboration de la réponse des services.
- Contribuer à la diffusion des résultats de l'évaluation.

Les progrès de l'évaluation seront suivis de près par le **groupe de référence de l'évaluation**. Le groupe de référence de l'évaluation est composé de personnels du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie, de UNFPA ASRO, de représentants du Gouvernement, de partenaires de la mise en œuvre, ainsi que d'autres parties prenantes concernées, y inclus des organisations qui représentent des groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, personnes handicapées, etc.) (voir le Manuel, p.8). Le groupe de référence de l'évaluation a pour rôle de garantir la pertinence, la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Il apportera son appui à différentes étapes clés du processus d'évaluation, facilitera l'accès de l'équipe d'évaluation aux sources d'information et informateurs clés et assurera le contrôle qualité des produits de l'évaluation d'un point de vue technique. Les principales responsabilités du groupe de référence de l'évaluation sont les suivantes :

- Apporter un appui au gestionnaire de l'évaluation pour l'élaboration des TdR, y compris la sélection des questions préliminaires de l'évaluation.
- Fournir des suggestions et commentaires sur le rapport de conception.
- Servir d'interface entre les évaluateurs et les principales parties prenantes de l'évaluation et faciliter l'accès aux informateurs clés et à la documentation.
- Fournir des commentaires et des suggestions d'ordre technique sur le rapport provisoire d'évaluation.
- Participer à des réunions avec l'équipe d'évaluation.
- Contribuer à la diffusion des résultats de l'évaluation et au processus d'apprentissage et partage de connaissances sur la base du rapport d'évaluation final, y compris au suivi de la réponse des services.

Le **conseiller régional en S&E** UNFPA ASRO, fournira des orientations et un appui technique au gestionnaire de l'évaluation à toutes les étapes du processus d'évaluation. Les responsabilités du conseiller en S&E sont :

- Fournir des suggestions et des commentaires sur le projet de TdR (y compris les annexes) conformément au Manuel d'évaluation de l'UNFPA, examiner et approuver la version finale du projet de TdR.
- Appuyer le gestionnaire de l'évaluation dans l'identification des candidats potentiels et l'évaluation de leur expérience et de leurs qualifications respectives.
- Faire la revue et procéder à la pré-qualification des consultants.
- Examiner le rapport de conception provisoire et fournir des commentaires au gestionnaire de l'évaluation, en mettant l'accent sur les questions finales de l'évaluation, la théorie du changement, l'échantillonnage des parties prenantes à consulter et la sélection des sites à visiter, la matrice d'évaluation et les méthodes, outils et plans de collecte de données.
- Examiner le rapport d'évaluation provisoire et fournir des commentaires au gestionnaire de l'évaluation.
- Préparer l'EQA du rapport d'évaluation final en collaboration avec le gestionnaire de l'évaluation, utilisant la grille d'EQA et sa note explicative.
- S'assurer que le bureau de pays procède à l'élaboration d'une réponse des services.
- Apporter un appui au bureau de pays dans la diffusion et l'utilisation des résultats de l'évaluation.

Le **Bureau de l'évaluation** de l'UNFPA jouera un rôle crucial dans le contrôle qualité de l'évaluation. Les responsabilités du Bureau de l'évaluation sont les suivantes:

-
-
- Assurer le contrôle qualité final (EQA) du rapport d'évaluation final.
- Publier le rapport d'évaluation final, l'EQA et la réponse des services dans la base de données d'évaluation de l'UNFPA.

12. Composition de l'équipe d'évaluation

L'évaluation sera menée par une équipe d'évaluateurs externes indépendants, composée de:

- (i) un/une chef/fe d'équipe ayant la responsabilité globale de la réalisation de l'exercice d'évaluation, et :
- (ii) des membres d'équipe qui fourniront une expertise technique dans les domaines thématiques relatifs au mandat de l'UNFPA (DSDR; adolescents et jeunes; égalité des sexes et autonomisation des femmes; et dynamique des populations). Dans le cadre des efforts de l'UNFPA pour renforcer les capacités nationales d'évaluation, l'équipe d'évaluation comprendra également un/e jeune évaluateur/rice émergent/e qui fournira un soutien à l'équipe d'évaluation tout au long du processus d'évaluation.

Au-delà de sa responsabilité principale dans la conception de la méthodologie et coordination de l'équipe d'évaluation, le/la chef/fe d'équipe assumera aussi le rôle d'expert technique pour un des domaines thématiques dans le cadre du 10^{ème} programme de pays de l'UNFPA Tunisie.

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation sera recruté sur le plan international ou régional, tandis que les membres d'équipe d'évaluation seront recrutés localement pour assurer une connaissance adéquate du contexte national. Enfin, l'équipe d'évaluation doit avoir le niveau de connaissances requis pour mener des évaluations axées sur les questions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité de genre et être capable de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et dans un environnement multiculturel.

12.1. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation

Chef/fe de l'équipe d'évaluation

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation assumera la responsabilité générale de la conception et de la mise en œuvre de l'évaluation. Il/elle sera responsable de la production et de la soumission, dans les délais impartis, de tous les produits, conformément aux TdR. Il/elle dirigera et coordonnera le travail de l'équipe d'évaluation et garantira la qualité des produits de l'évaluation à toutes les étapes du processus. Le gestionnaire de l'évaluation fournira des orientations à l'équipe d'évaluation concernant l'élaboration du rapport de conception, notamment : l'approche méthodologique, le plan de travail et la préparation de la phase de terrain. Il/elle dirigera la rédaction et présentation du rapport de conception et du rapport d'évaluation (provisoire et final) et jouera un rôle de premier plan dans les réunions avec le groupe de référence de l'évaluation et le bureau de pays. Le/la chef/fe d'équipe sera également responsable de la communication avec le gestionnaire de l'évaluation. Au-delà de ses responsabilités en tant que chef/fe

d'équipe, il/elle sera aussi un expert technique responsable d'un des domaines thématiques du programme de pays décrits ci-dessous.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière de SSR & DSDR

L'expert en matière de SSR fournira une expertise sur le renforcement du système de santé pour des services intégrés, éthiques, et de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive, notamment la santé maternelle et néonatale, la planification familiale, le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la préparation au maintien d'un minimum de service essentiels en SSR en situations humanitaires et de crise, le renforcement de la pratique sage-femme, l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité dans les programmes et services de SSR (personnes migrantes, en situation de handicap, etc.)

Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière des adolescents et jeunes

L'expert en matière des adolescents et des jeunes fournira une expertise sur les services de SSR adaptés aux jeunes et aux groupes de jeunes les plus marginalisés et stigmatisés (migrants, minorités, adolescentes, femmes...), notamment l'éducation complète à la sexualité dans et en dehors de la classe, les droits et services de SSR des jeunes femmes et des adolescentes, l'accès aux services SSR pour les jeunes femmes et les adolescentes, les grossesses chez les adolescentes, le leadership et la participation civique des jeunes, et le rôle des jeunes dans la paix et la sécurité, etc.

Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière d'égalité des sexes et autonomisation des femmes

L'expert en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes fournira une expertise sur les droits humains, sexuels et reproductifs des femmes et des filles, notamment les plus vulnérables (femmes migrantes, handicapées, etc.). Plus spécifiquement, Il agira en tant qu'expert sur la prévention et la prise

en charge des VBG, en particulier la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, l'autonomisation des femmes et des filles, l'engagement des hommes et des garçons dans la lutte contre les VBG, et les normes sociales néfastes en lien avec les VBG.

Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en matière de dynamique des populations

D'une manière générale, l'expert en matière de dynamique des populations fournira une expertise sur le renforcement des systèmes nationaux des données démographiques pour faire progresser la réalisation des ODD. Spécifiquement, il agira en tant qu'expert sur les questions de population et développement, telles que le recensement général de la population et de l'habitat, le vieillissement de la population, la migration, le dividende démographique et les systèmes statistiques nationaux dont les statistiques vitales issues du système EFSEC (CRVS), etc.

Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondants à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation: Jeune évaluatrice émergente (déjà recrutée)

Le/la jeune évaluateur/rice émergent/e contribuera à toutes les phases du processus de l'évaluation de programme de pays. Il/elle soutiendra le/la chef/fe et les membres de l'équipe d'évaluation pour le développement de la méthodologie d'évaluation, l'examen et l'affinement de la théorie du changement du programme de pays, la finalisation des questions d'évaluation et l'élaboration de la matrice d'évaluation, des méthodes et outils de collecte de données, et des indicateurs. En outre, il/elle fournira un soutien administratif tout au long du processus d'évaluation et participera à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie et le groupe de référence de l'évaluation.

Les modalités de la participation des membres de l'équipe d'évaluation au processus d'évaluation, leurs responsabilités lors de la collecte et de l'analyse des données, la nature de leurs contributions respectives pour la rédaction du rapport de conception et du rapport d'évaluation provisoire et final seront établis avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation et ces tâches seront accomplies sous son/sa supervision.

12.2. Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation

Chef/fe d'équipe

Les compétences, aptitudes et expérience du/de la chef/fe de l'équipe d'évaluation devraient inclure:

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, sciences sociales, démographie ou études de population, statistiques, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 10 ans d'expérience dans la conduite ou la gestion d'évaluations dans le domaine du développement international.
- Une vaste expérience dans la conduite d'évaluations complexes, notamment celles commanditées par les organismes des Nations Unies et/ou autres organisations internationales et ONG.
- **Une expertise confirmée dans un des domaines thématiques du programme de pays couverts par l'évaluation (voir profils d'experts ci-dessous).**
- Une connaissance approfondie des évaluations à base sur la théorie du changement et une maîtrise des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives, ainsi qu'une capacité à maintenir un niveau élevé de qualité des évaluations conformément aux normes définies par l'UNFPA et l'UNEG.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Excellentes compétences pour diriger et coordonner le travail de l'équipe d'évaluation et capacité à partager compétences et connaissances techniques en matière d'évaluation.
- Capacité à encadrer le travail d'un/e jeune évaluateur/rice émergent/e, à créer un environnement propice à son/sa participation effective au travail de l'équipe d'évaluation, et à apporter la supervision et l'appui nécessaires au renforcement de ses capacités.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.
- Excellente capacité d'analyser et de synthétiser de grands volumes de données et d'informations provenant de sources diverses.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la Tunisie.
- Excellente maîtrise de l'anglais et du français, à l'écrit et à l'oral. La connaissance de l'arabe est fortement souhaitée.

Expert SDSR

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de SDSR devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, médecine, financement et économie de la santé, épidémiologie, biostatistiques, sciences sociales ou tout autre domaine connexe.

- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie de la SDR, y compris le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé maternelle, et la planification.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la Tunisie.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise de l'anglais et du français, à l'écrit et à l'oral. La connaissance de l'arabe est fortement souhaitée.

Expert adolescents et jeunes

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière des adolescents et jeunes devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en santé publique, médecine, financement et économie de la santé, épidémiologie, biostatistiques, sciences sociales ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie des questions concernant les adolescents et les jeunes, en particulier la santé et les droits sexuelles et reproductifs des adolescents et des jeunes.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).

- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la Tunisie.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.

Excellente maîtrise de l'anglais et du français, à l'écrit et à l'oral. La connaissance de l'arabe est fortement souhaitée. **Expert égalité des sexes et autonomisation des femmes**

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en études de femmes/genre, droits de l'homme, sciences sociales, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.
- Connaissance approfondie en matière de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, de la VBG et autres pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et forcés, ainsi que des questions relatives à la masculinité, aux relations genre et sexualité.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la Tunisie.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise de l'anglais et du français, à l'écrit et à l'oral. La connaissance de l'arabe est fortement souhaitée.

Expert dynamique des populations

Les compétences, aptitudes et expérience de l'expert en matière de la dynamique des populations devraient inclure :

- Un diplôme universitaire de troisième cycle en démographie ou études de population, statistiques, sciences sociales, études du développement ou tout autre domaine connexe.
- 5-7 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations, revues, analyses, études de recherche ou dans le travail de S&E dans le domaine du développement international.

- Connaissance approfondie en matière de la génération, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données des recensements de la population et des logements pour le développement, les dynamiques démographiques, la migration et les systèmes statistiques nationaux.
- Aptitude à garantir l'éthique et l'intégrité du processus d'évaluation, y compris la confidentialité et à veiller à ce qu'il n'y ait aucun effet préjudiciable (principe de l'innocuité).
- Capacité à intégrer les problématiques relatives aux droits de l'homme et au genre dans toutes les phases du processus d'évaluation.
- Bonne connaissance des approches et méthodologie d'évaluation et capacité démontrée à appliquer les méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives.
- Excellentes capacités d'analyse et aptitude à résoudre des problèmes.
- Expérience de travail avec une équipe multidisciplinaire des experts.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication (écrite et orale).
- Expérience de travail dans, ou bonne connaissance de la région et du contexte de développement national de la Tunisie.
- Familiarité avec les mandats et les activités de l'UNFPA ou autres organisations des Nations Unies serait un avantage.
- Excellente maîtrise de l'anglais et du français, à l'écrit et à l'oral. La connaissance de l'arabe est fortement souhaitée.

13. Budget et modalités de paiement

Les évaluateurs recevront un forfait journalier calculé sur la base de leurs qualifications et expérience, suivant le barème de l'UNFPA. Les paiements seront effectués comme indiqué ci-dessous :

À l'approbation du rapport de conception	20%
À la remise d'un rapport d'évaluation provisoire de qualité satisfaisante	40%
À l'approbation du rapport d'évaluation final et de la présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation	40%

En plus des forfaits journaliers, les évaluateurs recevront une indemnité journalière de subsistance (DSA) conformément aux dispositions de la directive relative aux missions de l'UNFPA, et sur la base des taux applicables des DSA des NU pour le lieu de mission. Les frais de voyage seront réglés séparément. La répartition provisoire des jours du travail au sein de l'équipe d'évaluation sera la suivante:

PHASE	Chef/fe d'équipe	Experts thématiques (pour chaque membre)
Phase de conception	7	4
Phase de terrain	21	21
Phase de rédaction du rapport	21	10
Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation	1	0

TOTAL (jours)	50	35
----------------------	----	----

Veillez noter que les nombres de jours mentionnés dans le tableau sont indicatifs. La distribution finale du volume du travail et du nombre de jours correspondant pour chaque consultant, sera proposée par l'équipe d'évaluation dans le rapport de conception et sera soumise à l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

14. Bibliographie et ressources

Les documents suivants seront mis à la disposition de l'équipe d'évaluation dès le recrutement effectué :

Documents de l'UNFPA

1. Plan stratégique de l'UNFPA (2014-2017) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/resources/strategic-plan-2014-2017>
2. Plan stratégique de l'UNFPA (2018-2021) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/strategic-plan-2018-2021>
3. Plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) (y compris les annexes)
<https://www.unfpa.org/unfpa-strategic-plan-2022-2025-dpfpa20218>
4. Politique d'évaluation de l'UNFPA (2024)
<https://www.unfpa.org/admin-resource/unfpa-evaluation-policy-2024>
5. Manuel d'évaluation: Comment concevoir et effectuer une évaluation de programme de pays à l'UNFPA (2024) (en anglais)
<https://www.unfpa.org/EvaluationHandbook>
6. Évaluations centralisées pertinentes effectuées par le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA disponibles à: <https://www.unfpa.org/evaluation>
 - Evaluation of UNFPA support to population dynamics and data (2023)
<https://www.unfpa.org/evaluation-unfpa-support-population-dynamics-and-data>
 - Joint evaluation of the UN Joint Programme on AIDS's work on efficient and sustainable financing (2022)
<https://www.unfpa.org/admin-resource/joint-evaluation-un-joint-programme-aidss-work-efficient-and-sustainable-financing>
 - Formative evaluation of UNFPA support to adolescents and youth (2023)
<https://www.unfpa.org/formative-evaluation-unfpa-support-adolescents-and-youth>
 - Evaluation of UNFPA support to gender equality and women's empowerment (from 2012 to 2020) (2021)
<https://www.unfpa.org/admin-resource/evaluation-unfpa-support-gender-equality-and-womens-empowerment-2012-2020>

Stratégies, politiques, et plans d'action nationaux de la Tunisie

7. Stratégie nationale de réduction de la pauvreté
8. Plan national de développement
9. Politique Nationale de la Santé – Tunisie
10. Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au développement durable (UNSDCF) 2021-2025
11. Plan national de la santé sexuelle et reproductive 2021-2030
12. Plan d'action inclusif de la santé sexuelle et reproductive de l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) 2023-2027
13. Stratégie nationale de la santé maternelle et néonatale 2020-2024

14. Stratégie nationale multisectorielle de promotion de la santé des adolescents et des jeunes 2020-2030
15. Plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2021-2025
16. Stratégie de dépistage de l'infection à VIH, Plan Opérationnel 2022-2023
17. Stratégie Nationale de lutte contre les violences faite aux femmes (VFF) à travers le cycle de vie
18. Stratégie Nationale pour la production d'indicateurs sur les violences faite aux femmes (VFF) (2018)
19. Stratégie nationale multisectorielle de la promotion des personnes âgées 2022-2030

Documents de programmation du bureau de pays de l'UNFPA Tunisie

20. Fonds des Nations Unies pour la population, 10^{ème} Descriptif de programme de pays pour la Tunisie 2021-2025
21. Analyse/bilan commun de pays des Nations Unies (BCP)
22. Plans annuels du travail du bureau de pays
23. Documents conjoints du programme, notamment dans le cadre du UNSDCF
24. Rapports sur les ressources de base et les autres ressources
25. Documents de projets bailleurs mis en œuvre dans le cadre du programme de pays pour la Tunisie 2021-2025

Documents de S&E du bureau de pays Tunisie de l'UNFPA

26. Plan de S&E du programme de pays 2021-2025
27. Plans et rapports annuels sur les résultats du bureau de pays (SIS/MyResults)
28. Rapports de suivi trimestriels du bureau de pays (SIS/MyResults)
29. Rapport de la revue à mi-parcours du 10^{ème} programme pays de UNFPA Tunisie 2021-2025
30. Rapports à mi-parcours et finaux des projets bailleurs mis en œuvre dans le cadre du programme de pays pour la Tunisie 2021-2025
31. Évaluation précédente du 9^{ème} Programme de pays de UNFPA Tunisie (2016-2020) disponible à : <https://web2.unfpa.org/public/about/oversight/evaluations/>

Recherches, études, et publications pertinentes réalisées avec l'appui du bureau de pays Tunisie de l'UNFPA

32. Etat des lieux de la Santé Maternelle et Néonatale en Tunisie (201
33. Etude sur l'accès et la qualité des services SSR/PF en Tunisie Office National de la Famille et de la Population (2020)
34. Coût efficacité d'investir dans la force de travail en matière de santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale et en adolescence en Tunisie (2018)
35. Intégrer la santé sexuelle et reproduction dans la gestion des situations d'urgence et de catastrophe (2018)
36. La sage-femme en Tunisie : Acquis, défis et perspectives (2014)
37. Etude exploratoire du cadre juridique régissant la profession de sage-femme en Tunisie : (en arabe, 2022)

38. Etude sur les violences sexuelles et les besoins en santé sexuelle et reproductive des jeunes et des femmes en situation de handicap (2020)
39. Etude sur l'accessibilité aux structures de santé sexuelle et reproductive pour les personnes en situation (2024)
40. Etude sur l'accessibilité aux structures de prise en charge des violences basées sur le genre pour les femmes en situation de handicap victimes de violence (2023)
41. Les Violences fondées sur le genre faites aux adolescentes et la réponse à leurs besoins en termes de services (2020)
42. Etude sur les violences faites aux seniors en Tunisie (en arabe, 2019)
43. Violences qui migrent avec les femmes, Etude qualitative exploratoire sur les violences faites aux femmes et aux filles migrantes en Tunisie
44. Enquête qualitative sur les services de prise en charge des femmes victimes de violences auprès des prestataires des services et usagers (Grand Tunis) (2019)
45. Les représentations sociales des violences faites aux femmes chez les hommes, jeunes et adultes (2019)
46. Etude sur les liens entre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et les violences basées sur le Genre (2021)
47. Étude sur l'identification des normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des Violences Fondées sur le Genre (2022)
48. Etude sur les déterminants des violences conjugales (2022)
49. Etude sur les Féminicides en Tunisie (2022)
50. Les violences fondées sur le genre facilitées par la technologie en Tunisie (2023)
51. Défis de la jeunesse tunisienne (216)
52. Rapport d'Analyse de l'enquête nationale auprès des jeunes en Tunisie Volet « Participation Civique et Politique » (2021)
53. Rapport de situation, Jeunes, Paix et Sécurité (2021)
54. Projet Migration Mixte des Jeunes, Moteurs de migration et besoins en service de santé sexuelle et reproductive (2018)
55. سين و جيم الجنسية ; Cahiers de questions et réponse autour de la sexualité des jeunes (en arabe, 2023)
56. Rapport national sur le sixième examen régional de la Conférence sur la population et le développement dans la région arabe (en arabe, 2023)
57. Statistiques nationales sur les causes de décès en Tunisie 2020 (2021)
58. Statistiques nationales sur les causes de décès en Tunisie 2021 (2024)
59. Exhaustivité de l'enregistrement des décès en Tunisie 2002-2017 (2021)
60. Exhaustivité de l'enregistrement des naissances en Tunisie 2000-2018 (2021)

Autres documents et études pertinentes

61. Plans annuels du travail des partenaires de mise-en-œuvre et rapports de progrès trimestriels des partenaires de mise-en-œuvre
62. Evaluations de la capacité financière et de gestion des partenaires de mise-en-œuvre (« *Implementing partner assessments* »)

63. Rapports d'audit et rapports visites de terrain
64. Ordres du jour et procès-verbaux des réunions des groupes de travail conjoints des Nations Unies
65. Résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) - Tunisie 2023: La situation de la mère et de l'enfant en Tunisie : Acquis et perspectives (2024)
66. Enquêtes bio-comportementales sur le VIH/SIDA et les IST (IBBS) (2021)
67. Résultats de l'enquête nationale MedSPADIII 2021 (Mediterranean School Survey Project on Alcohol and Other Drugs) (2023)
68. Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages (2021)
69. Les NEET en chiffres : Faciliter la transition vers l'emploi (2023)
70. Les jeunes en Tunisie (2023)
71. Étude empirique sur la participation politique des femmes et des jeunes dans les élections tunisiennes de 2011 à 2019 (2021)
72. Rapport national genre Tunisie (2015)

15. Annexes

Note

Les TdR avec annexes seront mis à la disposition des consultants recrutés par l'UNFPA pour conduire l'évaluation de programme de pays.

A	Théorie du changement
B	Cartographie des parties prenantes
C	Modèle de matrice d'évaluation
D	Liste des interventions de l'UNFPA (projets Atlas)
E	Structure du rapport de conception
F	Grille de contrôle de qualité du rapport d'évaluation
G	Structure du rapport d'évaluation (version provisoire et finale)
H	Guide éditorial du Bureau de l'évaluation de l'UNFPA
I	Plan de travail de l'évaluation



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب:
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 15/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عامًا
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب:
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 15/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عامًا
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
 للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.

لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب:
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 15/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عاماً
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقاً للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب: خليل بن.س.ب.ك
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 15/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عامًا
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب:
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 15/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عامًا
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
 للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.

لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب: محمّد بن عبد الجبار
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقاً للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: [Signature] التاريخ: 15/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عاماً
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقاً للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيع نموذج الكشف هذا، أمتح صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها المبينة أنذاه، وعرضها، ونشرها عالمياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقلط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 14/02/2025 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) القوان
بواسطة (اسم المصور) _____ . كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التُقطت بعلمي وموافقتي

اسم الشخص الظاهر في الصور سعيدة الوصي
السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) 30
التاريخ 14/02/2025
التوقيع 9/10

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بأنني الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجريبي)

بموجب توقيعي نموذج الكشف هذا، أمنح صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها المنيينة أبناء، وعرضها، ونشرها عالمياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق ملائماً لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) ٨/١٠/٢٠٢٥ في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) الدينزوان بواسطة (اسم المصور) _____ . كما أقر بأن هذه الصور تظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التفتت بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور _____
السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) _____
التاريخ _____
التوقيع _____

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بأنني الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي _____

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد _____



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيع نموذج الكشف هذا، أمانح صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها المبنية
أبناء، وعرضها، ونشرها علنياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛
لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقلد الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 14/08/25 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) الغدوان
بواسطة (اسم المصور) . كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التفتت بعلمي
وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور منيب غزيري
- السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) 37
التاريخ 14/08/25
التوقيع

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بأنني الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيعي نموذج الكشف هذا، أمتنع صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها الميمنة أناها، وعرضها، ونشرها علنياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 2023/02/16 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) القيسوان بواسطة (اسم المصور) UNFPA. كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التقطت بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور لنتصار هلايل السن (إذا كان أقل من 18 عاماً) 34 سنة التاريخ 2023/02/16 التوقيع Cuf

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عاماً:

أقر بأنني الوصي التقووني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي التقووني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيعي نموذج الكشف هذا، أمنح صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها المنيبة أدناه، وعرضها، ونشرها عالمياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 14/7/2017 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) قسوان بواسطة (اسم المصور) UNFPA. كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد أُنتجت بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور دوسة شعيبي
السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) 14
التاريخ 14
التوقيع فهدري 25/5

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بأنني الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيع نموذج الكشف هذا، أُمِنَ صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها المنيبة أدناه، وعرضها، ونشرها عالمياً وإلى أجل غير مُسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالِكاً لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 14/2/2025 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) فمردان بواسطة (اسم المصور) UNFPA. كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التُيِّمْتُ بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور	صيلة لالبي	السن (إذا كان أقل من 18 عاماً)	التاريخ	التوقيع
			14/2/2025	

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عاماً:

أقر بلغني الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيعي نموذج الكشف هذا، أمنح صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها الميمنة أبنائه، وعرضها، ونشرها علماً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق ملكاً لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقليل الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 15/02/2025 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) السبيحة تونس
بواسطة (اسم المصور) UNFPA. كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التُقطت بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور ياسمين الشابي السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) 20 التاريخ 20 التوقيع

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بأنني الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيع نموذج الكشف هذا، أمتنع صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها المنيبة أنفاه، وعرضها، ونشرها علماً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 15/02/2025 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) تونس بواسطة (اسم المصور) UNFPA كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التقطت بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور هرويا العوني السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) 18 التاريخ 15/02/2025 التوقيع

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بلغتي الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيع نموذج الكشف هذا، أمان صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها الميمنة
أنه، وعرضها، ونشرها عالميا وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛
لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقليل الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) ١٩/٠٢/٢٠٢٢ في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) سوسة - تونس
بواسطة (اسم المصور) _____ . كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التُقطت بعلمي
وموافقتي.

جاريث المصنف
فوق 18 عامًا ١٩/٠٢/٢٠٢٢
السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) التاريخ التوقيع
اسم الشخص الظاهر في الصور

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بلغي الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيعي نموذج الكشف هذا، أمنح صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها الشخصية أدناه، وعرضها ونشرها عالمياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق ملكاً لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 15/12/2015 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) تونس بواسطة (اسم المصور) UNFPA. كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التُقطت بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور السن (إذا كان أقل من 18 عاماً) التاريخ التوقيع

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عاماً:

أقر بأنني الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيع نموذج الكشف هذا، أمان صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها الميمنة
أدناه، وعرضها، ونشرها عالمياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛
لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 15/09/2025 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) تونس
بواسطة (اسم المصور) UNFPA. كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التقطت بعلمي
وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور خليل بريد
السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) 19
التاريخ 15/09/2025
التوقيع

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بالتوقيع الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



صندوق الأمم المتحدة للسكان

موافقة على نشر صور فوتوغرافية
(هذا النشر ليس للاستخدام التجاري)

بموجب توقيعي نموذج الكشف هذا، أمنح صندوق الأمم المتحدة للسكان الحق في إعادة إنتاج الصور الفوتوغرافية التي أظهر فيها الميمنة أبنائه وعرضها ونشرها عالمياً وإلى أجل غير مسمى، وذلك في أي وسيلة إعلامية تقليدية أو إلكترونية، بحيث يكون الصندوق مالكا لها؛ لأغراض تعزيز السلام، والتسامح، وحقوق الإنسان.

تم التقاط الصور التي أظهر فيها في (التاريخ) 15/09/2015 في (المكان، بما في ذلك البلدة/المقاطعة) نونسا بواسطة (اسم المصور) UNFPA. كما أقر بأن هذه الصور تُظهر شكلي الحقيقي، وأنها قد التقطت بعلمي وموافقتي.

اسم الشخص الظاهر في الصور محمد عزيق
السن (إذا كان أقل من 18 عامًا) 19
التاريخ 15/09/2015
التوقيع

إذا كان الشخص الظاهر في الصور طفلاً يقل عمره عن 18 عامًا:

أقر بخفي الوصي القانوني للطفل المذكور أعلاه. ومن ثم، أوافق على نشر الصور التي يظهر فيها هذا الطفل نيابة عنه:

اسم الوصي القانوني / صلة القرابة بالطفل / التاريخ / توقيع الوصي

اسم الشاهد / المنظمة التي ينتمي إليها / التاريخ / توقيع الشاهد



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب:
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 14/12/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عاماً
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.

لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب: ماستشار هلاوي
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 2025/02/14

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عامًا
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
 للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب:
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 14 فيفري 2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عاماً
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقاً للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ: 14 فيفري 2025



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركة في.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب: مستطبة عبد المير.....
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقاً للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 14/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عاماً
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقاً للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب:
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: التاريخ: 14/02/2025

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عاماً
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقاً للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:



شهادة قبول للمشاركة عن طوعية في مجموعة تركيز لتقييم برنامج
البلد 2021-2025 لصندوق الأمم المتحدة للسكان في تونس

لقد شرح لي فريق التقييم مضمون وثيقة الإعلام و شهادة القبول وتمكنت من الحصول على
الإجابات عن الأسئلة التي طرحتها على فريق التقييم كما تم منحي المهلة الزمنية الكافية
للتفكير في المشاركة في هذا التقييم وأخذ القرار المناسب.
لقد تم إعلامي بصفة شفاهية و كتابية بأهداف التقييم و بمنهجية تجميع المعلومات و بالآليات
المتعلقة بمشاركتي فيه.

إني الممضي(ة) أسفله، الاسم واللقب: سليم بن محمد
أوافق بكل طوعية و حرية للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه واحتفظ بالحرية
المطلقة في سحب مشاركتي متى شئت و دون الحاجة لذكر الأسباب.

الإمضاء: سليم بن محمد التاريخ: 2021/02/14

إذا كان الموضوع طفلاً دون سن 18 عامًا
أؤكد أنني الوصي القانوني على الطفل المذكور أعلاه، وبالتالي يجوز لي منح الإذن
للمشاركة في التقييم وفقا للشروط المبينة أعلاه نيابة عن الطفل

الإمضاء: التاريخ:

Observation lors des visites de site

Modèle

Note au responsable du CPE : Veuillez vous assurer que l'équipe d'évaluation remplit le texte ci-dessous.

L'observation lors des visites de site complète les données recueillies lors des discussions de groupe, des entretiens avec des informateurs clés, des entretiens de groupe, des enquêtes et de l'examen des documents. L'observation lors des visites de site doit être adaptée en fonction des différents contextes et des différentes questions thématiques. Les domaines d'observation mentionnés dans le tableau ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive et elle doit être adaptée au contexte. Les évaluateurs peuvent donc inclure d'autres aspects pertinents pour le programme de pays.

Remarque : Dans le cadre des évaluations sur site, il est important de noter les domaines qui relèvent du mandat du FNUAP et ceux qui n'en relèvent pas, ainsi que les domaines que le FNUAP a soutenus. Il est pertinent de souligner les lacunes même si elles ne relèvent pas du mandat du FNUAP, car elles peuvent affecter l'impact des contributions du FNUAP. Cependant, le FNUAP ne peut être tenu responsable des limitations qui dépassent ses attributions. Il peut être utile de recommander au FNUAP de plaider en faveur du renforcement d'aspects particuliers d'un site, mais les recommandations visant à entreprendre un soutien qui dépasse le mandat et les capacités de l'agence ne sont pas utiles.

Évaluateur Date de la visite

.....

Nom/Type de site

.....

.....

Emplacement

.....

.....

1. Environnement externe (brève description) [Insérer le texte ici]
2. Facilité d'accès (localisation, accès aux transports, etc.) [Insérer le texte ici]
3. Horaires d'ouverture (et adéquation à une clientèle donnée) [Insérer le texte ici]
4. Adéquation des installations : taille, locaux, surpopulation, équipement (espace pour l'intimité ainsi que la prestation de services, fonctionnement de tous les équipements, état des locaux, etc.) [Insérer le texte ici]
5. Gamme de services accessibles et pleinement opérationnels (c'est-à-dire services non documentés compris) ; indiquer tout ce qui n'est pas opérationnel [Insérer le texte ici]
6. Disponibilité des supports IEC/BCC, dépliants et affiches, etc. (par exemple, variété, nombre, documents à emporter, etc., langue, attractivité, pertinence, portée, restauration pour quels groupes de clients) [Insérer le texte ici]

1. Préservatifs masculins et féminins – disponibles, en quantité suffisante pour que les clients puissent en prendre autant qu'ils le souhaitent, disponibles en privé, par exemple dans les toilettes ou uniquement auprès du prestataire ; les nombres pris sont-ils enregistrés pour chaque client désigné ? [Insérer le texte ici]
1. Exhaustivité de l'offre de services (adapter l'exhaustivité au type de service spécifique) [Insérer le texte ici]
1. Interactions entre le personnel et les clients (amicales, détendues, pressées ?) [Insérer le texte ici]
1. Garantie de confidentialité pour la consultation/le conseil/l'examen physique (verifier l'adéquation des portes/murs adéquats pour éviter toute exposition aux regards ou écoutes indiscrets) ; Des lacunes observées dans la confidentialité ? [Insérer le texte ici]
1. Situation de la file d'attente pour les services, flux rationalisé de prestation de services intégrés ou files d'attente multiples requises pour différents services, ratio personnel/client [Insérer le texte ici]
1. Prose en compte de la Jeunesse et respect des différences entre les sexes (par exemple, matériels relatifs aux jeunes et au genre, coin jeunesse/activités liées aux jeunes, heures d'ouverture appropriées, personnel formé pour être respectueux des jeunes et du genre, respect de la vie privée et de la confidentialité pour les jeunes) [Insérer le texte ici]
1. Inclusion du handicap : accessibilité en fauteuil roulant, disponibilité de matériel en braille, personnel connaissant la langue des signes, autres critères [Insérer le texte ici]
1. Autres observations/commentaires [Insérer le texte ici]

Focus Group – CPE
Utilisatrices des services SSR/SMNN
Kairouan – 14/02/2025

Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Signature
صبيح طيبي	منقورة	95078330	
روضة شهاب	منقورة		
انتصار هلاوي	طريق حفوز	26083687	
السعيدة التومي	نهر الله	97.542.473	
سارة شيب	السيفة	22.871049	
منجبة عزيزي	الحاجب	98937382	